

les cahiers du

GERME

groupe d'études et
de recherche sur les
mouvements
étudiants

N° 32

2017-2019

12 Euros

les objectifs du GERME :

"promouvoir la recherche sur les mouvements
et organisations d'étudiants et de jeunes à
l'époque contemporaine, en France, en Europe
et dans le monde

Elle vise notamment à

- la collecte des documents, archives, et veille
à ce que leur traitement et conservation soit
assurée dans les lieux et institutions adaptés
- établir un inventaire des sources et
l'actualiser
- organiser, participer, aider des manifestations
de tous ordres : colloques, expositions,
rencontres, séminaires
- favoriser la publication des actes de
colloques, catalogues, articles, ouvrages
- et utiliser tous moyens pour permettre
l'accomplissement de son objet social."

Séminaire de recherche du GIS "Engagements étudiants"

2019/2020

Les séminaires ont lieu le jeudi, de 16h à 18h à
la Maison de la recherche de Sorbonne-
Université (28, rue Serpente, 75006, M° :
Odéon ou Saint-Michel), salle 513. Titres
provisoires.

- **12 décembre** : Isabelle Conte (EPHE),
La Grande masse des Beaux-Arts.
- **9 janvier** : Olivier Crouillebois
(Sorbonne-Université), *Le mouvement
étudiant de 1986.*
- **12 mars** : Axelle Hypolite Martin (Univer-
sité de Montpellier 3), *Evolution de la
communication du CSO aux CROUS.*
- **14 mai** : Andrea Otero Perdomo (Univer-
sité Paris Est Marne-la-Vallée), *Les étudi-
ants et la réforme à l'Université Catholique
du Chili (1967-1981).*
- **11 juin** : Hugo Miroufle (Paris 1 -
Panthéon- Sorbonne), *Le CO-PAR entre
1939 et 1945.*

Contactez le Germe ou la Cité :

germe@germe-inform.fr

info@citedesmemoiresetudiantes.org

SOMMAIRE

Editorial. Vie du Germe, de la Cité, de la recherche et des archives.
Comptes-rendus de colloques. Soutenances de thèses. 28 mai
2019: hommage à Paul Bouchet.

ARCHIVES

Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois, « Retour aux sources de la
Cité des mémoires étudiantes: des archives pour la recherche».

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Disparitions: François Borella, Sylvain Broussard, Jan-Pierre
Delaville, Denis Joxe, Henri de Lapparent, Jacques Sauvageot, Guy
Trastour, Claudie Weill.

DOSSIER

Logement étudiant et cités universitaires.

Chloé Maurel, « Vivre à la cité universitaire d'Antony dans les
années 1960», Gérard Périé, «Le logement étudiant à Toulouse (20^e
siècle), Didier Fischer et Robi Morder, «La santé à Cité internatio-
nale universitaire de Paris» (résumé).

CONTRIBUTIONS

Pierre Moulinier, «1896, naissance des villes universitaires et des
diplômes d'université»; Robi Morder, Après le mouvement
Devaquet, les états généraux de mars 1987» «Pour ses 70 ans, le
régime étudiant de sécurité sociale mis à la retraite».

TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS

- * Journée d'études «De l'AG (association générale) à l'AG
(assemblée générale).» P. Bachelet, S. Bosc, J. Delpy, J-P.
Duteuil, J-P. Legois, Christophe Mesgny, R. Morder, J. Sauvageot.
- * Jacques Delpy: Le congrès de la FNES (étudiants socialistes) de
1956, résolution sur le syndicalisme étudiant (1957)

OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS ETUDIANTS

Du côté des organisations étudiantes. Résultats 2017 et 2019 aux
CNESER, et CNOUS. Commentaires sur les Crous 2017 et le cas
des élections lilloises par Tristan Haute.

LIVRES, THESEES, MEMOIRES

L. Bantigny, *De grands soirs en petits matins*. F. Blum et al. *Etudi-
ants africains en mouvements*, (les années 68). G. Bordet-Kheraro,
La résidence universitaire Jean Zay d'Antony de 1945 à 2003. R.
Deles, *Quand on n'a «que» le diplôme... les jeunes diplômés et
l'insertion*. M. de Saint-Martin et al. *Etudier à l'Est, expériences
de diplômés africains*. R. Robinet, *La révolution mexicaine, une
histoire étudiante*.

REVUES DES REVUES

EDITORIAL

Au moment de mettre sous presse ce numéro 32 des *Cahiers du Germe*, on pourrait quasiment reprendre ce que nous écrivions dans le n° 31 : « [entre ces deux numéros] il s'est écoulé plus de trois ans, ce n'est pas que la recherche et le travail sur les archives aient marqué le pas. La rubrique « Vie du Germe, de la Cité, de la recherche et des archives » atteste bien que nous n'avons pas chômé ». Et nous avons d'ailleurs publié deux numéros spéciaux, l'un au printemps 2018 sur les « années 68 », et le deuxième en mai 2019 en hommage à Paul Bouchet.

Il y a bien sûr la continuité dans notre travail de réseau de recherche, d'expertise, de valorisation : publications, séminaires, colloques et journées d'études, alimentation du site du Germe, participation à chaque fois sous les formes adaptées et dans l'indépendance et la liberté du chercheur, à des congrès ou des formations syndicales étudiantes, des colloques avec des « anciens », éclairages auprès de la presse, contributions aux expositions de la Cité des mémoires étudiantes, puisque nous marchons sur « deux jambes » (recherche et archives). Nous avons pu ainsi, grâce au soutien des éditions Syllepse, sortir trois volumes dans la collection Germe à l'occasion du cinquantenaire de mai et juin 1968, sans lesquels les lycéens et étudiants auraient été bien absents des débats, ou réduits à la portion congrue. S'il y a eu retard dans notre programme de publications, il sera comblé après les fêtes de fin d'année avec la sortie dans la collection Germe, de *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968* issu notamment du colloque éponyme dans le cadre du programme « PICRI » (dans le cadre duquel s'était tenue la journée d'études « de l'AG à l'AG » dont nous publions ici les témoignages et des éléments), et celui de Paolo Stuppia à partir de sa thèse sur les mobilisations du CPE fortement documenté par les fonds de la Cité des mémoires étudiantes, sans oublier *Institution universitaire et mouvements étudiants* qui sortiront chez l'Harmattan en 2020.

Il y a eu également des changements importants, qualitatifs, en vue de renforcer la recherche, avec la réorientation de la Cité des mémoires étudiantes vers un appui à la recherche (voir article de la Cité dans ce numéro), et le lancement d'un GIS (groupement d'intérêt scientifique) associant deux laboratoires universitaires avec le Germe et la Cité pour organiser les séminaires et les JARME (Journées archives, recherches et mémoires étudiantes). Les transformations universitaires, les recompositions et les restructurations dans le champ des organisations étudiantes, et la disparition de la sécurité sociale étudiante à son 70^e anniversaire en est un exemple, méritent mieux que des commentaires superficiels qui sont bien souvent ceux des médias, mais aussi parfois des acteurs. Or la recherche permet de prendre du recul, de repérer des constantes et donc les véritables mutations, d'analyser en nuances, comme nous tentons de le faire dans notre rubrique « Observatoire des mouvements étudiants ».

L'on ne peut terminer sans évoquer la disparition de Paul Bouchet, immense perte de celui qui fut un immense apport pour nous, et un soutien aussi exigeant qu'indéfectible. Puisse notre participation à l'Institut Paul Bouchet être à la hauteur.

Robi Morder

VIE DU GERME, DE LA CITE, DE LA RECHERCHE ET DES ARCHIVES

Séminaires, colloques, initiatives (2016-2019)

Depuis la fin 2016, séminaires, colloques, participation aux congrès étudiants... Pour plus de détails sur les initiatives des trois dernières années, se reporter à l'agenda sur le site du Germe.

1er décembre 2016. Saint-Denis, au cinéma l'Écran, la Cité, le Germe avec l'association « Sciences-Pop » de Saint Denis, ont organisé la projection du film *Devaquet si tu savais* (1988) suivi d'un échange sur « 30 ans de luttes contre la privatisation de l'Université Que nous apprend le mouvement étudiant contre le projet Devaquet ? (1986) ». Avec : Francis Kandel, co-réalisateur, Robi Morder, Karel Yon et Anouk Colombani, Solidaires étudiant - e - s Paris 8.

3 décembre 2016. La Barge du Crous. « Il y a 30 ans « Devaquet si tu savais », journée coorganisée à l'initiative de l'AAUNEF, de la Cité des mémoires étudiantes et du Germe, évènement préparé par un comité d'organisation avec les anciens acteurs du mouvement de 1986.

6 décembre 2016. Paris, rue Monsieur le Prince, Hommages à Malik Oussekine. Dépôt de gerbe avec la Mairie de Paris et l'AAUNEF. La Cité des mémoires et le Germe étaient présents avec un panneau sur le contexte - mouvement Devaquet - de novembre/décembre 1986.

4 janvier 2017. Séminaire. « Histoire de la santé des étudiants » à la Cité internationale universitaire de Paris, avec Didier Fischer et Robi Morder
2017

2 février 2017. Séminaire. « Collecter des archives orales étudiantes au Brésil », avec Angelica Muller.

8 février 2017. Jussieu. « Devaquet si tu savais », projection-débat à l'invitation du comité de mobilisation de Paris 6 et de Solidaires Étudiant - e - s Jussieu, avec le Germe et la Cité des mémoires étudiantes.

14 février 2017. Montluçon. « La jeunesse quel avenir » Dans le cadre des « Rencontres de l'Atelier », Robi Morder, est intervenu dans une soirée intitulée : « le monde ne se fera pas sans nous : quel avenir pour la jeunesse ? »

10 mars 2017. Reims, URCA. « Professionnalisation de l'enseignement supérieur ». Séminaire organisé par le Laboratoire CÉREP (Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations) de l'URCA avec la Cité et le Germe. Interventions de Léonard Moulin, chargé de recherche en économie à l'INED, auteur d'une thèse intitulée « Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur : enjeux, limites et perspectives », Christophe Granger, historien, auteur de l'ouvrage *La Destruction de l'université*. Coordination : Françoise Laot, Jean-Philippe Legois, Robi Morder, Vanessa Pinto, Emmanuelle Leclercq, Angélica Rigaudière.

8-10 avril 2017. Congrès de l'UNEF. Robi Morder a participé à un atelier sur le mouvement Devaquet.

28 avril 2017. Paris, Assemblée nationale. AG du Germe.

3 mai 2017. Séminaire. « Le CPE 2006, de la thèse au livre » avec Paolo Stuppia.

7 juin 2017. Séminaire. « Collecter des archives orales sur les années 1968 en Grèce », avec Kostis Kornetis (Université Carols III de Madrid),

7 juillet 2017. MSH Paris-Nord. Séminaire de la Cité : « Les archives audiovisuelles de congrès étudiants ».

17 octobre 2017. Nancy. Colloque international « Universités et grandes écoles. Circulations internationales étudiantes et scientifiques d'hier à aujourd'hui ». Responsable scientifique Yamina Bettahare. Avec Robi Morder, « Des émigrations étudiantes à un internationalisme estudiantin ? (Des mobilités à la mobilisation) », Jean-Philippe Legois et Ioanna Kasapi (Cité des mémoires étudiantes, Paris & Université de Reims), présentation de l'Exposition « 140 ans (de 1877 à nos jours) de circulations, attractivités, créativité et sociabilités étudiantes, à Nancy et dans le monde », et table ronde réunissant des chercheurs et des professionnels « politique d'attractivité et de mobilité internationales : des pratiques à imaginer ? »

17 et 18 novembre 2017 : 9^e journées « Archives et mémoires étudiantes » autour des archives de l'UNEF-ID(, de l'UNEF) et de la FAGE. Le 17 aux Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), et le 18 à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis. Avec inauguration de l'expo Cité « 140 ans d'AGE ».

2018

11 janvier 2018. Séminaire. « Quand le Comité supérieur des oeuvres en faveur des étudiants cherchait à se financer sous le Front populaire » avec Axelle Hypolite Martin (Université de Montpellier 3),

2 février 2018. Dévoilement de la plaque (posée sur la façade de la Maison de l'étudiant,) commémorant les 140 ans de l'Association générale des étudiants de Nancy (AGEN), première association étudiante créée en France, en présence notamment (photo) de Jean-Philippe Legois, d'André Rossinot, président de la Métropole du Grand Nancy et ancien Maire de Nancy, de Laurent Hénart, Maire de Nancy, et Romain Pierronet, Conseiller métropolitain du Grand Nancy en charge notamment de la vie étudiante ; puis inauguration de l'exposition de la Cité "140 ans d'AGE" au GEC (Groupe des étudiants du Cours Léopold). L'exposition



a été présentée jusqu'au 16 février avec des pièces de la collection d'Hervé Giraud.

3 février 2018. Paris. Aux Etats-généraux lycéens du SGL (Syndicat général des lycéens) Robi Morder est intervenu pour une séance sur les lycéens en 1968.

15 février 2018. Séminaire. « Les assemblées générales étudiantes (2006-2010) : stratégies de mobilisation et enjeux démocratiques », avec Julie Le Mazier (Paris I), docteure en sciences politiques. A partir de sa thèse « *Pas de mouvement sans AG* » : *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires.*

1er mars 2018. Séminaire. « Les associations d'étudiants indochinois durant l'entre-deux-guerres » avec Sara Legrandjacques (Paris I), doctorante en Histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (CHAC / UMR SIRICE), qui prépare une thèse sur : « Les mobilités étudiantes en Asie années 1880-1940. Etude croisée de l'Indochine française et des Indes britanniques ». A écrit « Hanoi au cœur des mobilités étudiantes, 1880-1945 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 2016/1 (N° 43)

8 mars 2018. Bordeaux. Médiathèque centrale : « Militantisme étudiant et mai 68 ». Robi Morder sur l'invitation de L'association TCEPA, pour « Toutes Choses Etant Egales Par Ailleurs ? », association « culturelle de lutte ».

21 mars 2018. Paris, CNRS rue Pouchet. « Retour aux sources ... sur les années 1968 ». Journée du CODHOS. Sont intervenu-es : Hélène Fleckinger (Université de Paris 8) et Jean-Philippe Legois (Cité des mémoires étudiantes), « Les archives audiovisuelles de l'Université de Vincennes », Robi Morder (GERME), « Les archives des CAL (Comités d'action lycéens) et les mouvements lycéens des années 68 ».

Avril et mai 2018. Présentation de l'expo Cité « 140 ans d'AGE » au siège du CROUS de Paris, puis au restaurant universitaire Mabilion (avec les chœurs de *La Maggese*).

23 et 24 mars 2018. Université de Nanterre, « Sur les traces du mouvement du 22 mars ». Initiative d'un collectif d'anciens militants du Mouvement du 22 mars 1968, d'enseignants des UFR de sciences humaines et sociales de l'université Paris Nanterre et d'archivistes et chercheurs spécialisés (Germe et Cité des mémoires étudiantes). Voir compte-rendu dans ce numéro des Cahiers.

7 avril 2018, Bobigny, Bourse du travail. Au cours du congrès de l'Union nationale des lycéens Robi Morder est intervenu dans un atelier sur l'histoire des mouvements lycéens depuis 1968.

14 avril 2018, Paris. Dans le cadre de « Mai 68 vu des suds », 14 avril 2018, Robi Morder est intervenu dans la séance de clôture « Postérités et devenir des mouvements étudiants "soixante-huitards" ».

2 mai 2018. MSH Paris Nord. Jean-Philippe Legois a participé à la première table ronde de la journée d'études organisée par la Fondation Gabriel Péri : « 1968 : revisiter la période et penser l'événement, à la lumière des sciences humaines et sociales ».

2 au 4 mai 2018. Paris. « Empreintes étudiantes des années 1968 dans le monde » *The imprints of 1968's student movements in the world.* Colloque co-organisé par le GERME, la Cité des mémoires étudiantes et le Centre d'histoire de Sciences-Po – Paris. Avec le soutien, notamment, du Centre d'histoire sociale du XXe

siècle (Paris 1/CNRS), de la Faculté des lettres de Sorbonne Université, du Collège militaire royal du Canada et de l'Université de Trente. Sorbonne (2 mai), Sciences-Po 56 rue Jacob (3 mai), Sorbonne-Maison de la Recherche 28 rue Serpente (4 mai), (Voir compte-rendu dans ce numéro des Cahiers)

Lundi 14 mai. Nanterre-Amandiers. 19 h 30. Jean-Philippe Legois est intervenu dans le débat « Que reste-t-il de mai 68 » ? avec Gérard Miller, Lila Lebas, Julie Pagis, Sophie Binet, Laurent Joffrin.

16 mai 2018. Paris, Beaubourg. « 68 Etudiants – diants – diants » Conférence à Beaubourg (Centre Pompidou) avec, Jean-Philippe Legois, Robi Morder et Alain Monchablon

19 mai 2018. Paris. Centre culturel irlandais. Journée organisée par l'AAUNEF (Association des anciens de l'UNEF), avec le concours du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes. L'initiative a porté sur les activités de l'UNEF, de ses structures et de ses militants, ainsi que sur ses relations avec les syndicats de salariés, pendant la période comprise entre le 1er mai et le 30 juin 1968. Y ont pris la parole des responsables du bureau national, des AGE, dans le pluralité des sensibilités de l'époque, investi.e.s dans le syndicat et le mouvement en mai et juin 1968, avec la participation d'acteurs extérieurs : syndicalistes salariés, générations plus anciennes ou actuelles de l'UNEF, chercheur.e.s, archivistes. Cette journée a été l'occasion d'un hommage à Jacques Sauvageot, décédé à l'automne 2017, avec la diffusion d'extraits audio et vidéo de ses interventions et témoignages

19 mai 2018. Compiègne. La société d'histoire moderne et contemporaine a organisé une journée d'études sur le cinquantenaire de mai et juin 1968. Alain Monchablon y est intervenu sur « Cinquante ans d'historiographie de Mai 68 en France ». A noter également « Mai 68 dans les lycées de Compiègne » par Simone Meyssonier et Bernard Roux.

24 mai 2018. Paris. Lycée Turgot. « Le 1968 des lycéens, 50 ans après au lycée Turgot ». L'association des anciens élèves du lycée Turgot (Paris 3ème) a organisé le 24 mai 2018 une rencontre avec témoignages, documents, panneaux et débats en deux temps, le premier consacré au lycée Turgot, le deuxième au mouvement lycéen en général autour de la présentation par ses auteurs de *Quand les lycéens prenaient la parole : les années 68* (Syllepse 2018). Ce travail a bénéficié du concours du Germe (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants) et de la Cité des mémoires étudiantes, la journée ayant été promue dans le cadre du « Printemps de la mémoire » du réseau « Mémoire et histoire en Ile de France ».

25 mai 2018. Université du Mans, « Mai 68 : 50 ans ! Mémoires, représentations, traces & (ré)interprétations ». Jean-Philippe Legois « Etudiants des années 68 : 50 nuances de mémoires collectives ». A noter également, Sylvette Denèfle « La CGT et le mouvement étudiant en Mai 68 : vécus de deux militantes »

27 mai 2018. AG du Germe à l'AGECA (Paris 11°).

28 mai 2018. Paris, Maltais Rouge. « 68, l'insurrection de la jeunesse » au Maltais rouge. Présentation et débat avec les auteurs et les éditeurs autour des trois livres qui viennent de paraître dans la collection Germe aux éditions Syllepse (*Quand les lycéens prenaient la parole*, 33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne,

Étudiant-es en révolution) avec Jean-Philippe Legois, Didier Leschi, Alain Monchablon et Robi Morder.

31 mai 2018. MSH Paris-Nord. Séminaire de la *Cité & fab'mem*. « Les mémoires comme acte militant. Intervenant.e.s : Introduction Claire Scopsi Dicen-idf (Cnam Paris/ Fab'mem). Bobines féministes : Hélène Fleckinger et Nadja Ringar. Génériques : Tatiana Sagatni. Animation de l'atelier : Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois Cité des mémoires étudiantes.

31 mai 2018. Cahors. Présentation par Robi Morder du livre *Quand les lycéens prenaient la parole*.

8 juin 2018. CHS Paris I colloque international : Journée « Troubler l'ordre. Engagements contestataires, rencontres et décroissements sociaux dans les années 1968 » du 7 au 8 juin. Jean-Philippe Legois : communication sur les CLEOP (Comités de liaison étudiants ouvriers paysans), Robi Morder discutant dans l'atelier « L'urbain et le rural : des partages transgressés »

9 juin 2018. Montreuil à la Parole errante. A l'occasion de la fête du NPA Paris, un débat sur la jeunesse des années 68 avec Robi Morder et Fanny Gallot.

19 juin 2018. Roubaix. Colloque introductif au congrès d'études du SNESUP, « Mai1968 et le Snesup », avec l'intervention de Cécile Dumoulin (ANMT) et Jean-Philippe Legois (Cité des mémoires étudiantes), « Des archives de la FEN, du SNI, du SNES & du SNESup (dont le fonds Guy Odent)... et des archives de l'UNEF, des mouvements étudiants & des militant.es étudiant.es ».

23 juin 2018 ; MSH Paris-Nord. « Mai et juin 1968. Secousses et répliques ». Journée organisée par la Société Daniel Bensaïd. Robi Morder: « La jeunesse est la flamme de la Révolution : une couche sociale à l'assaut du ciel (et de la terre) ».

28 juin 2018. Reims : Journée d'étude 1968-2018 : Quelles fins de l'université ? Enseignement supérieur, société, entreprises. Les travailleurs entrent à l'Université (1950-1968) : quelles conséquences pour l'enseignement supérieur ? Avec Jean-Philippe Legois, « La critique de l'Université (1960-1968) », Christelle Dormoy-Rajramanan, docteure en science politique, Université de Paris Nanterre : « L'ouverture de l'Université vers le monde extérieur autour de 1968 : entre consensus partiel, polarisation et compromis », Emmanuelle Leclercq, maîtresse de conférences en sociologie HDR, Université de Reims Champagne-Ardenne, Cérep : « Les IUT : 1966-2018 », Robi Morder, « L'insertion : une mission de l'université ? », Vanessa Pinto, maîtresse de conférences en sociologie, Université de Reims Champagne-Ardenne, Cérep, « Les familles face aux études »

13 juillet 2018. Séminaire. Le mouvement contre le CPE. Intervenant : Paolo STUPPIA

13 octobre 2018. L'autogestion dans les années 68. Journée organisée notamment par l'Association pour l'autogestion, Paris, locaux de Soldiaries. Avec Jacques Seryeys « Double pouvoir dans les lycées de l'Aveyron », Jean-Philippe Legois « La « Commune étudiante » de la Sorbonne », Guy Berger, « L'expérience de la fac. De Vincennes, Robi Morder, « Autogestions lycéennes : contre-cours et 10% sauvages ».

15 octobre 2018. Paris Diderot. Conférence de Yann Cristal « Le mouvement étudiant en Argentine démocratique (1983-2001). Le mouvement étudiant argentin porte une longue tradition de lutte, depuis la Réforme Universitaire de 1918, il y a un siècle. Dans cette con-

férence, un chapitre peu connu de son histoire a été abordé, concernant l'organisation étudiante et les mobilisations universitaires après la dernière dictature militaire du pays. C'est aussi un moyen de pénétrer dans les débats et les conflits autour de la démocratie actuelle en Argentine et en Amérique Latine. Avec Yann Cristal, professeur et chercheur à l'Université de Buenos Aires, dans le cadre du séminaire de Doctorat « Formations post-impériales et institution du social. Amérique Latine (XIXe-XXe siècles) » coordonnée par Pilar González Bernaldo à l'Université Paris Diderot.

18 octobre 2018. Séminaire archives orales et sciences politiques, à propos de l'ANR SOMBRERO Avec Julie Pagis, chargée de recherches CNRS (IRIS) et Karel Yon, chargé de recherches CNRS (CERAPS).

16 et 17 novembre 2018. Maison de la recherche de la Faculté des lettres de Sorbonne Université. 10^e Jame « 50 ans de représentation étudiante ! ». Le 16 : présentation de l'exposition de la Cité « 140 ans d'AGE » au restaurant universitaire Mabillon. Signature de la convention entre la Cité et le Crous de Paris (Photo. Denis Lamber et Jean-Philippe Legois). AG de la Cité.



5 décembre 2018. Journée Maitron 2018 Bourse du travail Paris.

2019

10 janvier 2019. Séminaire. « Quelles pistes de recherche sur les engagements des étudiantes dans le mouvement étudiant ? », avec Ioanna Kasapi (Cité des mémoires étudiantes), discutant : Robi Morder.

7 février 2019. Séminaire. « La loi Faure, les enjeux des élections au sein des universités et le mouvement étudiant (1968 – 1975) », avec Arnaud DESVIGNES (CAREF / Université de Picardie et Centre d'histoire du XIXe siècle – Sorbonne-Université) Discutant : Jean-Philippe Legois.

7 février 2019. Archives du rectorat de Paris. AG de la Cité. Election de 2 co-président-es : Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois.

14 mars 2018. Séminaire. « Les commémorations de 1968 : retour sur un cinquantenaire », avec Paolo Stuppia et Simon Ridley (Université Paris-Nanterre), discutant : Jean-Louis Violeau (ENSA Paris-Malaquais).

22 mars 2019. Université de Paris Nanterre. « Liberté d'expression en mouvement(s) ». Comité d'organisation : Ioanna Kasapi (CME), Alessia Magliacane (EHESS/Centre Georg Simmel), Soukayna Mniai (UPN/CREA), Simon Ridley (UPN/Sophiapol), Adrien Soumarey (UPN/ Sophiapol), Paolo Stuppia (UPN/CESSP), Julie Testi (UPN/ISP), avec le soutien de l'université Paris-Nanterre, des laboratoires Sophiapol et ISP, la Cité des mémoires étudiantes. (Voir compte-rendu dans ce numéro des Cahiers). Avec : Seloua Luste Boulbina (PR, Université Paris Diderot) : «

Algérie : un noeud de l'histoire (et des silences) », Robi Morder, « La guerre d'Algérie, l'UNEF et les mouvements étudiants », discutant-e-s : Ioanna Kasapi (Cité des mémoires étudiantes) et Eric Fassin (PR, Université Paris 8). Session 2 Liberté d'expression étudiante et mouvements contemporains, avec Farah Ramzy (Université de Lausanne, Suisse) : « Mobilisation et démobilisation dans les universités égyptiennes en 2013 », Simon Ridley (Université Paris Nanterre) : « La liberté d'expression étudiante du Free Speech Movement à l'alt-right », Ademar Pozzatti Jr. (Université Fédérale Santa Maria, Brésil) : « Le mouvement étudiant brésilien face à Bolsonaro », Modibo Coulibaly (Université Paris Nanterre) : « Les frais d'inscription et la liberté

de participation électorale dans les universités. Avec Julie Testi, discutant : Robi Morder

6 juin 2019. Inauguration de l'exposition à l'espace culturel du Crous de Paris, « La Sorbonne, du théâtre universitaire aux études universitaires ». Le travail de Stéphanie Méchine (Archives du rectorat de Paris), Eve-Marie Rollinat-Levasseur, maître de conférences à la Sorbonne nouvelle (Paris 3) avec Katia Callisti directrice du service culturel du Crous de Paris a donné lieu à un catalogue (sous presse).

4 juillet 2019. Séminaire. « Archives orales ou histoire orale ? La question du ou des producteurs dans le cas des mémoires étudiantes des années 1968. » avec : Jean-Philippe Legois (TEMOS / Université d'Angers), discutante : Florence Descamps (EPHE)

11 juillet 2019. Séminaire. « L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation », avec ; Claire Thoury (Animafac / Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3), discutante : Ioanna Kasapi.

25-29 août 2019. Strasbourg. La Cité au 40e colloque franco-allemand des oeuvres universitaires avec durant quatre jours l'exposition « 150 ans d'engagements étudiants ». Mercredi 28, lors de la séance « L'engagement des étudiants et des organismes de vie étudiante », présentation des mémoires étudiantes par Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois et Denis Lambert, directeur du CROUS de Paris, avec ensuite des tables rondes sur l'engagement étudiant en Europe.

26-29 septembre 2019. Strasbourg. Congrès de la FAGE. Strasbourg. Le Germe et la Cité des mémoires étudiantes étaient présents. Ioanna Kasapi et Robi Morder sont intervenus pour le moment d'hommage à Paul Bouchet. Présentation de l'expo Cité « 150 ans d'engagements » et aide à l'expo de la FAGE sur ses 30 ans.

4 octobre 2019. l'IUT de Saint-Denis. AG du Germe. Exposition « les années 68 par elles-mêmes ».

REMUE-MEMOIRES

Le blind test des grands moments de l'histoire étudiante

Depuis 2017, la Cité prépare et anime une émission mensuelle d'un 1/4 d'heure "Remue-mémoires", où, à partir d'extraits de témoignages oraux (recueillie par son équipe), d'extraits d'archives et de musiques d'époque, sont ré-évoqués des moments-clés de cette histoire.

Robi Morder, président du Germe, Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois, co-président-es de la Cité, proposeront, lors d'une première heure, quelques repères sur les 80 dernières années de cette histoire. La seconde heure, il sera proposé au public de reconnaître certaines de ces périodes à travers des extraits de témoignages (puis des musiques d'époque, si cela ne suffit pas ou pour ponctuer ces différentes séquences)



d'expression étudiante », discutant-e-s : Sabine Fortino (MCF, Université Paris Nanterre) et Paolo Stuppia (Université Paris Nanterre). Table ronde Pratiques de la liberté d'expression étudiante à Nanterre aujourd'hui, en présence de : Collectif Féministe Nanterre, NPA, Quilombo, Welcome 2 Nanterre, Animée par : Julie Testi et Adrien Soumarey (Université Paris Nanterre). Et projection du film « Les révoltés. Images et paroles de mai 1968 » (Blue Bird, 2018) en présence du réalisateur Jacques Kébadian. Voir compte-rendu dans ce numéro des Cahiers.

4 avril 2019. Séminaire. Représenter et défendre les étudiant.es, Allemagne et France, 1880-1914 Avec Antonin Dubois (EHESS / Universität Heidelberg),

28 mai 2019. Paris « Hommage à Paul Bouchet, à sa deuxième utopie : « fraternité internationale », et syndicalisme étudiant », soirée organisée par l'Association des anciens de l'UNEF, la Cité des mémoires étudiantes et le GERME Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris. L'après-midi les chercheurs et archivistes du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes ont rappelé l'apport de Paul Bouchet comme transmetteur de mémoire et d'expériences, de documents et de témoignages. (voir des interventions dans ce numéro des Cahiers).

6 juin 2019. Séminaire. « La reconnaissance du statut d'élue étudiant-e comme solution à l'absentéisme dans les conseils ? Les politiques d'incitation à la parti-



Thèses : soutenances et résumés

Antonin Dubois, *Organiser les étudiants. Mobilisations collectives et formation d'un groupe social (Allemagne et France, 1880-1914)*. Thèse d'histoire préparée en co-tutelle sous la direction de Gérard Noiriel (EHESS) et Katja Patzel-Mattern, (Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg), soutenue le 22 mars 2019.

Cette thèse s'attache à comprendre comment, d'individus rattachés entre eux par une inscription bureaucratique à un établissement d'enseignement supérieur, les étudiants en France et en Allemagne ont pu devenir un groupe social, dont les membres sont reliés entre eux par des organisations, qui cherchent à défendre leurs intérêts et besoins spécifiques. Le tournant des années 1870-1880 marque dans les deux pays un changement majeur, celui d'une autorisation et d'une acceptation grandissante des organisations étudiantes par les pouvoirs publics, tant universitaires et politiques. Ce changement est retracé dans la longue durée, par l'étude des répressions politiques des mouvements étudiants et de la transformation de la relation entre étudiants et État-nation (en construction) depuis le début du XIX^e siècle.

Ces organisations étudiantes constituent des instances de socialisation. Il s'agit autant pour leurs membres d'acquérir des compétences politiques pratiques, que de compléter leurs cursus universitaires grâce à des conférences ou à des groupes ou encore qu'à renforcer leurs corps par des exercices physiques. Une lutte concurrentielle s'établit entre elles autour d'un grand nombre d'enjeux entre les années 1870/80 et la Première Guerre mondiale, période plus spécifiquement étudiée dans cette thèse : représentation des étudiants, relations avec les pouvoirs publics, insertion dans l'espace urbain universitaire, insertion dans la société élitaire locale et nationale, obtention d'avantages matériels et intellectuels pour les membres, développement d'une sociabilité commune. Par ces concurrences, les étudiants contribuent à la formation d'un espace social qui leur est propre et que nous avons appelé espace des organisations étudiantes.

Par l'analyse de cet espace social et par un intérêt constant au rapport des étudiants à la politique et à l'État-nation, il est possible de comprendre comment la place et le rôle des étudiants dans l'université et la société ont été transformés au tournant des XIX^e et XX^e siècles et, partant, comment ils ont pu former un groupe social.

Martha Liliana Galindo Ramirez. *Un monde en mutation : jeunesse, internet et politique : les cas du mouvement étudiant MANE en Colombie et du mouvement Acampa Sampa Ocupa Sampa au Brésil : (2011)*. Thèse de doctorat en Science politique, sous la direction de Guy Saez. Soutenue le 09 décembre 2016 à Grenoble Alpes, dans le cadre de l'école doctorale Sciences de l'homme, du politique et du territoire (Grenoble), en partenariat avec le laboratoire Politiques publiques, actions politiques, territoires (Grenoble).

Cette thèse analyse les transformations des pratiques politiques des jeunes liées à l'usage d'Internet, en particulier de Facebook, en 2011 dans le cas du mouvement pour l'éducation Mane -Mesa Amplia Nacional Estudiantil- en Colombie et du mouvement d'occupation Acampa Sampa Ocupa Sampa au Brésil. Ce travail intègre des entretiens, l'élaboration de bases de données issues des pages Facebook et l'étude des dynamiques en ligne et hors ligne en soulevant des singularités et des enjeux méthodologiques. Il examine des modalités d'appropriation de Facebook ainsi que le statut de la jeunesse, les rapports au politique et la place d'Internet. Les entretiens en face-à-face et l'analyse des bases de données des pages Facebook ont permis d'établir les contenus des revendications, les appels des mouvements, la mise en évidence occasionnelle des mécontentements et des disputes, l'administration singulière et l'utilisation différenciée des divers outils numériques, les usages des réseaux sociaux qui ont eu une grande capacité de rassembler et qui ont aussi été au cœur des polémiques autour des intérêts personnels, partisans ou collectifs des mouvements. Les mouvements étudiés

partagent des caractéristiques semblables tout en ayant des singularités par rapport à : leur mode d'émergence, leurs liens avec des mobilisations précédentes, leurs principes, leurs revendications, leurs modes d'organisation et d'appropriation d'Internet et du réseau Facebook et leurs relations à la rue et au web, à l'espace et au temps, à la visibilité et l'invisibilité. La question de « l'apartisanisme » est présente dès l'origine, que ce soit à travers l'activité des mouvements hors ligne ou en ligne. Elle est en partie la cause de conflits qui ont eu lieu à l'intérieur des mouvements. L'affirmation de « l'apartisanisme » a participé au succès des mouvements et elle explique également leur essoufflement. L'analyse de likes, de partages et de commentaires a permis de repérer : l'enthousiasme qui se manifeste au moment de leur essor, les moments de déclin, les rapports avec la police et les autorités locales, les échanges et débats internes, les appels « officiels » des administrateurs des pages et les réponses de sympathisants ou des personnes critiques à l'égard de certaines manières de décider et d'orienter les mouvements. L'approche de la jeunesse, en tant que catégorie construite et déterminée par son contexte, est bouleversée d'une part, par l'irruption du numérique et, d'autre part, par la remise en cause du moratoire social. En faisant le lien entre ces deux bouleversements, un troisième élément apparaît conduisant à un nouveau questionnement. La condition de jeunesse semble s'élargir (plus de temps et de conditions matérielles pour les loisirs et l'oisiveté) alors qu'elle se rétrécit avec les orientations économiques actuelles qui amplifient l'importance du marché et démantèlent peu à peu les politiques favorables au moratoire social. Dans ce contexte où l'accentuation des contraintes est allée de pair avec l'émergence de nouvelles possibilités d'action, ces mouvements sociaux ont eu comme objectif de dénoncer le fonctionnement restreint de la démocratie, de remettre en cause la concentration de la richesse et du pouvoir, d'expérimenter de nouvelles formes de protestation et de mobilisation en mettant en rapport les problèmes locaux avec des dynamiques internationales, en participant à une mouvance transnationale de contestation. Ce travail insiste sur la nécessité de surmonter l'opposition réel versus virtuel, d'éviter de traiter le numérique comme le miroir de l'univers non numérique ou de réduire chacune de ces dimensions l'une à l'autre. Il souligne la portée, les spécificités et les imbrications des ordres de réalité en ligne et hors ligne et constate une cohabitation entre des formes d'action différentes, avec à la fois des transformations et des continuités.

Charlotte Gobin. *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*. Thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de Sylvie Schweitzer, soutenue le 28 février 2017 à Lyon, dans le cadre de l'école doctorale Sciences sociales (Lyon), en partenariat avec le laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Lyon).

Cette thèse se situe à la croisée de trois champs historiographiques : les études de genre, l'histoire des mobilisations collectives et l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne en France. Elle questionne la manière dont certain-e-s hommes et femmes, Français-e-s et Européen-ne-s, ont été amené-e-s à prendre position contre la politique française en Algérie, jusqu'à rejoindre le soutien clandestin au Front de Libération Nationale (FLN), et qui sont surnommé-e-s les « porteur-e-s de valises ». L'approche prosopographique adoptée permet de retracer les processus qui entraînent certain-e-s hommes et femmes à entrer dans l'illégalité du soutien aux nationalistes algérien-ne-s, tout en soulignant la diversité des modes de socialisation, des matrices de l'engagement et d'entrée en militantisme. Elle permet également de réinterroger les modalités de ce soutien en guerre d'indépendance et, partant, de mettre au jour la variété des formes de soutien, souvent gommée par l'usage de l'expression générique « porteur?e de valises ». Elle interroge, enfin, les conséquences biographiques et militantes de l'engagement dans le soutien. Questionner le genre de l'engagement des militant-e-s du soutien dans le contexte spécifique de la guerre d'indépendance algérienne permet d'enrichir et de nuancer l'analyse traditionnelle du soutien. Cette recherche fait apparaître la construction sociale et historique du féminin et du masculin, dont découle une bicatégorisation sexuée et

hiérarchisée qui conditionne, structure ou exerce une influence sur l'entrée en militantisme, mais aussi sur les modes de militance ou encore sur l'analyse des mobilisations collectives.

Aimé Frédéric Hounzandji. *Une université dans un processus de construction nationale : l'université du Dahomey-Bénin en Afrique occidentale (1950-2002)*. Thèse de doctorat : Histoire moderne et contemporaine : Paris 4 : 2017, sous la direction de Armelle Université Paris-Sorbonne. Ecole doctorale associée à la thèse : Centre d'histoire du XIXe siècle (Paris).

L'université du Bénin (ex Dahomey), étudiée entre 1950 et 2002, est un essai de contribution à l'histoire des universités en Afrique subsaharienne. L'ambition de cette recherche a été de montrer comment une université a pu être un lieu-clé dans le processus de construction nationale du Dahomey-Bénin, au lendemain des indépendances africaines de 1960. Créée en 1970, grâce essentiellement à l'appui de la France, l'université du Bénin, à l'instar de toutes celles de l'Afrique francophone, est marquée par un conflit permanent entre continuité et rupture avec le système éducatif hérité de l'époque coloniale. Conçue comme l'institution publique de formation des élites, l'université du Bénin est aussi un haut lieu de militantisme de la jeunesse et d'opposition au pouvoir, avec des répercussions sur la vie nationale entière. Étudier l'histoire de l'université, c'est en définitive, faire l'histoire de la société, de la jeunesse, des élites, du pouvoir, de l'administration et des relations internationales. Aussi, comprendre les enjeux des transformations de l'enseignement supérieur au Bénin aujourd'hui, nous apparaît-il, à la lueur de nos propres recherches, nécessiter des collaborations internationales permettant de croiser les échelles d'analyse et de multiplier les points de vue.

Raoul Marmoz. *SOS Racisme, un mouvement collectif et des parcours individuels*. Thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Pierre Cours-Salies, soutenue le 27 novembre 2017 à Paris 8, dans le cadre de l'école doctorale Sciences sociales (Saint-Denis) en partenariat avec l'équipe de recherche Forces du droit : paradoxes, comparaisons et expérimentations.

SOS Racisme est une association antiraciste née en 1984 dont le but, selon ses statuts, est de « faire entreprendre toute action humanitaire susceptible de résoudre les problèmes nés du racisme ». L'association a mobilisé un grand nombre de jeunes, à la fois sur des actions très médiatisées et au travers d'un militantisme de base. Ses responsables eux-mêmes étaient de jeunes militants, certains cependant ayant déjà une expérience politique ou syndicale. Cette association qui peut être qualifiée de mouvement de jeunesse a donc eu, par la pratique surtout, à mettre en action les jeunes qui y militaient ou qui l'animaient. D'où une fonction d'école parallèle qui leur a permis d'acquérir compétences, savoir-faire et aussi réseaux de connaissance. Toutes ré-investissables dans une vie professionnelle. Cette recherche vérifie que les anciens responsables de SOS Racisme, occupent maintenant des fonctions dans les domaines politique et social et qu'ils attribuent en grande partie leur évolution professionnelle aux compétences acquises et mises en œuvre lors de leur prise de responsabilités à SOS Racisme. Ils continuent à intervenir dans le champ social et font le lien entre leurs engagements passés et les actuels. L'étude empirique, appuyée sur la réalisation de quinze entretiens avec d'anciens responsables de SOS-racisme et deux grands témoins de ses activités, entretiens enregistrés, transcrits et analysés, est à la fois portée et enrichie par l'utilisation de notions très présentes dans l'analyse sociologique, en particulier, celles d'habitus, de capital -social, culturel ou militant, de réseau et de compétences. D'une façon générale donc, notre travail est conçu comme une contribution à la connaissance des effets formateurs du militantisme et de leur efficacité ultérieure.

Laurent Lardy. *Les facteurs qui influencent la réussite académique dans la filière technologique de l'université française*. Thèse de doctorat, spécialité Sciences de l'éducation, sous la direction de Pascal Bressoux, Communauté d'universités et d'établissements Université Grenoble Alpes. Organisme de soutenance : école doctorale Sciences de l'homme, du politique et du territoire

(Grenoble). Ecole doctorale associée à la thèse : laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte (Grenoble). 2017

L'objet de ce travail de thèse est l'exploration des facteurs qui influencent la réussite académique des étudiants (n= 1447) dans les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) tout au long des deux années que dure la préparation du diplôme universitaire de technologie (DUT). La réussite dans l'enseignement supérieur en France semble très liée au baccalauréat obtenu et à son niveau de réussite (Duru-Bellat & Kieffer, 2008), les IUT présentent de ce point de vue une double singularité intéressante pour explorer cette question. Comparés aux autres filières de l'Université française, les bacheliers technologiques y sont proportionnellement plus nombreux et y réussissent mieux. Ces instituts sont en cela fidèles à leur rôle institutionnel. Néanmoins, la proportion des bacheliers technologiques décroît sur le long terme et ils y réussissent moins bien que leurs homologues des baccalauréats généraux. Cette exploration des facteurs de réussite passe par une modélisation statistique de la moyenne de fin de semestre, à la fois intégrative et longitudinale. L'objectif est alors de discerner les facteurs ayant le plus d'influence sur la performance et la progression durant un semestre. Le cadre théorique retenu contient quatre familles de variables. La première rassemble les caractéristiques personnelles des individus lors de leur entrée à l'IUT, la deuxième porte sur leur perception du contexte académique, la troisième et la quatrième sont respectivement constituées de leur motivation et de leur engagement dans l'apprentissage. Ces familles de variables sont introduites par bloc pour la première année suivant un schéma global préétabli. Cette spécification a mis en évidence l'importance du passé scolaire parmi les caractéristiques personnelles en début d'IUT. Dans le contexte académique, l'implication enseignante perçue est la variable la plus influente. Pour la motivation, le Sentiment d'Efficacité Personnel possède l'influence la plus marquée. Enfin, les dimensions cognitives et comportementales de l'engagement ont émergé avec l'apprentissage en surface et la régulation des ressources disponibles respectivement. Exception faite de l'implication enseignante, les dimensions psychosociales perdent de leur influence au fur et à mesure que le temps passe, phénomène assimilable à une élasticité décroissante de la moyenne avec le temps. Enfin, le constat le plus massif est l'effet des variables du passé scolaire, notamment le type de baccalauréat et la mention. Ces variables ne sont quasiment pas médiatisées par les autres variables sauf s'il s'agit d'indicateurs de la performance académique comme la moyenne d'un semestre par exemple. L'écart en fin de première année entre bacheliers technologiques et scientifiques est très important, il équivaut à environ deux niveaux de mention au baccalauréat. De plus, la progression des bacheliers technologiques s'avère plus difficile que celle des scientifiques au second semestre et l'écart entre ces types de bacheliers tend à diminuer en fin de deuxième année. Même si un surcroît de motivation, une meilleure orientation de l'engagement sont des leviers pour favoriser la réussite des bacheliers technologiques, la grandeur des effets attendus ne permet pas de penser qu'il s'agit de solutions suffisantes pour combler le fossé observé. Cette explication des différences par l'amont, bien que convaincante, n'est toutefois pas suffisante pour expliquer les observations conditionnées aux différents cursus : il semble bien exister des établissements ou des cursus plus ou moins favorables aux bacheliers technologiques.

Dalia Saleh. Santé mentale et gestion du stress chez des étudiants à l'université : mise en place et évaluation d'un programme de gestion du stress par internet. Thèse de doctorat en psychologie sous la direction de Lucia Romo et de Nathalie Camart, Université Paris Nanterre. Organisme de soutenance : école doctorale Connaissance, langage et modélisation (Nanterre). Ecole doctorale associée à la thèse : CLInique PSYchanalyse Développement (Nanterre). Soutenue le 2 février 2017

Les étudiants universitaires représentent la catégorie la plus touchée par le stress, la détresse psychique et leurs conséquences (physiques et psychiques). Ils sont plus vulnérables aux troubles psychiques que la population générale et que les autres étudiants en raison des nom-

breux changements et des responsabilités qui accompagnent la période d'étude à l'université. Cette thèse a pour but, d'une part, de mieux comprendre le mal-être psychologique des étudiants universitaires, et, d'autre part, de se pencher sur les actions pouvant être menées pour faire face à ce problème. Format de la thèse : Cette thèse s'articule en deux axes. Le premier axe porte sur l'évaluation de la santé mentale, et notamment du stress, auprès d'un échantillon d'étudiants universitaires (Partie I : Santé mentale chez les étudiants universitaires : perspectives théoriques et études empiriques). Le deuxième axe porte sur l'élaboration et l'évaluation d'une intervention de gestion du stress menée auprès de ces étudiants (Partie II : Gestion du stress chez les étudiants : perspectives théoriques et études empiriques). Pour chaque axe, une revue de la littérature sur les concepts étudiés, ainsi qu'une revue des études empiriques ont été menées sous forme d'articles (publiés ou en cours). Le but de cette dissertation est donc double et s'articule autour de dix articles. Conclusion : Malgré certaines limites, nos résultats constituent des apports nouveaux et prometteurs sur la gestion du stress via internet pour les étudiants universitaires. Cette proposition d'intervention via internet pourrait s'adresser particulièrement aux étudiants qui ne consultent pas.

Renaud Lariagon. *Dimension territoriale des expériences étudiantes : entre domination, conflit et émancipation à l'Université technologique de la Costa Grande du Guerrero (Petatlan, Guerrero, Mexique) et à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université nationale autonome du Mexique (Ville de Mexico, Mexique).* Thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Jean-Marc Fournier, soutenue le 5 novembre 2018. Organisme de soutenance : Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation. Ecole doctorale associée à la thèse : Université de Caen Normandie. Autre partenaire associé à la thèse : laboratoire Espaces et sociétés (Rennes ; Angers ; Caen ; Le Mans ; Nantes).

En s'appuyant sur la production de l'espace d'Henri Lefebvre (1974) et sur le concept d'expérience, nous avons relié les mondes subjectif et objectif, rendant possible l'exploration des conditions spatiales de possibilités de formation de sujets collectifs. Ainsi, étudier la dimension territoriale des expériences signifie entreprendre la spatialisation des relations de pouvoir existantes entre étudiants et institutions universitaires, dans lesquelles s'entremêlent des rapports de domination et/ou de conflit et/ou d'émancipation. La recherche a été menée sur deux terrains choisis pour leurs caractéristiques qui supposent des expériences radicalement opposées. L'UTCGG est une petite université qui forme des étudiants d'origines indigènes et paysannes, et dont l'objectif est d'impulser le développement économique d'une région rurale économiquement défavorisée. Quant aux étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'UNAM, ils suivent des formations en sciences humaines dans l'une des institutions les plus prestigieuses d'Amérique latine. Située dans la mégapole mexicaine, cette faculté a connu et continue d'être le théâtre et l'épicentre d'un fort activisme étudiant. Nous avons mis au jour deux séries d'expériences territoriales caractérisées par des relations spécifiques entre les origines sociales des étudiants, les contenus idéologiques des formations universitaires, et des apprentissages différenciés de l'espace. Les principaux résultats permettent d'établir que les processus de subjectivation politique sont spatialement lisibles et de commencer à caractériser territorialement la subalternité, l'antagonisme et l'autonomie.

Nino Lima. *La Maison de l'Argentine à la Cité internationale universitaire (1922-1988).* Master 2 recherche, sous la direction de Françoise Blum et de Guillaume Tronchet, Université Panthéon-Sorbonne - UFR Histoire et Centre d'histoire sociale du XXe siècle

La Maison de l'Argentine, inaugurée en 1928 est l'une des plus anciennes résidences de la Cité internationale de Paris. Elle est la première bâtie par le gouvernement d'un pays non francophone et jusqu'à 1933, la seule prévue pour accueillir des latinos-américains. A cette époque, les universités et les grandes écoles françaises mettent en œuvre une politique de "diplomatie universitaire" dont l'objectif est de participer au rayonnement intellectuel de la France à

l'étranger que le gouvernement essaie d'entretenir. Cette diplomatie s'incarne, entre autres, dans l'accueil en France d'étudiants et professeurs étrangers. Ainsi, la Maison de l'Argentine est un témoin des relations entre gouvernements et mondes universitaires argentins et français au long du XXe siècle. Son histoire est affectée par les évolutions politiques et sociales en Argentine (le Péronisme, les dictatures militaires des années 1960-1970, les mouvements sociaux de la fin des années 1960...) et le produit des intentions des plus hauts représentants des deux états. Enfin, elle est une Maison unique à la Cité internationale de par son indépendance du reste du Campus et de ses dirigeants.

Sakiko Nakao. *Définir l'"Afrique" entre Panafricanisme et Nationalisme en Afrique de l'Ouest. Analyses à travers les transformations sociales au Sénégal, au Ghana et en Haute-Volta au temps de la décolonisation (1945-1962)*. Thèse de doctorat en Histoire et civilisations, sous la direction de Myriam Cottias, soutenue le 11 décembre 2017 à Paris, EHESS, dans le cadre de l'école doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales .

La période suivant la fin de la Seconde Guerre Mondiale connut à la fois le démantèlement des Empires coloniaux et la montée de la guerre froide. La place de l'Afrique constitua un enjeu crucial dans ce contexte de reconfiguration de l'ordre mondial. Après avoir déterminé les protagonistes politiques et culturels des processus de décolonisation, nous nous proposons d'étudier ses enjeux tels qu'ils s'incarnaient dans les différentes définitions que chaque acteur donnait à sa société, toujours associée à l'« Afrique ». En suivant ainsi l'évolution de la référence « africaine », cette étude veut mettre en lumière la transformation des valeurs dans les sociétés coloniales et postcoloniales de l'Afrique de l'Ouest, afin d'y trouver la genèse des nationalismes. Tout en puisant les exemples dans trois pays ouest-africains, il s'agit de s'intéresser à l'aspect constitutif de chaque entité. Celle-ci fut pensée en interaction avec d'autres entités coloniales, régionales et impériales, souvent au-delà des frontières. À travers l'analyse de l'ensemble du processus de la décolonisation, cette thèse permet de comprendre l'articulation qui s'est opérée entre les deux dynamiques qui le composent : le panafricanisme et le nationalisme.

Neethiahnathan Ari Ragavan. *The organization of universities through the lens of Academic Workload Model : actors and higher education system*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Jean-Pierre Poulain et d'André Tricot, soutenue le 13 décembre 2016. Université Toulouse-Jean Jaurès. Organisme de soutenance : école doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (Toulouse). Ecole doctorale associée à la thèse : Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir (Toulouse).

Cette thèse engagée à partir des enjeux de la transformation du paysage international de l'éducation supérieure et ses implications au niveau local et national de l'organisation des universités. Basé dans une approche néo-rationaliste des interactions entre acteurs et les systèmes d'enseignement supérieure, le concept gigogne d'arènes académiques et les processus de couplage/découplage, l'analyse se focalise sur le cas d'étude du développement, implantation et ajustement d'un dispositif de calcul des services d'enseignant-chercheur. La méthodologie est basée sur une observation participante de longue durée, l'action-recherche et la méthode d'étude de cas. L'analyse quantitative relative à la transformation de la structure et de la performance des enseignants-chercheurs avec les accomplissements de l'université est combinée avec l'analyse qualitative de données collectées par des entretiens individuels et de groupes conduits avec des enseignants-chercheurs, des membres de la direction de l'université ainsi qu'avec des experts de l'enseignement supérieur malaisien et international. Les analyses conduites démontrent – au niveau de l'organisation universitaire – la capacité de négociation des académiques et du management par rapport à leurs rôles et conditions d'avancement de carrière est central dans l'instrumentation du dispositif de calcul des services. Au niveau national, les analyses soulignent la complémentarité entre institutions d'éducation supérieure privées et

publiques. Au niveau international, les analyses soulignent la capacité d'ajustement du système universitaire et des politiques malaisiennes relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche pour la régulation de leurs positions dans l'arène académique internationale.

Camila Ponce Lara. *Des livres à la rue : la transformation culturelle et politique des jeunes militants chiliens à partir des mobilisations étudiantes de 2011.* Thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Gilles Bataillon et de Andres Gomez, soutenue le 25 février 2017 à Paris, EHESS en cotutelle avec l'Universidad de Chile, dans le cadre de l'école doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales.

L'objectif de cette thèse est d'analyser les transformations du politique dans la société chilienne, en partant des individus qui composent le mouvement étudiant de 2011, leurs expériences de vie et leurs organisations. Pour cela, quatre grandes dimensions sont analysées : les établissements d'enseignement, la transition de l'université républicaine à l'université des masses ; des manifestations étudiantes des années quatre-vingt-dix jusqu'à l'explosion de 2011 ; les organisations politiques qui sont générés au sein des universités et leurs formes d'organisation ; et enfin l'individu. Dans cette dernière phase, nous nous concentrons principalement sur les leaders étudiants en observant leurs trajectoires et leurs socialisations politiques. La méthodologie utilisée est essentiellement qualitative, mais elle considère aussi des outils quantitatifs. Les instruments utilisés sont principalement des histoires de vie et des interviews, celles-ci ont été réalisées avec les dirigeants universitaires qui ont participé à des organisations au cours des dernières manifestations de 2006 et 2011, mais les dirigeants des années quatre-vingt-dix et quatre-vingt ont également été interrogés en tant qu'informateurs clés. Les résultats de cette thèse rendent compte d'une part, des mobilisations récentes et de la façon dont émergent des nouveaux types de dirigeants politiques, des formes de participation et d'une organisation plus horizontale et flexible, bien que de nombreuses organisations traditionnelles persistent. Les trajectoires politiques des leaders étudiants ne sont plus les mêmes et nous pouvons observer l'émergence de nouvelles formes de socialisation politique, où les cultures urbaines et les espaces universitaires jouent un rôle prédominant. Enfin, nous pouvons voir que le caractère individuel des récentes mobilisations imprègne le mouvement dans ses diverses dimensions : de la manière dont ils sont organisés à la façon dont la manifestation est générée.

Sandra Psomas. *Réflexions pour l'université en démocratie : théorie paradigmatique d'une formation humaniste.* Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, sous la direction de Philippe Foray, soutenue le 26 septembre 2018. École doctorale Sciences de l'éducation, psychologie, information et communication (Lyon). Ecole doctorale associée à la thèse, Université Jean Monnet (Saint-Étienne).

Au carrefour de la philosophie éthique et politique et de la pédagogie, si ce n'est de l'épistémologie, les focalisations des réflexions philosophiques essentiellement contemporaines portant sur les fonctions que l'université devrait avoir, qui soulèvent notamment l'enjeu de ses fonctions professionnelles et culturelles, nous mènent à penser de nouvelles fonctions pour la formation universitaire, aux implications pédagogiques. Nous théorisons un nouveau type de formation, qui repose notamment sur la fonction de conscientisation, et qui dépasse être compose les frontières disciplinaires, mais aussi curriculaires, dans la mesure où il devrait constituer une part des différents cursus, outre un accès à tous. Nous mettons en évidence le rapport entre les fonctions « professionnelles » et culturelles de cette formation, et ces gestes et grandes logiques philosophiques principalement contemporains, puisque notre réflexion se base sur la forme actuelle de l'université, mais les principales figures antérieures l'interrogent encore. Enfin, les fondements fonctionnels de cette formation universitaire se mêlent intimement à des implications pédagogiques, à des pôles et axes objectifs qui les permettent.

Simon Ridley. *Les sens de la liberté d'expression : socio-anthropologie comparative des campus de Berkeley et de Nanterre : appropriations, retournements, récupérations, recompositions et prolongements des mémoires collectives du Free Speech Movement de 1964 et du Mouvement du 22 Mars de 1968.* Thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Anne Raulin, soutenue le 8 février 2019, dans le cadre de l'école doctorale Économie, organisations, société (Nanterre), en partenariat avec le laboratoire de sociologie, philosophie et anthropologie politiques (Nanterre).

L'université est une des institutions les plus fortes de l'époque moderne. Lieu d'élection de la contestation, elle peut se retrouver à présent la cible d'attaques sans précédent de l'extrême droite, en particulier aux Etats-Unis. Cette thèse vise à suivre un conflit de définition par le biais d'une ethnographie multisituée, avec comme terrain de recherche la liberté d'expression sur les campus universitaires. En partant d'une sociologie historique comparative du Free Speech Movement de 1964 à Berkeley et du Mouvement du 22 Mars de 1968 à Nanterre, une approche socio-anthropologique permet d'examiner une dualisation des mémoires collectives des mouvements étudiants des années 1960. Suivant une démarche inductive, je voyage avec mon terrain dont l'étude inclut une immersion au sein de plusieurs groupes révolutionnaires, l'observation des rites commémoratifs, des attentats, d'une diversité de pratiques autonomes, et s'étend jusqu'à l'inauguration de Trump et le retournement de la liberté d'expression par des groupes d'extrême droite, la montée en puissance de l'alt-right et ses spectacles/meetings sur les campus, provoquant une série d'émeutes urbaines. La contextualisation systématique et radicale, la pratique et la généalogie de l'archive, le savoir vécu, alliés à une approche comparatiste latérale, engagent à un travail historique sur l'institution universitaire. À rebours des thèses du capital humain, de la démocratie comme libre marché des idées, je retrace la question de l'émancipation, suivant la création d'une « génération civique » après 1944, jusqu'à son retournement numérique. Cette ethnographie politique incite à (re)penser la sociologie et la pédagogie critique comme contre-discours face à une culture anti-intellectuelle, pour rendre possible une culture commune de l'intelligence démocratique, un héritage choisi et réfléchi.

Claire Thoury, *L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation : construction identitaire et parcours politiques.* Thèse de Sciences de l'Homme et Société/Sociologie, sous la direction de Éric Maigret. Soutenue le 24 mai 2017, Université Sorbonne Paris Cité, école doctorale Arts et médias (Paris), Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris). Centre de recherches sur les liens sociaux (Paris).

L'engagement étudiant, comme les autres types d'engagement, a subi de nombreuses mutations au cours des dernières décennies, souvent résumées par l'opposition entre une implication timbre et une implication post-it (au sens de Jacques Ion). Cette thèse essaie d'inventorier, au moyen d'une série d'entretiens réalisés auprès d'étudiants engagés dans des structures associatives, politiques, syndicales ou d'étudiants dits alterengagés, les façons dont les engagements, en tant qu'espaces d'expérimentations, influent sur les constructions identitaires et politiques des individus. Par ailleurs, cette thèse propose d'affiner l'opposition entre une forme d'engagement timbre, ou militante, et une forme d'engagement post-it, ou distanciée, pour montrer que la question de l'intensité n'est pas la plus pertinente, celle-ci ne pouvant se mesurer uniquement à l'investissement dans une structure dans le temps mais concernant plusieurs sphères de la vie d'un individu. Proposant une articulation de la sociologie de l'individu, de la sociologie de l'engagement, de la sociologie de la jeunesse et de celle de la sphère publique, cette thèse cherche à mettre en exergue les mutations des engagements des étudiants dans un monde d'individualisation et de modernité avancée.

Camille Vergnaud. *Universités et universitaires en leurs territoires : quelles implications pour quelles missions ? : étude comparée des cas de Syracuse University et de l'université Paris Nanterre.* Thèse de doctorat en Géographie humaine, économique et régionale, sous la direction de Marie-Hélène Bacqué et de Philippe Gervais Lambony soutenue le 30 novembre 2018. Organisme

de soutenance : école doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (Nanterre). Ecole doctorale associée à la thèse : laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE).

Cette thèse met en question la place du territoire dans les missions universitaires à partir de deux cas d'étude Syracuse University (État de New York, États-Unis) et Paris Nanterre (France). L'analyse propose le concept d'implication universitaire et interroge alors les positionnements et actions volontairement entrepris par des universités ou des universitaires envers et avec des acteurs non académiques pour apporter une contribution à la société dans le cadre de leurs missions et activités universitaires. L'approche comparée met en regard deux universités qui portent une posture d'université engagée comme levier de différenciation et d'attractivité institutionnelle en fonction de leurs modèles nationaux respectifs. L'analyse de la mise en œuvre de cette posture d'implication met en lumière les contrastes de moyens d'action des deux établissements, tout en distinguant des logiques de territorialisation communes : le territoire de l'université est à la fois cadre d'inscription, terrain d'investissement et enjeu de transformation et de délimitation. L'échelon des enseignants-chercheurs est enfin étudié dans ses rapports avec l'institution de rattachement, mettant en lumière à la fois les types d'incitations adressées par les universités à leurs membres pour les intégrer à leurs projets et politiques d'implication territoriale, et les stratégies des enseignants-chercheurs à l'égard de leur établissement.

Colloques et journées d'études : comptes-rendus

L'Université de Padoue de la fin de la guerre à la contestation soixante-huitarde (retour sur le colloque des 24 et 25 septembre 2015)

Padoue, la deuxième université italienne par année de fondation (1222) après Bologne (1088), est l'une des institutions d'enseignement supérieur les plus anciennes au monde. Au sein de son département d'Histoire¹, un laboratoire spécialisé – le « Centro per la storia dell'Università di Padova », actuellement dirigé par le professeur Alba Lazzaretto – a été créé dès 1922 pour préserver l'extraordinaire patrimoine archivistique qu'elle possède et pour interroger ses sept premiers siècles d'existence.

À l'aube du huitième centenaire de création de l'université, l'attention des chercheurs du laboratoire s'est progressivement portée sur l'époque contemporaine, interrogeant d'abord la contribution des étudiants padouans à l'unité d'Italie², puis la place de la pensée positiviste entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle³ et, enfin, le processus de massification scolaire engagé après la Deuxième Guerre mondiale. Ce dernier thème a fait l'objet d'un colloque – « De l'Université d'élite à l'Université de masse. Padoue de l'après-guerre à la contestation soixante-huitarde » – qui s'est tenu dans le prestigieux *Palais du Bo*, le bâtiment historique de l'université, les 24 et 25 septembre 2015, dont nous rendrons compte dans cet article.

Avant, il est néanmoins indispensable de livrer quelques éléments de contextualisation historique indispensables au lecteur français. Les années 1945-1968 se caractérisent, en Italie, par un processus inédit de reconstruction institutionnelle et économique : après 20 ans de fascisme et presque un siècle de monarchie, l'adoption de la République (1946) et

¹ Correspondant à une UFR en France.

² Faisant l'objet d'un colloque en 2011.

³ Colloque « Le positivisme à Padoue entre hégémonie et contaminations (1880-1940) », 2013.

d'une nouvelle constitution (1947) semblent témoigner de l'unité des principales forces issues de la Résistance, le Parti communiste italien (PCI) et la Démocratie chrétienne (DC). Les élections législatives de 1948 sonnent le glas de la cohésion, laissant entrevoir les premiers signes de la « guerre froide » ; dirigée par un gouvernement DC, l'Italie bénéficie pleinement de l'aide du plan Marshall et connaît, au cours des années 1950, un véritable « miracle économique ». L'industrialisation rapide du pays et sa modernisation s'accompagnent de plusieurs processus complémentaires : une urbanisation vertigineuse, un exode rural massif, un phénomène d'immigration intérieure du sud vers le nord de la péninsule, un accès étendu à la consommation, sans oublier une explosion démographique – ou *baby boom* – comparable à celle des autres pays occidentaux. Si ces éléments semblent en mesure de fournir une première explication autour de la massification des effectifs à l'Université de Padoue dans la période qui nous intéresse, deux autres points doivent être évoqués.

D'abord, l'immobilisme institutionnel singularisant le système universitaire italien depuis la fin de la guerre jusqu'en 1968 : la structuration des universités ne change pas, dans les faits, de celle fasciste, sinon par l'introduction d'une assemblée représentative étudiante ayant peu de pouvoirs (l'UNURI, déclinée localement dans des organismes associatifs appelés les « petits Parlements »¹). Des réformes ne sont proposées qu'à partir du milieu des années 1960, quand un nouveau gouvernement de « centre-gauche » (DC - Parti Socialiste) tente d'introduire une refonte des diplômes, échouant cependant face à l'opposition quasi-unanime² des recteurs³, des professeurs et des étudiants. Ces derniers, à l'automne 1967, commencent d'ailleurs à contester l'institution universitaire, exprimant tout d'abord des revendications matérielles (libéralisation définitive de l'accès à l'enseignement supérieur, instauration de logements étudiants, etc.) avant de remettre en question les rapports pédagogiques et leur système de représentation, qui éclatera complètement au lendemain de 1968 au profit des assemblées générales⁴.

Le deuxième point est lié aux particularités locales de Padoue : ville universitaire au cœur des Vénéties, Padoue n'est pas moins un lieu de pèlerinage (sanctuaire de Saint-Antoine) ayant une tradition catholique séculaire. De ce fait, Padoue se présente comme une réalité très conservatrice, bénéficiant de surcroît d'une extraordinaire stabilité institutionnelle pendant toute la période qui nous intéresse : de 1949 à 1968, la ville a connu « un seul recteur, un seul maire et un seul évêque »⁵, tous du même bord politique, la DC. En 1967-1968, la donne change brutalement, du moins dans le milieu universitaire : l'incapacité du Recteur Guido Ferro à faire face aux occupations du Palais du Bo le contraignent aux démissions⁶. A peine nommé, le nouveau recteur, Enrico Opocher – censé être plus libéral que le précédent – est confronté à une radicalisation du mouvement étudiant, qui se traduit par l'éclatement d'une bombe dans son bureau en avril 1969⁷. Padoue deviendra ainsi, au cours des années 1970, un véritable foyer de contestation révolutionnaire. Mais cette époque dépasse les limites chronologiques établies par les organisateurs du colloque, auquel il convient de revenir.

¹ Les organisations composant l'UNURI sont, pour la plupart, liées aux principaux partis politiques issus de la Libération ; ainsi, le rôle des assemblées locales a été assimilé à celui de « petits Parlements » représentant les étudiants... Même si les pouvoirs de ces organismes restent limités, comme nous le verrons avec l'exemple du *Tribunato*, le « petit Parlement » de Padoue.

² Même si pour des raisons totalement différentes, les uns souhaitant conserver la structuration traditionnelle, les autres contestant le manque d'ouverture vers les classes populaires.

³ Correspondant aux présidents d'université en France.

⁴ Remplaçant l'UNURI et les « petits parlements ».

⁵ Selon les mots du professeur Mario Moretti au cours du colloque.

⁶ Nous y reviendrons *infra*.

⁷ A laquelle Enrico Opocher échappera, n'étant pas présent sur les lieux à ce moment-là.

Dans son rapport introductif, le professeur Pietro Del Negro (Université de Padoue) situe l'histoire longue de l'institution, à partir de sa création jusqu'à l'après-guerre. Si Padoue n'a formé que ponctuellement des « élites » au sens de « classe dirigeante », son fonctionnement a été en revanche toujours « élitiste », les effectifs de l'Université restant stables (1000-1500 étudiants) jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Un début de massification peut être observé à partir de l'époque fasciste : dans les années 30, le régime, conformément à son slogan « aller vers le peuple », essaie de promouvoir l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, doublant le nombre d'inscrits à l'université. Il faudra cependant attendre la fin des années cinquante, puis les années 1960-1970, pour qu'on puisse réellement parler d'une « université de masse ».

À partir de ces derniers éléments, le professeur Mario Moretti (Université de Sienne) tente de situer Padoue dans le panorama des universités italiennes de l'après-guerre. Si, comme nous l'avons vu, le système universitaire de la Libération est fondamentalement identique à celui fasciste, chaque université essaie de s'attribuer des marges de manœuvre dans trois grands « vides » laissés par la Loi : le vote du budget, l'institution de nouvelles facultés et l'articulation territoriale. Padoue n'échappe pas à cette logique : des discussions budgétaires sont tout d'abord engagées par le recteur Guido Ferro avec les élus démocrates-chrétiens, parvenant à dégager des fonds pour créer des nouvelles facultés – agronomie, économie et commerce, etc. – non seulement dans Padoue elle-même mais également dans d'autres centres de la région (Vérone, Legnaro etc.)¹. Cette diversification de l'offre conduit automatiquement, par un effet de levier, à l'augmentation du nombre d'inscrits à l'université.

Le professeur Alba Lazzaretto (directrice du « Centro per la storia dell'Università di Padova ») prend la parole à son tour pour présenter le contexte padouan entre 1945 et 1968 à partir de trois éléments : l'institution universitaire elle-même, voyant une multiplication des formations (on passe de 17 en 1945-1946 à une trentaine en 1968-1969) ; le corps enseignant, qui augmente constamment depuis la première moitié des années 1960 (ouverture de plusieurs dizaines de postes par an) ; les effectifs étudiants, enfin, qui « explosent » littéralement en l'espace d'une décennie (1958-1968). Selon Alba Lazzaretto, ce « tsunami démographique » est en mesure d'expliquer, du moins partiellement, le malaise conduisant aux occupations de l'hiver 1967-1968 : d'une part, un tiers environ des étudiants padouans est « fuori corso », c'est-à-dire hors des délais normaux d'obtention du diplôme² ; de l'autre, l'université compte plus de 700 « assistants volontaires » – sortes de « chargés de TD » à l'italienne – qui, en l'attente d'une titularisation, assurent des enseignements sans percevoir aucun salaire. Nous sommes donc en présence d'un « réservoir d'atteintes » vis-à-vis de l'institution qui conduira aux événements des « années 68 » évoqués auparavant.

Le professeur Vittorio del Piaz (Université de Padoue) clôture enfin la première matinée du colloque par une intervention sur l'urbanisme universitaire. Les nombreux dégâts subis par le Palais du Bo et les autres bâtiments de l'université pendant la Deuxième Guerre mondiale amènent les recteurs Egidio Meneghetti (1945-1947) et Aldo Ferrabino (1947-1949) tout d'abord à rechercher des locaux pour accueillir provisoirement les étudiants, puis à engager d'importants travaux de rénovation. À partir du rectorat de Guido Ferro, l'université se lance dans la construction immobilière³ ; les nouveaux bâtiments se

¹ Portant cependant le label « Université de Padoue ».

² L'université italienne ne prévoyant pas un redoublement global mais en fonction de chaque examen, que l'étudiant peut repasser dans des « sessions » ouvertes à des intervalles réguliers.

³ Non seulement dans Padoue mais aussi en dehors de la ville, en faisant construire par exemple le centre universitaire estival de Bressanone, au Trentin Haut-Adige.

révéleront cependant insuffisants face à la hausse d'effectifs des années 1960.

La première après-midi est ouverte par une intervention de Maria Silvia Grandi (docteur en Philosophie) portant sur la place des femmes à l'université. Padoue revendique la première étudiante au monde à avoir obtenu un diplôme universitaire (Elena Lucrezia Cornaro, 1678) et pourtant, les femmes restent toujours nettement minoritaires au sein de l'université jusqu'aux années 1950-1960. Le processus de féminisation étudiante qui s'engage alors se répercute plus ou moins faiblement au sein du corps professoral : quelques « assistantes » sont nommées, notamment en médecine ou en sciences dures. Il faudra attendre 1963 pour qu'une femme, Massimilla Ceolin, physicienne de renommée internationale, obtienne une habilitation à diriger des recherches, devenant ainsi la première véritable « professeure » de l'Université... 741 ans après sa fondation.

En reprenant une thématique déjà abordée dans la matinée, le professeur Monica Fioravanzo (Université de Padoue) analyse les liaisons entre l'université et la politique, en se focalisant en particulier sur les professeurs qui deviennent parlementaires entre 1949 et 1968. La composition de l'échantillon reflète globalement l'orientation politique de la ville : la majorité d'entre eux sont issus de la DC (5), suivis du PCI – 3, avec notamment dans leurs rangs la figure de Concetto Marchesi, recteur éphémère de l'Université en 1943 et l'un des héros de la résistance locale – et du PSI. Ce groupe d'anciens collègues a parfois su dépasser les clivages partisans lorsqu'il s'est agi de débattre au Parlement des questions universitaires, jusqu'à constituer un véritable « lobby des profs », selon les termes de l'intervenante. Cette unité éclate cependant dans les années 1960, quand certains membres de la DC défendent le principe de non-démocratisation de l'Université. L'un d'entre eux, Giuseppe Bettiol, ancien professeur de Droit, prononce même une phrase qui restera relativement célèbre : « la démocratie est avant tout le savoir. Je ne vois pas pourquoi dans les pays dits « socialistes » les étudiants doivent étudier et non pas gouverner, alors que dans nos « démocraties » ils veulent gouverner et peut-être étudier moins ».

L'évocation de l'opposition est-ouest qui clôture l'intervention de Monica Fioravanzo conduit tout droit vers l'exposé suivant, effectué par Benedetto Zaccaria (doctorant en Sciences Politiques) autour de l'importation de la « guerre froide » à l'université. Le jeune chercheur présente tout d'abord le contexte géo-stratégique propre à la ville de Padoue dans les années 1950 : sa localisation près de la Yougoslavie, la présence de nombreux réfugiés des anciens territoires italiens d'Istrie et Dalmatie, l'anticommunisme marqué d'une frange non négligeable de la population, etc. Il analyse ensuite la « diplomatie culturelle » menée par l'université au tournant des années 1960 : le Recteur Guido Ferro est certes un défenseur convaincu du projet de Communauté Économique Européenne¹, mais il essaie également de reconstruire, à partir du début du processus de « déstalinisation » (1956), des rapports avec les pays du Pacte de Varsovie : en 1961, il entérine par exemple le jumelage avec l'Université de Iași (Roumanie), suivi de celui avec Cracovie et Varsovie (Pologne). A la fin des années 1960, Padoue parvient ainsi à jouer un rôle majeur de médiation culturelle entre l'Italie et l'Europe orientale.

Le professeur Giampietro Berti (Université de Padoue) conclut enfin la première journée d'étude en évoquant les changements culturels qui touchent les facultés de sciences humaines à la fin des années 1960. La philosophie marxiste commence à jouer un rôle primordial, certains professeurs parvenant même à consacrer un semestre entier à la pensée du jeune Marx ou à mettre Lénine au programme des révisions pour les examens.

¹ L'ouverture du centre estival de Bressanone, tout près de l'Autriche, témoigne par exemple de la volonté du Recteur de nouer des contacts avec les pays germanophones.

L'un d'entre eux, Antonio – dit Toni – Negri, restera d'ailleurs célèbre, contribuant à faire de Padoue un véritable foyer révolutionnaire au cours des années 1970 : fondateur du groupe d'extrême gauche « Potere Operaio » (*Pouvoir Ouvrier*) et l'un des principaux théoriciens de l'« autonomie » – courant d'inspiration marxiste promouvant l'auto-organisation ouvrière – ce professeur en Sciences politiques sera accusé de soutenir le terrorisme et devra prendre la fuite en France au début des années 1980. Toni Negri enseignera dans plusieurs établissements français (dont Paris VII et Paris VIII) au cours des années 1980-1990, avant de revenir en Italie dans les années 2000.

Le deuxième jour du colloque est ouvert par l'intervention de Chiara Saonara, chercheuse auprès de l'Institut des Vénéties pour l'histoire de la Résistance. Elle revient en particulier sur le Rectorat éphémère de Concetto Marchesi en 1943 : ce dernier ne reste quelques jours à la tête de l'Université avant de rejoindre la résistance clandestine. Il parvient néanmoins à inaugurer l'année académique 1943, prononçant un célèbre discours dans lequel il incite les étudiants à prendre les armes contre l'occupant au nom du slogan séculaire de l'université : *Universa universis patavina libertas* (« pleine et entière liberté pour chacun au sein de l'Université de Padoue »). Son successeur, Giuseppe Gola, professeur de botanique proche de la retraite, accepte à contre-cœur la charge de diriger l'université par les allemands ; accusé de collaboration à la libération, il laisse sa place d'abord à Egidio Meneghetti, puis à Aldo Ferrabino, avant que Guido Ferro ne soit élu à la tête de l'institution en 1949.

Le professeur Enrico Baruzzo (Université de Padoue) prend ainsi le relais pour présenter la « longue époque Ferro », qui peut être partagée en deux temps distincts. Dans les années 1950, le rectorat est marqué par une incroyable stabilité institutionnelle et le consensus quasi-unanime du corps enseignant ; dans les années 1960, avec l'augmentation des effectifs étudiants et le rajeunissement du corps professoral, apparaissent en revanche les premières fissures, qui se termineront par les démissions du recteur en 1968. Guido Ferro n'a en effet pas su réagir aux occupations étudiantes de l'automne-hiver 1967-1968 autrement que par l'envoi des forces de l'ordre ; des demandes de démissions sont formulées non seulement par le mouvement étudiant mais aussi par un grand nombre d'enseignants dès le printemps 1968. Le recteur juge inopportun de « donner des signes de faiblesse » à ce moment-là : à l'automne, cependant, Guido Ferro est contraint de laisser la place à Enrico Opocher, dans un climat de plus en plus tendu entre les représentants de l'institution et le monde étudiant.

Après avoir écouté le témoignage de l'ancien recteur – de 2002 à 2009 – Vincenzo Milanesi, portant sur la gestion de l'université durant ses deux mandats, la matinée est clôturée par les interventions de Giulia Simone (docteur en Sciences politiques) et Giovanni Focardi (professeur de Sciences politiques) concernant deux facultés padouanes : celle de Sciences politiques et celle de Droit. Si la première a rouvert ses portes à Padoue en 1948 – les Sciences politiques ayant été accusées d'avoir été trop compromises avec le régime fasciste qui les a instituées dans les années 1930 – le Droit a en revanche toujours été l'une des branches-phare de l'université. Ces deux facultés partagent quelques caractéristiques communes : tout d'abord, le corps enseignant (les professeurs de Droit public dispensant souvent des cours en Sciences politiques, et vice-versa) ; deuxièmement, une augmentation des effectifs étudiants plus faible que dans d'autres départements ; troisièmement, enfin, une opposition marquée entre « laïques » et « catholiques » – touchant à la fois les étudiants et les enseignants – que l'on retrouvera surtout lors des événements de 1967-1968.

La dernière après-midi du colloque est ouverte par un exposé de Federico Berardinello

(Université de Padoue) autour de la *goliardia*, le folklore étudiant traditionnel, dans l'immédiat après-guerre. Les étudiants de la *goliardia*¹ padouane ont assez de mal, en 1945, à se restructurer. Ils se heurtent notamment à l'opposition du recteur Egidio Menighetti, qui les accuse notamment de commettre des violences envers les premières années. Les cérémonies de bizutage et les beuveries en tout genre qu'ils organisent se terminent en effet presque toujours par des plaintes pour des faits plus ou moins graves, allant de l'extorsion d'argent à de véritables agressions physiques ; néanmoins, l'activité de la *goliardia* dépasse la seule organisation de ce type d'évènements, s'étendant parfois au domaine politique. Ainsi, aux débuts de la guerre froide, les *goliardi*² protestent à la fois contre les anglo-américains et contre les soviétiques – parvenant même à chasser une délégation officielle de chercheurs de l'URSS en visite à l'université – pour demander la restitution de la ville de Trieste, placée alors dans une « zone libre » servant de tampon avec la Yougoslavie, à l'Italie.

Carlo Monaco, chercheur en Histoire spécialisé dans les archives de la police italienne, prend à son tour la parole pour analyser les rapports préfectoraux concernant les étudiants padouans dans les années 1950. A Padoue, le plus souvent, ces rapports comportent la mention « rien à signaler » : les protestations sont peu nombreuses par rapport à celles qui touchent d'autres villes universitaires italiennes (Turin, Bologne, etc.), et la préfecture préfère souvent taire les quelques évènements contestataires organisés par les associations politiques ou la *goliardia*. Ce « silence » apparent peut également être expliqué par l'excellent niveau de relations entretenues par les policiers avec les étudiants en général, les *goliardi* en particulier : ces derniers sont d'ailleurs le plus souvent réprimandés avec une certaine bienveillance par les policiers, donnant rarement suite à des poursuites pénales. La fin de la décennie marque toutefois un changement brutal dans les relations étudiants-policiers : en témoigne une longue relation du préfet au ministre de l'Intérieur concernant les protestations à l'Université de Padoue à la suite du massacre de plusieurs ouvriers de la part des forces de l'ordre lors d'un cortège syndical à Reggio-Emilia, en juillet 1960.

Adriano Mansi, doctorant auprès de l'Université de Rome-Tor Vergata, montre dans son exposé les changements qui affectent le « petit Parlement » de l'Université de Padoue – l'association dite « il Tribunato », membre de l'UNURI – au cours des années 1960, pour conduire enfin à sa dissolution en 1968. Le *Tribunato* se compose de trois branches : l'une concerne la représentation des étudiants proprement dite, la deuxième l'entraide (échange des cours, logement, etc.) et la troisième la *goliardia*. Les rapports entre ces trois segments sont assez complexes et ils connaissent une inflexion à partir de 1965. La politisation progressive des étudiants padouans amène en effet les membres de l'association à proposer d'abord une refonte des statuts – essayant de marginaliser les activités de la *goliardia* – puis à tenter de dialoguer avec le mouvement étudiant naissant à la veille de 1968. Malgré un referendum interne proclamant la naissance du nouveau *Tribunato*, voyant un discret taux de participation au sein de l'université (24%), cette association s'auto-dissoudra en 1968 pour laisser la place aux assemblées générales.

Paola Caldognetto, docteur en Histoire, clôture le colloque en examinant le « moment 68 » et la fin de la *goliardia*. Se basant sur un corpus d'entretiens, elle explique tout d'abord le fonctionnement du « vieux » système : pour être élu « tribun » – président de la *goliardia* locale – il faut posséder un certain nombre de caractéristiques – être étudiant en médecine, ne pas avoir passé l'examen d'anatomie, porter la barbe, ne pas être blond, etc. – et résister à de multiples provocations – allant des bousculades aux tentatives de kidnapping. Une

¹ Forme d'associationnisme étudiant interdite sous le fascisme.

² Adjectif désignant les membres de la *goliardia*.

fois élu « par KO », le tribun reste en charge un an et il devient une petite célébrité locale ; ce folklore fait l'objet de vives critiques de la part des étudiants politisés qui considèrent la *goliardia* comme un mélange de pratiques anachroniques, sexistes et contre-révolutionnaires. En 1967, les membres de la *goliardia* sont ainsi sommés de choisir entre engagement politique et festif ; la plupart d'entre eux opteront pour la deuxième solution, même si les occupations de 68 verront la présence de quelques étudiants qui refusent de choisir entre participation au mouvement et folklore.

Le colloque se termine ainsi par un débat, dans lequel de nombreux anciens *goliardi* présents dans la salle témoignent de leur expérience.

En conclusion, les journées d'étude « De l'Université d'élite à l'université de masse. Padoue de l'après-guerre à la contestation soixante-huitarde » nous apportent non seulement des renseignements historiques précis – et précieux – sur la réalité padouane, mais également sur toute une série de processus – augmentation des effectifs, féminisation relative, rapports entre corps enseignant et étudiants, etc. – touchant l'université italienne dans son ensemble à une époque-clé pour comprendre la situation actuelle. Elles ouvrent ainsi d'intéressantes perspectives de comparaison avec le contexte français de l'avant-68 – malgré de nombreuses spécificités propres à chacun de ces pays, telles le rôle différent de l'Unef et de l'UNURI ou l'impact de la décolonisation algérienne dans la politisation des étudiants français – qui méritaient d'être approfondies ultérieurement.

Paolo Stuppia.

Colloque « Sur les traces du 22 mars », Université Paris Nanterre, 23 et 24 mars 2018.

Le 22 mars 1968, des étudiants décidaient d'occuper la tour administrative de la faculté de Nanterre, qui n'était alors qu'une annexe de la Sorbonne. Cinquante ans après, presque jour pour jour, ils se sont retrouvés avec des chercheurs et des étudiants lors d'un colloque à l'Université Paris Nanterre.

Le colloque, intitulé « Sur les traces du mouvement du 22 mars » a été organisé avec le soutien des laboratoires Sophiapol (Sociologie, philosophie et anthropologie politiques) et ISP (Institut des sciences sociales du politique) de l'Université, du Labex Les passés dans le présent, de La contemporaine, du Germe (Groupe d'étude et de recherche des mouvements étudiants) et de la Cité des mémoires étudiantes. La date du 22 mars 2018 avait été choisie, mais en raison de la mobilisation sociale, le colloque s'est tenu les 23 et 24 mars. Cela peut donner une idée de l'ambiance de ces deux jours. Loin des « commémorations » officielles, le fil conducteur de cet événement a été la volonté de redonner la parole et de montrer ce qui a souvent été occulté par les quelques personnalités qui ont « fait carrière » de 68. Ainsi dans sa conclusion, Christian Laval, professeur de sociologie à Nanterre, s'est félicité que les organisateurs aient « laissé la place aux oubliés » et contribué à une « repolitisation » de la mémoire de mai 68.

La question qu'entendaient poser les organisateurs était double : « d'où vient le 22 mars et qu'en reste-t-il ? » Le premier jour consacré à la nature du mouvement, ses origines et sa genèse s'est focalisé sur la situation de l'université à l'époque et sur « la critique de l'université ». Le deuxième jour était consacré à la critique de la société et à des réflexions ouvertes sur ce qu'il nous reste du mouvement.

En plus des riches débats, ce colloque a été l'occasion de découvrir de archives, des films et les derniers travaux sur Mai 68. Ainsi, le réalisateur Jacques Kébadian a présenté en exclusivité les premières images du film qu'il réalise à partir des films du collectif de

cinéastes militant : l'Atelier de recherche cinématographique (ARC). La première journée s'est terminée avec la présentation du livre *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*, paru aux éditions L'atelier et coordonné par Boris Gobille, Erik Neveu et Christelle Dormoy-Rajramanan.

L'importance des cités universitaires et la « révolution sexuelle »

La contestation étudiante à Nanterre n'a pas débuté le 22 mars 1968. Plus tôt, en mars 1967, les résidents occupent le bâtiment des filles pour revendiquer la mixité du pavillon dans lequel elles n'ont pas le droit de faire entrer d'hommes. Alain Lenfant est revenu sur les conditions de vie des résidents à Nanterre et notamment la réglementation très stricte qui leur était imposée. Alain Lenfant était un des responsables de l'association des résidents de la Cité U du campus de Nanterre, l'ARCUN (Association des résidents à la cité universitaire de Nanterre) et de l'UNEF. Les conditions de vie des résidences étaient presque celles d'un internat. Les étudiants se sentaient entravés dans leur liberté de circulation. De premières actions militantes eurent lieu, comme le 22 mars 1967 à Nanterre, date à laquelle les étudiants ont occupé un des bâtiments réservés aux filles. Clément Caillebotte, étudiant à Nanterre, a présenté une partie de ses recherches faites à partir du carnet de bord d'une étudiante en lettres, résidente à la cité universitaire de Nanterre. Ce document, qui provient du fonds du doyen Pierre Grappin¹, lui a permis de faire le portrait d'une étudiante dans les années 68, d'évoquer ses interrogations sur la vie amoureuse et sexuelle, les différentes injonctions qui pesaient sur elle en tant que femme et qui rentrent souvent en contradiction avec le mouvement de Mai 68 auquel elle a participé. A travers un récit très personnel, Florence Prudhomme, qui participa au mouvement du 22 mars, est revenue sur Mai 68 et les femmes. La parole de celles-ci et leurs revendications étaient alors inexistantes, il fallut attendre 1970 pour que se développe le mouvement féministe.

Situation de la faculté à Nanterre

La Sorbonne était surpeuplée mais son fonctionnement restait inchangé depuis le XIX^e siècle. Au moment de la création de l'annexe de faculté à Nanterre pour désengorger la Sorbonne, les « mandarins » étaient extrêmement réticents à l'idée d'y enseigner. Pierre Grappin et Paul Ricœur ont donc été parmi les premiers rares volontaires. La faculté de Nanterre a été pensée de manière expérimentale. Par exemple, des comités étudiants-enseignants – non décisionnaires – ont été créés. Il est clair que ceux-ci n'auraient jamais pu exister en Sorbonne. Marie-Laure Viaud, maître de conférences en sciences de l'éducation, a effectué des recherches sur l'évolution de la pédagogie à l'université des années 1950 aux réformes « LMD » en utilisant des témoignages d'enseignants, d'assistants et d'étudiants ainsi que les archives de l'UNEF. Ses travaux montrent que l'antenne de Nanterre portait une vision réformatrice de la pédagogie avec la volonté d'utiliser des pratiques dites « modernes ». Les universités américaines étant considérées comme des modèles en la matière. Par exemple, les enseignants voulurent mettre en place un contrôle continu et y parvinrent dès 1966. La réforme Fouchet instaura des TD obligatoires mais ceux-ci ne furent jamais effectifs faute de moyens. Si les programmes étaient toujours fixés par le ministère, les contenus enseignés étaient pertinents pour la formation d'une pensée critique chez ceux qui feront le mouvement du 22 mars. L'intervention de Christelle Dormoy-Rajramanan portait sur le département de sociologie créé en 1965. Au départ, le doyen Grappin était enthousiaste à l'idée du développement de la sociologie. En effet, celle-ci était envisagée par le pouvoir comme une science sociale d'aide à la décision

¹ Fonds Grappin, La contemporaine, F delta 1056 1 à 9

publique. Pourtant les étudiants en sociologie furent parmi les plus mobilisés. La désillusion a rapidement gagné le doyen Grappin, Henri Lefebvre – qui avait influencé les situationnistes à Strasbourg – fut recruté en tant que maître de conférences. Malgré un programme fixé nationalement, certains maîtres de conférences, mais surtout les assistants, parvenaient à transmettre une pensée critique à leurs étudiants et contribuèrent à leur politisation.

Critiquer l'université

Christophe Voillot, maître de conférences en sciences politiques à Nanterre, a soulevé le problème de l'articulation dans Mai 68 entre l'entreprise de réforme pédagogique et la radicalité portée par le mouvement. Fallait-il changer l'université ? Ou la détruire ? Jean-Pierre Duteuil, l'un des leaders du 22 mars, considère que la critique de l'université portait alors principalement sur les contenus disciplinaires. Le texte « *Pourquoi les sociologues* » – dont il est l'un des signataires – écrit et diffusé pendant le mouvement, illustre cette critique de la discipline et du contenu enseigné plus que l'université et son fonctionnement. Il a précisé qu'au sein de la tendance anarchiste, la question des réformes de l'université comme la réforme Fouchet, ne présentait aucun intérêt. Il ne fallait pas changer l'université, mais la détruire pour abattre la distinction entre le manuel et l'intellectuel. Pour Patrick Viveret, la question de la destruction de l'université était une question que se posaient, en 1968, ceux qui avaient déjà le privilège d'y accéder. Là où, pour ceux qui n'avaient pas leur privilège, la question principale était celle de la démocratisation.

Ailleurs dans le monde

Simon Ridley, doctorant en sociologie à Nanterre, et Caroline Rolland-Diamond sont revenus sur les mouvements contemporains aux Etats-Unis avec notamment l'exemple du *Free speech movement* (FSM) à l'Université de Berkeley, antérieur au mouvement du 22 mars. Otmar Seul, professeur émérite de droit de l'université, d'origine allemande, a décrit la genèse du « 68 » allemand avec notamment la création de l'« université critique ». Les extraits du film de Kedabian, comprenant notamment un entretien avec une jeune Allemande présentant l'université critique, sont entrés en résonance avec cette table-ronde.

Archives, mémoires et parcours militants

Avec ce cinquantenaire s'ouvrent les archives de la police, archives publiques. Les fonds de La contemporaine sont des fonds privés. Franck Veyron a décrit les fonds d'archives relatifs à 1968, de ses prémisses à ses continuations. Le travail avec les associations est fondamental pour La contemporaine. L'association « Mémoires de 68 » a été créée afin de récolter des archives privées du mouvement en réaction au monopole de la parole que prirent ceux qui occupèrent le devant de la scène après mai 68. Selon les membres de l'association, les fonds ne représentaient pas la diversité des parcours militants et des expériences pendant les années 1968. Ce fonds constitué ainsi a ensuite été versé à La contemporaine. Le rôle de ces associations est fondamental selon Franck Veyron qui y voit des structures complémentaires des archives publiques.

La Cité des mémoires étudiantes joue aussi ce rôle. Cette association récolte, classifie et valorise les archives des mouvements étudiants. La Cité, présentée par la responsable des archives, Ioanna Kasapi, est membre – avec La contemporaine – du réseau CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale). Au-delà des archives écrites, la Cité a réalisé des entretiens avec des acteurs et actrices du mouvement étudiant de Mai 68. Le rôle des archives orales n'est pas simplement de combler les lacunes des archives écrites. Elles nous transmettent les parcours militants et les parcours

de vie qui constituent une histoire orale. Florence Johsua, maître de conférences en sciences politiques à Nanterre, a présenté le récent travail de recherche de trente chercheurs sur les parcours militants en 1968 de ceux qui n'ont pas fait la Une, rassemblé dans l'ouvrage *Changer le monde, changer sa vie*¹. Le livre retrace les parcours de vie et les parcours militants de 366 acteurs de Mai 68 : des militants ouvriers, des militantes féministes ou des membres de la gauche alternative qui ont mené de plus ou moins grands combats.

Christian Laval a conclu sur la question de la mémoire expliquant le choix fait par le comité d'organisation qui rassemblait autant de chercheurs que d'acteurs de ne pas être labellisé par l'Université Paris Nanterre car, selon lui, les vrais héritiers de 68 seraient ceux qui se battent actuellement contre la mise en place de la sélection à l'université. Ce cinquantenaire aurait marqué une « repolitisation » de la mémoire de Mai 68 contre l'interprétation culturaliste de la période. Mai 68 n'était pas une fête : « *il y a eu des morts* ». Christian Laval a conclu en rendant hommage à Jacques Sauvageot et Daniel Bensaïd.

Alice Bouviala.

D'un 22 mars à l'autre : liberté d'expression étudiante en mouvement(s).

Après le colloque autour des « traces du 22 mars » à l'occasion du cinquantenaire de 2018, le 22 mars 2019 s'est tenue à l'université Paris-Nanterre une nouvelle journée d'étude consacrée à la « liberté d'expression en mouvement(s) », co-organisée par le Sophiapol (Laboratoire de sociologie, philosophie et anthropologie politique, Université Paris-Nanterre, EA 3932), l'ISP (Institut des sciences sociales du politique, Université Paris-Nanterre/CNRS, UMR 7220) et la Cité des mémoires étudiantes. Cette journée a questionné la liberté d'expression des étudiant.e.s à l'aune de leurs mobilisations collectives, en se focalisant sur des exemples historiques – le *Free Speech Movement* aux États-Unis, l'UNEF sous la guerre d'Algérie, le mouvement du 22 mars 1968 à Nanterre, etc. – ou davantage contemporains – les retournements du sens de la liberté d'expression par l'extrême-droite américaine sur les campus et sur Internet, les freins à la mobilisation représentés par la hausse des frais d'inscription, etc. – aussi bien en France qu'à l'étranger (Brésil, États-Unis et Égypte en particulier).

La session du matin a été dédiée à l'étude des liens entre liberté d'expression étudiante et l'« aphasie » (post-)coloniale. Les organisateurs.trices ont repris l'utilisation de ce concept d'origine psychanalytique qu'en a faite l'anthropologue américaine Ann Laura Stoler – professeure à la New School of Social Research de New York, présente à la journée – à partir de ses recherches dédiées à la mémoire de la colonisation en France. Selon elle, le terme d'aphasie est en effet plus approprié pour désigner le rapport à ce passé douloureux que ceux d'« amnésie » ou d'« oubli » car il recouvre plusieurs procédés qui se superposent, notamment la conjugaison des difficultés d'investigation et de nomination de ce phénomène. Or, les mouvements étudiants, des deux côtés de l'Atlantique, se sont largement développés au cours des années 1950-1960 autour des questions décoloniales, en particulier le Vietnam et l'Algérie : cela a été rappelé par Stoler elle-même dans une intervention consacrée aux luttes de 1968 à l'Université Columbia de New-York, mais aussi par Robi Morder, président du GERME, revenant sur les prises de position de l'UNEF pendant la séquence 1958-1962 ou encore par Seloua Luste Boulbina, professeur de philosophie à Paris VII Diderot, dans un récit auto-biographique de son expérience

¹ Olivier Fillieule, Isabelle Sommier, Sophie Beroud et Camille Masclet, *Changer le monde, changer sa vie : Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Paris, Actes Sud, 2018.

d'étudiante bi-nationale franco-algérienne dans les années 1970-1980. La matinée a été clôturée par une discussion lancée par Éric Fassin, professeur de sociologie à l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis, autour des récentes controverses associant « minorités » et « gauche identitaire » à l'université : si les étudiant.e.s, en France, ont pu historiquement recourir – pour une partie d'entre elles et eux – à leur liberté d'expression pour critiquer les empreintes de la colonisation, il devient aujourd'hui difficile d'échapper aux accusations croisées de la part de l'extrême droite comme de certains défenseurs de la laïcité et des principes républicains lorsque des « minorités » viennent prendre la parole à l'invitation de collectifs d'une gauche que le sociologue qualifie de « minoritaire » plutôt que d'« identitaire ».

Le rôle joué par l'extrême-droite a été le fil rouge qui a conduit à la session de l'après-midi, consacrée plus largement au sens de la liberté d'expression contemporaine en France comme à l'international. Se sont succédées les interventions d'Ademar Pozzatti Jr. (Université Fédérale Santa Maria, Brésil), autour des oppositions étudiantes à l'élection de Jair Bolsonaro au Brésil, de Simon Ridley (Université Paris-Nanterre) retraçant les retournements dont fait actuellement l'objet le *Free Speech Movement* des années 1960 par l'Alt-Right américaine, de Frah Ramzay (Université Paris-Nanterre et Université de Lausanne) autour du mouvement étudiant égyptien de 2013 ou encore de Modibo Coulibaly (Université Paris-Nanterre) sur les récentes protestations contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s en France, vue comme un frein potentiel à leur capacité de se mobiliser.

La journée s'est terminée par une table ronde avec des associations étudiantes de Nanterre autour de la liberté d'expression actuelle sur le campus ainsi que par la projection du film « les révoltés. Paroles et images de mai 1968 » (Blue Bird prod, 2018) en présence de l'un de ses réalisateurs, Jacques Kébadian.

Paolo Stuppia.

Compte rendu : Empreintes étudiantes des années 1968 dans le monde , Paris, 2-4 mai 2018

Depuis le début de cette année commémorative, le Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME) et la Cité des mémoires étudiantes mènent une activité éditoriale et scientifique impressionnante. Pas moins de quatre publications sur 1968 sont sorties aux éditions Syllepse où le GERME est responsable d'une collection. Le colloque « Empreintes étudiantes des années 1968 dans le monde », organisé avec le soutien du Centre d'histoire de Sciences-Po, du Centre d'histoire sociale du 20^e siècle (Paris 1/CNRS) de l'Université Paris-Sorbonne, du Collège militaire royal du Canada et de l'Université de Trente, constitue une sorte d'apogée.

Dès le début de cette conférence, les participants ont été rapidement plongés dans une atmosphère « sorbonnarde » qui n'était pas sans rappeler les événements au sujet desquels ils allaient justement dissenter. Il est 14h00 : l'heure prévue par les organisateurs pour l'ouverture du colloque. Alors que tous les participants se trouvent dans l'amphithéâtre à attendre le début des conférences, les services du rectorat décident au dernier moment de fermer les lieux : c'est un secteur devenu « sensible » dans le climat que connaît l'université française en ce joli mois de mai. La conférence est finalement délocalisée dans la partie nord, dans une petite salle sans fenêtre, portant néanmoins le nom de l'illustre historien Jean-Baptiste Duroselle !

L'objectif de la conférence était double. Premièrement, il s'agissait d'adopter une perspective globale sur les mouvements étudiants de 1968, à la fois simultanés à l'échelle transnationale et conditionnés par les enjeux locaux. Robi Morder (GERME) fait une introduction sur l'internationalisation des mouvements étudiants en soulignant les différences entre le monde occidental, le monde communiste et le « tiers-monde », qui constituent une difficulté pour toute approche globalisante. En Occident et dans le monde communiste, l'augmentation du nombre d'étudiants affaiblit les formes traditionnelles d'organisations en développant de nouvelles manières d'entrer en contact (tourisme étudiant, communications). Après 1968, la Nouvelle Gauche ne parvient pas à réorganiser le monde étudiant à l'échelle internationale.

L'autre objectif est de s'intéresser à l'héritage du passage des étudiants sur les pavés, à leurs « empreintes ». S'intéresser aux traces laissées par les étudiants, c'est en fait s'intéresser à leur volonté – ou non – d'inscrire, au moment même des événements de 1968, leur action dans le temps, de l'ancrer dans une mémoire – individuelle, collective – par la production de documents.

Ouverture à l'international

La perspective transnationale a été rendue possible par de nombreuses interventions portant sur différents pays, en plus du cas français. Toutefois, l'appel à contributions n'est pas parvenu à attirer des chercheurs sur la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'ex-Yougoslavie où 1968 a joué un rôle fondamental, déjà étudié, mais qu'il n'est pas inintéressant de confronter à d'autres situations.

Le cas de l'**Irlande du Nord** a été abordé par le biais d'un projet muséal mené par Chris Reynolds (Nottingham) sur la commémoration de 1968 en Irlande du Nord, avec un double questionnement : sur les événements et sur leur oubli. Grâce au recueil de témoignages – deux témoins, Anne Devlin et Paul Arthir se sont d'ailleurs exprimés dans ce colloque –, il est possible de retracer l'émergence du mouvement étudiant nord-irlandais en 1962, inspiré notamment de la lutte pour les droits civiques. Le mouvement prend ensuite de l'ampleur dès novembre 1968. Pour Reynold, il y a des similarités et des connexions avec Paris, notamment des références musicales et iconographiques communes. Reynold utilise le concept de « crise révélatrice » : le mouvement de 1968 révèle des tensions qui existaient alors dans une société.

L'**Italie** de 1968 fait l'objet de plusieurs contributions. Giovanni Focardi (Padoue), rappelle que les premières contestations étudiantes partent des milieux catholiques, puis analyse les répressions en fonction des lieux. Elles sont plutôt limitées dans les universités pour éviter que la situation ne s'envenime. Lors des jugements des étudiants contestataires, les réquisitoires sont très moralisateurs, et évitent de répondre aux revendications des jeunes : le mouvement étudiant serait une conséquence de la menace qui pèse sur la famille (crise des mœurs, divorces) et sur les jeunes (films pornographiques et violents, faux idéaux). L'historiographie et les témoins ont souvent ignoré l'amnistie promulguée par le gouvernement et même soutenue par le Parti communiste. Elle transforme pourtant le rapport des institutions face au mouvement étudiant : alors que la police était l'adversaire officiel des étudiants, c'est le politique qui devient le répondant, faisant de la question étudiante une question éminemment politique. Adriano Mansi (Rome) revient lui sur Luigi Gui, ministre de l'Éducation qui opère des changements importants dans le monde universitaire, mais trop limités pour les leaders étudiants. Par rapport à l'explosion de mai en France, la contestation s'étale ici davantage. Alessandro Breccia (Pise) mentionne le passage de Cohn-Bendit et de Dutschke en Italie, où ils deviennent des « stars » de magazines illustrés. De son côté le gouvernement italien aussi lit ce conflit à l'échelle

globale, grâce aux rapports d'ambassade. Ceci explique plusieurs initiatives italiennes pour réformer le système universitaire à l'échelon européen.

Pour le **Québec**, Jean Lamarre (Kingston) traite de la question des unions nationales d'étudiants comme moteur des circulations autour de 1968 : l'UNEF apparaît à l'avant-garde en tant que modèle unitaire. Ce syndicalisme étudiant, grâce à des contacts entre les membres dirigeants, se concrétise au Québec en 1964. Cette internationalisation est non seulement un moteur pour développer le syndicalisme, mais aussi un outil de mobilisation dans le contexte de la « Révolution tranquille »¹.

Caroline Moine (Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) montre qu'en **Allemagne**, le mouvement étudiant allemand, à l'image d'un leader comme Dutschke, s'inscrit très tôt dans une dynamique de révolution globale. Exemples pertinents de ces circulations, des jeunes cinéastes français, anciens camarades de l'Institut des hautes études cinématographiques (Kébadian, Renberg), se rendent à Berlin et font une large place à Dutschke dans leurs films : ils sont fascinés et contribuent à la circulation de cette icône. En septembre 1968, le prix du salon du livre de Francfort est remis à Senghor. Le Sozialistische Deutsche Studentenbunda (SDS) manifeste à cause des répressions de Senghor à Dakar. Cet internationalisme trouve par la suite différentes issues : terrorisme, engagement associatif (ONG) et politique (élection de Brandt).

Le mouvement de contestation en **Estonie** est présenté par Marge Käsper et Arnis Käsper (Tartu) sous l'angle linguistique. Le Parti communiste apparaît alors comme le seul cadre d'action politique possible pour les jeunes. Le régime exerce une réelle privation à la fois de la parole et de l'information. Cependant, par le biais de l'ironie, de l'allusion et de l'intertextualité, certains slogans sont acceptés : « (Amé)Ricaïns, dégagez et allez de l'autre côté de Peïpous ». Antiaméricain, cet appel est aussi antisoviétique, puisqu'il enjoint les Américains à aller en URSS (de l'autre côté du lac Peïpous). D'autres sont ironiques : « Vive l'infailible marxiste Lentsman ! » ou « Vive la subtile politique étrangère de l'Union Soviétique ». Cette analyse des slogans souligne l'importance de l'implicite dans la société soviétique. Des recherches pourraient être approfondies sur le personnel politique : il y a un changement de génération dans l'establishment en 1968, et ces nouveaux cadres du parti favoriseront une transition en douceur à la fin de l'ère soviétique (Toome, Väljas).

Le **Dahomey-Benin**, pays sans université mais grand pourvoyeur de bacheliers, a été considéré par un témoin interrogé par Aimé Frédéric Hounzandji (Paris) comme le « Quartier latin de l'Afrique ». Dans les années soixante, la plupart des étudiants dahoméens partent à Dakar et subissent la répression de Senghor en 1968 : 400 d'entre eux doivent quitter le Sénégal et le gouvernement du Dahomey s'engage alors dans la construction d'une université, en créant une concurrence entre l'Unesco et la France pour obtenir les fonds nécessaires. Ces étudiants sont ainsi le moteur du développement de l'enseignement supérieur. Il est particulièrement intéressant de voir que sans université, les étudiants ont tout de même acquis des savoirs en matière de mobilisation au niveau des lycées (p. ex. grève de 1965).

Dans l'**Espagne** franquiste, les années soixante constituent une « brèche politique » importante, selon Kostis Kornetis (Madrid). Pour améliorer l'image du pays à l'étranger, le gouvernement opère des réformes qui assouplissent partiellement le régime, ce qui entraîne une libération de la parole et des formes de mimétismes des mouvements de contre-

¹ Pour l'historiographie québécoise, cette période allant de 1959 aux années 1970 est marquée par la création de l'État-Providence, une laïcisation de la société, une intense production culturelle et le renforcement du nationalisme.

culture étrangers. Cette phase se referme en 1969. Alors que l'Espagne est l'un des pays où les ouvrages de Marcuse sont le plus vendus, les lieux de contestation restent confinés : Ibiza pour le mouvement hippie, le couvent Caputxinada occupé par des étudiants, eux-mêmes protégés par les religieux. Les étudiants espagnols se mobilisent aussi à l'étranger, notamment en France, comme à l'université de Vincennes ou à la Cité internationale.

En **Grèce**, on retrouve le même mouvement avec une contestation à l'intérieur du pays (occupation de l'école polytechnique) et à l'étranger (occupation de la Fondation hellénique à la Cité internationale). Ioanna Kasapi (GERME) montre que le mouvement, divisé entre anarchistes et marxistes, est partagé entre une lutte contre la dictature des colonels et une autre lutte plus large pour la liberté.

Pour la **France**, Alain Monchablon (GERME) analyse la situation de l'Union nationale des Étudiants de France (UNEF) en 1968 : perte d'influence et d'adhérents, désorganisation, minorisation. Pourquoi cet affaiblissement ? L'UNEF avait une aura internationale à la fin de la guerre d'Algérie. Cette position politique est allée de pair avec une visibilité accrue du monde étudiant. L'UNEF joue alors la carte à la fois de l'engagement politique et de la gestion matérielle (logement). Or, cette gestion est progressivement abandonnée après le conflit algérien au profit d'une forte politisation, ce qui rend cette organisation inutile aux yeux de beaucoup d'étudiants.

Jean-Philippe Legois et Ioanna Kasapi (GERME) adoptent une perspective de micro-histoire sur les groupuscules en **Sorbonne**, en montrant que ce lieu s'ouvre au monde : il y a plusieurs langues et les intérêts portent à la fois sur les langues régionales (corse, basque, occitan) et sur les problèmes internationaux. De nombreux groupuscules, dit « soviets », se développent de manière plus ou moins pérenne, comme le CLEOP (Comité de liaison étudiants ouvriers et paysans) ou le soviet féministe (FMA – Féminin Masculin Avenir, qui devient « Féminisme marxisme action »).

Nicolas Carboni et Nathalie Ponsard (Clermont-Ferrand) montrent quelques spécificités et éléments prégnants de la province. À **Clermont-Ferrand**, le taux de syndicalisation étudiante est plus élevé, et la polarisation idéologique à gauche moins prononcée. En 1968, il y a une rencontre réelle et idéologique entre ouvriers et étudiants (distribution de tracts sur les lieux de manifestation des ouvriers, présence de syndicalistes de la Confédération des Travailleurs (CDT) dans les amphithéâtres, grève et occupation des usines Michelin).

Les empreintes étudiantes

La question de la **violence politique** revient dans plusieurs exposés. Les contestataires de 1968 sont face à une mémoire contradictoire des mouvements sociaux : d'un côté, il y a des références à la résistance antifasciste, d'autre part, il y a l'inspiration de mouvements pacifistes des années 1930', puis des années 1960'. De manière moins explicite, les **aspects religieux** sont bien présents. Par exemple, plusieurs trajectoires militantes à Clermont passent par un engagement dans l'Église.

Angel Vlemente Escobar (Lille) aborde le mai parisien sous l'angle **littéraire** : certains lieux deviennent des « signifiants politiques et littéraires ». Le sens n'est pas donné d'avance, mais fait partie d'un discours, lui-même fruit d'un rapport de force. Plusieurs récits décrivent comment les sit-in modifient les formes de manifestation et les espaces de la ville, non par le mouvement, mais par la passivité. Un autre exemple de ce rapport à l'espace est la marche du 29 mai en soutien à De Gaulle qui contraste avec celle des manifestations étudiantes : la marche de la Concorde, rectiligne, ascensionnelle, s'oppose aux trajets sinueux et improvisés des manifestations étudiantes.

L'auteur de ce rapport aborde les traces de 1968 dans le campus de la **Cité internationale** universitaire de Paris. La création de nouvelles organisations de résidents génère des

formes inédites d'internationalisme, faisant de la Cité une plaque tournante dans la circulation des pratiques de contestation. C'est notamment le cas du pavillon argentin où les étudiants se réapproprient la figure du Che en la voyant brandie par les étudiants français de la capitale.

Perspectives de recherches

Plusieurs participants ont évoqué des nouvelles pistes de recherche, notamment sur les forces de l'ordre, de l'encadrement et des institutions. Maxime Launay (Paris) rappelle par exemple que l'**armée** a été peu attaquée lors de 1968, même s'il y a des groupes pacifistes comme les « comités Vietnam ». En revanche, elle devient par la suite perçue, selon un rapport des militaires eux-mêmes, comme une « citadelle à abattre ». Après 1968, des liens se renforcent entre protestations antiautoritaires (Larzac), antinucléaires et antimilitaristes. Le mouvement contre la loi Debré, amplifié par le coup d'État au Chili, est un moment essentiel sur la relation conflictuelle entre les étudiants et l'armée.

Alors que 1968 est souvent présenté comme un moment de libération sexuelle et d'hédonisme, Blanche Plaquevent (Bristol) aborde la **sexualité** sous l'angle politique. Les discours sur la sexualité émergent plus au sein de groupes militants que des partis. Le Mouvement français pour le Planning familial créé en 1956 est aussi un acteur important : critiqué pour ne pas être assez radical, son discours influence pourtant fortement le milieu étudiant. La sexualité est perçue, en contraste avec le conservatisme, comme une énergie qui doit montrer la puissance révolutionnaire et rendre plus attirant le combat politique. Les adversaires utilisent aussi la sexualité contre le mouvement : le groupe Occident parle d'orgies sexuelles à la Sorbonne. Ce discours contestataire sera par la suite aussi critiqué par les mouvements féministes pour sa focalisation sur une sexualité masculine et hétérosexuelle ainsi que pour son injonction normative à la performance.

Fidèle à la tradition du GERME, le colloque se termine par une table ronde finale avec les représentant·e·s des mouvements étudiants, animée par Pouria Amirshahi, directeur de Politis. Il apparaît que mai 1968 est une référence très lointaine, et la comparaison avec ce moment fondateur peut parfois se révéler inhibitrice. Les mouvements actuels ne se perçoivent pas comme une répétition de 1968, même s'ils utilisent parfois les mêmes stratégies (occupation des universités). Le mouvement contre le Contrat première embauche (CPE) est davantage présent dans les esprits.

Matthieu Gillibert

Compte-rendu publié en premier sur le site infoclio.ch, nos remerciements à Enrico Natale pour l'autorisation de reproduction sur le site du Germe, puis dans Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 128, 2018

1968 au lycée Turgot dans son contexte

Le 24 mai, près d'une centaine de personnes – dont 70 élèves actuels – ont participé à une conférence débat autour des 50 ans des années 68 au lycée Turgot à Paris à l'invitation de l'Association des anciens élèves avec le Germe, la Cité des mémoires étudiantes, le soutien du réseau Mémoire et histoire en Ile-de-France, des éditions Syllepse et de l'administration du lycée. Ont introduit le débat après la présentation du président de l'association Bernard Bouchard, son archiviste Alain Bertrand, puis Robi Morder et Didier Leschi. Les interventions et photographies sont disponibles sur le site de l'association, nous publions ici le texte de Robi Morder.

« Je reprends ici des éléments de mon introduction orale à la conférence du 24 mai, prenant en compte les repères donnés dans les panneaux de l'exposition ainsi que les ré-

ponses, ou réflexions, suscitées par les questions et témoignages prononcés au cours des échanges. Rien d'exhaustif, mais quelques éléments pour éclairer des pistes.

D'abord, je voudrais évidemment remercier le proviseur du lycée Turgot, le personnel qu'il soit enseignant ou non, les élèves qui ont permis que ce soit au sein même de l'établissement que se tienne avec succès notre initiative, ainsi que le soutien apporté par la Cité des mémoires étudiantes présente ici avec son président Jean-Philippe Legois, sa responsable des archives, Ioanna Kasapi, le président du réseau Mémoire et histoire en Ile-de-France Frédéric Brun, et les Editions Syllepse qui ont publié *Quand les lycéens prenaient la parole* dans la collection Germe, livre écrit par les deux anciens Turgotins à savoir moi-même et mon ami Didier Leschi, ouvrage qui fait une place importante à des témoignages et documents relatifs au 68 turgotin. D'ailleurs dans la salle nous avons présents deux anciens élus au conseil d'administration, Patrick Chorowicz en 1968/1969 et Patrick Farbiaz en 1969/1970 ; j'y ai vu Joseph Morder, cinéaste, auteur de « comment j'ai passé mon bac en 1968 », Hugues Joscaud qui était en 5^{ème} avec moi en 1968, et quelques autres anciens. Enfin, et peut-être surtout, merci à mes amis et camarades du conseil d'administration de l'Association des anciens élèves d'avoir accepté ma proposition d'organiser cet événement, alors que l'intérêt du sujet assez « ancien » pouvait susciter l'indifférence, ce qui n'a été manifestement pas le cas.

Les trois crises de mai 68

Mon propos n'est bien sûr pas de revenir en détail sur tout ce qui s'est passé au cours des années 68 dans les lycées en général et à Turgot en particulier, mais de restituer le contexte dans lequel se situent les « événements » de mai et juin 1968 qu'on ne saurait réduire à une simple révolte étudiante, ou « révolution des mœurs » bousculant la vieille société française en l'amenant à la « modernité ». Car si mai et juin 1968 sont toujours présents – la multitude d'événements, de colloques, d'émissions, d'expositions, de publications en attestent – c'est qu'il y eut une grève générale des salariés, atteignant 9 millions de grévistes (trois fois plus qu'en 1936) touchant tous les secteurs de la société. La crise qui a commencé comme une « crise universitaire » (3-13 mai 1968) dans les facultés et les lycées a débouché sur une crise sociale à partir de la grève de 24 heures et des manifestations du 13 mai en solidarité avec les étudiants, aboutissant à une crise politique quand, entre le 27 et le 30 mai, la question du pouvoir politique se pose avant que le président de Gaulle, sur le point de partir le 29 mai retourne la situation en convoquant des élections le 30 mai 1968. Mais le mouvement a continué tout le mois de juin, avec une lente reprise du travail dans les entreprises et une action collective soutenue dans les établissements universitaires et scolaires ;

Les « années 68 ».

Le mai et juin français se déroulent dans un contexte international et national, les historiens parlent désormais des « années 68 » comme d'une dizaine à une quinzaine d'années de contestations généralisées dans le monde à l'époque découpé en trois zones : un occident capitaliste développé : Europe, Amérique du Nord et Japon ; un « Tiers-monde » de l'Amérique latine à l'Asie en passant par l'Afrique qui lutte pour sa souveraineté, beaucoup de pays venant de connaître la décolonisation acquise par les mouvements de libération nationale ; et enfin les pays de l'Est dits du « bloc communiste ». Cette période des « années 68 » recouvre en gros les années 1960 jusqu'au milieu des années 1970.

La France, avec la fin de la guerre d'Algérie en 1962, peut se concentrer sur sa modernisation économique pour profiter des « trente glorieuses ». Cette modernisation est synonyme de restructurations, concentrations. La fermeture des petits commerces, l'exode rural, l'appel à une main d'œuvre étrangère non qualifiée et surexploitée, la crise du lo-

gement accentuée par l'arrivée d'un million de rapatriés d'Algérie sont autant d'exemples que tout ne va pas aussi bien que cela. Même du point de vue économique, la fin 1967 et le début de 1968 suscitent des inquiétudes : le chômage monte – on vient de créer l'Agence nationale pour l'emploi (aujourd'hui Pôle emploi), le pouvoir d'achat réel stagne et le gouvernement vient de réformer par ordonnances la Sécurité sociale. Annonceuses de ce que sera le printemps 1968, les grèves avec occupations, manifestations et affrontements des usines de la Rhodiaceta (Besançon), Berliet (Venissieux), mines et sidérurgie (Lorraine), Saviem (Caen), accompagnent le pacte d'unité d'action des confédérations syndicales CGT et CFDT. Du point de vue politique, le gouvernement gaulliste est fragilisé par les élections législatives de 1967 à l'issue desquelles il ne peut s'appuyer que sur une coalition qui n'est majoritaire qu'à un siège près.

Jeunesse et scolarisation

Le baby-boom des années 1940 fait de la France un pays qui s'est rajeuni. Un magazine télévisé (il n'y a à l'époque qu'une, puis après octobre 1967 deux chaînes de télévision contrôlées par l'Etat) s'intitule « 16 millions de jeunes ». Cette jeunesse est valorisée comme un atout dans lequel investir, mais elle fait aussi peur avec ses bandes, ses « bloussons noirs », et une « culture jeune » choque ou pour le moins est incompréhensible pour les adultes : cheveux longs, mini-jupes, désirs d'autonomie et de libération des tutelles alors que la majorité est à 21 ans.

Une bonne partie de cette jeunesse est scolarisée, c'est une véritable révolution. En 1959 la réforme Berthoin supprime l'examen d'entrée en 6^{ème}, porte la scolarité obligatoire à 16 ans. En une vingtaine d'années le nombre d'élèves a été multiplié par quatre, de 1 100 000 en 1950 à 4654 000 en 1970, et le nombre de bacheliers qui était de 61 500 en 1960 à 168 700 en 1970. Cela nourrit en conséquence l'augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur, les facultés passent de 200 000 étudiants en 1962 à plus de 500 000 en 1968.

Mouvement lycéen : de la dépendance à l'autonomie.

Les lycéens déjà engagés sous l'occupation (manifestation du 11 novembre 1940 à l'Etoile) ou pendant la guerre d'Algérie avec les comités antifascistes, étaient peu visibles comme force collective tant le mouvement étudiant – qui disposait d'une organisation représentative, l'UNEF – occupait l'espace. Avec les années 1960 les conditions d'une autonomie lycéenne permettent l'émergence d'un mouvement lycéen en tant que tel. Alors que les mouvements de jeunesse sont en crise avec leurs tutelles, l'action contre la guerre du Vietnam prend la forme de Comités Vietnam dans les établissements, ces comités se fédèrent en Comités Vietnam lycéens (CVL) en 1967. Il y en a un au lycée Turgot. Mais ces comités butent sur l'absence de liberté d'expression. Aussi ces militants plus politisés vont former, avec d'autres issus par exemple de ciné-clubs, de clubs UNESCO, des Comités d'action lycéens (CAL) dès le début janvier 1968. A la veille de mai, il en existe une soixantaine, moitié Paris, moitié province. Evidemment, le CAL Turgot est l'un des premiers. Et quand arrive le mois de mai, le mardi 7 mai notre lycée est le premier lycée en grève pour protester contre la répression qui frappe les étudiants. Il y a alors 400 lycées avec des CAL, en grève, occupés dans toute la France. Il y a des comités dans l'enseignement technique (CAET) et même dans des lycées privés (CAEP). Les lycéens entrent dans l'action, en tant que tels, publiquement, ils n'en sortiront plus.

Turgot : lycée populaire dans un quartier populaire

L'enseignement secondaire de l'époque n'est pas celui d'aujourd'hui, il n'y a pas le collège unique (réforme Haby 1975/1976). Ce qui est aujourd'hui entendu comme lycée, est à l'époque séparé en lycées généraux (classique et moderne) devant déboucher sur le bacca-

lauréat « premier grade de l'enseignement supérieur », et l'enseignement technique séparé en un technique long (lycées techniques) et un technique court (collèges d'enseignement technique) préparant à des métiers avec les diplômes tels que les CAP (certificat d'aptitude professionnelle) et BEP (brevet d'études professionnelles). Dans notre troisième arrondissement il y a ainsi en 1968 le lycée Turgot, classique et moderne avec des classes de préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs ou commerciales (L'Ecole centrale est aux Arts-et-Métiers), le lycée Technique de la rue du Poitou (baptisé par ses occupants lycée Simone Weill en 1968, nom resté ensuite officiel), le collège d'enseignement technique de la rue de Turbigo (aujourd'hui lycée professionnel Abbé Grégoire), et « les Arts appliqués », (aujourd'hui Ecole Duperré), ces trois derniers établissements étant féminins contrairement à Turgot. La mixité n'y parviendra qu'à la fin des années 1970.

S'il n'y a en 68 qu'une quarantaine de villes universitaires, il y a en revanche plusieurs centaines de villes et bourgs avec des établissements secondaires. Par exemple, dans l'Aveyron où il n'y a pas d'université en 68 ce sont les lycéens qui occupent de fait la place du mouvement étudiant dans l'insurrection juvénile. Les lycées sont plus proches du quartier, de l'environnement immédiat que les facultés où les étudiants viennent de loin. Turgot avec des élèves d'origine populaire dans un quartier à l'époque populaire, est occupé en mai et juin 1968 et il est ouvert sur le voisinage, accueillant les habitants du troisième qui y tiennent les réunions de leur comité d'action, en lien avec des entreprises en grève, servant même de « centre de secours » lors de la deuxième nuit des barricades du 24 au 25 mai 1968.

Prendre la parole... et la garder

On l'a vu, le lycéen est mineur, comme l'élève en prépa. A la fac, l'étudiant malgré son jeune âge a certaines libertés acquises : des associations syndicales reconnues, une certaine liberté d'expression, le droit de sortir même si des autorisations parentales sont nécessaires parfois pour les résidentes et résidents en cité universitaire. Au lycée, et encore plus au CET, les conditions sont bien différentes, en commençant par les conditions de travail. On est en classe 30 à 40 heures par semaine, comme celles et ceux qui travaillent dans des ateliers ou des bureaux, soumis à une discipline autoritaire, sans droit d'expression. Dans la grève, on travaille en commissions, preuve que les jeunes peuvent prendre en mains et gérer beaucoup de choses : le ravitaillement, la sécurité, l'occupation, les tours de garde, les communications (il faut porter les courriers chez les gens, la poste est en grève, tout le monde n'a pas le téléphone à la maison, il n'y a pas twitter, facebook, internet, ni SMS, les transports sont en grève, il n'y a pas d'essence...). Et il y a beaucoup de discussions sur les revendications. Quand on lit la synthèse élaborée par les CAL et publiée en septembre 1968 dans le livre *Les lycéens gardent la parole*, s'aperçoit qu'une grande partie des préoccupations tourne autour des rapports pédagogiques, des relations avec les profs, de l'ouverture à l'extérieur du lycée, des réformes nécessaires, de la liberté d'expression. Le changement de société espéré doit pour ces élèves être l'occasion de mettre enfin en œuvre des réformes souhaitées par la base.

Dans le quartier, dans la rue on voit bien cette révolution de la prise de parole. Quelqu'un met une affiche sur un mur, immédiatement il y a un attroupement, ça discute entre personnes qui hier encore se croisaient en se disant à peine bonjour, voisins, clients. Et s'il pleut, la réunion prévue au square du Temple continue à Turgot. Au lycée, dans le quartier ces années 68 constituent une véritable école de la citoyenneté où l'on apprend beaucoup des autres, des échanges d'expériences, où chacun apporte ses savoirs et savoir-faire.

Des engagements maintenus qui démentissent le mythe de la « réussite » des soixante-huitards.

Le « bac 68 », en partie élaboré dans les commissions et dans les CAL, avec les enseignants, n'a pas été un « diplôme en chocolat » donné à tout le monde. Il y a eu 80% de reçus – soit 15% de plus que d'ordinaire – mais donc 20% de recalés. Et ces bacheliers ont fait des études, ce que pour certains ils n'auraient sans doute pas réalisé, sont devenus des bons étudiants, de bons professionnels preuve que la rareté et la sélection ne sont pas gages unique de qualité.

Ce que l'on constate – si l'on veut bien sortir des poncifs simplistes – c'est que l'écrasante majorité de la « génération » 68 n'a pas « réussi » dans le pouvoir, la finance, la presse. Pour quelques figures médiatiques qui se comptent par dizaines, il y a ces centaines de milliers « d'anonymes » qui ont continué à s'engager sous diverses formes dans le syndicalisme professionnel, qu'il soit salarié, puisque c'est le destin de la majorité des scolarisés, ou dans les professions indépendantes. Avocats, médecins, urbanistes, engagés auprès des plus pauvres, auprès des représentants du personnel, auprès des sans-papiers, des réfugiés, en tant que parents d'élèves auprès de leurs enfants en lutte dans les grandes étapes des mouvements lycéens et étudiants. Et la plupart de ces personnes, même entrées dans la retraite, sont présentes dans les associations, le soutien scolaire, bref dans toutes les actions solidaires, avec les générations plus jeunes car chaque génération s'engage à sa manière, dans les formes qu'elle choisit forcément différentes de celles des générations précédentes mais finalement autour des mêmes valeurs d'humanité et de solidarités.

Robi Morder



Hommage à Paul Bouchet. 28 mai 2019

Après le décès de Paul Bouchet, nous nous sommes pleinement investis dans l'hommage organisé le 28 mai 2019 à l'Hôtel de Ville de Paris, co-organisé par l'AAUNEF, la Cité des mémoires étudiantes et le GERME, hommage à sa « deuxième utopie », la fraternité internationale et le syndicalisme étudiant. 80 personnes ont pu y participer, et de nombreuses autres, de Paris et surtout des régions, étaient dans l'impossibilité de venir. Sont intervenu.es successivement : Frédéric Hocquard (adjoint à la maire de Paris), Robi Morder (AAUNEF, Cité et GERME), Mélanie Luce (présidente de l'UNEF), Orlane François (présidente de la FAGE), Pierre-Yves Cossé (AAUNEF, président de l'UNEF 1957/1958), Pouria Amirshahi (président de l'UNEF-ID 1994/1998 et de la MNEF 1998/2000), Alain Monchablon (vice-président du GERME), Jean-Philippe Legois (co-président de la Cité des mémoires étudiantes), Mireille Delmas-Marty (membre de l'Institut, professeure honoraire au Collège de France) et Robert Guillaumond (avocat, co-fondateur du cabinet ADAMAS, Lyon). Emouvant amalgame de générations, de courants, d'expériences qui s'est achevé avec le chant des partisans, puis le pot de l'amitié et de l'amalgame. Nos lecteurs peuvent visionner l'enregistrement sur la chaîne youtube de la Cité des mémoires étudiantes, à partir aussi du site du Germe (<http://www.germe-inform.fr/?p=3453>)

Nous avons sorti un numéro spécial des *Cahiers du Germe*, réunissant en 64 pages ses contributions à nos publications, colloques et séminaires illustrées par des photos et

documents. Il y manquait la version intégrale du texte « Le syndicalisme étudiant » sorti dans *Le Semeur* en 1949, texte que nous publions dans ce numéro.

L'hommage avait été précédé l'après-midi par un atelier « Paul Bouchet, le travail de mémoire et la transmission » organisé par la Cité des mémoires étudiantes et le Germe, avec documents d'archives, photographies, audios et vidéos, témoignages. Y sont intervenus Jean-Jacques Hocquard et Jacques Delpy, de l'AAUNEF, Julien Blanchet, membre aujourd'hui du CESE, président de la FAGE en 2013 quand Paul Bouchet était intervenu au congrès de Lyon, Annaël Lombe et Abdoulaye Diarra, respectivement trésorier et VP universitaire et transformation sociale de l'UNEF. Jacques Delpy nous a transmis son texte que nous publions, et publierons sur notre site les autres textes à leur réception.

Le Germe a décidé, lors de son assemblée générale du 4 octobre dernier, d'adhérer à l'Institut Paul Bouchet.

les cahiers du groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants
GERME spécial n° 8 mai 2019



Paul Bouchet: le travail de mémoire et la transmission

HOMMAGE A PAUL BOUCHET

Naissance et premiers développements du syndicalisme étudiant.

Jacques Delpy.

Dans le cadre de la manifestation en mémoire de Paul Bouchet organisée le 28 mai 2019 la Cité des mémoires étudiantes et le Germe avaient proposé une séance sur Paul Bouchet et la transmission avec documents d'archives, photographies, vidéos, témoignages.

Ont participé à cette séance des représentants de l'UNEF et de la FAGE qui ont soutenu des communications approfondies. Pour ma part, au préalable j'ai présenté une communication, en m'appuyant, sans retenue, sur les travaux de mon fidèle ami Jacques Antoine Gau. Ce faisant, je n'ignorais pas l'excellente somme regroupée dans *les Cahiers du Germe* n°1 (mars 1996) consacrée à « la charte de Grenoble, naissance d'un syndicalisme étudiant ? » ; j'ai cru devoir rappeler l'analyse plus juridique qu'avait apporté le travail effectué par mon ami Jacques Antoine Gau, bien que Paul Bouchet ait déclaré que la charte de Grenoble n'était pas un texte juridique ; les nombreuses citations de son œuvre, que je pratique sont toutes placées entre guillemets. Ce faisant j'étais perturbé par la coïncidence de cet hommage avec l'adoption d'une loi qui signe l'intégration des étudiants dans le régime général de sécurité sociale

1. En 1960 la LGDJ publiait dans la collection « Bibliothèque d'ouvrages de droit social » sous la direction du Professeur Paul Durand, la thèse de Jacques Antoine Gau, docteur en droit, lauréat de la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris, président d'honneur et conseiller technique de Mutuelle nationale des étudiants de France, intitulée : *Le régime de sécurité sociale des étudiants.*

Cet ouvrage (367 pages), préfacé par le professeur Paul Durand, a été honoré d'une subvention du ministère de l'Education nationale et couronné par le prix Henri Capitant 1959 de la Faculté de droit de Paris.

2. Dans son introduction le professeur Paul Durand note :

« Dès le début de l'étude M. Gau nous met en présence de la situation matérielle de nos étudiants au lendemain de la Libération et nous sommes témoins de l'action menée par les mouvements étudiants (M. Gau me permettra de ne pas employer, par une amicale malice, l'expression qui lui est chère, du syndicalisme étudiant). Il montre l'action intelligente de l'UNEF pour obtenir du Parlement le vote de la loi du 23 septembre 1948 ».

3. « La loi du 23 septembre 1948 qui a porté extension de la sécurité sociale aux étudiants s'inscrit dans le cadre de la politique de progrès social, élaborée durant les années de la résistance et réalisée, au moins en partie, après la Libération de la France. Politique généreuse et réaliste, tout entière tournée vers la promotion d'une véritable démocratie économique et sociale qui apparaissait comme l'indispensable complément de la démocratie politique récemment restaurée ... il ne suffit pas d'envisager cette mesure du seul point de vue de son objectif immédiat qui était d'améliorer la situation matérielle des étudiants, alors sérieusement compromise. Il convient aussi de voir qu'elle traduisait la volonté de situer dans une perspective radicalement nouvelle les problèmes posés par la condition de l'étudiant ».

4. La condition matérielle des étudiants avant la loi du 23 septembre 1948 :

-appartenance majoritaire par leur origine aux classes moyennes, lesquelles ont vu leur niveau de vie décroître, et impécuniosité des étudiants ; la situation matérielle est propice à l'apparition de maladies graves (tuberculose)

- le travail universitaire dans une Université qui a souffert de la guerre (celle de Caen a été détruite)
- les difficultés de logement,
- l'insuffisance de nourriture,
- le travail extra-universitaire et l'acceptation de travaux pénibles

A noter que pour cette description J.A Gau s'appuie sur les travaux de Paul Bouchet (« Le syndicalisme étudiant », *Le semeur*, avril_mai 1949) et sur ceux du docteur Douady : « les sanatoriums universitaires français » et sur le rapport du docteur Segelle (Rapport, *JO débats parlementaires*, AN, 5 août 1948).

Il est fait observer que si ensuite la tuberculose a sensiblement régressé dans le milieu universitaire le fléau le plus grave tend à devenir pour les étudiants les maladies mentales (Amado-Levy_Valensi, J.A Gau, et Cl.Veil, « L'hygiène mentale des étudiants », *l'hygiène mentale* n°4, 1956).

5. Les initiatives publiques et privées d'assistance en faveur des étudiants avant 1948 :

- l'aide aux étudiants tuberculeux : Au congrès de l'UNEF de 1923 à Clermond-Ferrand décision de création d'un sanatorium ; et de la Fondation sante des étudiants de France (FSEF); cette Fondation est reconnue d'utilité publique par décret de mai 1925 et le 26 octobre 1926 André Honorat pose la première pierre du Sanatorium de Saint Hilaire-du-Touvet. Les étudiants sont représentés au CA de la FSEF par l'UNEF puis par la MNEF ;
- l'aide aux étudiants nécessiteux : l'assistance médicale gratuite, les bourses d'enseignement supérieur (leur insuffisance) l'exonération de droits universitaires, le fond de solidarité universitaire et les prêts d'honneur ;

- les œuvres universitaires (restaurants et logements pour les étudiants) créées par arrêté ministériel du 26 juillet 1936 de Jean Zay, ministre de l'Education nationale « qui exprime, pour la première fois la volonté des pouvoirs publics de pratiquer une politique sociale d'ensemble en faveur des étudiants considérés désormais comme une comme une catégorie sociale homogène » ;

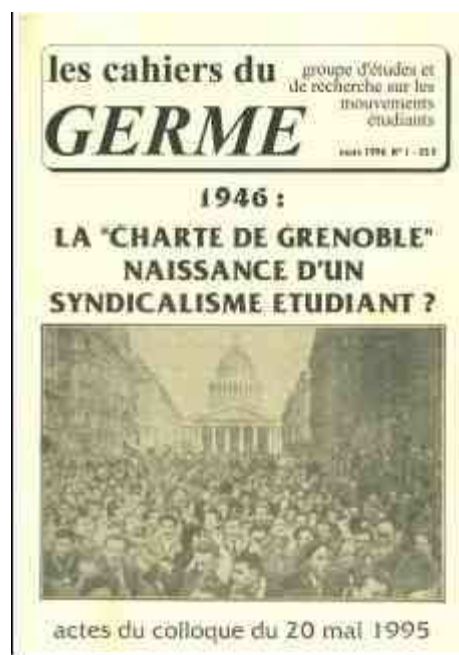
- la médecine préventive universitaire : long cheminement, depuis les initiatives en 1928 du doyen Spellman et du professeur Parisot (Faculté de médecine de Nancy) jusqu'à l'ordonnance du 18 octobre 1945 et du décret du 11 avril 1946 ;

- l'assurance contre les accidents scolaires ;

- les étudiants et les charges familiales : Loi du 22 aout 1946 et décret du 11 décembre 1946 et l'expérience de la Caisse des malades des étudiants de Strasbourg.

6 : Au terme de cette description J-A Gau constate le caractère partiel et l'absence d'unité des mesures d'aide en faveur des étudiants : « cette politique médico-sociale avait pour fondement une conception de l'étudiant qui était déjà considérée par beaucoup comme périmée. Elle l'envisageait encore comme un mineur dépendant de son milieu familial par référence auquel elle le jugeait alors que lui revendiquait le statut de travailleur et des droits égaux à ceux dont bénéficiaient les autres catégories de citoyens ».

D'autres motifs d'une généralisation des mesures de prévoyance sociale en faveur des étudiants : Sauvegarde de l'avenir de la future élite intellectuelle du pays ; démocratisation de l'Université et : « Reprenant une formule que les étudiants avaient consacrée dans leur Charte



de Grenoble, le Conseil économique, dans l'avis qu'il donna sur les propositions de loi de sécurité sociale pour les étudiants déclara que le caractère de travailleur ne saurait leur être contesté ».

7 : L'élaboration de la loi de sécurité sociale étudiante :

L'objet de cette note n'est pas de refaire un exposé sur l'histoire de la création de la sécurité sociale ; si l'on veut rappeler certaines étapes, il faut citer la loi allemande de 1883 sur l'assurance maladie, la politique fédérale d'assurance contre le chômage et la vieillesse, la législation française sur les charges familiales en France en 1932, le rapport Beveridge, la Charte de l'Atlantique signée le 12 août 1941 par l'OIT, la déclaration de Philadelphie du 10 mai 1944 et la Conférence de Santiago du Chili en 1942, ni de réécrire les grandes lignes du plan français de sécurité sociale débouchant dans les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945.

8 : S'agissant du syndicalisme étudiant on ne s'attardera pas sur l'évolution du mouvement étudiant avant 1939-1945 ; progressivement les nécessités sociales avaient fait évoluer les associations « folkloriques » vers des associations plus « corporatistes ».

« Ce corporatisme vise à améliorer les conditions de vie des étudiants ce qui déboucha sur certaines réalisations très importantes (Fondation sana, médecine préventive et Centre national des œuvres universitaires) mais refuse de rechercher les véritables causes et ne discute pas des structures de l'Université et ne recherche pas de contacts avec les autres catégories de la Nation ». L'attitude de l'UNEF pendant la guerre discrédita le corporatisme étudiant « aux yeux de ceux qui avaient appris, dans la Résistance, en combattant aux côtés d'hommes venus de tous les milieux professionnels et inspirés souvent par des idéologies très différentes, qu'au-delà de la solidarité étudiante, il en existait une autre, tout aussi profonde qui les unissait -à la masse des travailleurs du pays. De cette prise de conscience est né le syndicalisme étudiant ».

9 ; « Plutôt que de s'opposer à l'UNEF qui regroupait la majorité des étudiants, de lui opposer une organisation concurrente qui aurait créé une coupure dans la jeunesse universitaire, les dirigeants étudiants issus de la résistance eurent la sagesse d'opter pour une transformation par l'intérieur du mouvement étudiant ». Leurs efforts devaient aboutir en 1946, au congrès de l'UNEF réuni à Grenoble. A l'issue des délibérations de ce congrès historique, fût proclamée la Charte de Grenoble « qui constitue le fondement même du syndicalisme étudiant ». Cette Charte affirme que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel ; en tant que jeune, en tant que travailleur, en tant que qu'intellectuel, triple qualité de l'étudiant, la Charte en tire une série de conséquences, de droits et de devoirs

Pouvait-on dire que la charte avait donné naissance au syndicalisme étudiant ?

10. L'offensive de la doctrine juridique fût menée par le doyen Voirin (M. Voirin, « syndicalisme étudiant », *Recueil analytique et critique Dalloz*, 1953). En premier lieu, écrit-il, l'étudiant n'est pas un professionnel, il ne produit rien, ni marchandises ni services ; il occupe une situation transitoire, l'étudiant est un mythe. Pour le doyen Voirin le syndicalisme étudiant est une formule vide de substance juridique ; de plus en fait il est dépourvu de véritables moyens d'expression. S'agissant de la grève le juriste constate que la constitution de 1946 ne prévoit de droit de grève qu'au profit de travailleurs salariés ; de plus la grève doit recevoir l'appui de l'opinion publique.

En réponse il est développé qu'en effet les organisations d'étudiants sont constituées sous le régime de la loi du 1^{er} Juillet 1901, et non sous le statut juridique des organisations syndicales instauré par la loi de 1884, J-A Gau estime que le syndicalisme trouvera, un jour, sur le plan juridique une assise plus large que celle de la profession et pense avec MM de la Fourrière et Borella que l'impossibilité juridique du syndicalisme étudiant manifeste tout simplement une incapacité de notre droit actuel à traduire et à qualifier des situations sociales actuelles. On sait que quelques années plus tard, par analogie avec la notion d'organisation syndicale la plus représentative la loi portant statut des œuvres universitaires retient la notion d'associations les

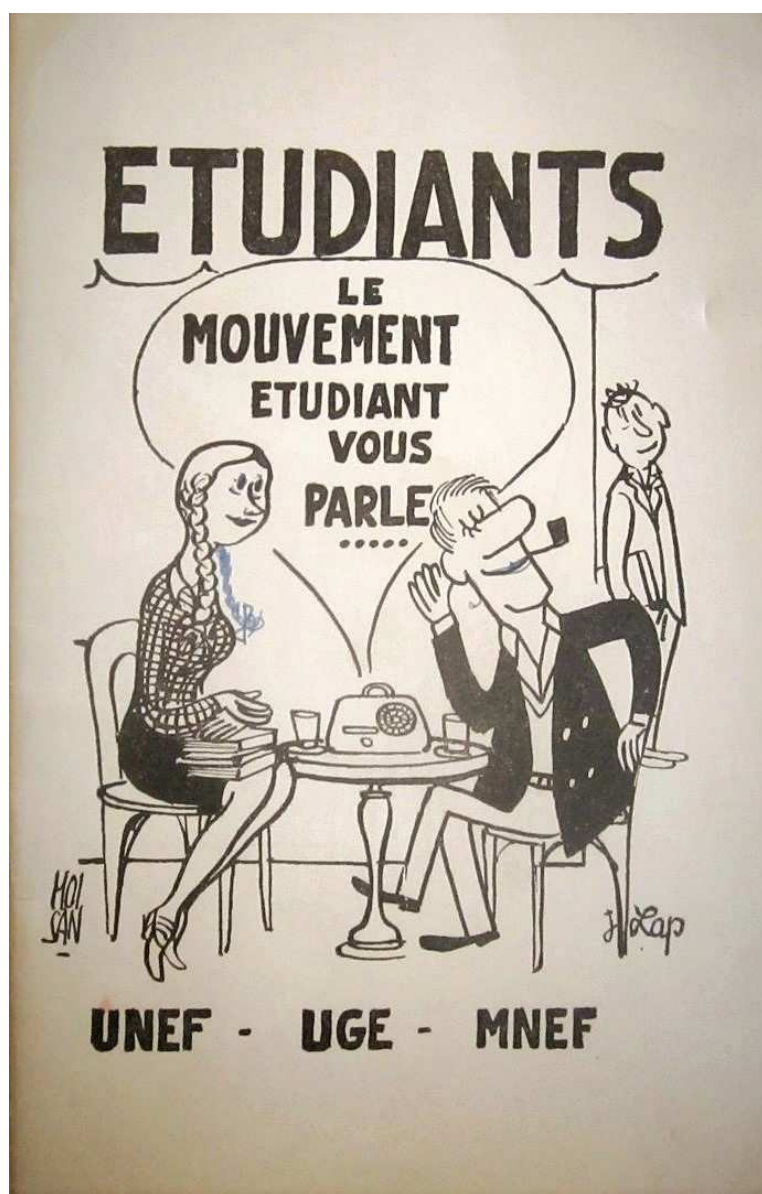
plus représentatives.

L'histoire du mouvement étudiant a montré que, à plusieurs reprises, les étudiants avaient déserté les cours pour faire aboutir une revendication considérée comme essentielle et que l'appui de l'opinion publique n'avait pas fait défaut.

« Tous ces mouvements revendicatifs expriment mieux que ne le ferait un statut juridique, l'existence d'une conscience syndicale certaine et authentique de la grande majorité des étudiants ... un fait demeure : en 1946 avec la proclamation de la charte de Grenoble une transformation totale s'est produite sans laquelle il est probable que les étudiants n'auraient jamais revendiqué- et par conséquent obtenu, le régime de prévoyance sociale obligatoire au même titre que les autres catégories de travailleurs »

11. L'extension de la sécurité sociale aux étudiants a été adoptée à l'unanimité par les deux assemblées ; il ne faut pas oublier qu'une opposition s'était maintenue en interne à l'UNEF : « un étudiant assuré ne tarderait pas à devenir un véritable fonctionnaire ! » mais on

peut citer trois noms qui menèrent la bataille, Paul Bouchet, Pierre Trouvat et surtout Charles Lebert qui fût désigné « le père de la sécurité étudiante ». Les positions favorables des organisations syndicales, les initiatives parlementaires, les différentes étapes des discussions parlementaires démontrèrent la capacité du mouvement étudiant de mettre en pratique sa combativité, sa compétence technique et opérationnelle ; nonobstant certaines réserves juridiques l'UNEF s'était hissée au niveau des pratiques et donc au rang des grandes organisations syndicales.



SYNDICALISME ETUDIANT

Article publié dans *Le Semeur*, n° spécial « La condition étudiante », 1949.

Durant plus de trois années, le syndicalisme étudiant a vécu sa période héroïque.

Né dans l'instabilité de la Libération, il a dû s'organiser de façon durable tandis que disparaissaient tant de mouvements éphémères.

Accueilli par un scepticisme général, il lui a fallu s'affirmer auprès des autorités, de l'opinion, des étudiants eux-mêmes.

Basé sur un milieu particulièrement atteint par les difficultés de l'après-guerre, il lui a fallu entreprendre sans tarder l'action concrète nécessaire.

Avec une rapidité incroyable en d'autres temps, mais imposée par le rythme même de l'époque, le syndicalisme a fait face à ces diverses tâches. Aujourd'hui, il existe un mouvement syndical étudiant reconnu officiellement comme tel, appuyé par les diverses organisations politiques et confessionnelles, fier des exceptionnelles réalisations qu'il peut déjà compter à son actif. Et on a pu constater, à l'occasion du récent Congrès du Touquet, l'intérêt réellement sans précédent qu'il suscite de toutes parts. L'avènement du syndicalisme est reconnu comme le fait majeur et essentiel de l'histoire étudiante depuis la Libération.

En réponse aux interrogations de nos camarades, l'expérience de ces trois années permet aujourd'hui de montrer aussi clairement et simplement que possible d'où vient le syndicalisme étudiant, ce qu'il est, où il va.

L'histoire du syndicalisme étudiant est simple. Il ne s'agit pas d'un système sorti tout armé du cerveau de quelque idéologue en chambre, mais d'une expérience concrète, dont la naissance et le développement ont été directement conditionnés par les faits, dans une époque où ceux-ci sont particulièrement implacables.

Or, deux faits dominant l'histoire étudiante ces dernières années : le changement toujours plus accentué de la situation étudiante et, en correspondance, la prise de conscience croissante du milieu étudiant.

S'il y a un syndicalisme étudiant, c'est parce

que, d'une part, ce changement de la situation étudiante l'a rendu nécessaire, et parce que, d'autre part, la prise de conscience correspondante l'a rendu possible.

La plupart des étudiants se rendent compte du changement survenu dans la situation étudiante par rapport à l'avant-guerre, mais beaucoup n'en mesurent exactement ni l'étendue, ni la portée. Fixés sur les difficultés transitoires nées du conflit, ils ne voient pas que la guerre n'a fait qu'accélérer une évolution inéluctablement poursuivie depuis près d'un demi-siècle.

C'est cependant une constatation d'évidence, et une rapide comparaison suffit à montrer le caractère définitif et profond du changement survenu de 1900 à nos jours, tant dans la situation sociale et économique de l'étudiant que dans sa condition intellectuelle et morale.

En 1900, il y avait 30000 étudiants, presque tous fils de familles largement aisées (c'était, ne l'oublions pas l'époque du « bas de laine » français, de la France banquier de l'Europe). Il y en a aujourd'hui 125000, recrutés essentiellement dans une classe moyenne prolétarisée par les crises économiques successives, et même, par les premières mesures de démocratisation dans les classes ouvrières et paysannes.

En 1900, l'étudiant faisait à juste titre figure de privilégié, dépensant plusieurs fois ce que gagnait un manœuvre. Et l'on parlait de « jeunesse dorée ». Aujourd'hui, l'étudiant est objectivement un être particulièrement défavorisé : plus de la moitié des étudiants n'ont pas le minimum vital, un sur quatre doit, pour vivre, travailler en dehors de ses études, le nombre des tuberculeux y est de cinq à six fois plus grand que dans le reste de la jeunesse. Et l'on parle d'un prolétariat étudiant...

En 1900, on avait le loisir de s'attarder dans une vie étudiante, symbole du bon temps, à parfaire sa culture générale. Aujourd'hui, la course au diplôme, la recherche rapide d'une spécialisation, le souci des débouchés sont des préoccupations qui s'imposent à la majorité des étudiants dès leur entrée en Faculté.

Les loisirs mêmes ne sont plus les nôtres. Psychologiquement, la « joyeuse époque 1900 » a

pour nous le charme désuet des temps à jamais révolus, Et le familier des fameuses brasseries du début du siècle va rejoindre l'escolier médiéval et le bohème romantique dans la légende étudiante.

Aussi bien un mot caractérise le sens de cette évolution : on parle aujourd'hui couramment dans la presse la moins prolétarienne de « prolétarianisation » du milieu étudiant.

Semblable situation, spécialement dans un pays où a cours la maxime : « Aide-toi, l'Etat-Providence t'aidera », appelait une action étudiante, et, pour entreprendre cette action, un mouvement approprié.

Ainsi rendu nécessaire par le changement de la situation étudiante, le syndicalisme a été rendu possible par la prise de conscience que ce changement a permise. Cette prise de conscience est reconnue aujourd'hui par tous les observateurs de la vie universitaire. Nulle part on ne parle de l'insouciance de notre génération. Le développement des entreprises coopératives, la naissance de la Mutualité étudiante, l'expérience nouvelle des maisons communautaires, la participation croissante des responsables étudiants aux comités d'Œuvres traduisent concrètement cette majorité de l'étudiant désireux de s'occuper, autant que faire se peut, de ses propres affaires.

Mais là aussi beaucoup, impressionnés par l'indifférence de surface qu'affectent encore de trop nombreux étudiants, n'apprécient pas ces manifestations de la conscience étudiante à leur juste valeur, qui apparaît si l'on mesure l'évolution accomplie depuis un demi-siècle.

On l'oublie trop en effet : depuis la disparition de la corporation médiévale, il n'y avait plus de groupement étudiant. Et le bohème romantique symbolise l'individualisme de 1789, compris dans son sens le plus anarchique. C'est seulement durant ce dernier demi-siècle que l'idée même d'un mouvement étudiant a peu à peu repris naissance, par une marche progressive dont il est aisé de marquer les principales étapes.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, se constituèrent dans les différentes villes universitaires des « associations générales d'étudiants », qui se fédérèrent dès 1907, en une union nationale. Ces associations naquirent d'un besoin de solidarité alors purement moral, dans une époque facile où la vie étudiante était éparpil-

lée en des cercles et clubs multiples, et leur appellation, même de « corporations » traduisait leur nostalgie de la corporation médiévale par-delà un siècle d'individualisme outrancier.

La première après-guerre, puis la crise économique de 1928 allaient donner à ce besoin de solidarité les premières occasions de se manifester de façon plus concrète. Devant les premières difficultés matérielles du milieu étudiant l'UN et les AG allaient entreprendre une série de réalisations remarquables pour l'époque : le sana de Saint-Hilaire-du-Touvet, les premiers restaurants coopératifs, la série des offices (tourisme, sport, presse), le Comité supérieur des oeuvres, etc ... Mais ces réussites étaient dues essentiellement à quelques individualités brillantes ou dévouées parvenues à l'UN, sans liaison réelle avec les AG, atteintes d'une crise grave de recrutement en nombre et en qualité.

Quatre années d'occupation allaient amener la fin du corporatisme d'avant-guerre et marquer la dernière étape de la période pré-syndicale. En effet, malgré les efforts de quelques dirigeants, l'UN corporative, paralysée par un apolitisme aussi dangereux qu'imprécis, ne sut pas prendre la position que commandait à la fois l'honneur et l'intérêt étudiant et devenir le foyer naturel de la résistance étudiante. Cependant, malgré cette carence du mouvement qui prétendait les représenter, les plus courageux et les plus clairvoyants des étudiants prirent conscience de leur devoir de patriotes face à l'ennemi et d'intellectuels face à l'oppression. De la « Marche à l'Etoile » du 11 novembre 1940 aux dernières semaines de la lutte qui virent tomber Gilbert Dru, le milieu étudiant peut s'enorgueillir d'avoir donné proportionnellement le plus de martyrs, à la liberté.

La Libération trouvait donc une génération exceptionnellement consciente, ouverte aux idées neuves et hardies, à la recherche de la formule de son union. Le petit parlement qu'était l'UPOE (Union patriotique des organisations d'étudiants), né de la faillite de l'UN corporative, apparaissait bien vite comme un organisme transitoire et inefficace.

C'est alors que, quelques camarades venus de tous les horizons de la Résistance fondèrent une commission d'études syndicales au sein de l'AG lyonnaise. Le conseil d'administration de l'UN accepta en janvier 1946 de confier à cet

organisme la préparation d'un projet de réforme de l'UN et des AG.

En avril, la commission proposait au congrès national le projet d'une « déclaration des droits et devoirs de l'étudiant », qui, adoptée, allait devenir la « charte de Grenoble ». Cette déclaration reconnaissait en l'étudiant un « jeune travailleur intellectuel » et exprimait à chacun de ces titres les droits et les devoirs qui en découlent. Il est difficile déjà aujourd'hui d'imaginer quelle nouveauté représentait l'adoption de ce texte de principe, et quel tournant il a marqué dans l'histoire étudiante.

En dehors de sa signification historique, l'importance pratique de la charte de Grenoble a été considérable. Qu'il suffise de rappeler que c'est en se basant expressément sur la reconnaissance de l'étudiant comme jeune travailleur intellectuel qu'a été obtenue l'extension à son profit de la Sécurité sociale, et qu'a pu être engagée la campagne pour le présalaire.

Parmi les droits de l'étudiant en tant que travailleur, la charte prévoyait « le libre exercice des droits syndicaux ». Le syndicalisme étudiant était né sur le plan national.

Ce n'est pas par hasard ou à mauvais escient que le mouvement étudiant porte la dénomination de syndical. Le choix de ce terme nouveau n'a pas seulement marqué, lors de la Libération, l'abandon du terme ancien de « corporatif », dévalorisé par l'abus qu'en avait fait l'autoritarisme vichyssois. Il se justifie positivement par ce fait que le mouvement étudiant est effectivement syndical par ses buts, sa base, son programme d'action.

Par ses buts, le syndicalisme se différencie du corporatisme apolitique. La vieille UN corporative, en posant l'apolitisme comme un principe, définissait ses buts négativement et s'imposait une limitation arbitraire. Le mouvement syndical, au contraire, prend en charge, l'ensemble des droits et devoirs des étudiants exprimés par la Charte, sans accepter à l'avance d'autre limitation de principe que l'intérêt étudiant.

Par sa base, le syndicalisme se différencie du parlementarisme, formule UPOE. Celle-ci groupait les étudiants à travers leur adhésion à un parti ou une confession donnée, alors que le mouvement syndical les réunit en fonction de leur seule qualité d'étudiant.

Pour caractériser ce choix de la non-discrimination politique et confessionnelle comme base et l'autonomie de décision envers les partis et confessions qui en est le corollaire, on a forgé un néologisme peu heureux, mais utile : l'apartitisme.

La distinction ainsi faite entre apolitisme et apartitisme n'est pas purement verbale, mais permet de dissiper une confusion fondamentale, qui, à travers la charte d'Amiens et les deux grandes scissions, a suscité d'incessantes difficultés au syndicalisme ouvrier.

Si, en effet, l'apartitisme s'impose comme la seule base possible de notre mouvement étudiant, on ne saurait par contre dénoncer trop fortement les méfaits de l'apolitisme conçu comme un principe. La critique de l'apolitisme est facile et surabondante. L'apolitisme est presque toujours une équivoque - le contenu du mot politique est variable suivant les lieux et les époques - souvent une hypocrisie - qui cache une incapacité ou une peur de prendre nettement position - parfois une lâcheté - car il est des heures où l'intérêt étudiant évident commande de prendre position, dût cette position être baptisée politique. Il suffit de rappeler que c'est paralysée par l'apolitisme que l'UN corporative fit faillite aux heures graves de l'occupation, et jusqu'au bout s'abstint de prendre position pour la résistance étudiante. Pour qui examine concrètement la situation, il existe deux faits distincts et également incontestables : l'interdépendance des problèmes étudiants et des problèmes dits politiques, d'une part ; la profonde division en des partis et des confessions divers de notre milieu étudiant. Le premier de ces faits condamne l'apolitisme érigé en principe, tandis que le second impose l'apartitisme comme une nécessité pratique.

Un troisième fait s'impose à quiconque veut établir un programme d'action étudiante ; le caractère illusoire des revendications en ordre dispersé. Nos camarades de Lettres l'ont appris récemment à leurs dépens. A juste titre, ils avaient demandé l'instauration d'une année dite propédeutique. Cependant l'acceptation officielle de cette mesure de revalorisation les avait mis eux-mêmes dans un cruel embarras. Car, non assortie de mesures de démocratisation correspondantes, sans bourses nouvelles prévues à cet effet, cette année supplémentaire d'étude coûteuses

contribue à rendre plus difficile la condition étudiante.

Un programme d'ensemble est donc nécessaire, différenciant l'action syndicale de tous les réformismes à la petite semaine. Le mouvement syndical a établi ce programme en regroupant et ordonnant toutes les revendications isolées autour de deux grands thèmes directeurs : démocratisation, revalorisation, eux-mêmes liés entre eux, Toute démocratisation sans revalorisation correspondante est un leurre ; elle conduit à l'encombrement des carrières et au chômage intellectuel. Toute revalorisation sans démocratisation correspondante est également un leurre ; en ne donnant pas les moyens de remplacer la sélection selon la fortune par la sélection selon le mérite, elle va à l'encontre de son propre but et ne fait que renforcer l'esprit de caste,

Cela ne signifie nullement que le mouvement syndical étudiant refuse toute réforme progressive, dans l'attente messianique de quelque révolution universitaire. Mais cela veut dire que, désormais, chaque revendication immédiate est étudiée et soutenue comme un élément d'un tout, assortie de toutes mesures complémentaires nécessaires, et en pleine connaissance de ses implications et de ses divers effets.

Mais si le syndicalisme étudiant est bien un syndicalisme, par ses buts, sa hase, son programme d'action, il est à d'autres égards un syndicalisme original. La tradition si particulière du milieu étudiant, dont a hérité le mouvement syndical, suffirait à justifier cette originalité.

Mais elle tient encore plus à la double originalité de l'étudiant, celle d'être un jeune et celle d'être un intellectuel.

L'étudiant est un jeune : être ouvrier, c'est un état, être étudiant n'est qu'une étape ; il y a une classe ouvrière, il n'y a qu'un milieu transitoire étudiant.

L'étudiant est un intellectuel : à ce titre, il a des droits et des devoirs propres, en plus de ceux qui lui sont communs avec l'ensemble des autres travailleurs. Et il est bien évident que la part la plus originale et la plus haute de signification de l'activité du mouvement étudiant doit être de promouvoir ces droits et de faire prendre conscience de ces devoirs.

On voit par là, à la lumière de l'expérience de

ces trois années telle qu'elle a façonné le mouvement étudiant, en quoi le syndicalisme étudiant est bien un syndicalisme, en quoi il est un syndicalisme original.

Mais la période héroïque du syndicalisme vient de se terminer.

Aujourd'hui, ainsi que cela a été sensible au congrès du Touquet, le mouvement syndical entre dans une nouvelle phase de sa carrière.

D'une part, la situation étudiante paraît s'améliorer du fait de la disparition des difficultés transitoires nées de la guerre, et par suite aussi des efforts du syndicalisme lui-même.

D'autre part, le véritable souffle qui souleva la conscience étudiante lors de la Résistance et de la Libération est tombé, et une nouvelle génération, encore dans les basses classes du lycée durant la guerre, occupe les amphithéâtres.

Le mouvement syndical connaît dès lors les vicissitudes propres à tous les mouvements qui ont grandi rapidement ; il a à se garder des systématisations des doctrinaires, de l'opportunisme des ralliés, de l'inexpérience des néophytes.

Cependant, les raisons profondes qui ont promu ce syndicalisme demeurent et le rendent plus que jamais nécessaire. La démocratisation de l'enseignement et la multiplication du nombre des intellectuels sont des faits que l'on peut freiner, mais non pas arrêter. Démocratisation et revalorisation n'ont pas encore reçu leur solution définitive.

Dès lors, la destinée du syndicalisme est contenue tout entière dans trois mots : conscience union efficacité.

C'est la tâche première du syndicalisme d'éveiller la conscience étudiante.

Est-il besoin d'en montrer l'urgence et l'ampleur ? Si l'on ne voyait pas l'évolution déjà accomplie, on ne pourrait qu'être effrayé de l'inconscience d'un trop grand nombre d'étudiants en face des responsabilités qui sont les leurs, dans un pays et un monde en pleine transformation. Mais l'expérience de ces trois années le prouve. Cette inconscience n'est très souvent qu'ignorance, et la majorité des étudiants, lorsqu'on prend la peine de les informer, sont capables de compréhension et d'enthousiasme.

Depuis que fut votée la charte de Grenoble, le nombre croît chaque année des responsables

qui se rendent compte que, dans la situation actuelle du monde, ils ne peuvent se contenter d'être des marchands de soupe ou les conservateurs des traditions gaillardes. La passion même avec laquelle sont discutées les questions internationales, malgré les préjugés qui l'anime souvent, traduit un intérêt croissant. Un travail d'information considérable est nécessaire, que le mouvement syndical est en mesure d'entreprendre sans plus tarder et duquel dépendent en grande partie ses progrès futurs.

Dans un monde en plein bouleversement, où les valeurs les mieux établies sont remises en question, l'éparpillement actuel des forces étudiantes constitue un dangereux anachronisme. Un effort d'union est nécessaire.

Cette union, dont l'éventualité soulève encore tant de scepticisme, est possible. Toutes les AG qui ont appliqué la formule syndicale ont connu des progrès extrêmement rapides. L'AG lyonnaise, par exemple, est passée de 1200 adhérents en 1946 à 6500 sur 8000 étudiants inscrits en faculté en 1948. Le mouvement est sensible dans l'ensemble du pays. Il est possible d'affirmer maintenant que la majorité des étudiants sont membres du mouvement syndical.

Un critère important de la possibilité et de la valeur de cette union est de plus donnée au mouvement syndical par les organisations politiques et confessionnelles d'étudiants. Aucune de ces organisations ne conteste plus le caractère représentatif de la nouvelle UN. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a

été obtenu sans monopole de droit, alors que ce monopole (qui existe en Suisse par exemple) aurait pu être attribué au mouvement syndical s'il l'avait accepté.

Celle union est efficace. Elle a permis de résoudre le problème capital de la santé de l'étudiant par l'extension à son bénéfice de la Sécurité Sociale. Celle-ci, loin d'être une servitude pour l'étudiant, est devenue par la gestion mutualiste un instrument de son affranchissement.

Il peut en être de même pour toute autre question. La liberté individuelle de l'étudiant n'est pas une entité indépendante des lieux et des circonstances. Aucun système à priori ne saurait la mettre, une fois pour toutes, hors d'atteinte. C'est chaque jour et dans la solution apportée à chaque problème qu'il faut la défendre, C'est aux étudiants eux-mêmes qu'il appartient de le faire.

Il n'est pas deux façons de terminer aujourd'hui un exposé sur le syndicalisme étudiant, particulièrement lorsqu'un responsable en fin de mandat s'adresse à des étudiants encore dans les amphes. Cette conclusion ne peut être qu'un appel. A chacun d'entendre cet appel et de prendre ses responsabilités,

L'avenir étudiant dépend dans une très large mesure du syndicalisme. Celui-ci sera ce que le feront les syndicalistes, c'est-à-dire les étudiants les plus capables de conscience, d'union et d'efficacité.

BOUCHET,

Ancien Président de l'AG de Lyon.

ARCHIVES

Retour aux sources de la Cité des mémoires étudiantes : des archives pour la recherche !

Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois

Notre contribution à la précédente livraison des *Cahiers du GERME*, il y a 3 ans, visait à revisiter les 15 ans d'essai(s) de politique archivistique estudiantine menée par le GERME, puis la Cité des mémoires étudiantes. Cette année 2019 marque le début du 3^e cycle de développement de la Cité.

Pré-conception et préfiguration.

Ces *Cahiers* s'étaient fait l'écho, dans son numéro 19 (3^e trimestre 2001¹), de la première année de son 1^{er} cycle de développement : les jalons avaient été posés, notamment en termes de typologie (rappelons la triade polysémique des mouvements étudiants et types de producteurs : structures, mobilisations, militant-es), de politiques de collecte et de traitement, mais aussi de valorisation de ces archives étudiantes « en miettes », « façon puzzle »². Les premières réflexions collectives issues des premières journées « Archives et mémoires étudiantes » de 2000 (à la BDIC devenue La Contemporaine) et de 2001 (à la CPU, Conférence des présidents d'universités) ont fait l'objet d'un numéro spécial de *La Gazette des archives* et ont alimenté une des premières journées internationales des Archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve³.

Le temps de la préfiguration d'un centre d'archives dédié (mais pas que) a commencé à l'automne 2004 avec la Mission CAARME (vers un Centre d'animation, d'archives et de recherche sur les mouvements étudiants) qui a lancé toutes les démarches pour institutionnaliser les archives des non-institutions étudiantes, tant auprès des institutions universitaires que des collectivités territoriales ou des ministères (Culture, Enseignement supérieur, mais aussi Jeunesse). Avons-nous voulu faire de ce centre dédié une « anti-institution » à l'instar de l'IMEC (Institut mémoires de l'édition contemporaine) ? Avons-nous voulu en faire une « contre-institution » comme René Lourau définit le « groupe-sujet »⁴ ? En tout cas, nos axes de développement étaient sûrement trop nombreux pour des archives étudiantes qui ne sont pas encore reconnues en tant que telles.

¹Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques » dans *Les Cahiers du GERME*, n°19, 3^e trimestre 2001, p. 6-14. Article repris en partie dans le n°193 de *La Gazette des Archives* (Paris, 2004, 181 p.).

²Michel Audiard, *Les Tontons flingueurs*, 1963 (Bernard Blier, alias Raoul Volfoni).

³Cathy Schoukens (Ed.) *Archives, universités, monde étudiant : une mémoire en construction*, actes de la deuxième journée des Archives organisée les 17 et 18 avril 2002 par le Service des Archives de l'Université catholique de Louvain.

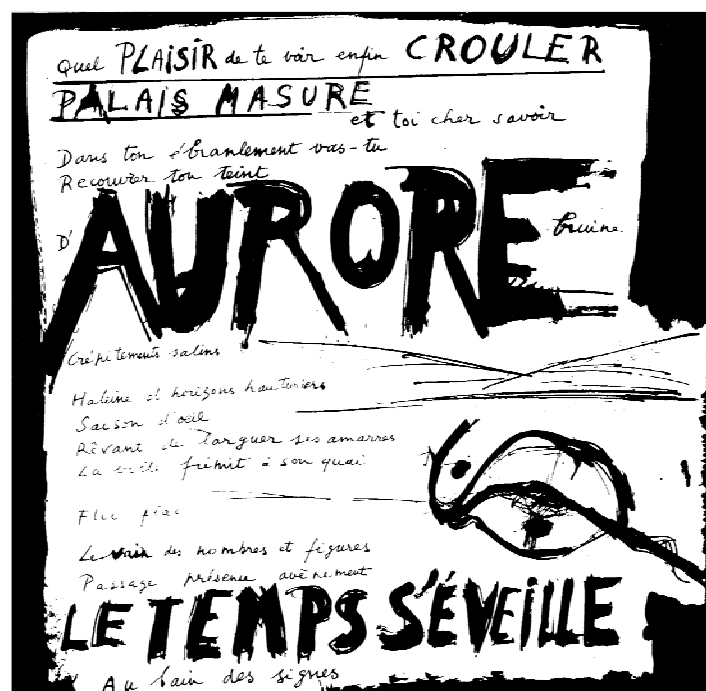
⁴ René Lourau, *Analyse institutionnelle et pédagogie*, Paris, L'Epi, 1969, p.130 : « Le groupe comme contre-institution, cela suppose non un refus de toute institution, mais l'institutionnalisation de la lutte anti-institutionnelle afin de combattre l'adversaire par ses propres armes »

Le « resserrement archivistique ».

Après cette première phase de pré-conception et préfiguration, la deuxième phase a pu être appelée celle du « resserrement archivistique » et correspond au développement de la Cité des mémoires étudiantes (créée le 17 novembre 2008) en tant que telle, avec des objectifs uniquement de sauvegarde et valorisation des archives des engagements étudiants et un bureau composé uniquement de professionnels des archives. C'est pour une telle Cité que nous avons présenté, en novembre 2009, notre lettre ouverte à Valérie Pécresse signée par plus de 700 personnes, à la Maison des initiatives étudiantes, notre nouveau siège social. Pendant ce nouveau cycle de 9 ans, nous sommes également parvenus à avoir toujours, au moins, une archiviste salariée, ce poste de responsable des archives étant partiellement financé dans le cadre de partenariats avec la FSEF (Fondation santé des étudiants de France, 2009-10) ou le ministère chargé de l'Enseignement supérieur (2016-17, *cf. infra*), mais surtout par le dispositif emploi-tremplin de la région Ile-de-France. Dernière caractéristique de ce 2^e cycle : le soutien de la Cité, chaque année, par le fonds de dotation créé dès 2009 pour lui assurer un financement régulier, autonome de tout pouvoir public.

Après s'être installée à Aubervilliers, dès 2011, dans la perspective du développement sur ce territoire d'une « Cité des humanités » avec le Campus Condorcet, la Cité a signé, en juin 2013, une convention de partenariat avec les Archives de France/nationales lui permettant de pouvoir y déposer des fonds d'archives et de bénéficier de capacités de conservation et de communication (de ces archives) du site de Pierrefitte-sur-Seine.

En termes d'implantations, nous avons pris une approche multipolaire : au pôle de prétraitement de Beauchamp (Val d'Oise) et au siège social parisien (Maison des initiatives étudiantes), s'est ajouté, en 2011 à Aubervilliers, le pôle d'orientation et de traitement, puis, en 2016, le pôle d'animation et de valorisation... A Reims.



Extrait d'une lithographie de Michel Butor et Bernard Dufour (1968)

Ce « resserrement » ne s'est-il pas doublé d'une *hybris- ὕβρις*, d'une démesure archivistique ?

Si nous avons « réduit la voilure » du projet CAARME à son axe « archives », nous n'avons pas encore renoncé à l'idée de nous inscrire dans un réseau de services d'archives de proximité de l'enseignement supérieur, le réseau AURORE (Archives des universités, rectorats, organismes de recherche et -mouvements- étudiants). Nous avons même pu défendre l'idée de dépasser le ghetto des "services d'archives intermédiaires" (ou considérés comme tels par les services d'archives définitives et le "contrôle scientifique et technique de l'État") en se pensant comme des « structures-interfaces » (à l'image de l'association *Génériques* pour l'histoire et les mémoires des immigrations, aujourd'hui malheureusement disparue)¹. Plaçant, dès le début, l'enjeu de la création de services d'archives dans chaque université, comme autant de foyers de collecte de proximité, nous avons inlassablement plaidé pour le concept dit « d'archives intégrales », le mandat de collecte de l'archiviste stipulant que « les archives d'une institution acquièrent et conservent les archives de son administration et des fonds d'archives privées de tous supports documentaires provenant de personnes et d'organismes externes, mais reliés à ces activités ».² En se dotant d'un mandat d'archives intégrales, les services d'archives d'université pouvaient se donner une mission élargie de préservation de la mémoire sociale, économique et culturelle au sein des institutions universitaires³ : la Cité a fait ce pari de la complémentarité, mais la jeunesse de ces services les limite encore trop souvent aux archives administratives.

Par ailleurs, si, à partir de l'étymologie grecque du mot archive (arkhe-ἀρχή/pouvoir-commandement)⁴, on s'accorde sur le fait que la production et -encore plus- la conservation d'archives par un service *ad hoc* est le propre d'une institution, d'un pouvoir, si petit-e soit-elle ou soit-il, alors les mouvements étudiants, apparaissant comme parmi les institutions les plus faibles, à la tendance lourde et permanente à la décomposition/recomposition, semblent organiser ce que l'on pourrait appeler un « Fréteval permanent »⁵ : le mouvement étudiant, puis les mouvements étudiants, connaissent maintes « catastrophes » documentaires (scissions, déménagements, changements d'orientation), mais n'ont pas la capacité de « sédentariser » leurs archives... Contrairement, par exemple, à la plupart des syndicats de salariés⁶. En plus de la relative faiblesse de tout mouvement social, les structures étudiantes cumulent d'autres handicaps : renouvellement rapide des équipes dirigeantes, divisions internes. C'est cette faiblesse des « producteurs », actuelles ou anciennes responsables et structures étudiant.es, qui est à l'origine du caractère fragmentaire du patrimoine

¹Notamment lors de la journée d'étude sur les « archives orphelines » qui s'est tenue le 21 mars 2017 aux Archives nationales (Pierrefitte).

²Adaptation de la définition proposée par Marion BEYEA et al., *Introduction*, in Marcel CAYA (sous la dir. de), *Les Archives canadiennes en 1992*, Ottawa, Conseil canadien des Archives, 1992, p.12, citée par Marcel CAYA, *Au service de l'institution, au service de la société, le dilemme des archivistes universitaires*, p.41-48, p.45, in Cathy Schoukens (Ed.) *Archives, universités, monde étudiant, une mémoire en construction*, op. cit.

³Jean-Philippe Legois, Marina Marchal. *Cité des mémoires étudiantes : collecter les archives militantes étudiantes. Quelle utilité ? Quelle complémentarité ?*. In: *La Gazette des archives*, n°231, 2013-3, « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », pp. 109-121.

⁴Heinz Wismann, Colloque « Les Français et leurs archives », 5 novembre 2001.

⁵Rappelons qu'en 1194, le roi Philippe Auguste y perd une bataille et ses archives qui le suivaient dans ses déplacements ; c'est ce qui le décide à sédentariser ses archives dans la capitale du royaume et ce qui donne naissance au « Trésor des chartes ».

⁶Regroupés avec les autres centres liés aux mouvements sociaux au sein du CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) : <http://www.codhos.asso.fr>

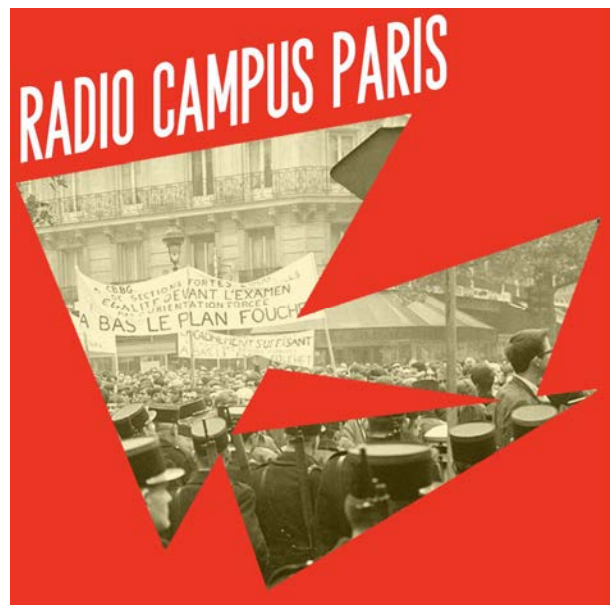
documentaire étudiant. La sauvegarde de ces archives est donc souvent déconnectée de leur production. Et c'est dans cette situation de « vacance du pouvoir » étudiant que nous nous sommes réorientés vers une « anarchivistique [estudiantine] raisonnée et multipolaire »¹, voire une « acrachivistique »².

Les mouvements étudiants et leur patrimoine/matrimoine apparaissent donc comme des organismes en constante évolution, décomposition/ recombinaison, construction/ déconstruction/ reconstruction : plutôt que de vouloir transposer un schéma patrimonial institutionnel, nul et non-avenue pour ce « non-lieu » de « mémoire », nous avons adopté « une stratégie délibérément fragmentaire, où chaque sauvegarde est une petite victoire contre l'oubli ». Ainsi chacune des 5 expositions itinérantes réalisées (santé, guerre d'Algérie, international, AGE, 68), comme chacune de nos émissions Remue-mémoires (sur Radio Campus Paris) ou de nos publications / interventions, se veut une mosaïque reliant certains des fragments du puzzle / grand tableau des mouvements étudiants.

Et, si le mythe de Sisyphe aurait pu être un des mythes constitutifs du mouvement étudiant³, il faut effectivement « imaginer Sisyphe heureux », accumulant petit à petit quelques bribes de ces « archives du rêve étudiant » pour reprendre la belle formule de Philippe Péchoux... et de Jacques Rancière⁴.

Toutefois, nous avons encore cru à la capacité des mouvements étudiants « à vocation représentative », non pas à financer le classement de leurs archives, mais, au moins, à faire pression sur le ministère qui aime parfois à s'appeler « celui des étudiants » pour que celui-ci finance ces classements. D'ailleurs, nous étions encore dans la perspective d'inciter au don pour les fonds d'archives personnelles de militant-es, mais d'envisager des dépôts « directs » pour les structures étudiantes locales ou nationales, ce qui a été le cas pour le fonds de l'AGE de Dijon aux Archives municipales en 2011 (cote 34Z).

Pour la prise en charge par la nation du classement des archives des organisations représentatives étudiantes, nous avons également sollicité des parlementaires afin qu'elles-ils puissent poser des questions au gouvernement. Le député Yves Jégo a posé une question écrite le 10 juin 2014, le sénateur Pierre Laurent le 6 août 2015. C'est la députée Joëlle Huillier, qui a posé sa question le 15 septembre 2015, qui aura le droit à la réponse du gouvernement ... le 14 février 2017.



¹ Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : « non-lieu » de « mémoire » ? », *In Situ* [Enligne], 17 | 2011, mis en ligne le 1er mars 2012.

² Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes, retour aux sources » in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Étudiant-es en révolution*, Paris, Syllepse, 2018, pp. 125-136.

³ Jean-Philippe Legois, « Commune étudiante » dans Antoine Artous, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008.

⁴ Cf. Philippe Péchoux, « Les fonds d'archives collectés en Bourgogne par l'ADIAMOS : les archives du rêve étudiant » dans *La gazette des Archives* (n°193), *op. cit.*, p. 80.

*Enseignement supérieur**(étudiants – archives étudiantes – sauvegarde et valorisation)*

88208. – 15 septembre 2015. – Mme Joëlle Huillier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sauvegarde et la valorisation des archives étudiantes. Les engagements étudiants représentent un important capital d'expériences pour la citoyenneté démocratique et leurs archives constituent une richesse patrimoniale nationale. La Cité des mémoires étudiantes a entrepris de sauvegarder, classer et valoriser les archives des organisations étudiantes pour les rendre accessibles au grand public. Elle souhaite connaître les moyens envisagés par le ministère pour soutenir cette démarche. Elle souhaite aussi connaître sa position sur la proposition d'instituer une semaine des engagements étudiants et jeunes. – **Question signalée.**

Réponse. – La Cité des mémoires étudiantes, association loi 1901, a pour vocation de collecter, trier, inventorier et valoriser les archives privées émanant de personnes ou structures en relation avec les mobilisations étudiantes. Une convention de partenariat lie la Cité des mémoires étudiantes au service interministériel des archives de France et aux Archives nationales ; en outre, le ministère de la Culture et de la Communication met à la disposition de la Cité des mémoires étudiantes les espaces de conservation et de consultation des Archives nationales pour les archives étudiantes présentant un intérêt national. Dans ce cadre et compte-tenu de la valeur historique et mémorielle des archives concernées par le champ d'activités de la Cité, qui participent pleinement à la mémoire de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche a apporté son soutien financier à la Cité des mémoires étudiantes, dès 2015, par le versement d'une subvention de 5 000 €. Pour approfondir cette collaboration, le ministère a conclu avec la Cité des mémoires étudiantes, le 25 février 2016, une convention ayant pour objet de traiter certains fonds d'archives étudiantes sur une durée de deux ans, soit 2016 et 2017. Par cette convention, le ministère apporte un soutien financier annuel de 25 000 € destiné exclusivement au classement et à l'inventaire des archives produites par les organisations étudiantes de niveau national (organisations étudiantes qui sont ou ont été représentatives au sens de l'article L811-3 du code de l'éducation). Les fonds traités ont vocation à rejoindre les Archives nationales, sous forme de dépôt ou de don consenti préalablement par l'organisation étudiante. Dans le cadre du suivi de cette convention, un comité de pilotage s'est tenu en novembre 2016 pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux.

1275

Question au gouvernement et réponse***Retour aux sources.***

C'est, en fait, le 25 février 2016 que la convention a pu être signée avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR/DGESIP/ vie étudiante) pour traiter les archives de l'UNEF-ID (1980-2001) et une partie de celles de la FAGE. Mais, il était bien prévu que « si d'autres fonds, provenant d'organisations mentionnées à l'article 3, devaient être repérés ultérieurement, ils ne pourraient être traités que dans le cadre d'un avenant à la présente convention, sur la base d'un accord commun des deux parties » (article 5) : la question s'est posée pour la Confédération étudiante (Cé, devenue « La fabrique ») qui devait quitter ses locaux parisiens en mai 2017(et dont nous avons peut-être perdu définitivement - pour la recherche- les archives), mais, aux yeux du ministère, il fallait d'abord faire le bilan ; le bilan a été tiré en novembre 2017, complété pour le début 2018, renforcé d'une « visite sur site » le 20 novembre 2018.... Sans suite !



Photo dans les derniers locaux de la Confédération étudiante / La fabrique (2019)

Nous avons, lors de nos Assemblées générales des 9 février et 16 novembre 2018, réorganisé (avec la mise en place d'une co-présidence) et réorienté la Cité pour entrer dans son 3^e cycle de développement.

Si la Cité des mémoires étudiantes n'a pas renoncé à toute réappropriation sociale des archives et mémoires étudiantes par ses actrices et acteurs passé-es et présent-es, ni à la sensibilisation de ces « producteurs », elle compte le faire en ne se basant que sur le second terme de la définition des archives de la loi fondatrice de 1979 : la « la documentation historique de la recherche ». Elle dépasse ainsi l'expérience de la codirection du programme de recherche PICRI avec le CHS du XX^e siècle (Paris 1/CNRS), "Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968", dont le colloque final sort, en cette fin d'année, aux éditions Syllepse.

Ainsi, la Cité continue son travail de sauvegarde et de valorisation pour la recherche. Elle a notamment, en cette année 2018-19, pu sauvegarder les archives de « Promotion et défense des étudiants », malgré l'impossibilité de salarier tout archiviste. Nous continuons à penser nécessaire le financement spécifique du classement des archives étudiantes (structures, mais aussi militantes, voire orales et audiovisuelles), d'où notre lettre ouverte à la ministre et la proposition aux parlementaires de questions au gouvernement. Mais nous ne perdons plus de vue le but de tout ce travail, à savoir le développement de la recherche sur cet objet de recherche.

C'est pourquoi elle s'inscrit pleinement dans la constitution du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Engagements étudiants » non seulement avec le GERME, mais avec les différents laboratoires de recherche qui s'engagent dans sa création.

Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois,
co-président-es de la Cité des mémoires étudiantes



DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

François Borella

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris dimanche le décès de François Borella à l'âge de 85 ans, dont les obsèques ont lieu aujourd'hui à Nancy, ville à laquelle il est demeuré fidèle, où il fit ses études, milita, enseigna le droit public. Il marque profondément l'histoire de l'UNEF puisque c'est en 1956 qu'il devient le premier président « mine » de l'UNEF, et rédige avec Michel de La Fourrière le livre *Le syndicalisme étudiant*, référence de l'UNEF pendant toute la période de la guerre d'Algérie et des années 1960. Il figure au « Maitron » dans une notice biographique rédigée par Alain Monchablon également publiée en 2002 dans le numéro 22/23/24 des *Cahiers du Germe*.

François Borella a contribué à l'histoire du mouvement étudiant en ayant confié son fonds d'archives à la Cité des mémoires étudiantes, (déposé et consultable aux Archives nationales) ainsi qu'un témoignage oral. Il avait participé à la journée d'études Germe/Cité des mémoires étudiantes/Centre d'histoire sociale de Paris 1 le 27 octobre 2012 (voir photos sur le site de la Cité), dont les actes ont été publiés dans le dossier des Cahiers du Germe n° 30 (voir contribution Borella page 66).

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, ses amis, ses collègues.

Sylvain Broussard

Sylvain Broussard est décédé à 35 ans dans la nuit du 24 au 25 juin 2018. Sylvain Broussard, qui avait passé son enfance à Rennes a ensuite poursuivi ses études à Brest. Sans répit entre la culture, la musique, la politique, la vie associative et les amis, bénévole de la première heure au festival du Bout du Monde, percussionniste dans l'orchestre universitaire, Il s'était engagé dans la FAGE. D'abord Président de la Fédé B, il était devenu ensuite, à l'âge de 19 ans, le plus jeune président de la FAGE, entre 2003 et 2004. A la fin de ses études, Sylvain Broussard, a occupé les fonctions de directeur de cabinet du président de l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Pascal Olivard et du maire de Guipavas Alain Quéffelec. Il faisait partie de ces anciens bienveillants et attachants, ceux sur lesquels on pouvait toujours compter en cas de besoin.

Jan Pierre Delaville (1933-2017). Une fidélité sans faille à la santé et à l'action collective des étudiants

Jan-Pierre Delaville est décédé le 5 janvier dans sa commune de Créteil. Il avait 83 ans. Il était né le 25 août 1933 à Paris d'un père secrétaire de mairie, et d'une mère secrétaire. De 1940 à 1942 son père, Jean-Jacques Delaville, a participé à la résistance à l'occupant en prenant la responsabilité de 4 000 faux papiers¹. Après des études au lycée Michelet de Vanves, il s'inscrivit à l'École Pratique des Hautes Études. Passionné par l'audiovisuel et la pédagogie, il poursuivit ses études à l'Institut de Filmologie, et devint réalisateur à la Radio-télévision scolaire (RTS) de 1965 à 1970 où son engagement syndical à la CGT, puis après 1968 à la CFDT, confirmait un militantisme syndical initié au sanatorium et à l'UNEF durant ses études – études reprises pour obtenir sa thèse de 3e cycle en 1978.

L'engagement étudiant fut aussi un engagement syndical et politique dans la « génération algérienne », à l'UNEF, avec le « groupe Reconstruction » de la CFTC en vue de sa déconfectionnalisation aboutissant à sa transformation en CFDT une décennie plus tard, dans les processus politiques (Regroupement de la gauche étudiante, Nouvelle gauche dont il fut responsable étudiant, Union de la gauche socialiste,) ayant conduit à la création du PSU – parti dont il fut membre dès le début de son Comité politique national, parti qu'il quittera en 1975 pour rejoindre le Parti socialiste².

Le Sanatorium étudiant fut sans aucun doute un élément fondateur pour Jan-Pierre Delaville. De santé fragile il subit comme une partie de sa génération une affection pulmonaire. C'est ainsi qu'il est entré au Sanatorium de Saint Hilaire du Touvet, devint un militant actif de l'AGES

¹ Note biographique de Jean-Claude Gillet dans le *Dictionnaire biographique du mouvement social* (le « Maitron »).

² Voir aussi « [Témoignage biographique de Jean Pierre Delaville](#) » de 2008 sur le site de l'Institut Tribune socialiste (ITS).

Ceux qui considèrent
Ceux qui solennellement,
Ceux qui mandatent
Ceux qui mandatent impérativement
Se retrouvent l'année prochaine
Ailleurs
Devant ceux qui sont en-soi
mais ne s'habillent que de nylon

Ceux qui sont de Paris
Ceux qui parlent démocratiquement
pratiquement surtout
Ceux qui inquiètent
Ceux qui contestent
Ceux qui revendiquent
Ceux qui Ubu - Montbusard de tout
Ne trouvent sur soi que leur nombril

Ceux qui enquêtent
Ceux qui participation
mais pas au Pouvoir

Ceux qui en font
Ceux qui enfantent
et qui aliènent
Ceux qui régressent

Ceux qui déséquilibrent
Ceux qui structurent
Ceux qui enculent les mouches
Ceux qui structurent les mouches
pour mieux les enculer

Ceux qui, en tant que jeunes travailleurs intellectuels,
Prolétarisent le Monde Ouvrier

Tous ceux-là empêchent la révolution

Jan-Pierre Delaville maniait beaucoup l'humour et l'ironie. Ci-dessus une motion parodique déposée par le vice président santé sortant (Delaville), devant l'enlisement de débats confus au congrès de Dijon en 1963. On y reconnaît les nouveaux thèmes débattus à l'UNEF alors)

(AGE des étudiants en sanatorium) défendant face au « pouvoir médical » une autonomie collective des étudiants. En 1962-1963 il intègre le bureau national de l'UNEF dont il occupa la vice-présidence santé tout en accordant une grande importance – au BN comme au sana (et plus tard au PSU) – aux activités culturelles.

Marqué par l'expérience du sana, de la sociabilité particulière dans le contexte politique de l'époque, liant trois combats : contre la maladie, pour les études, pour le syndicalisme étudiant, Jan Pierre Delaville est resté d'une fidélité sans faille à l'action collective pour la santé étudiante : administrateur des sanas étudiants en 1979, secrétaire général de 1983 à 1988. Pilier de l'Association Guy Renard (anciens des sanas) et de l'AAUNEF il fut aussi un fidèle soutien à la recherche et aux archives étudiantes. Il participa à diverses journées archives et mémoires étudiantes à Reims en 2005 comme en Ile-de-France ensuite, nous aida grandement pour la sortie du livre *La Fondation santé des étudiants de France au service des jeunes malades depuis 1923* que nous avons présenté en septembre 2010 à Saint Hilaire. Jan-Pierre était soucieux de transmettre : souvenirs gravés dans nos mémoires, d'anecdotes, de descriptions, d'explications (au risque de déborder le temps prévu de l'ordre du jour), mais heureusement pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître, de l'écouter, son témoignage a été recueilli par la Cité des mémoires étudiantes et chacun peut l'entendre sur le site cme-u.fr.

Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder

Denis Joxe

Il est né le 11 août 1940 à Clermont Ferrand, la ville est due au hasard de la guerre. Le dernier de 4 enfants, Claude l'aînée 90 ans, Alain 88, et Pierre 84. Dans sa jeunesse il voyage beaucoup car son père, Louis Joxe, est ambassadeur de France (Moscou 1952 par exemple). Dans les années 1960 il s'engage comme des milliers d'étudiants contre la guerre d'Algérie, son père sera l'un des deux négociateurs des accords d'Evian de 19 mars 62. Il milite à la FGEL propédeutique et au groupe de philo où il y rencontre Prisca Bachelet, Serge July, Jean Grubelier entre autres. Début 60 il sera parmi les jeunes qui s'enchaînent aux grilles du Sénat pour protester contre la guerre. Plutôt militant « culturel » il participera avec moi à la création en 1965 d'une revue de théâtre : *Calliope* (deux numéros seulement sortiront ...) En 1966 il sera l'un des organisateurs du dernier festival de l'UNEF à Paris-Nanterre. En 1967 il rentre au théâtre des Amandiers à Nanterre, Pierre Debauche en étant le directeur. En 1968 il participera à la création du syndicat des techniciens du spectacle et sera licencié à la fin de l'année. En 1969 il rentre dans un bureau d'étude de la Caisse des dépôts, le Betur dans le département tourisme et loisirs dirigé par Jean Claude Roure. Dans ce département entre 1969 et 1975 on y verra passer Pierre Guidoni, Charles Josselin, Christian Blanc, Jean-Claude Levy, Vignier, et moi-même, tous anciens de l'UNEF et recrutés pour cette raison!!!!!!

En 1973 Denis et moi créons ACIDE (Animation création intervention diffusion étude) prenant notre autonomie vis à vis du Betur tout en travaillant étroitement avec eux.

Nous y développerons une vraie pratique de l'étude/intervention et nous y réalisons plusieurs grands projets d'exposition (EDF, concours d'urbanisme au Grand palais pour la ville nouvelle d'Evry etc.)

A partir des années 1980 il répondra à des nombreuses commandes mais seul et il aura du mal à bien y répondre car il avait toujours le rêve du collectif. Travaillant en 1980 avec Gatti je ne fais plus que gérer ses affaires mais m'interviens plus sur le contenu des contrats. Il fera la tentative de créer avec des amis et moi-même une nouvelle structure NEC (nouveaux espaces culturels) mais trop en avance sur ce qui se développera dans les années 1990-2000. Il restera proche d'amis de jeunesse : Prisca, Grubelier mais aussi Henri de Lapparent qui l'aidera dans la gestion (difficile.....) de ses différents héritages. S'il n'était pas toujours un réalisateur, c'était un créatif.

Jean-Jacques Hocquard

Henri de Lapparent (1940-2019).

Henri de Lapparent est décédé le 10 mai 2019, à l'âge de 78 ans. Né en août 1940, il s'engage à l'UNEF dès son entrée dans l'enseignement supérieur, en pleine guerre d'Algérie, au cours de laquelle il soutient activement le réseau Curiel, et l'appui à ceux qui refusaient de porter les

armes. Il fera de même quelques années plus tard dans les réseaux d'aide aux déserteurs américains pendant la guerre du Vietnam.

Mais c'est surtout en faveur de la santé des étudiants qu'il prend des responsabilités dans le mouvement étudiant. Il est vice-président intérieur de la MNEF, avant d'en prendre la présidence en 1964/1965 succédant à Antoine Griset. Il s'investit pleinement dans la revue de la MNEF, *Recherches universitaires*, dont la première série comporte 13 numéros parus entre 1962 et 1964, aux côtés de Jean-François Maréchal, Bruno Thomas-Lamotte, Jean-Pierre Milbergue, Renée Fenasse (épouse Trastour), et Guy Trastour. Henri de Lapparent crée un baromètre du niveau de vie de l'étudiant : le « panier de l'étudiant » indicateur, publié dans *Recherches universitaires*.

Ensuite, dans le bureau de l'UNEF élu au congrès d'avril 1965 (bureau Nallet), il est vice-président santé. En 1967 il devient secrétaire de l'EUF (Entraide universitaire française). Encore en 2012, il participe à un débat des anciens de l'UNEF sur la sécurité sociale étudiante, aux côtés de Pouria Amirshahi – le dernier président de la MNEF – et Vanessa Favaro – alors présidente de la LMDE.

Statisticien-économiste, il accomplit une carrière au Commissariat général au plan dans la planification et la gestion des systèmes sociaux, à l'INA où il anime le secteur recherche et développement, dans le secteur de la communication il est directeur général d'IM-COM, enfin à la Caisse des dépôts et consignations en tant que responsable des interventions financières dans le domaine de la communication.

Honnête homme et homme fidèle à ses engagements comme en amitié ainsi que l'a décrit lors de ses obsèques, Jean-Jacques Hocquard.

Robi Morder

Jacques Sauvageot

Jacques Sauvageot est mort dans la nuit du 28 au 29 octobre 2017, celle qui nous plonge dans l'heure d'hiver.

C'est une triste nouvelle pour sa famille, ses amis comme pour toutes celles et tous ceux avec qui il continuait à militer, liant son travail sur la mémoire et les archives qu'il menait à l'Institut Tribune socialiste à la réflexion sur le présent et l'avenir des mouvements sociaux et de l'émancipation. C'est en sortant de l'ITS (Institut tribune socialiste) après une journée de travail bien fournie qu'il a été victime d'un accident dont il ne s'est pas relevé. Il ne sera pas avec nous pour apporter son témoignage, ses éclairages, ses retours critiques à l'occasion des 50 ans de mai et juin 68. Il devait apporter des contributions à l'ITS, à l'AAUNEF, au Germe, continuer l'enregistrement de son témoignage à la Cité des mémoires étudiantes. Il nous manquera à l'heure de faire contrepoids aux interprétations réduisant 68 à une « révolution culturelle », ayant servi de marchepied aux « *succes stories* » de quelques dizaines « d'anciens » soixante huitards qui auraient « réussi ». Jacques était tout l'inverse de cela. Sous les feux de la rampe, il représenta l'UNEF et plus largement la révolte étudiante, par sens des responsabilités et non par goût pour les *sunlights*. Sa biographie publiée dans le *Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement social)* atteste de ses parcours professionnels, exempts de carriérisme, de ses activités militantes, au plus près du terrain. Jacques, c'était l'un des plus connus des « élites obscures » chères au *Maitron*, ces dizaines de milliers de militants associatifs, syndicalistes, politiques. Il en représentait bien cette absence d'ambition égocentrique, attaché qu'il était avant tout à une autre ambition, celle des projets collectifs auxquels il participait, qu'il contribuait à initier, avec dévouement, et aussi avec l'exigence d'une fidélité, non aux mythes et aux légendes, mais à l'examen et à la restitution des réalités. La recherche de la vérité est toujours plus révolutionnaire que la fiction.

Que sa famille, ses amis et proches, que l'ITS, l'AAUNEF, l'ensemble de celles et ceux avec qui il continuait le combat soient assurés que nous tenterons de le poursuivre au mieux.

Robi Morder le 29 octobre 2017

Guy Trastour,

Né en 1936, Guy Trastour passe son bac en région parisienne avant de s'inscrire en faculté de droit où il commence à militer à l'UNEF. Adhèrent au Cercle des étudiants socialistes, il fera également partie du Front universitaire anti-fasciste (FUA). Il devient ensuite permanent à la

Mutuelle nationale des étudiants de France, avant de participer à la création de la Fédération des groupes de recherches institutionnels (FGERI). Il sera également nommé conseiller juridique de l'UNEF en 1963. Il est l'auteur de d'une thèse de troisième cycle, *L'hygiène mentale en milieu étudiant. Histoire et avatars d'une équivoque, 1952-1967*. Thèse de doctorat, Paris, EPHE, 1986. Les archives de l'UNEF et de la MNEF qu'il avait en sa possession, et qui lui avaient servi en tant que conseiller juridique à l'UNEF que pour sa thèse, ont en 1991 été intégrées aux collections de La contemporaine, ce qui a permis de rendre accessibles des archives des années 1930, et des BAPU.

Claudie Weill.

C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre amie Claudie Weill. Historienne, germanophone et slavisant, chercheuse à l'EHESS, elle était une des pionnières de l'histoire des mouvements étudiants. Elle avait ainsi co-dirigé avec Yolande Cohen en 1982 le numéro spécial de la revue *Le Mouvement social* « Entre Socialisme et Nationalisme. Les Mouvements Étudiants Européens ». Elle avait rejoint immédiatement le Germe après sa création, fut membre de notre conseil d'administration et du comité de rédaction des *Cahiers du Germe*. C'est elle qui nous stimula pour participer à l'association des amis de la BDIC (devenue La contemporaine) et au comité de rédaction de sa revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps* dont elle était un des piliers jusqu'à sa retraite à la fin des années 2000. Ayant plusieurs cordes à son arc, elle avait également participé aux comités de rédaction des revues *Autogestion*, *L'Homme et la société*, et publié de nombreux travaux dans ses champs de recherche liés à la question nationale et à l'internationalisme, au mouvement ouvrier, à la deuxième internationale et à Rosa Luxembourg, éditant ces dernières années œuvres et préfaces chez notre éditeur, Syllepse. Mais elle veillait à conserver son attention pour les mondes étudiants, auxquels elle consacra sa thèse, publiée en 1996: *Etudiants russes en Allemagne (1900-1914)* participant au réseau de chercheurs et chercheuses sur les migrations étudiantes, à notre colloque de 2006 « Etudiant-e-s du monde en mouvements ». Chaleureuse, et dotée d'un caractère fort, aux remarques pertinentes, voire impertinentes, elle ne passait pas inaperçue dans nos colloques, séminaires, réunions. Comme on le dit au théâtre ou au cinéma, elle avait de la présence. Elle nous manquera.

A sa famille, à ses amis nous assurons que nous ferons vivre sa mémoire.

Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, Pierre Moulinier.



Pot des 10 ans du Germe. La Sorbonne, 21 mai 2005. De gauche à droite: Robi Morder, Claudie Weill, Caroline Rolland Diamond, Natalia Tikhonov, Pierre Moulinier. Photo Caroline Chalier/CME.



Une du journal *Cités U*, n°1, 1971. CHS, fonds Alain Nicolas (AERUA), 1-AN1-B3.

DOSSIER LOGEMENT ETUDIANT ET CITES UNIVERSITAIRES

Chloé Maurel : *Vivre à la résidence universitaire d'Antony dans les années 1960. Sociabilités étudiantes et engagements militants*

Gérard Perié : *Le logement étudiant à Toulouse*

Didier Fischer et Robi Morder. : *La santé des étudiants à la Cité universitaire internationale de Paris. (résumé)*

Voir aussi dans les notes de lecture : Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *La résidence universitaire Jean Zay d'Antony de 1945 à 2003*, mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR d'histoire de l'art et d'archéologie, juin 2003, sous la direction de M. Gérard Monnier, 2 volumes.



ANTONY

ou l'ordre moral

Antony : de grands buildings froids, qui ont poussé dans la boue, des projecteurs qui éclairent le terre-plein, devant la cafétaria, de longs couloirs de clinique, interminables, puis au détour du chemin un café. Le café, semblable à ces petits bars américains, où l'on peut manger deux œufs sur le plat ou un sandwich en mettant vingt cents dans le juke-box. Ici, pas de juke-box. Des sandwiches, des œufs au plat. On discute, on mange. Le bar est le centre vital de la cité. Antony, terrain favori des expériences sur la santé mentale des étudiants. Antony, cité pilote. Le soir. Autour de la cité : des cars noirs de flics. Le matin, ils sont 1 000, le soir 500.

Les étudiants d'Antony se sont révoltés. Mais à Antony, la révolte n'est pas une occupation comme les autres. Leur « raison » officielle : ils veulent détruire « la loge », un petit bâtiment de concierge que l'Administration s'obstine à vouloir construire, pour empêcher aux garçons l'accès du bâtiment des filles, pour assurer la sécurité des résidents, peut-être pour les surveiller à l'occasion. Tout le monde sait que les étudiants sont des adolescents qui ont un peu grandi. Il

faudrait les contrôler. A Antony, ils sont plus de 2 000 grands adolescents. Ils sont trop nombreux. Il faudra donc construire d'autres loges. 1 000 flics, l'opinion publique n'a pas compris pourquoi les étudiants se révoltaient. Les journalistes n'ont pas cherché à comprendre. Ont-ils seulement visité Antony ? Les étudiants refusaient cette loge. La détruire, c'était déjà détruire un peu Antony. C'était refuser le contrôle, le garde-chiourne, le policier ; c'était refuser ce règlement intérieur que l'on a d'abord voulu imposer, soi-disant pour des raisons de sécurité, puis, la raison n'étant pas convaincante, on a fait appel à la morale, à la corde sensible, aux basses insinuations. Mais pendant que 1 000 flics défendaient l'intégrité morale du pavillon A, garçons et filles coexistaient dans le pavillon C, à l'initiative de l'Administration...

LES VÉRITABLES RAISONS.

Les étudiants connaissaient les véritables raisons, mais personne ne voulut en parler : il fallait contrôler, briser l'action syndicale, particulièrement forte à Antony. « L'ordre moral déjà injustifié s'élargit singulièrement. Il se révèle alors n'être pour l'Administra-

tion qu'un moyen d'empêcher les activités essentielles des résidents. Car derrière ce souci (de « haute moralité ») qu'elle manifeste, l'Administration veut surtout détruire les possibilités pour les résidents de se rencontrer, de s'organiser et de se défendre. Ses possibilités qui permettent l'organisation des résidents et l'activité syndicale, sont pour elle la principale « bête noire ». La date choisie pour la construction de la loge coïncide d'ailleurs singulièrement avec la date de la hausse des loyers ».

Cette limitation n'est acceptable à aucun prix. En effet, que penser de ce paragraphe du règlement intérieur qui stipule que les étudiants en cité n'ont pas plus de droits sur leur chambre qu'un lycéen sur son dortoir ! Quel statut accorde-t-on aux résidents, quelle part ont-ils dans l'établissement du règlement intérieur, dans l'examen des dossiers d'admission ou de renvoi ?

En même temps qu'Antony, Bordeaux revendiquait. Les problèmes d'Antony se retrouvent dans toutes les cités. Ce n'est pas seulement une « loge » qu'il faut détruire à Antony, c'est toutes les « loges » de toutes les cités. C'est commencer dès maintenant à répondre à cette question :

Comment vivre dans une cité ?

*Protéger
l'ordre moral...*



Vivre à la résidence universitaire d'Antony dans les années 1960. Sociabilités étudiantes et engagements militants

Chloé Maurel

Alors qu'aux États-Unis, la vie de campus a donné lieu, depuis les années 1950, à de très nombreuses études sociologiques sur la sociabilité des étudiants, en Europe et notamment en France, du fait du caractère beaucoup moins répandu de cette forme d'habitat étudiant, relativement peu y ont été consacrées. La résidence universitaire Jean Zay d'Antony (RUA), dès sa mise en service en 1955, a été la plus grande résidence universitaire de France, et l'un des plus grands ensembles de logements sociaux étudiants en Europe. Elle est appelée du nom de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire qui a créé en 1936 le Comité supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants (CSO), ancêtre du CNOUS et des CROUS¹. Conçue et construite à une période marquée par les problèmes de logement consécutifs à l'après-guerre et caractérisée par la croissance rapide des effectifs d'étudiants, elle a été prévue pour accueillir 3 000 habitants, chiffre atteint dans les années 1960. Il s'agissait peut-être, dans l'intention des concepteurs du lieu, d'éloigner les étudiants des centres urbains traditionnels, la vie estudiantine étant souvent perçue à l'époque comme génératrice de nuisances (bruits, drogues, vie nocturne). Les archives de l'Association des étudiants de la résidence (AERUA) n'évoquent pas les riverains de la cité universitaire d'Antony, peut-être parce que la vie s'y déroulait principalement en vase clos, partagée entre la résidence et les facultés parisiennes, les deux étant reliées par la ligne de Sceaux, ancêtre du RER B créé en 1977. Si l'étude architecturale et sociale a bien été menée², celle de la vie des résidents, de l'usage des lieux, de leur sociabilité, est intéressante à retracer encore plus en détail. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'étude de la jeunesse étudiante en France dans les années 1960³. Aussi nous aborderons ici, pour la période des années 1960, les usages de la résidence par ses occupants : lieu d'habitation, de sociabilité, engagement politique, syndical (UNEF), sports et loisirs. Les sources utilisées sont variées : tracts distribués à la résidence, journaux étudiants, notamment celui de l'AERUA, *Ruades*, rapports de l'association, journaux des sections du PCF de la résidence⁴ et des entretiens inédits avec cinq anciens résidents qui ont joué un rôle moteur dans la vie de la cité durant ces années.

¹. Cf. Cécile Hochard, « Les œuvres universitaires : du comité supérieur des œuvres au centre national des œuvres universitaires et scolaires », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), Germe, *Cent ans de mouvements étudiants*, Coll. Germe, Paris, Syllepse, 2007.

². Gwenaëlle Bordet-Kerharo G., *La Résidence Universitaire « Jean Zay » d'Antony de 1945 à 2003*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art, 2003, université Paris 1-Panthéon Sorbonne. Plus largement sur le logement étudiant, cf. *Logement étudiant, histoire et enjeux actuels*, Actes de la journée d'étude du 7 novembre 2015, avec le concours du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, AAUNEF, Paris, juin 2016.

³. Sur ce sujet, des travaux de référence sont : Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris Fayard, 2007 ; L. Bantigny et Y. Jablonka (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2009 ; L. Bantigny, *Mai 68, de grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018 ; Didier Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

⁴. Toutes ces archives, que nous avons consultées, sont conservées dans le fonds AERUA déposé au Centre d'histoire sociale du xx^e siècle (désormais nous écrivons CHS), fonds constitué grâce au don réalisé par l'association.

Il s'agira tout d'abord de restituer l'intense sociabilité qui avait cours à la cité dans les années 1960, puis de prendre la mesure de l'importance des activités, universitaires ou para-universitaires, notamment politiques, et enfin de s'interroger sur les raisons de l'image ambivalente de la cité auprès de ses résidents, dans la presse et l'opinion, ainsi que dans les cercles du pouvoir.

Une intense sociabilité

Une cité moderne et spécifique

La résidence universitaire d'Antony est unique en France et même en Europe par sa grande taille. Elle se distingue de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP), située boulevard Jourdan, qui, elle, compte des pavillons créés et gérés par chaque pays, recevant les étudiants nationaux¹. Elle se distingue aussi de la cité universitaire de Nanterre, qui était couplée avec l'université du même nom. A Antony, il n'y a pas d'université sur place, et il y a des étudiants de toutes les disciplines, et appartenant à des universités variées, ce qui donnait lieu à un brassage sans précédent. Ainsi Michel Marie, qui a vécu à la RUA de 1964 à 1969, raconte qu'il étudiait le cinéma et y a rencontré une étudiante en mathématiques, qu'il a épousée deux ans après².

Michel Marie se souvient à quel point la cité d'Antony lui a paru moderne et agréable à son arrivée : « arrivé à Paris après le baccalauréat, j'ai passé d'abord deux mois dans des conditions très spartiates chez mon père, puis j'ai obtenu une place en cité universitaire, à Antony. Comme j'étais boursier, et comme c'était sur des critères sociaux, j'ai eu une place assez vite. J'ai déménagé le plus vite possible à la cité. Pour moi, ça a été le paradis ! J'avais pour la première fois une chambre à moi tout seul. De plus, la cité d'Antony était très moderne, avec les douches, et des arbres, un parc, alors qu'à l'époque, l'urbanisme à Paris était encore souvent vétuste, très peu d'appartements avaient l'eau courante et les toilettes ».

« L'ensemble était très bien conçu, par l'architecte Eugène Baudouin, et le mobilier était dessiné par Jean Prouvé et Charlotte Perriand, rappelle l'ancienne résidente Marie-Jo Ehrhard-Weil. Le bâtiment C était relié à tout le reste par des couloirs et passerelles. C'était comme une petite ville : il y avait deux bars, une coopérative, des groupes d'études, une bibliothèque, un restaurant universitaire, un centre sportif avec des courts de tennis, des crèches, une poste, une école maternelle, une salle de spectacle sous le restaurant... C'était fonctionnel pour l'époque, avec une douche pour quatre chambres, et un lavabo par chambre »³.

Illustrations des pages : 67 Journal d'une cellule du PCF de la RUA, octobre 1969. CHS, fonds Alain Nicolas (AERUA), 1-AN2-D.

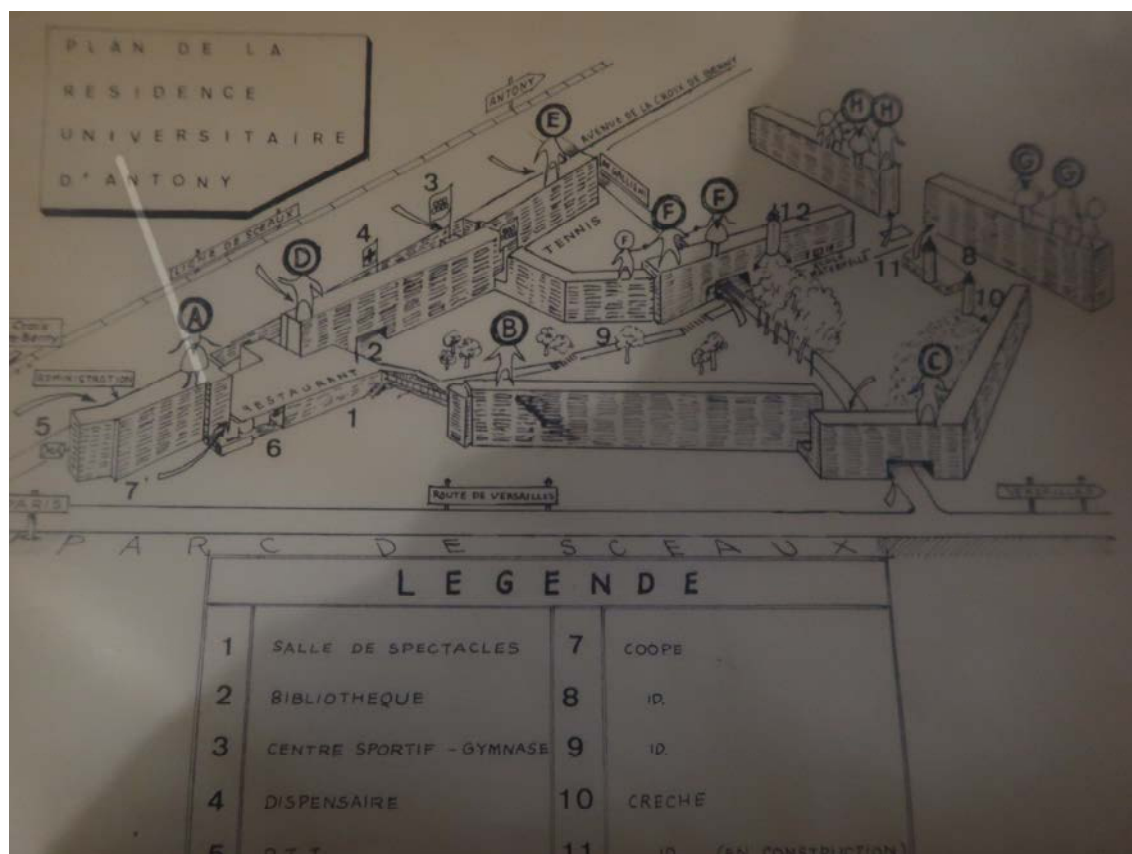
74 Une du journal *Ruades*, (journal de l'association des étudiants de la résidence universitaire d'Antony), n° 4, 1969 ou 1970, p. 1 (sur la grève des loyers), CHS, fonds AERUA, carton 4.

73 Tract pour une conférence-débat sur le Chili à la RUA, 1971. CHS, fonds Alain Nicolas (AERUA), 1-AN2-C.

¹. Sur la CIUP, cf. Dzovinar Kévonian et Guillaume Tronchet (dir.), *La Babel étudiante. La Cité internationale universitaire de Paris (1920-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

². Interview de Michel Marie par Chloé Maurel, 18 mai 2018. Toutes les autres citations de Michel Marie sont issues de cet entretien.

³. Interview de Marie-Jo Ehrhard-Weil Par Chloé Maurel, 27 mai 2019. Toutes les autres citations de Marie-Jo Ehrhard-Weil sont issues de cet entretien.



plan de la résidence universitaire d'Antony, issue du mémoire de maîtrise de Marie-Jo Ehrhard-Weil *Etudiants et étudiantes célibataires à la résidence universitaire d'Antony*, dir. R. Boudon, 1969.

L'action dynamique de l'association des résidents

Dans les années 1960, la sociabilité est très développée à la cité grâce à l'association des étudiants de la résidence universitaire d'Antony (AERUA). Son journal, *Ruades*, rédigé et imprimé par ses membres, distribué gratuitement aux résidents, crée du lien entre eux. Jean-Marie Richard, résident à la cité de 1964 à 1968, se rappelle avec émotion : « On tirait avec la ronéo, nous-mêmes, à un gros tirage. C'est un travail militant »¹. En 1969, une autre revue de la résidence, *Hommes et cité*, est créée. Mensuelle, tirée à 3 000 exemplaires, pour les 3 000 résidents, elle vise également à fédérer les résidents, comme l'explique l'éditorial du premier numéro².

La cité, organisée en plusieurs pavillons, comporte deux foyers, lieux de détente et de rencontre : dans celui du bâtiment E, « vous pouvez jouer dans le calme aux échecs, aux dames ou aux cartes en écoutant de la musique » ; le foyer du bâtiment B a plus des allures de bar et reste ouvert jusqu'à une heure du matin. Il y a également une coopérative, magasin fondé et administré par les résidents, qui vend à ces derniers « des produits à des prix plus bas que ceux du commerce normal »³. La cité offre en outre différentes activités culturelles : spectacles théâtraux, conférences, concerts classiques (donnés par un ensemble musical d'étudiants), expositions, club photo et surtout ciné-club. L'AERUA milite pour des activités culturelles « d'initiation » et non

¹. Interview de Jean-Marie Richard par Chloé Maurel, 5 juillet 2013. Toutes les autres citations de J.-Marie Richard sont issues de cet entretien.

². CHS, fonds AERUA, carton 1 : Farandjis S., « Pourquoi un journal ? », *Hommes et cité*, n° 1, mars 1969, p. 3.

³. CHS, *ibid.* : « dossier rentrée », non daté, mais rentrée 1967.

« pour initiés »¹. Ainsi, dans le domaine théâtral, l'association promeut le « *living theater* », théâtre anti-bourgeois².

Un centre sportif important, réservé essentiellement aux résidents de la cité universitaire compte 750 adhérents. Il propose seize activités sportives (basket-ball, boxe, danse, expression corporelle, football, gymnastique féminine, gymnastique volontaire, haltérophilie, handball, judo, karaté, natation, ski, tennis, volley-ball), animées par quinze moniteurs³.

Plus originaux sont les ateliers de poterie, de céramique, ou encore de prise de son également proposés. Le journal de l'association fait valoir le rôle déterminant des habitants dans la mise en place de toutes ces activités :

« Tous ces équipements socio-culturels n'existaient pas à l'ouverture de la cité ; c'est par la lutte de tous les résidents qu'ils ont été obtenus, que se sont élevés gymnases et salle de cinéma, qu'ont été aménagés salles de travail et bibliothèque. C'est par la protestation de tous les résidents que, ces dernières années, nous avons montré, face à la politique universitaire du pouvoir qui tente sans cesse de les remettre en question, notre ferme détermination de préserver leur existence » ; « l'AERUA s'est battue depuis que la résidence est construite pour éviter qu'elle ne soit une cité dortoir et pour obtenir des aménagements sociaux et culturels »⁴.

Une des originalités de la cité d'Antony est l'organisation de « groupes d'études », par discipline. Ils se sont organisés dès 1956-1957. « N'existant qu'à la résidence universitaire d'Antony, les groupes d'études sont l'un des premiers acquis de l'AERUA », fait valoir l'association⁵. Les revendications ont d'abord porté sur des salles de réunion affectées à des disciplines particulières, puis sur du matériel (pour constituer des bibliothèques notamment). Enfin les résidents ont créé la fédération des groupes d'études (FGE) dont l'un des acquis est d'avoir obtenu des moniteurs, enseignants affectés à l'aide aux révisions et aux études⁶. Bernard Ravenel, ancien résident, a été lui-même « professeur conseiller » d'histoire à la cité, encadrant les étudiants, leur donnant des exposés à faire, ce qui lui a permis de garder sa chambre plus de dix ans, alors qu'on n'avait le droit qu'à trois ans normalement⁷. Le rôle de l'UNEF est important dans cette organisation pédagogique des étudiants au sein de leur résidence universitaire⁸. Il se pourrait même que les « Groupes d'études », qui n'existent qu'à Antony d'après l'association, soient inspirés de l'organisation de la FGEL (Fédération des groupes d'études de lettres), structure de l'UNEF pour les Lettres Paris dont les groupes d'études constituent les sections dans chaque discipline.

Jean-Marie Richard témoigne : « Nous avons une vie commune très importante » ; la cité était organisée de telle façon, avec toutes les activités qu'elle proposait, qu'on pouvait y vivre en quasi « autarcie ». Jean-Pierre Lefebvre, ancien résident (de 1967 à

¹. *Ibid.*

². CHS, *ibid.* : *Ruades*, journal de l'AERUA, bimestriel, mars-avril 1968, p. 13.

³. CHS, *ibid.*, carton 4, doc. : « Résidence universitaire Jean Zay. Les activités culturelles à la résidence d'Antony. AERUA. FGE », non daté.

⁴. CHS, *ibid.* : « Vie culturelle et animation collective à la résidence », *Ruades*, non daté, p. 6.

⁵. CHS, *ibid.* : « Résidence universitaire Jean Zay. Les activités culturelles à la résidence d'Antony. AERUA. FGE », non daté, p. 1 : « Les groupes d'études, originalité de la RUA ».

⁶. CHS, *ibid.*, carton 1 : « dossier rentrée » AERUA.

⁷. Interview de Bernard Ravenel par Chloé Maurel et Jean-Philippe Legois, 5 mars 2019. Toutes les autres citations de B. Ravenel sont issues de cet entretien.

⁸. Sur cet aspect, cf. Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983, et Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Col. Germe, Syllepse, 2018.

1972) qui a, lui, été moniteur en allemand, témoigne lui aussi que « la RUA vivait un peu en autarcie »¹. Son ancien camarade Michel Marie témoigne : « Nous avons une vie commune, collective, très importante, c'était même parfois difficile d'avoir une vie privée ! ». Il ajoute : « Moi qui étais assez timide, tout de suite je me suis fait beaucoup de copains, par le cinéma, et par la politique. On avait des réunions tout le temps : politiques, syndicales, ou du ciné-club ».

Des étudiants venus d'horizons différents

Dans les années 1960, les résidents de la cité ont des profils variés. Les célibataires côtoient un certain nombre d'étudiants en couple, parfois avec enfants qui vivent dans deux pavillons où ils occupent des petits studios, avec cuisine et salle de bains, plus grands qu'une chambre étudiante. Trois crèches accueillent 150 enfants des résidents et du personnel ; à la fin des années 1960 les étudiants réclament une quatrième crèche, car plus de 240 enfants en bas-âge vivent à la résidence².

Marie-Jo Ehrhard-Weil rappelle qu'à cette époque, les étudiants étaient très peu issus du monde paysan ou ouvrier, ils étaient majoritairement issus de la bourgeoisie.

La cité accueille également des étudiants africains et antillais. En 1969, la résidence compte 35 à 45 % d'étudiants étrangers³. Essentiellement africains et antillais, ils sont issus de l'élite de leurs pays. Selon le témoignage de Jean-Marie Richard « des logements étaient réservés à ceux des anciennes colonies françaises » d'Afrique ; ces derniers, nombreux à la cité, sont souvent affiliés à la FEANF, fédération des étudiants d'Afrique noire en France, créée en 1950⁴, particulièrement active à la cité⁵. La FEANF dans ces années post-indépendances se consacre à la lutte contre le néo-colonialisme et l'impérialisme⁶. Quant aux étudiants guadeloupéens et martiniquais, ils étaient « très structurés politiquement, pas violents mais très politisés » et « dénonçaient une forme de néo-colonialisme, il y en avait parmi eux qui militaient pour l'indépendance ». Cette diversité des origines conduit Jean-Marie Richard à évoquer l'hétérogénéité de la cité : « Il y avait à la fois une cohésion entre les résidents et aussi une division entre plusieurs groupes. Il y avait une vraie communauté de vie, et en même temps les gens étaient clivés entre la gauche, l'extrême gauche, la droite ; entre les gens mariés et ceux non mariés ; entre les étudiants français et étrangers ». Michel Marie témoigne lui aussi : « A Antony, c'était très multiethnique : nous étions beaucoup de Français venus de toutes les régions, et il y avait beaucoup d'étudiants des DOM-TOM, ainsi que des Maghrébins, des Africains, des Vietnamiens, et d'autres nationalités encore ». Marie-Jo Ehrhard-Weil se souvient que les étudiants africains et antillais étaient structurés en groupes et avaient tendance à rester entre eux.

¹. Entretien de Chloé Maurel avec Jean-Pierre Lefebvre, 22 mars 2018. Toutes les autres citations de J.-P. Lefebvre sont issues de cet entretien.

². CHS, *op. cit.*, carton 1 : Tract, « Pourquoi les étudiants de la résidence d'Antony réclament une 4^e crèche ? », 29 janvier 1969.

³. Marie-Jo Ehrhard-Weil, *Etudiants et étudiantes célibataires à la résidence universitaire d'Antony*, mémoire de maîtrise de sociologie, dir. R. Boudon, 1969.

⁴. Sur la FEANF, cf. Dieng A. A., *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), (1950-1955)*, Paris, L'Harmattan, 2003.

⁵. CHS, *op. cit.*, carton 1 : Tract du 18 novembre 1968 de la FEANF.

⁶. Françoise Blum, « Ce que les indépendances firent à la FEANF : des étudiants en diaspora face à leurs Etats », in Françoise Blum, Pierre Guidi, Ophélie Rillon, *Etudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 68*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

Par exemple, c'est dans la cité d'Antony que dans les années 1960 font connaissance Victor G. Ndiaye, fils de tirailleur sénégalais et pupille de la nation, et Mireille Bronner, étudiante germano-togolaise. Tous deux militent pour les indépendances africaines, et se mettent en couple. Lui deviendra plus tard PDG de Canal + Afrique, et elle présidente du Conseil constitutionnel du Sénégal¹.

Jean-Pierre Lefebvre insiste lui aussi sur cet aspect multiculturel : « il y avait 3500 étudiants à l'époque à la RUA, dont une forte densité d'étudiants étrangers, de tous les pays du monde. » Et il ajoute : « Sur le plan personnel, ce qui a été formateur, cela a été une initiation aux problèmes de tous les pays du monde. Il y avait des associations d'étudiants par pays d'origine, l'association des étudiants camerounais, haïtiens, vietnamiens, algériens, etc. L'AERUA était en phase avec l'ouverture internationale de la France sur les anciennes colonies ». Il précise que, par rapport à l'internat de l'Ecole normale supérieure rue d'Ulm, beaucoup plus homogène socialement et accueillant uniquement des Français, « la RUA m'a fait rencontrer beaucoup d'étudiants étrangers » ; « la vie à Antony permettait de nouer des liens divers, amoureux, amicaux ou simplement sociaux, avec des gens d'un peu partout. J'ai beaucoup fréquenté des Vietnamiens, ainsi que des Algériens et des Tunisiens. Pour les couples avec enfants, comme moi, les enfants permettaient aussi de créer des liens. » C'était ainsi « une micro-société », où des gens de divers horizons étaient mis en contact. Il ajoute que ce contact se faisait aussi entre les étudiants et « le personnel d'entretien, les femmes de ménage, les peintres, les techniciens de l'atelier. » Jean-Marie Richard était lui aussi marié, et sa fille aînée est née à Antony, en 1966. Pour Marie-Jo Ehrhard-Weil, c'est la naissance prévue de sa fille, en 1971, qui a déterminé son départ de la résidence, pour aller avec son mari habiter dans une autre résidence universitaire, la résidence Abraham Lincoln de Bagneux, plus petite (une tour de 13 étages), réservée aux couples.

Bernard Ravenel, autre ancien résident, témoigne qu'il a connu à la RUA des étudiants de tous horizons, notamment beaucoup d'Africains et de Maghrébins, et qu'il appartenait à un groupe de sept ou huit résidents, tous anciens de sanatorium. Ils formaient un groupe soudé, « une espèce de bande, qui se retrouvait au resto U le soir ». « Je suis resté ami avec eux jusqu'à aujourd'hui »².

Pour Marie-Jo Ehrhard-Weil, qui arrivait d'Alsace, « cela a été un monde totalement nouveau ». « J'ai rencontré des gens de toutes nationalités, moi qui n'avais jusqu'alors jamais vu d'Africain. C'était un melting-pot. J'ai très vite fait connaissance avec ma voisine de chambre qui est devenue une amie. Pour moi, cela a été un tournant. Cela m'a énormément plu. La RUA m'a orientée dans mon parcours intellectuel, vers des lectures plus universelles ; j'ai découvert des auteurs américains, africains ; cela m'a aussi ouverte sur le militantisme politique et associatif ».

D'autres étudiants temporaires, parfois étrangers, viennent s'installer à la RUA pendant l'été. C'est le cas par exemple de Đặng Đình Cung, étudiant vietnamien en maths spé, qui à l'été 1965, l'internat de sa classe préparatoire étant fermé, vient s'installer temporairement à Antony. Il raconte comment, l'été, la résidence paraît endormie, l'essentiel de ses services étant suspendus : « dix jours après mon

¹. Ils auront quatre filles, devenues respectivement « pharmacienne, banquière, conseillère à l'ONU », et conseillère médias du président Macron. Cf. Luc Le Vaillant, « Pas dead, la meuf », *Libération*, 11 avril 2019, p. 30.

². Interview de Bernard Ravenel par Chloé Maurel et Jean-Philippe Legois, 5 mars 2019.

installation, j'ai compris ce que fermeture de la résidence voulait dire. Cela ne signifiait pas que tout le monde devait déguerpir mais que plus aucun service ne serait assuré : pas d'accueil, pas de restaurant universitaire, pas de cafeteria, pas de permanence médicale, pas de maintenance, pas de ménage, ... Je devais être le seul à hanter cette résidence. Je découvris également tous les charmes d'un été en banlieue parisienne : pas d'épicerie, pas de boulangerie, pas de teinturerie, ... tout juste, de l'autre côté de la N186, une piscine à ciel ouvert fréquentée par quelques adolescents désœuvrés. Heureusement, il y avait l'électricité dans la chambre et l'eau froide dans la salle d'eau. Cette situation me satisfaisait pleinement. Pour pallier la fermeture du restaurant universitaire, j'ai dû acheter un équipement de camping et je petit-déjeunais avec du pain, du beurre salé, du café et du lait concentré sucré, le tout acheté à Paris. Mon programme journalier était simple et immuable : lever à huit heures, un quart d'heure de gymnastique, petit déjeuner, trois heures de maths, déjeuner à la Cité Universitaire, quelques moments passés à discuter avec des compatriotes de la situation politique et militaire du pays, retour à Antony, une heure de piscine, deux heures de physique, puis dodo sans dîner. raison de, environ, dix petits exercices de maths et cinq de physique par jour, j'ai dû avoir fait entre 1 200 et 1 500 exercices cet été-là.. » Grâce à son travail acharné, il intégrera l'année suivante les Mines de Paris. Il garde un bon souvenir de son été à la cité d'Antony, estimant que « même selon les critères du XXI^e siècle, elle était bien située, bien conçue, sobrement meublée et confortable »¹.

Une vie culturelle très développée

La cité offre de nombreuses activités culturelles et festives, généralement bien suivies. Ainsi en février 1970 la « nuit du jazz » fait 1 000 entrées². La plus dynamique est le ciné-club, grâce à l'existence d'une grande salle de projection, et au fait que l'adhésion à l'AERUA vaut aussi comme adhésion au ciné-club³. Michel Marie, alors trésorier et principal animateur du ciné-club, et vice-président de l'AERUA, se réjouit, dans un article du journal *Ruades* en février 1968 : « Le ciné-club marche bien : plus de 20 films par mois. Grands classiques, films d'auteurs, venue de grands réalisateurs (Rossellini, Losey, Carné), un stage organisé en septembre. En 1967, 15 films de Hawks, l'œuvre de Rohmer et d'Astruc, présentée par les auteurs. 1968 : Fritz Lang, Alain Resnais ... Sur 1 500 adhérents, 30 à 50 personnes assistent régulièrement aux débats organisés lors des week-ends »⁴.

Jean-Marie Richard observe que le ciné-club fonctionnait de manière « très professionnelle ». Il appréciait en particulier les rencontres avec les réalisateurs de la Nouvelle Vague : « On faisait des week-ends thématiques, c'est-à-dire qu'on passait un week-end à regarder 8 films de Ford, etc., et évidemment avec des débats, avec des gens des Cahiers du cinéma ou de Positif qui venaient. Pour moi c'était un émerveillement permanent ». « C'était le plus gros ciné-club de France », rappelle Marie-Jo Ehrhard-Weil.

¹. Témoignage de Đặng Đình Cung, en ligne sur : <https://www.yumpu.com/fr/document/view/6921918/souvenirs-de-la-residence-universitaire-dantony-jean-zay> (consulté le 7 juin 2019).

². CHS, *op. cit.*, carton 4 : Rapport moral d'activité présenté par le bureau, année 1969-1970.

³. Interview Richard, *op. cit.*

⁴. CHS, *op. cit.*, carton 1 : *Ruades*, janv.-fév. 1968, p. 11 et l'article de Marie M., « Ciné club : pour 2 450 résidents, le cinéma est-il un spectacle de foire ? », p. 12.

Michel Marie, qui a lui-même dirigé le ciné-club, renchérit : « Dans le cadre du ciné-club, on faisait venir Jean Douchet à nos week-ends cinéma. On a reçu aussi des réalisateurs comme Nicholas Ray, qui nous a présenté *La fureur de vivre*, en 1968, et Joseph von Sternberg, ainsi qu'Eric Rohmer. A Antony, on a aussi fait l'avant-première de *Masculin/Féminin* en 1966. Mais Godard n'aimait pas trop les étudiants, il était alors ultra-maoïste, il avait le culte des ouvriers » .

De plus, régulièrement, l'association fait venir des scientifiques, des politiques, pour des conférences. Bernard Ravenel évoque un meeting de Simone de Beauvoir, « un meeting théoriquement interdit sur (contre!) la guerre d'Algérie », qui aurait attiré 1000 personnes. Jean-Marie Richard, lui aussi, explique que vivre à la RUA lui a ouvert l'esprit et lui a procuré une ouverture culturelle intense. Il rencontre à la cité des figures appelées à devenir des intellectuels ou des militants de renom, comme Pierre Goldman¹, Richard Demarcy, devenu ensuite metteur en scène de théâtre, ainsi que Michel Marie, qui deviendra professeur d'université et jouera un rôle majeur dans le développement, à l'université Paris 3, du département d'études cinématographiques, qu'il dirigera pendant plus de quinze ans. Vivre à la cité d'Antony a déterminé l'avenir professionnel de Jean-Marie Richard : alors qu'il se destinait à travailler comme ingénieur dans les travaux publics, comme l'y amenaient ses études aux Arts et Métiers, il a bifurqué au bout de quelques années vers le Septième art, étant très marqué par son expérience du ciné-club de la cité d'Antony. Il est ainsi devenu directeur de production.

Michel Marie lui aussi s'est dirigé vers le cinéma, après avoir dirigé le ciné-club de la RUA. Il se souvient : « La première année, j'étais très peu à Antony car j'avais beaucoup d'heures de cours en classe préparatoire au lycée Voltaire. Mais à partir de la deuxième année, j'ai beaucoup participé aux activités de la cité : notamment le ciné-club. A Antony, j'ai créé le groupe de recherches en cinéma. Et je me suis occupé du ciné-club. La deuxième et troisième année, j'ai dirigé le ciné-club. Il y avait une salle de spectacles, nous organisons des projections, qui attiraient souvent 500 spectateurs. J'étais au Conseil d'administration de l'AERUA. Ils m'ont donné le poste de délégué culturel. Le ciné-club marchait très fort : nous projetions deux films par semaine, puis après trois. » En effet, il n'y avait pas d'autre source de distraction sur la cité ou aux alentours. « Puis à partir de 1966-67, nous avons organisé des week-ends de cinéma, avec dix à douze films par week-end. Cela a eu un succès fou ! Au ciné-club, on faisait d'énormes bénéfices, car même si les tickets d'entrée n'étaient pas chers, il y avait souvent 500 étudiants aux séances. » Jean-Pierre Lefebvre confirme : « le ciné-club était énorme, c'était le premier ciné-club étudiant de France. Il était très organisé, très rodé. »

Cette centralité du ciné-club à la résidence d'Antony est un bon exemple du rôle important des ciné-clubs auprès des étudiants durant ces années, aussi bien en France que dans d'autres pays².

Jean-Pierre Lefebvre donne des exemples de ce que ce bouillonnement artistique des années 1960 pouvait donner, parfois de manière comique : « à la cafétéria du pavillon

¹. Intellectuel engagé d'extrême-gauche ayant ensuite glissé dans le banditisme. Michel Marie relate que c'était « un écorché vif, un révolté, car toute sa famille avait été déportée pendant la guerre ».

². Sur l'exemple de la Tunisie, cf. Morgan Corriou, « Cinéphilie et engagement estudiantin en Tunisie dans les années 1968 », in Françoise Blum *et alii*, *op. cit.*

A, il y avait un mur gigantesque, et en 1968, un peintre y avait fait une fresque très psychédélique. Un autre peintre, résident à Antony, névrosé, détestait cette fresque et a passé un an à la détruire peu à peu en peignant le mur en marron. »

Marie-Jo Ehrhard affirme que ses années à Antony ont influencé son choix d'études et sa façon de penser : alors qu'initialement elle voulait faire des études de russe, elle a finalement plutôt fait une maîtrise de sociologie, rédigeant un mémoire portant justement sur la résidence d'Antony, et, grâce aux activités présentes à la résidence, a fait du théâtre (sous la direction de Teresa Motta, femme de Richard Demarcy) et a fréquenté assidûment le ciné-club.

Tout cela a pu inspirer des artistes. Jean-Pierre Lefebvre a lui-même écrit un roman *La nuit du passeur* où un épisode se passe à la RUA, et notamment dans son ciné-club¹.

De plus, plusieurs films ont été tournés à la RUA dans les années 1960-70, comme *Un monde nouveau* de Vittorio de Sica (1966), ou *Le Fou de mai* de Philippe Defrance (1977), ainsi que des courts-métrages.

Une politisation importante, qui suscite des mobilisations multiples

Une ambiance électrique

Dans les années 1960, les résidents de la cité d'Antony sont généralement très engagés politiquement, comme l'a analysé Gwenaëlle Bordet-Kerharo, dont nous reprenons dans ces deux paragraphes les analyses. Cela se traduit par une très forte affiliation au Parti communiste, ce qui inquiète la direction de la cité et le ministère. Ainsi, dans un rapport confidentiel de 1967, le directeur de la résidence, Jacques Balland, nommé en 1966, note :

« Pendant une décennie, de 1956 à 1966, la résidence d'Antony fut entièrement assimilable à une commune de Banlieue Rouge, marquée par le monopole de représentation et la mainmise sur la vie quotidienne du Parti Communiste français. Celui-ci contrôlait tout, sans qu'aucune résistance n'ait été opposée [...]. Quadrillant les pavillons, désignant les responsables, imposant les slogans, le décor pour un affichage exclusif [...], exerçant cette pression par l'action d'équipes spéciales armées de barres de fer et de lampes à souder, le PCF avait obtenu un double résultat : l'action administrative paraissait impossible, toute coercition se heurtait à la mobilisation immédiate de commandos redoutables ; de ce fait, les élections n'avaient aucun sens, puisqu'elles se réduisaient à la formalité qui les caractérise en démocratie populaire : désignés et classés par le Parti communiste selon sa propre hiérarchie interne, les candidats n'étaient en fait soumis qu'à la « ratification » des « électeurs » [...] Jusqu'en 66 personne à Antony n'avait même osé s'affirmer non communiste. La terreur (nous n'exagérons RIEN) régnait : expéditions punitives du PCF contre les récalcitrants, pétitions, collectes, souscriptions pratiquement obligatoires »².

Sans doute y a-t-il beaucoup d'exagération dans cette description. Bernard Ravenel estime ce « texte de Balland est complètement paranoïaque sur l'influence communiste ! Il parle de la période 1956-1966 qu'il n'a pas connue et reprend des rumeurs propagées par l'extrême droite »³. Jacques Balland s'était situé dans sa jeunesse « dans la droite modérée du mouvement étudiant ». Il faut préciser aussi que

¹. Jean-Pierre Lefebvre, *La nuit du passeur*, Paris, Denoël, 1989.

². Jacques Balland, *Rapport confidentiel sur les élections de 1967*, 19 décembre 1967, mairie d'Antony, service des archives, RUA, cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 90-91.

³. Message électronique de Bernard Ravenel à Chloé Maurel, 14 mai 2019.

Jacques Balland, pendant la guerre d'Algérie, « se fit connaître par des tribunes libres dans la presse régionale en faveur de l'Algérie française et entra en contacts avec les milieux activistes »¹. Marie-Jo Ehrhard-Weil confirme aussi que cette description de Jacques Balland « est pour l'essentiel de la pure fiction. L'influence du PC à la RUA n'a pas eu cette ampleur et il ne régnait pas la terreur. Aucun commando à ma connaissance ».

Quoi qu'il en soit, en 1965 aux élections du conseil d'administration de l'AERUA, le PCF obtient 90 % des sièges. La nomination de Jacques Balland à la direction de la cité en janvier 1966 répond à la volonté du pouvoir de mettre fin à l'influence communiste. Il reconnaît lui-même dans un rapport confidentiel en 1968 que son poste est « un poste politique »². S'efforçant de favoriser d'autres tendances, il parvient à susciter la mise en place d'une coalition hétéroclite, « fourre-tout non communiste », écrit-il dans son rapport confidentiel en 1967. Ainsi pour les élections de 1967 à la RUA, la liste modérée reçoit le soutien de l'administration, lui permettant de mener « une brillante campagne à l'américaine », « grâce aux ressources que nous lui avons procurées », note-t-il et la tendance communiste recule³. Malgré ces efforts pour miner l'influence du PCF à la cité, celle-ci reste forte tout au long des années 1960.

Jean-Pierre Lefebvre, lui, précise que M. Balland était un historien de formation. Il ajoute : « je garde de l'estime pour lui, car il s'est comporté de façon globalement correcte. A cette fonction de directeur, il était assis entre deux chaises, c'était une position difficile pour lui ».

Une forte influence communiste

Selon Jean-Marie Richard, si « L'AERUA n'était pas liée au PCF, en pratique nous étions beaucoup à être militants. La doctrine du PC à l'époque c'était de favoriser les mouvements de masse ; c'est-à-dire que quand il y avait des associations représentatives, il fallait y être pour y porter notre parole ». Jean-Pierre Lefebvre lui-même raconte qu'il a adhéré au PCF en 1967, alors qu'il était résident à la cité d'Antony ; il fréquentait une des cellules du PCF de la RUA. Marie-Jo Ehrhard-Weil elle aussi n'a pas tardé à adhérer au PCF et à l'AERUA, allant aux réunions, distribuant des tracts, vendant les journaux. Elle précise que « le PCF n'intervenait pas à l'AERUA, le lien existait par les adhérents ». Elle rappelle que si la gauche et notamment le PCF étaient majoritaires à la résidence, « il y avait « des tensions politiques, des discussions à n'en plus finir avec les trotskystes, et des bagarres contre la droite et l'extrême-droite. »

Jean-Pierre Lefebvre rappelle l'importance du contexte politique : « La ville d'Antony a vu basculer sa mairie à droite au cours des années 60, avec Georges Suant, maire de droite. Il y a eu alors de grandes manœuvres pour empêcher les étudiants de voter. La mairie a été très contre la RUA. »

¹. Notice « Jacques Balland », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (Maïtron), en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article15541, notice BALLAND Jacques, René, Jean par Didier Fischer, Alain Monchablon, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 13 avril 2018.

². Jacques Balland, *Rapport confidentiel sur les élections de 1968*, mairie d'Antony, service des archives, RUA, cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo G., *op. cit.*, p. 91.

³. Jacques Balland, *Rapport confidentiel sur les élections de 1967*, doc. cité.

Ainsi, l'on peut dire que les étudiants de la résidence universitaire d'Antony baignaient en ces années dans une ambiance militante, « les résidents se mobilisant rapidement



pour contester toute forme d'injustice » comme l'évoque Marie-Jo Ehrhard-Weil, ce qui, comme l'a analysé Robi Morder, s'explique par une véritable « mutation des jeunesses » étudiantes, avec la massification liée à l'arrivée à l'âge d'étudiant des jeunes nés du baby-boom¹.

À côté de la mouvance communiste, il y a aussi une présence de l'extrême-gauche, avec notamment quelques groupes maoïstes, pour qui l'AERUA est « révisionniste »². La droite tente quelques rares incursions à la cité : en 1964 le journal *Paix et démocratie* dénonce l'activité propagandiste de militants UNR dans la cité³. Et l'extrême-droite, non représentée chez les résidents, mais venant de l'extérieur, opère de temps en temps des opérations commando, violentes (« avec des

barres de fer », précise Jean-Marie Richard), à la cité, entraînant souvent des affrontements musclés. Tout cela donne une ambiance très politisée : « Les AG étaient très fiévreuses, assez extraordinaires », témoigne Jean-Marie Richard, qui se souvient : « La bataille politique était extraordinairement puissante. [...] Il y avait des joutes orales extraordinaires ». Jean-Pierre Lefebvre insiste : « Il y avait une vie politico-syndicale très forte. L'AERUA était très puissante, et dominée par le PCF. » Michel Marie ajoute : « La cité U d'Antony était un grand foyer d'agitation politique. Il y avait des étudiants de 18 à 30 ans, qui avaient des positions très radicales, avec beaucoup de communistes, d'extrême gauche, de trotskistes, de maoïstes, de PSU... Le maire voulait se débarrasser de la cité. Il a ensuite été battu par un communiste vers 1967. Plus tard, le maire, de droite, a profité de travaux pour agrandir la route pour détruire le pavillon C qui était au bord de la route. ». Et, concernant son cas personnel, il relate : « J'étais, comme les autres, très politisé. J'ai adhéré au PCF, et j'ai connu ma femme en lui vendant *L'Humanité dimanche* ! Il y a eu beaucoup de couples de formés ainsi à Antony ».

Il faut préciser en outre que l'AERUA était membre de la FRUF/UNEF⁴. Jacques Balland lui-même est un ancien président de l'UNEF (1954-1955)⁵. Ainsi, l'influence de l'UNEF sur la résidence d'Antony est patente.

¹. Sur cette ambiance de crise et de révolte, et sur la jeunesse comme « nouvelle force sociale » dans les années 1960, cf. Robi Morder, « Années 1960 : crise des jeunesses, mutations de la jeunesse », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004. https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2004_num_74_1_982

². CHS, *op. cit.*, carton 2 : Tract « Collaboration de classes ou luttes de classes ? ».

³. CHS, *op. cit.*, carton 3 : Journal *Paix et démocratie*, mars 1964.

⁴. Sur ce sujet, cf. Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983 ; Robi Morder, « Le fonds de l'UNEF conservé à la LA CONTEMPORAINE », *Gazette des archives*, 2002, n°193, pp. 29-35 ; et Elisabeth Elgan, *L'Union nationale des étudiants de France, 1962 à 1968*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 1, 1982. Cf. aussi le dossier aux archives nationales (Pierrefitte) : 46 As : UNEF, Union nationale des étudiants de France (1928-1970) : 19870110/302.

⁵. Cf. notice « Jacques Balland », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (Maïtron), doc. cité.

Marie-Jo Ehrhard-Weil, à la fois membre du PCF et élue au conseil d'administration de l'AERUA (puis même présidente par interim de l'AERUA en 1966), écrit régulièrement dans le journal de l'association, *Ruades*, des articles sur la situation des filles principalement. « Le journal *Ruades* était bien lu par les résidents », estime-t-elle.

A côté de la forte implantation du PCF, il y a aussi une section du PSU, animée par Bernard Ravenel, qui est un membre fondateur du PSU (créé en 1960). Cette section compte vers 1960 une trentaine d'adhérents, et beaucoup de sympathisants. Bernard Ravenel ne tarde pas à être élu, dans le cadre de l'AERUA, « vice-président intérieur », responsable du bâtiment D. A ce titre, il était consulté par les autorités de la résidence pour diverses décisions, comme les menus. Il y avait ainsi une aspiration des étudiants à la cogestion, comme l'ont analysé Robi Morder et Alain Monchablon¹. Bernard Ravenel témoigne par ailleurs qu'il y avait des rivalités entre la section PSU et la section PCF, et que, de plus, les gaullistes, les trotskystes lambertistes, et l'extrême-droite, tentaient de s'implanter à la RUA, qui était un objectif stratégique pour ces partis. « Le PSU a du mal à suivre l'activisme du PC, il diffuse assez bien chaque semaine *Tribune socialiste* et tient régulièrement une table de vente pour les cahiers du Centre des études socialistes qui se vendent très bien »². Bernard Ravenel mentionne aussi une forte hostilité entre le PCF et l'Union des étudiants communistes (UEC), qui s'est traduite par le boycott du journal de l'UEC, *Clarté*.

Bernard Ravenel a été candidat du PSU aux élections municipales à Antony en 1965, et en 1968, alors qu'il était toujours résident de la cité. En 1968, il recueille 9 % des voix sur l'ensemble de la ville, et 25 % des voix au sein de la RUA³. Il estime aussi qu'après 1968, la section PSU de la RUA est devenue, politiquement parlant, « très gauchiste, maoïsante, idéologique ».

D'importants échos de la guerre d'Algérie à la résidence d'Antony

Bernard Ravenel, qui est entré à la RUA en 1958 et y est resté, dans la même chambre, jusqu'en 1968, relate avoir participé à plusieurs manifestations contre la répression en Algérie, le 21 février 1957 (journée internationale anticolonialiste, au cours de laquelle, à Paris, il est matraqué par la police), et le 1^{er} novembre 1961, notamment. En avril 1961, suite au putsch des généraux, B. Ravenel se mobilise avec des étudiants de *Témoignage chrétien*, dans le but d'empêcher d'hypothétiques parachutistes d'arriver depuis l'aéroport d'Orly. Arrivés à la mairie d'Antony, ils disent au maire PSU : « on veut des armes ! » Certains étudiants qui ont fait un entraînement militaire sont même nommés « généraux », en vue d'un éventuel affrontement avec les paras ! Finalement cet affrontement n'a pas eu lieu, et les étudiants vont ensemble écouter le discours de De Gaulle à la télévision⁴.

« L'OAS menaçait durement », confie Bernard Ravenel. « Je devais mener la lutte contre l'OAS à l'intérieur de la résidence. Avec le PSU, on collait des affiches, on est allé voir tous les étudiants, dans leurs chambres, pour leur faire signer des pétitions contre l'OAS. Ceux qui refusaient, on les signalait ! Un jour que j'allais faire une garde

¹. Cf. Alain Monchablon et Robi Morder, « Citoyennetés étudiantes, cogestion, gestion », in Jean-Philippe Legois, Marina Marchal, Robi Morder (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Col. Germe, Paris, Syllepse, 2019.

². Intervention de B. Ravenel, in *Logement étudiant, histoire et enjeux actuels*, Actes de la journée d'étude du 7 novembre 2015, avec le concours du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, AAUNEF, Paris, juin 2016.

³. Interview Bernard Ravenel.

⁴. *Idem*.

d'un local du PSU à Paris, et que j'étais armé, un étudiant, le responsable des étudiants PSU de la Fac de Droit (dominée par l'extrême-droite) qui était poursuivi par des étudiants fascistes, est venu me voir, il m'a dit que j'étais sur la liste de l'OAS étudiante pour être tué ! » Bernard Ravenel était en contact avec le responsable étudiant FLN d'Antony, Mohamed Degheb. Il l'a alors prévenu, et celui-ci l'a assuré de son soutien, lui précisant qu'il avait des armes. « Et quinze ans plus tard, en Bretagne, un gars m'a approché ; c'était un gars d'extrême-droite, un ancien d'Antony, il m'a raconté que l'extrême-droite avait projeté un attentat contre le local de l'AERUA d'Antony. 'On voulait te faire sauter. Mais on s'est aperçus que cela aurait fait sauter tout le pavillon D, alors on ne l'a pas fait' ».

Le 31 octobre 1961, Bernard Ravenel, lors d'un meeting à la RUA, dénonçant la répression (notamment celle du 17 octobre 1961), se lève et appelle les étudiants à manifester le lendemain. 24 personnes dans la salle s'inscrivent pour y aller. Le lendemain, le 1^{er} novembre 1961, ils sont de nombreux étudiants d'Antony à aller manifester à Paris. « On avait peur, Paris était en état de siège. On a réussi à faire la manif, cela a été une réussite formidable. Cela a lancé le cycle des manif suivantes. Pour moi, c'est un souvenir extraordinaire ! Ensuite, il y a eu des manif étudiantes, et des manif adultes, le 6 et le 18 décembre 1961, j'y suis allé. A un moment, je me suis retrouvé tout seul, devant les CRS qui chargeaient... ». « Enfin, le soir du cessez-le-feu en Algérie, en 1962, il y avait une surprise-partie à Antony. Lorsque nous avons appris la nouvelle du cessez-le-feu, on s'est postés au bar du bâtiment B ; les types de l'OAS étaient là, c'était tendu. Le soir du cessez-le-feu, par précaution, je n'ai pas dormi dans ma chambre, mais chez un autre étudiant ».

Une énorme mobilisation en 1965 à partir de la question sexuelle

La résidence d'Antony est l'objet d'intenses mobilisations étudiantes en 1965, donc en avance de trois ans sur le mai 68 de Nanterre et du Quartier latin¹.

Bernard Ravenel raconte comment cela a commencé en 1965 à Antony : « il y a eu une tentative de l'administration de mettre de l'ordre, d'interdire aux filles les visites des garçons. Ils ont décidé de mettre les filles au pavillon A et d'installer une loge pour contrôler les entrées des garçons. Alors, une fille du PCF et une fille du PSU ont organisé la rébellion, avec des mobilisations, des meetings. Cela a été une vraie panique ! La résidence a été entourée par la police, la presse est venue... C'était un mouvement hors de contrôle ! Olivier Todd, alors journaliste au *Nouvel Observateur*, m'a dit : 'Je n'ai jamais vu une manif comme ça !' Cette révolte a annoncé 68. »

Marie-Jo Ehrhard-Weil rappelle que les filles et garçons étaient séparés : les bâtiments B, D, E étaient réservés aux garçons, le bâtiment C, puis ensuite le A (à la place du C) aux filles, et les bâtiments F, G, H aux jeunes couples. « En 1965, à la place du bâtiment C, qui permettait la visite des garçons, on nous a attribué le A qui, lui, était gardé et empêchait la visite de garçons », confie-t-elle.

Bernard Ravenel précise le déclenchement et le déroulement des événements : « En janvier 1965, appliquant la première phase du 'plan d'aménagement' visant à bouleverser l'agencement interne pour empêcher toute vie politique normale, l'administration enlève deux panneaux dans le restaurant. Alors la colère monte et on fait d'abord une « action commando ». J'en fait partie. A 4 ou 5 on monte dans

¹. Sur ce sujet, cf. AR/Archives nationales, 20020476/302. Dossier indiqué par Jean-Philippe Legois. Cf. aussi Jean-Philippe Legois, *Les 33 jours qui branlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, 2018, p. 118.

l'appartement du directeur de la résidence qui était au bout du pavillon, on monte 7 étages, on rentre dans l'appartement du directeur, stupéfié. La femme du directeur a paniqué, paniqué vraiment, un évènement très fort. C'était de l'action directe, et c'était une forme de violence d'une certaine manière, il faut le dire. Le deuxième aspect du 'plan d'aménagement' était le plan de séparation : interdiction de passer d'un pavillon à un autre, etc. Et surtout la loge du pavillon des filles bloque désormais l'entrée de tout le monde, et cette sorte de loge de concierge a provoqué ce qu'il faut bien appeler une sorte d'émeute ».

« La réaction par rapport à la loge de concierge a été en effet d'une force exceptionnelle, elle a été dirigée par les filles, et entièrement assumée par les filles ; il y avait deux dirigeantes, je me rappelle très bien leurs noms et prénoms : une dirigeante communiste qui s'appelait Monique Chemla et une dirigeante PSU c'était Annette Simon, et ce de façon totalement indépendante de la structure syndicale, et même politique. Un mouvement extrêmement puissant, d'une force extraordinaire. On voyait les filles occuper la résidence, c'était la première fois. Avec un déploiement policier lui-aussi sans précédent. Donc l'occupation de la RUA en 1965 précède et « annonce » l'occupation de la Résidence de Nanterre et de la Sorbonne en 1968... »¹ Pour Bernard Ravenel, cette révolte à Antony en 1965 a été le premier mouvement de masse sur la question sexuelle, de la jeunesse en France. Comme l'analyse également Jean-Philippe Legois, « ce qui est intéressant dans ce mouvement de 1965 c'est qu'on a là un exemple de massification et en même temps de radicalisation (...). Ainsi en 1965 non seulement l'association se mobilise, organise des réunions, sort des tracts, etc. Mais là il va y avoir une occupation. Certains se souviennent peut-être de la tentative d'occupation de la Sorbonne en février 1964, tentative qui n'avait pas abouti, mais là on occupe vraiment la résidence universitaire. (...) Ce qui est intéressant c'est que le rectorat fait des rapports très détaillés sur tout cela, parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi les étudiants s'agitent autant et pourquoi cela prend des formes aussi « violentes », avec un rapport de forces appuyé »².

Une gigantesque mobilisation contre le règlement intérieur jugé trop strict en 1965

Ainsi, comme dit précédemment, en 1965 c'est d'abord contre le règlement intérieur, jugé trop strict, que se mobilisent les résidents. Ils revendiquent la libre circulation entre les bâtiments des filles et des garçons, la liberté de réunion, la possibilité de sorties le soir. Selon le témoignage de Jean-Marie Richard : « Il y avait le pavillon des filles, le A, qui était fermé, ils avaient même mis un mur, alors que le pavillon des garçons était complètement ouvert, ça n'avait aucun sens ; c'était les mœurs de l'époque, c'était ridicule. » Il rappelle que la période du gaullisme était « très étouffante à cause de sa rigueur morale », et que, au milieu des années 1960, la question de l'ouverture du couloir pour accéder au pavillon des filles a donné lieu à de grandes batailles. Michel Marie relate lui aussi : « Dès 1964-65, le rectorat a tenté d'établir des règlements intérieurs très coercitifs, avec interdiction d'activité politique au sein de la cité, et pas de visite aux filles après 20 heures. Cela a suscité des manifestations.

¹. Intervention de Bernard Ravenel, in *Logement étudiant,...*, op. cit. Cf. aussi Frédéric Gaussen, « La Résidence d'Antony, le plan d'aménagement soulève de vives critiques parmi les étudiants », *Le Monde*, 5 février 1965. Et Jean Tercé, « Antony, folklore étudiant ou syndicalisme ? » *Tribune socialiste*, 23 octobre 1965.

². Intervention de Jean-Philippe Legois, in *Logement étudiant, histoire et enjeux actuels*, Actes de la journée d'étude du 7 novembre 2015, avec le concours du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, AAUNEF, Paris, juin 2016

Comme il y avait aussi une augmentation des loyers, on a organisé, par principe, une grève des loyers. On a demandé aux étudiants de payer leurs loyers à l'association, on a pris un huissier et encaissé nous-mêmes les loyers sur un compte spécial ». Il ajoute : « Notre contestation portait aussi sur la répression sexuelle. D'ailleurs Vittorio de Sica a tourné un film sur l'avortement en 1965, *Un monde nouveau*, il a tourné plusieurs plans dans la résidence d'Antony. C'était l'histoire d'une jeune étudiante en médecine qui est enceinte et veut avorter ». Le film, avec pour assistant réalisateur Yves Boisset, est sorti en 1966. Et Jean-Pierre Lefebvre se souvient que dans l'ensemble « la RUA était un lieu de grande liberté sexuelle ».

Cet engagement des étudiants à propos du règlement intérieur jugé « archaïque et vexatoire »¹ est d'autant plus vif que, vers le milieu des années 1960, les autorités, inquiètes des mouvements estudiantins qui éclosent alors, tentent d'opérer un contrôle accru sur la vie des résidents. Gwenaëlle Bordet-Kerharo a retracé l'histoire de ces tensions et nous reprenons ici ses analyses : un rapport rédigé vers 1964 par le directeur de la résidence étudie les modifications architecturales à opérer afin d'y renforcer la surveillance. Pourquoi une telle volonté ? Sans doute dans un souci d'encadrer la jeunesse, en cette époque gaulliste et conservatrice, où celle-ci commençait à manifester des velléités d'émancipation, était soumise à de fortes contraintes par le pouvoir et la société. Peut-être également à la suite des plaintes de riverains sur les allées et venues nocturnes d'étudiants. Il envisage ainsi de rajouter de nouvelles loges de conciergerie et de prévoir une clôture². Ces préconisations, tendant à une fermeture de la résidence, sont à rebours de la conception initiale de la cité universitaire qui prônait un ensemble ouvert, démocratique et sans aucune clôture. En 1965, le maire d'Antony, Georges Suant, professeur de lettres et membre à cette date du PSU, raconte que « les résidents ont été extrêmement émus d'apprendre que leur résidence, jusqu'ici « ouverte », serait « cloisonnée » par pavillon matériellement isolé les uns des autres. Ils voient dans ces mesures éventuelles une atteinte à leur liberté collective »³. Le député de la circonscription est, lui, favorable à un contrôle accru, étant préoccupé par le « caractère démesuré de cette cité (3 000 résidents) et l'insuffisance du personnel de surveillance », et surtout inquiet de constater que « la politique tient une large part dans les occupations des étudiants » et « que leur vie privée reste à l'abri de tout contrôle »⁴.

Dans la presse, des voix prennent la défense de la cause des étudiants : le journal *Combat* dénonce la volonté d'élever des « murs de la honte » à la cité d'Antony : « On cloisonne, on quadrille, style opération militaire. Tout cela pour réduire au minimum la vie sociale et collective à l'intérieur de la cité »⁵.

Cela conduit à la crise de « l'automne rouge » d'Antony en 1965 : « le 1^{er} octobre 1965, 1 700 résidents empêchent les ouvriers de construire une loge de conciergerie devant le pavillon des filles ». Le recteur de l'académie de Paris riposte en envoyant plusieurs centaines de policiers qui montent la garde jusqu'à la fin de la construction de la loge. Les résidents restent mobilisés « trois mois durant » : « meetings, pétitions, bagarres avec la police », entraînant des exclusions. De nombreux universitaires et

¹ Didier Fischer, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000, p. 391.

² Les problèmes d'Antony-Problèmes d'architecture, vers 1964, cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 89).

³ BMO, 5 février 1965, cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *ibid.*, p. 89.

⁴ « Les expulsions à la cité universitaire d'Antony », *Le Monde*, 17 septembre 1964. Cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 89.

⁵ « Les "murs de la honte" à Antony », *Combat*, 16 septembre 1964. Cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 89.

personnalités de l'époque comme Aragon et Sartre signent une pétition contre les sanctions prises contre six résidents de l'AERUA¹.

Certain(e)s étudiant(e)s se lancent même dans une grève de la faim, qui dure quelques jours, et à laquelle a participé Marie-Jo Ehrhard-Weil. « On a gagné sur les loyers, et sur les visites des garçons », se souvient-elle.

Finalement, comme l'écrit G. Bordet-Kerharo, en « janvier 1966, le ministère de l'Éducation nationale nomme un nouveau directeur. M. Jacques Balland », qui choisit (en apparence surtout) de préférer le dialogue à la répression. Il impulse l'élaboration d'un règlement officieux plus démocratique, permettant aux filles de recevoir, comme les garçons, « l'autre sexe dans leur chambre »². Cet épisode de « l'automne rouge » d'Antony est intéressant car il peut être considéré comme les prémices de la contestation étudiante de mai 1968. En effet, à Nanterre au printemps 1968 c'est aussi à partir de questions de libre circulation entre chambres des filles et des garçons que le mouvement a commencé. Michel Marie estime que « les médias ont moins parlé des manifestations d'Antony, en 1965, que de celles de Nanterre car à Antony, il n'y avait que des résidents de disciplines multiples mais pas de bâtiments d'enseignements universitaires comme à Nanterre, où il y avait la faculté des lettres ».

Une politisation multiforme

La politisation est multiforme : tous les sujets d'actualité font l'objet de tracts et de mobilisations comme à la fin des années 1960 de Gaulle, puis en février 1969 la venue de Nixon à Paris, etc. Y sont jointes des revendications contre la hausse du prix du repas, du loyer des chambres, contre la réduction du nombre de bourses ; contre la compression du personnel du restaurant universitaire ; pour l'abolition du règlement intérieur de la cité ; et pour l'admission à la cité selon des critères sociaux, mêlant ainsi enjeux locaux, nationaux et internationaux³.

En 1962, le PSU organise une réunion à Antony sur la contraception. Elle obtient beaucoup de succès et attire 200 personnes, aussi bien des filles que des garçons. « Le PCF a boycotté cette réunion, a interdit aux filles communistes d'y aller, mais elles se sont massées à l'étage, au resto U, d'où elles pouvaient voir et entendre ce qui se passait et ce qui se disait dans la salle de réunion au-dessous », confie Bernard Ravenel. L'AERUA soutient toutes ces revendications⁴. En 1968, l'association milite pour que le droit de séjour en cité soit reconnu pour la durée complète des études : en effet beaucoup d'étudiants se retrouvaient sans solution d'hébergement après trois ans à la cité, leur admission n'étant plus reconduite. À la rentrée 1964, l'AERUA organise une conférence de presse⁵ et un article est alors publié dans *Le Monde* sur ce sujet⁶.

¹. Gwenaëlle Bordet-Kerharo, p. 89-90.

². Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 90.

³. CHS, *op. cit.*, carton 1 : Nombreux tracts dont celui du 13 décembre 1968 contre l'augmentation des loyers.

⁴. Sur les mouvements étudiants dans la longue durée, cf. Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), Germe, *Cent ans de mouvements étudiants*, Coll. Germe, Paris, Syllepse, 2007.

⁵. Gwenaëlle Bordet-Kerharo G., *op. cit.*, p. 87.

⁶. « Les expulsions à la cité universitaire d'Antony », *Le Monde*, 17 septembre 1964. Cité par Gwenaëlle Bordet-Kerharo, p. 87.



L'AERUA milite aussi pour les libertés individuelles et collectives, pour la gestion des crédits culturels et pédagogiques aux associations de résidents et en soutien aux revendications des femmes de chambre¹. En 1969, l'AERUA demande l'augmentation des crédits culturels, le rétablissement des crédits supprimés au centre sportif de la cité par le ministère de la jeunesse et des sports ; l'aménagement de plusieurs petites salles de réunion et de travail et d'une salle polyvalente de 200 places². À la fin des années 1960, l'association, qui revendique un peu plus de 1 800 membres (sur près de 3 000 résidents, soit plus de 50 %), appelle ceux-ci à adhérer plus nombreux encore³.

Parfois, les films projetés au ciné-club donnaient lieu à des mobilisations politiques. Michel Marie relate un épisode qui l'a marqué : « on a fait un week-end de cinéma autour d'Otto Preminger, peu après la guerre des Six jours [1967]. La question qui se posait était : passerait-on le film *Exodus* ? [film d'Otto Preminger de 1960 d'après le roman de Pierre Uris relatant les prémices de la création de l'Etat d'Israël en 1947]. Il n'y avait pas beaucoup de Palestiniens à Antony, mais beaucoup d'étudiants du Maghreb ou du Moyen Orient très anti-sionistes. Le PCF était plutôt pro-palestinien,

¹. CHS, *op. cit.*, carton 1 : Journal *Ruades*, mars-avril 1968, p. 1 et 9.

². *Ibid.* : Motion présentée par le bureau de l'AERUA à l'AG du 29 avril 1969.

³. *Ibid.*, carton 2 : Doc. non daté de l'AERUA.

et certains de ses militants considéraient que le film de Preminger était un film de propagande sioniste. Le PCF voulait qu'on boycotte le film. Alors on a trouvé une solution, on a couplé deux projections : on a d'abord passé un documentaire d'une heure réalisé par le Fatah [mouvement de libération de la Palestine créé par Yasser Arafat en 1959], puis, avec l'accord des étudiants israéliens, *Exodus*. Ca s'est bien passé » Jean-Pierre Lefebvre témoigne lui aussi au sujet de la diffusion de ce film, et des tensions entre pro-israéliens et pro-palestiniens auxquelles cela a donné lieu, tensions qui ont débouché sur une solution : « on a discuté ensemble et ça s'est résolu. »

Bernard Ravenel confie que c'est à Antony qu'il a été sensibilisé à la cause palestinienne, notamment lors d'une réunion en 1964 organisée par les étudiants arabes sur la Palestine. « J'ai découvert la question palestinienne, j'ai été très marqué par les interventions ». Cela l'a beaucoup marqué, au point qu'il est devenu plus tard pendant huit ans président de l'association France-Palestine.

Marie-Jo Ehrhard-Weil, elle, issue d'une famille juive non pratiquante, a développé durant ses années à Antony un fort intérêt pour la question du racisme, s'engageant dans l'antiracisme. Plus tard, elle a travaillé cinq ans dans une équipe de recherche en sociologie du CNRS (ERSMOI) sur le rôle de la main d'oeuvre immigrée ; puis elle a adhéré au groupe « une autre voix juive » (UAVJ) qui milite pour la reconnaissance de la Palestine.

Michel Marie relate, concernant le mouvement de mai 68 : « en mai 1968, beaucoup d'étudiants ont été coincés à Antony : le RER ne fonctionnait pas ; certains faisaient du stop pour se rendre à Paris. Alors, au ciné-club, on a passé des films militants ». « Notre vie politique, culturelle, était marquée par les séquelles de la guerre d'Algérie. Notre quotidien politique était aussi marqué par la guerre du Vietnam. Les trois quarts des résidents d'Antony étaient des étrangers, venus des colonies. On était tous très anticolonialistes. Il y avait, à Antony, de futurs dirigeants africains, l'élite des pays du Tiers monde. C'était une pépinière d'engagement politique. ». Toutefois, pour Bernard Ravenel, la proportion des étudiants étrangers venus des colonies n'excédait pas un quart¹. Jean-Pierre Lefebvre rappelle lui aussi qu'il y avait des tensions, parfois à l'occasion de films du ciné-club. « Je me souviens d'une descente des Vietnamiens du Sud [anticommunistes] avec le soutien du groupe Occident, de l'extrême droite, ils étaient armés de barres de fer, de projectiles, et sont arrivés du parc de Sceaux. Nous, on était sur le toit du ciné-club. Quand ils nous ont vus, prêts à les affronter, ils sont repartis ».

Jean-Pierre Lefebvre évoque aussi un sujet de mobilisation identique à celui du déclencheur de mai 68 à Nanterre : « les filles étaient encore parquées dans un bâtiment à part, le bâtiment A, avec interdiction pour les garçons de s'y rendre. Nous nous sommes donc mobilisés. Il y a eu des actions spectaculaires: une nuit, l'AERUA a muré la loge du gardien du bâtiment des filles, avec des parpaings. L'esprit de 68 était bien là ». Il se rappelle aussi des échos du mai 68 parisien à Antony : « le 2 mai 1968, un



¹. Message électronique de Bernard Ravenel à Chloé Maurel, 13 mai 2019.

soir à la RUA, il y avait un grand spectacle dirigé par Jean-Pierre Sag, du *living theater*, très moderne, et quelqu'un est arrivé de Paris en disant « il se passe quelque chose à Paris ! » ; il est d'ailleurs arrivé au milieu d'un épisode où le public avait été invité à se déshabiller et à monter sur scène ». L'ébullition de mai 68 rencontre des échos à la RUA.

Au 1^{er} octobre 1969, les résidences d'Antony et de Fontenay lancent ensemble une puissante grève des loyers, pour riposter à la hausse de 15 % prévue au 1^{er} octobre. Elles sont rejointes par la résidence d'Orsay fin octobre. En décembre, la grève est appuyée par un meeting qui réunit environ 500 résidents-grévistes de région parisienne¹. La grève des loyers, soutenue par l'AERUA, va durer huit mois (1969-1970). 80 % des résidents s'y déclarent favorables². Bernard Ravenel évoque : « ce fut une grève assez complexe et qui a été gagnante car la hausse des loyers a été reportée. C'est à partir de là que la FRUF (Fédération des résidences universitaires de France) s'est située, puisqu'elle en avait été le pilote à partir d'Antony ». Jean-Pierre Lefebvre lui aussi se souvient de toutes ces mobilisations, des journées spéciales, et des luttes internes à la résidence, autour de l'augmentation des loyers notamment. Il précise, de même que Michel Marie, que pendant la grève des loyers, l'AERUA collectait les loyers elle-même, sur un compte bancaire qu'elle avait créé pour cela.

Michel Marie analyse le fait que les médias ont moins parlé des manifestations d'Antony, en 1965, que de celles de Nanterre, « car à Antony, il n'y avait que des résidents de disciplines multiples mais pas de bâtiments d'enseignements universitaires comme à Nanterre, où il y avait la faculté des lettres. »

Toutes ces revendications durant ces années à Antony font que les étudiants vivent dans un climat de révolte, voire révolutionnaire³. Ils sont extrêmement engagés, ce qui est un phénomène spécifique à cette période⁴.

À partir du début des années 1970, la réduction des moyens alloués aux activités culturelles de la cité est dénoncée par l'AERUA, en particulier l'aide aux activités sportives de la cité fournie par le service académique de la jeunesse et des sports, et les « menaces contre l'existence même des professeurs conseillers ». « À travers ces mesures, c'est le règne de la cité dortoir que l'administration tente de réintroduire », déplore-t-elle⁵. En effet, les autorités mènent à partir des années 1970 une politique tendant à laisser la cité d'Antony se dégrader, ses infrastructures et activités culturelles s'étioiler.

L'AERUA milite aussi pour que la résidence, gérée par les œuvres universitaires, restent un service public. Un document de l'association de mai 1969 « rappelle que les œuvres universitaires doivent rester un service public à vocation sociale. L'AERUA estime que la politique de dénationalisation et de rentabilisation des services publics se fait au détriment des usagers »⁶. En effet, à la fin des années 1960, les subventions

¹ *Ibid.* : Doc. non daté et aussi le tract intitulé « Octobre-mai : enseignements et perspectives de la lutte de masse ».

² *Ibid.* : Doc « Programme de la liste d'union syndicale (Antony) », novembre 69 ; CHS, *op. cit.*, carton 4 : Rapport moral d'activité présenté par le bureau, année 1969-1970, p. 5.

³ Sur ce sujet et ces années, cf. Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Etudiants en révolution?* Col. Germe, Paris, Syllepse, 2018.

⁴ Sur ce sujet, cf. Thierry Côme, Robi Morder (dir.), *Etat des savoirs. Les engagements des étudiants. Formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante, juin 2009, en ligne sur : http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/dc_45_rapportove150609.pdf

⁵ *Ibid.*, carton 4 : Doc. du 28 novembre 1971 de la liste union syndicale, programme syndical de l'AERUACHS.

⁶ *Ibid.*, carton 1 : Doc. en prévision de l'AG du 16 mai 1969.

publiques allouées aux œuvres universitaires sont en constante diminution (150 millions en 1968, 120 millions en 1969), ce qui suscite à l'AERUA des craintes de privatisation¹.

Parmi les revendications de l'association et de la liste d'union syndicale de la cité, à la fin des années 1960, figurent aussi celles de rendre la cité accessible aux personnes handicapées (Jean-Pierre Lefebvre rappelle que le bâtiment E a été alors doté d'un secteur pour les étudiants handicapés, en fauteuil roulant, et qu'il y a eu des batailles à l'AERUA pour qu'il y ait des rampes de construites pour que les étudiants handicapés puissent accéder au resto U), ainsi que la création d'un centre de planning familial².

Des répercussions de mai 1968 à la cité d'Antony

En revanche en mai 1968, la cité d'Antony reste globalement calme³, pas trop d'agitation sur place ; les résidents qui participent au mouvement vont manifester à Paris, comme les y invite l'AERUA au moyen de tracts⁴.

Bernard Ravenel raconte une anecdote sur mai 1968 à la cité d'Antony : « on était en plein meeting ; arrive un ouvrier qui demande : 'Y a-t-il un étudiant qui parle espagnol, pour dire aux ouvriers portugais de Massy Palaiseau de faire grève ?' J'y suis allé, j'ai expliqué cela aux ouvriers portugais, ils ont débrayé tout-de-suite. On a vérifié leurs papiers, ils étaient déclarés comme ouvriers agricoles, pour coûter moins cher, et n'avaient pas de sécurité sociale ». Ainsi, se créent des liens, des passerelles, des jonctions, entre l'intérieur de la cité et l'extérieur, entre les étudiants et les ouvriers, en cette période de mai 68.

Le contexte rend les étudiants très hostiles à un contrôle des autorités. Ainsi en 1968, les militants de l'AERUA sont choqués de l'apparition de deux policiers en civil à l'AG de l'association, et distribuent un tract à ce sujet : « nous n'admettons pas que de tels faits se reproduisent » ; « le gouvernement ne pouvant actuellement appliquer un règlement intérieur répressif à Antony comme il le fait dans les autres cités n'en cherche pas moins par des moyens détournés à s'informer sur ce qui se passe dans le but de neutraliser lentement toute action syndicale. Nous réaffirmons le principe de l'inviolabilité des locaux universitaires »⁵.

Marie-Jo Ehrhard-Weil relate : « en mai 68, j'ai été dans la rue tout le temps. Tout se passait au Quartier latin. On partait en groupe. Il y avait des violences policières, très grandes. La Sorbonne a été envahie par la police, alors qu'elle n'en avait pas le droit. Ce qui m'a le plus frappée, c'est quand, en juin 1968 avec mon compagnon on est allé en Alsace en voiture : j'ai été frappée par le nombre d'usines arrêtées, c'était sidérant. »

Prisons, Vietnam, Palestine... De multiples sujets d'engagement

Les résidents sont aussi sensibles à d'autres thèmes d'engagement : dans ces années, comme en témoigne Jean-Marie Richard, les étudiants de la cité se montrent sensibles à la question des prisons, d'autant plus que la cité d'Antony est située non loin de la prison de Fresnes. Bien que vivant essentiellement au sein de leur cité universitaire et passant le plus clair de leur temps entre celle-ci et les facultés de Paris, ils prennent en compte l'existence, à proximité de leur lieu de vie, de cette vaste prison, et se sentent

¹. *Ibid.*, carton 4 : Fédération des résidences universitaires de France, non daté.

². *Ibid.*, carton 2 : Programme de la liste d'union syndicale, novembre 1969.

³. *Ibid.* ; Et interview Richard, *op. cit.*

⁴. CHS, *op. cit.*, carton 1.

⁵. *Ibid.* : Tract AERUA, non daté. Sur la période de 1968 et après, cf. Jean-Philippe Legois, Marina Marchal, Robi Morder (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Col. Germe, Paris, Syllepse, 2019.

concernés par le sort des détenus, qu'ils considèrent comme leurs semblables. Dans le cadre de cette préoccupation, ils accueillent des conférences-débats sur les conditions de vie des détenus, et des tracts sont distribués sur ce thème. Cette sensibilité au sort des prisonniers est dans l'air du temps, quelques années avant la création du Groupe d'information sur les prisons (GIP) sous l'impulsion notamment de Michel Foucault. Les étudiants d'Antony se montrent aussi en ces années sensibles aux prémices de l'écologie, mouvement qui émerge alors sous l'impulsion de René Dumont¹.

L'engagement pour le Vietnam² est important à la cité d'Antony, comme un peu partout en Occident à cette époque³. Marie-Jo Ehrhard-Weil se rappelle qu'il y avait beaucoup de mobilisations autour de la guerre du Vietnam, et qu'« on a été les premiers à Antony à recevoir une délégation du Nord-Vietnam ». En février 1968, le journal *Ruades* rapporte que : « l'association a participé activement à la campagne « Un bateau pour le Vietnam » qui a rencontré un grand succès auprès des résidents »⁴. En décembre 1968, un meeting-débat est organisé sur « le peuple palestinien en lutte pour sa libération »⁵. En avril 1970 l'exposition itinérante « Réalité palestinienne », réalisée par les Palestiniens eux-mêmes, est montrée à la cité⁶. Un « comité Palestine » est actif à la cité.

Plus largement, il y a chez beaucoup de résidents de la cité un fort engagement contre les impérialismes, typique de la période. En février 1968, l'AERUA organise un « meeting de solidarité avec la jeunesse et les étudiants en lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme », en soutien au peuple vietnamien, et aux « patriotes guadeloupéens emprisonnés ». L'association se félicite de la réussite de ce meeting qui rassemble 600 personnes et qui se déroule dans une « ambiance chaude ». La projection de courts métrages cubains sur la Tricontinentale est « très apprécié[e] », et celle du film *Révolution à Saint-Domingue* « nous a permis de voir le visage de l'impérialisme yankee tel qu'il sévit en Amérique latine »⁷. L'année suivante, une motion présentée par le bureau de l'AERUA en AG affirme : « notre lutte est inséparable des luttes menées par les étudiants étrangers contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme »⁸. Cet engagement amène aussi des étudiants de la cité à soutenir les colonies portugaises en lutte pour l'indépendance⁹.

Plusieurs étudiants de la cité se montrent solidaires des revendications des étudiants des DOM-TOM, vives à l'époque. En janvier 1969, un meeting sur « l'impérialisme français dans les DOM-TOM », a lieu, avec Marcel Manville, avocat-militant anti-colonialiste, co-fondateur du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), compagnon de Frantz Fanon durant la Seconde Guerre mondiale et durant la guerre d'Algérie¹⁰. Couronnement de cet engagement, en février 1970 est organisée une « semaine anti-impérialiste », avec notamment des expositions sur le Vietnam et la Palestine¹¹.

¹. Interview Richard, *op. cit.*

². CHS, *op. cit.*, Tract du 24 février 1969 intitulé « La situation actuelle et les tâches du mouvement étudiant ».

³. CHS, *op. cit.*, carton 1.

⁴. *Ibid.* : *Ruades*, janv-fév. 1968, p. 5.

⁵. *Ibid.* : Tract du 3 décembre 1968.

⁶. *Ibid.*, carton 3 : Journal *L'Unité*, avril 1970.

⁷. *Ibid.*, carton 1 : *Ruades*, mars-avril 1968, p. 10-11 : « 600 participants au meeting de solidarité ».

⁸. *Ibid.* : Motion présentée par le bureau de l'AERUA à l'AG du 29 avril 1969.

⁹. *Ibid.* : Tract de 1969 appelant à soutenir les colonies portugaises en lutte pour l'indépendance.

¹⁰. *Ibid.* : Tract annonçant un meeting le 10 janvier 1969.

¹¹. *Ibid.*, carton 4 : Rapport moral d'activité présenté par le bureau, année 1969-1970.

Les engagements et mobilisations des années 1960 à 1969 sont donc intenses chez les étudiants de la résidence d'Antony¹.

Marie-Jo Ehrhard-Weil confie qu'il y avait peu de racisme et d'antisémitisme à Antony. Une seule fois en sept ans, elle a vécu de l'antisémitisme, son nom se retrouvant taggé avec l'inscription « sales juifs » en graffiti sur le mur. « On n'y a pas trop attaché d'importance, c'était un cas isolé ».

Jean-Marie Richard témoigne de la politisation intense et très formatrice qu'il a vécue à la cité. Issu d'une famille bourgeoise, il est devenu communiste, très loin des idées de sa famille : « je n'avais jusqu'alors aucune compétence politique, aucune capacité de raisonnement politique. Arrivé à la cité d'Antony, je me suis politisé à la vitesse grand V ». « L'essentiel de ma formation intellectuelle et politique, je la dois aux 3-4 ans que j'ai passés à Antony », confie-t-il avec émotion.

Malgré ou peut-être en raison de ces éléments qui témoignent d'une activité militante intense, l'image de la cité est alors contradictoire dans l'opinion.

Une image ambivalente de la cité d'Antony dans l'opinion

D'un côté, les documents collectés dans les archives ainsi que le témoignage de Jean-Marie Richard donnent une image positive de cette résidence universitaire, pleine de vie et d'animations culturelles. De même, comme l'a mis en évidence Gwenaëlle Bordet-Kerharo, l'enquête « Habitat et vie étudiante » réalisée en 1963 pour la MNEF constate que plus de 61 % des résidents de la cité d'Antony sont satisfaits de leur mode d'habitat². L'année précédente, une autre enquête, réalisée directement auprès des résidents de la cité d'Antony, révèle que ceux-ci apprécient globalement ce logement, jugé pratique, confortable, peu cher, et doté de nombreuses animations et infrastructures³.

Une mauvaise réputation dans l'opinion publique

A contrario, la résidence universitaire a plutôt mauvaise réputation dans l'opinion publique, comme le montre Gwenaëlle Bordet-Kerharo dont nous reprenons les analyses dans ce paragraphe : « on racontait que [...] la police intervenait dans la cité d'Antony sur la foi de rumeurs qui situaient dans certaines chambres des pratiques d'avortements » rapporte M. Jannot, sous-intendant au bâtiment de la résidence d'Antony de 1955 à 1959, ajoutant toutefois : « il n'y avait évidemment rien de tout cela » ; mais « une sorte de mythe s'était créé autour de la résidence, on racontait beaucoup d'histoires à son sujet, elle éveillait des fantasmes chez les gens »⁴, à l'image de ce que l'on racontait sur les grands ensembles dans la presse de l'époque, comme au sujet de Sarcelles construit de 1955 à 1970, pour lequel un nouveau mot est alors forgé, « la sarcellite », censé désigner la « maladie » propre aux habitants de ce grand ensemble⁵.

Bernard Ravenel, ancien résident de la cité, estime : « je crois qu'on n'était pas très bien vus par les habitants de la ville d'Antony... » Marie-Jo Ehrhard-Weil se rappelle

¹. Ils sont aussi documentés dans les archives de la Contemporaine (ex-BDIC, Nanterre) : 4° delta 1151/3/1 FRUF : dossier grève des loyers (63/65 – 69/70) ; BI - congrès 1966/1967 ; 1968 ; BI - Congrès - collectifs 1969/1970.

². Haumont N., *Habitat et vie étudiante*, enquête de 1963 réalisée à la demande de la MNEF, La contemporaine, Nanterre, 4° delta 1183/7/10, cité par Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 96.

³. Enquête dynamique : problème de connaissance permanente du milieu, 1962-63, La contemporaine, Nanterre, 4° delta 1183/7/10, Antony, cité par Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 96-97.

⁴. Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 92.

⁵. Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 97. Sur l'histoire des grands ensembles, cf. Fourcaut A., Dufaux F. (dir.), *Le monde des grands ensembles*, Paris, Créaphis, 2004.

qu' « on avait peu de contacts avec la ville d'Antony ; on était situés à l'extérieur de la ville, en bordure de la N186 ».

Dans les réponses à l'enquête de 1962, plusieurs résidents de la cité émettent des critiques, déplorant son éloignement de Paris : « Soit le résident se centre sur la vie universitaire et Paris en faisant de la résidence un hôtel, soit il vit sur la résidence, n'allant à Paris que pour les cours ». Les critiques portent aussi sur l'absence de centre de la résidence, de « place de village » : « Le hall qui ne vit que de 12 h à 14 h et qui aux autres moments est désert. [...] C'est un village [...] sans aucun centre d'attraction où on pourrait retrouver les gens en dehors des repas. [...] Dans le hall il faudrait une salle de lectures avec de bons fauteuils. [...] Cela créerait l'animation qui manque ». Plusieurs résidents parlent de la « névrose » d'Antony, due à l'architecture démesurée et anonyme. Les longs couloirs sont décrits comme « angoissants », « névrosants », « kafkaïens » par beaucoup de résidents. Certains témoignages sont accablants pour la résidence : « en entrant ici, j'ai été frappée par le fait que la cité est colossale. Et puis on ne peut pas dire que ce soit accueillant d'aspect [...] Ce n'est pas conçu pour y vivre... Ceux qui ont construit cela n'ont pas vu des gens qui y vivent » ; « quand on marche dans les couloirs on a un sentiment d'oppression, d'abord parce qu'il y a un vide, qu'ils sont trop longs, étroits, trop bas » ; « je pense que si on avait voulu faire de la névrose de laboratoire, on ne s'y serait pas pris autrement qu'en construisant cet ensemble. C'est l'isolement dans la promiscuité »¹. L'enquête de 1963-1964 relève aussi ce problème : « pour le nouveau résident un sentiment d'isolement est très vite ressenti »². Face à ce risque, les résidents d'Antony témoignent de l'importance d'intégrer un groupe, qu'il soit politique, syndical ou culturel, pour créer du lien humain : « on se sent bien en groupe », « sinon on est seul », « sans groupe on devient fou ». En même temps, plusieurs mentionnent que dans cet univers clos, le groupe peut devenir pesant³. M Goursat, résident à la RUA de 1967 à 1971, rapporte que « ce thème de la solitude, des suicides, des longs couloirs... était récurrent à la RUA. On parlait du "mal d'Antony" »⁴. Le thème de la « névrose » d'Antony est repris largement dans la presse. On parle d'une « épidémie de dépression nerveuse qui frappe toutes les résidences » universitaires⁵.

Les aspects sombres de la cité d'Antony

Jean-Pierre Lefebvre va un peu dans le même sens, soulignant que « ce n'était pas l'idylle, il y avait parfois des violences », et que « la grandeur de la cité, c'était la limite pour l'effet de masse, le seuil critique était atteint » ; il évoque lui aussi les « couloirs interminables », et que même si « ce n'était pas vraiment oppressant, car il y avait des espaces verts abondants, et le parc de Sceaux pas loin », il y avait aussi un côté sombre de la cité d'Antony, avec de l'alcoolisme (fait relaté aussi par Michel Marie), voire de la drogue, et un trafic de « résidents clandestins », des gens qui sous-louaient des chambres à des gens qui n'étaient pas étudiants, voire de la prostitution féminine. Mais il met en garde contre un discours négatif sur la cité d'Antony, soulignant que « tout

¹. Enquête dynamique..., doc. cité par Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *La contemporaine*, Nanterre, 4^e delta 1183/7/10, Antony.

². Didier Fischer, *Les étudiants en France (1945-1968). Contribution à une histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant*, Thèse d'histoire sous la direction de Jean-Jacques Becker, Université de Paris X, 1998, p. 170-172.

³. *Ibid.*, p. 173.

⁴. Témoignage recueilli par Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 97.

⁵. « La grande fronde des étudiants », in *L'express*, 3-9 avril 1967, p. 68-70 ; cf. aussi « De l'inadaptation à la névrose », *Université moderne*, avril-mai 1967, p. 5. Docs cités par Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 97.

discours sur la RUA est politique » ; en effet, le pouvoir de droite avait intérêt à critiquer la RUA, à l'affaiblir voire à la démanteler, car c'était une concentration d'électeurs de gauche voire d'extrême-gauche. Il ajoute que la RUA se trouvait sur la frontière floue entre Paris et la banlieue, et que donc les personnes interdites de séjour à Paris car condamnées pour un délit, allaient dans des cafés en lisière de Paris, tout près de la RUA, faisant de la RUA une zone un peu *underground*. Du fait de tous ces éléments, « la droite, dès qu'elle a pu, a fait démolir le pavillon B, là où il y avait le fameux bar, et à la place, y a fait installer une antenne de police. Aujourd'hui, il y a eu d'autres démolitions dans la RUA, liées aux ambitions immobilières. »

Pour Jean-Marie Richard, « la cité d'Antony était le carrefour des fantasmes de la droite, il y avait des articles sur “les couloirs kafkaïens de cette alpha-cité”¹, des articles disant : “on risque de glisser sur des fœtus dans les couloirs”, des choses absolument hallucinantes dans la presse ». Selon lui, tout cela est très exagéré, et s'expliquerait par une volonté de la droite de discréditer la cité d'Antony, bastion communiste. Lui-même à l'inverse, insiste sur les bons côtés : « La résidence d'Antony était très bien dotée, bien équipée. C'était un grand luxe, le rapport qualité prix était extraordinaire ; d'ailleurs je ne comprends pas pourquoi ça ne s'est pas développé par la suite [d'autres résidences sur le même modèle] ». Il esquisse une explication : « Il y a eu ensuite une dégradation parce que personne ne voulait l'entretenir », suggérant ainsi que les autorités auraient intentionnellement laissé la cité se dégrader. M. Jannot va dans le même sens, insistant sur « la très mauvaise cote qu'avait la RUA au sein même du ministère » ; « le ministère n'a jamais soutenu Antony ; très rapidement, il se désengage du projet et amorce une politique de « laisser aller » à son égard »².

Marie-Jo Ehrard-Weil elle aussi, qui en tant que membre active de l'AERUA recevait les confidences de beaucoup de jeunes filles, juge que les descriptions cauchemardesques de la résidence propagées par la presse étaient complètement fausses : elle-même jeune femme à l'époque, et même si les filles étaient beaucoup moins nombreuses que les garçons à l'époque dans la résidence (un seul bâtiment accueillait des filles, car il y avait moins de filles étudiantes que de garçons), elle dit qu'il n'y avait pas de phénomène de harcèlement sexuel. « Il n'y avait pas de mœurs dissolues à Antony, ni de « fœtus dans les toilettes » comme le disait la presse. J'ai connu une seule jeune fille qui a cherché à avorter, je l'ai aidée, et cela s'est fait dans le 16^e, pas à Antony ».

Ainsi la cité universitaire d'Antony semble avoir connu un âge d'or pendant les années 1960. Elle est alors dotée de nombreuses infrastructures et ses bâtiments, récents, sont confortables. Peuplée de près de 3 000 résidents, elle est un pôle de dynamisme, un lieu de « bouillonnement » intellectuel³. Les activités culturelles, politiques et syndicales y fleurissent et apportent souvent à ses résidents une ouverture et un enrichissement inestimables. La cité est pour beaucoup d'entre eux le lieu d'un apprentissage de la sociabilité, du militantisme et de la culture, notamment cinématographique.

¹. Allusion au film de Jean-Luc Godard *Alphaville* de 1965

². Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 93.

³. Interview Richard, *op. cit.*

Cet âge d'or n'a cependant pas duré. À partir des années 1970, la cité d'Antony vit des « années noires » comme l'observe Gwenaëlle Bordet-Kerharo¹. Cette chercheuse, dont nous reprenons les propos dans ce paragraphe, a montré que l'État mène une politique de laisser aller, il laisse la RUA se dégrader. La cité souffre alors de problèmes de gestion, de crédits insuffisants. Malgré l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200 000 F accordée à partir de 1961 annuellement par le ministère de l'Éducation nationale, la gestion de la cité d'Antony reste chaque année déficitaire et la situation s'aggrave à partir de 1968. En 1974, il dépasse un million de francs. Le restaurant universitaire, « lui aussi déficitaire, fonctionne de moins en moins bien » : alors qu'il était initialement ouvert toute l'année, il ne l'est plus qu'en alternance et la qualité des repas se dégrade. Surtout, les autorités « laisse[nt] le bâti se détériorer »². En 1973 une enveloppe exceptionnelle est accordée pour engager une grande campagne de travaux de sécurité à la cité. Mais les travaux sont interrompus en 1974 quand vient le tour du bâtiment B. Cela entraînera sa fermeture pendant dix ans, de 1974 à 1985. 350 chambres sont ainsi laissées aux squatters. L'AERUA a beau se plaindre de cette situation, déplorer « la volonté délibérée de laisser pourrir la situation au mépris des besoins des étudiants et du cadre de vie des résidents d'Antony »³, « la détérioration [...] de l'ensemble du bâti de la cité ne cesse de s'aggraver »⁴.

Dès lors, la cité d'Antony, qui au moment de sa construction avait un caractère pionnier et dans les années 1960 avait offert à ses résidents un cadre de vie agréable et enrichissant, deviendra un contre-modèle sur le plan architectural. Pourtant, si l'on suit le point de vue de Jean-Marie Richard et Michel Marie, la vie étudiante qui s'y est développée dans les années 1960 était loin d'être un échec. En témoigne le fait que cette vie collective a exercé une influence déterminante pour l'avenir professionnel de ces deux anciens résidents. Michel Marie affirme : « Antony, c'est là où j'ai tout appris. Cela m'a rendu adulte. Cela m'a appris l'action politique, et l'organisation. C'est ainsi qu'ensuite, j'ai organisé et développé le département de cinéma à l'université de Paris 3 ». Marie-Jo Ehrhard-Weil confie également que ses années à la résidence d'Antony ont déterminé son avenir professionnel : « je n'aurais pas pu devenir enseignante avant cette expérience antonienne. Cela m'a donné une autre façon d'aborder les élèves ».

Bernard Ravenel, lui aussi, confie que ses dix ans à la cité d'Antony restent les meilleurs moments de sa vie (« Mes souvenirs d'Antony restent les meilleurs souvenirs de ma vie, on était heureux comme des papes ! », confie-t-il), qu'il était très attaché à sa chambre du bâtiment D et qu'il a longtemps, plus tard dans sa vie, rêvé de cette chambre. « J'en rêvais souvent. Plus tard, avec un ami, on est revenus à Antony, on y a fait un pèlerinage ». Il note avec nostalgie que le bâtiment D a été détruit, début 2019. De plus, on constate que plusieurs anciens de la RUA ont ensuite continué à vivre dans la ville d'Antony, comme Jean-Pierre Lefebvre et sa femme, témoignant d'un attachement durable pour cet environnement. Marie-Jo Ehrhard-Weil relate qu'elle s'est mariée avec un résident d'Antony, en 1968, et est restée amie jusqu'à maintenant avec d'anciens étudiants de la résidence, notamment issus de l'Afrique et des Antilles, et que leurs enfants et petits-enfants sont maintenant amis aussi.

¹. Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 99.

². *Ibid.*, p. 100.

³. Archives du CLOUS d'Antony, lettre de l'AERUA au ministre de l'Éducation nationale, vers 1974, cité dans Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *op. cit.*, p. 101.

⁴. *Ibid.*, p. 102.

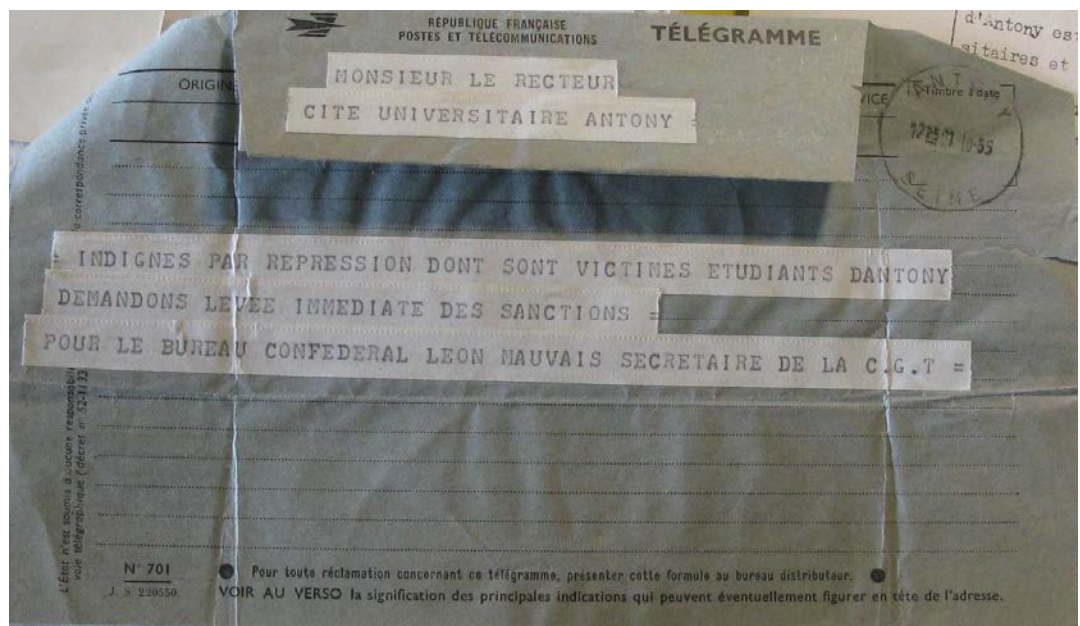
Détruite presque entièrement en 2019, la résidence universitaire d'Antony a cédé la place à un nouveau bâtiment construit par l'architecte Jean Nouvel, qui accueille des chambres d'étudiants, plus luxueuses, mais en beaucoup moins grand nombre qu'à l'époque.

Marie-Jo Ehrhard-Weil est aujourd'hui présidente de l'Association des Amis de la RUA (l'AARUA)¹, créée vers 2006, et cette association, « qui fonctionnait bien, avec pas mal d'adhérents », s'est mobilisée pour tenter de sauver la résidence. « Mais Patrick Devedjian [maire de droite d'Antony de 1983 à 2002 puis adjoint au maire de 2002 à 2005] souhaitait depuis plusieurs années détruire la résidence, qu'il qualifiait d'abcès, de pustule. Détruire la résidence lui permettrait d'ouvrir la ville d'Antony sur le parc de Sceaux. Notre association voulait réhabiliter la résidence, dégradée car pas entretenue. On s'est battus et on a réussi à obtenir un arrêt du tribunal administratif qui a rendu au CROUS la résidence en 2012. Mais ensuite la résidence a été rendue à la communauté d'agglomération, qui a décidé de la détruire ».

Cette destruction peut être déplorée, comme l'ont fait les membres de l'AARUA et comme le fait aussi l'ancien résident temporaire Đặng Đình Cung : « je regrette le démantèlement progressif de ce lieu fréquenté par beaucoup de célébrités au temps de leur jeunesse. Je ne parle pas de moi qui n'y ai vécu que moins de trois mois (...). Mais Lionel Jospin, Claude Érignac, Gérard Saint-Paul, Claude Allègre, pour n'en citer que quelques-uns, logaient également à la RUA à un moment ou un autre de leur cursus universitaire »².

Aujourd'hui, à l'heure où beaucoup d'étudiants sont dans des situations de logement précaires et où les loyers parisiens sont devenus très élevés, il apparaît bienvenu de préconiser de nouvelles constructions de résidences universitaires publiques et aux loyers modiques ; et le principe de la résidence universitaire d'Antony, loin d'être un repoussoir, peut apparaître comme un modèle et une inspiration pour le futur.

Télégramme (AN.)



¹ Son site internet : <http://amisrua.antony.free.fr/> (consulté le 7 juin 2019).

² Témoignage de Đặng Đình Cung, doc. cité.

Le logement étudiant à Toulouse

Gérard Perié

Loger les étudiants peut paraître comme une question étroite et technique, elle permet en réalité d'éclairer les principales questions économiques, sociales et culturelles liées à l'histoire de l'éducation au vingtième siècle et constitue un révélateur du modèle de croissance urbaine à Toulouse. L'évolution politique - syndicale - des étudiants et la question de leur logement à travers les cités universitaires est au coeur du présent article. Le rapport entre ces deux entités a oscillé, tout au long de notre période d'étude - de 1920 à 1970 - entre soutien et contestation.

Pour quelles raisons, les étudiants ont-ils tour à tour soutenu puis contesté les cités universitaires ? Pourquoi celles-ci se sont-elles finalement imposées, malgré les critiques comme la principale solution au problème du logement étudiant ?

Durant l'entre-deux-guerres, le milieu étudiant connut plusieurs évolutions essentielles. La première de ces évolutions tenait à la dégradation de la situation matérielle des étudiants. Tout un réseau d'aide se mit en place, pour apporter des réponses à ces difficultés. Dans ce contexte, les cités universitaires s'imposèrent comme le modèle idéal de logement pour les étudiants, où ceux-ci étaient logés dans le but d'atteindre l'excellence scolaire à travers le respect d'une discipline et une vie tournée vers le travail. À Toulouse, un projet d'édification d'une cité universitaire internationale sur le modèle de celle de Paris nous permet d'étudier les rapports entre le syndicalisme étudiant et la question de leur logement : les représentants étudiants étaient-ils soucieux de la question des aides matérielles ? Participaient-ils au fonctionnement des différentes structures mises en place ? Soutinrent-ils la création d'une cité universitaire internationale ?

À partir du milieu des années cinquante jusqu'au début des années soixante-dix, les rapports entre syndicalisme étudiant et la question de leur logement évoluèrent vers une contestation des cités universitaires. Celles-ci souffrirent de critiques provenant de deux horizons différents. D'un côté, la MNEF soutint une formule de logement étudiant différente, à savoir la réservation de chambres dans des immeubles HLM. En quoi cette nouvelle formule traduisait-elle l'évolution syndicale du milieu étudiant ? D'un autre côté, les cités universitaires durent essayer une critique provenant du radicalisme étudiant, qui conférait aux cités universitaires une fonction politique.

Face à cette double contestation, qu'est-il advenu des cités universitaires ? Celles-ci se maintinrent finalement comme la principale solution au problème du logement étudiant, en raison des limites de la solution soutenue par la MNEF. L'exemple de la ville de Toulouse révèle que le problème du logement étudiant fut principalement résolu par une politique de construction de cités universitaires au cours des « trente glorieuses ».

I - D'une guerre à l'autre : les étudiants toulousains et le projet d'une cité universitaire internationale

Le milieu étudiant sortit éprouvé de la Première Guerre mondiale. À travers leurs associations, les étudiants s'entraidèrent pour tenter de soulager leurs difficultés matérielles naissantes dues à un contexte inflationniste.

A - Aider les étudiants les efforts de l'AG de Toulouse et du Comité de Patronage

1. Les services d'entraide de l'AG de Toulouse

Les étudiants étaient regroupés en associations générales. Celle de Toulouse fut créée en 1886¹ Ces lieux étaient d'abord conçus comme des lieux de sociabilité intellectuelle, devant favoriser les liens de camaraderie entre les étudiants et faire vivre leur folklore. Mais si cet aspect était toujours présent durant l'entre-deux-guerres, il nous paraît assez réducteur de donner uniquement ce rôle aux AG. En effet, après la Première Guerre mondiale les AG évoluèrent, et devinrent alors des lieux d'entraide. Les préoccupations sociales qui se développaient donnèrent naissance dans les AG à de nombreux services : bureaux de placement ou de logement, restaurants universitaires. En 1922, l'AG de Toulouse avait organisé deux restaurants universitaires, une bibliothèque, un service de placement, et enfin un office de logement². Ainsi, même si elle continuait à être la grande organisatrice du folklore étudiant, l'AG de Toulouse devenait également un lieu d'entraide mettant à disposition des services forts utiles aux étudiants qui connaissaient des difficultés matérielles. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'université de Toulouse se découvrait un rôle social, matérialisé par le Comité de patronage des étudiants.

2. La matérialisation du rôle social de l'université : le Comité de patronage des étudiants

Créé le 15 juillet 1912, ce comité marquait en fait une évolution puisqu'il prenait la suite du Comité de patronage des étudiants étrangers et coloniaux fondé en 1893. En changeant de dénomination, il indiquait qu'il s'occupait désormais de tous les étudiants. Et prioritairement des étudiants français qui faisaient peu l'objet d'attention jusque-là³. Dans le rapport annuel du Conseil de l'université de Toulouse de 1918-1919, le nouveau rôle social de l'université était explicité : « L'Université ne s'est pas acquittée de tous ses devoirs envers ses étudiants en leur donnant l'enseignement; elle devrait, semble-t-il, s'intéresser à leur vie matérielle et morale, en dehors des salles de cours »⁴. Quels étaient les liens existants entre ces deux acteurs dévoués à la cause étudiante?

3. Les relations entre l'AG des étudiants et le Comité de patronage

Pour les étudiants, les liens avec l'institution universitaire étaient incontestablement une ressource. Les rapports annuels du conseil de l'université montrent que le corps des universitaires soutenait l'action de l'AG des étudiants. Le Comité de patronage des étudiants a ainsi accordé une aide de 20 000 fr à l'AG des étudiants pour aider au fonctionnement de leur restaurant créé en mai 1920⁵. De plus, il existait une coopération entre les universitaires et les étudiants puisque quelques représentants de ces derniers, à savoir le président et le vice-président de l'AG, faisaient partie du Comité de patro-

¹ *Écho des Étudiants*, janvier 1938, p. 1

² Dès 1911, un service fondé à la faculté des lettres par le recteur Lapie rendait, malgré le peu de moyens mis à sa disposition, de réels services aux étudiants. Le bureau de renseignements communiquait aux nouveaux venus une liste des familles et institutions de toutes catégories désireuses de loger des étudiants. Parallèlement à ce bureau, certains services des facultés avaient leur propre office de renseignements. L'office de logement mis en place par l'AG était très similaire à celui fondé par M. Lapie puisque les étudiants membres de l'AG pouvaient consulter un cahier, dans lequel étaient répertoriés la situation, le prix et les commodités offertes par les différents logements qui étaient susceptibles de les accueillir.

³ Pour en savoir plus sur le rôle de ce comité de patronage, cf. le livre *Étudiant d'ailleurs* écrit par Caroline Barrera, p. 48-49

⁴ Rapport annuel du conseil de l'université de Toulouse, Toulouse, Privat, 1918-1919, p. 33

⁵ Rapport annuel du conseil de l'université de Toulouse, op. cit., 1919-1920, p. 33

nage¹. Dans la presse étudiante, il est d'ailleurs précisé que ce comité « rendait de multiples services à nos camarades et à la cause de l'enseignement supérieur »². Ainsi, les rapports entre les universitaires et les étudiants étaient positifs.

Dans ces multiples services, nous pouvons ici nommer la création d'une Maison des Étudiantes, qui ouvrit ses portes en janvier 1920 et fut inaugurée au mois de mai de la même année par le ministre de l'Instruction publique André Honorat. Pour les étudiants, plusieurs solutions furent envisagées au début des années vingt, construire une maison des étudiants sur le modèle de celle des étudiantes, encourager l'AG dans ses tentatives d'aides matérielles aux étudiants. Mais aucune de ces différentes solutions ne furent réalisées, car une nouveauté s'imposa à partir du milieu des années vingt comme la solution idéale au problème du logement des étudiants : la cité universitaire.

B - Toulouse veut sa cité universitaire internationale

Grâce à quelques articles contenus dans *L'Écho des Étudiants* de Toulouse, qu'il convient d'utiliser avec précaution car ils ne peuvent être recoupés avec d'autres documents, on peut appréhender cette question pour Toulouse.

1. L'édification d'une cité universitaire internationale au coeur des préoccupations de l'AG des étudiants

Dès 1928 fut formé à Toulouse un mouvement en faveur de la création d'une Cité universitaire internationale sur le modèle de celle de Paris³, Si l'on en croit la presse étudiante, l'AG en serait à l'origine⁴. Sans aucun doute, l'édification d'une cité universitaire fut au coeur des préoccupations de l'AG des étudiants, du moins pour un certain temps comme nous le verrons plus loin. Bertrand de Pibrac, alors président de l'AG, entamait de nombreuses démarches auprès des pouvoirs publics et le recteur de l'université formait une commission composée de professeurs, de membres du Comité de patronage des étudiants, afin d'étudier la question. Les représentants étudiants participaient aux travaux de cette commission en étudiant les différents projets, examinant les avantages et les inconvénients de tel ou tel emplacement, en transmettant l'opinion et les désirs des étudiants sur la question. En 1930, aucune cité universitaire n'avait encore été construite ni même commencée. Pourtant, cette question était toujours au coeur des préoccupations des étudiants de l'AG, puisque Raoul Faivre, successeur de Bertrand de Pibrac à la présidence de l'AG, exposait à plusieurs reprises la question devant ses camarades: réunion du bureau des 6 février, 11 mars, 19 mars, 25 juin; conseil d'administration des 20 février, 17 mars; assemblée générale du 22 mai⁵. Certes, Toulouse était en retard sur les autres villes universitaires françaises, mais cette situation ne semblait pas alarmer particulièrement les représentants étudiants, toujours confiant en la réalisation du projet et qui voyaient même dans ce retard un côté positif:

¹ Rapport annuel du conseil de l'université de Toulouse, *op. cit.*, 1918-1919, p. 34

² *Écho des étudiants*, novembre 1933, p. 1

³ La première maison de la CIUP fut inaugurée en 1925 grâce à l'aide financière d'Émile Deutsch de la Meurthe, qui finança à hauteur de cinq millions de francs la première résidence. D'autres maisons sortirent très vite de terre grâce à des dons privés, la maison des étudiants canadiens inaugurée en 1926, construite grâce aux six millions de Mercein Wilson; la maison des étudiants belges inaugurée en 1927, construite grâce à l'aide de Bienvenu-Lapôte à hauteur de douze millions. La CIUP avait plusieurs « missions » : favoriser la paix entre les nations à travers un rapprochement de ses futures élites dirigeantes, favoriser la réussite scolaire de ses pensionnaires grâce à une discipline morale, servir d'exemple et améliorer la condition matérielle des étudiants sur l'ensemble du territoire français.

⁴ *Écho des étudiants*, janvier 1931, p. 1.

⁵ *Idem.*

« Toulouse aura sa cité, elle l'aura après beaucoup d'autres villes universitaires, mais, du moins, elle profitera de l'expérience acquise et sa cité sera, nous le souhaitons, une cité modèle »¹.

2. Un projet jamais concrétisé: « Toulouse est une ville arriérée »

L'Écho de février 1931 mentionne l'étude approfondie d'un terrain « admirablement bien situé, assez spacieux pour qu'il laisse entrevoir des possibilités d'agrandissement et de construction de terrains de jeux »², qui retenait l'attention des personnes qui s'intéressaient à la question. Aucune indication précise quant à l'emplacement exact du terrain n'était divulguée, mais celui-ci avait reçu l'approbation du directeur de l'Enseignement supérieur monsieur Cavalier, et devait être soumis en mars 1931 à la Commission des recteurs³ •

En mai 1932 le projet de la cité universitaire paraissait plus réalisable que jamais. Les représentants étudiants avaient été reçus par le recteur Gheusi, pour les « entretenir de la future cité universitaire, dont la construction commencera l'année prochaine ». Autorisés par le recteur à donner quelques détails sur le sujet, un article développe plus longuement la question.

Les représentants étudiants y commencent d'abord par dénoncer le retard de la ville de Toulouse sans, cette fois, y trouver de côté positif : « Tout le monde conviendra avec moi que Toulouse est une ville arriérée, " Toulouse sera la dernière à avoir les téléphones automatiques et le tout-à-l'égout, " Toulouse sera également la dernière à avoir sa cité universitaire »⁴. Mais ce retard semblait sur le point d'être comblé, puisque un terrain avait été trouvé. Situé sur le plateau de Jolimont, à exactement 900 mètres de la statue de Riquet, entre le quartier de la Colonne et la route de Lavaur, le terrain paraissait idéal pour l'accueil de la future cité universitaire⁵. Il était prévu que la cité figure dans le plan d'extension de Toulouse, dont la première étape était la démolition de l'École vétérinaire et le prolongement des allées Jean- Jaurès. Au bout de cette nouvelle perspective devait ainsi se dresser les bâtiments de la cité universitaire, face auxquels l'École vétérinaire devait être construite et des terrains de jeux aménagés⁶. Des dires mêmes du recteur Gheusi, la pose de la première pierre la cité, qui devait comprendre 200 à 250 chambres avec possibilité d'agrandissement, était prévu pour l'année suivante. Pourtant, ce projet ne fut jamais réalisé.

C - Les raisons d'un échec

Dans *L'Écho des étudiants* de février 1932, il est fait mention des difficultés rencontrées par le recteur et ses collaborateurs. Qu'elles ont été ces difficultés et en quoi ont-elles retardé voire empêché la réalisation de la cité universitaire?

1. Le leitmotiv du manque de moyens financiers

Le manque de moyens financiers nous semble être l'une des principales raisons qui ont compliqué la réalisation de la cité universitaire. Un numéro de *L'Écho* explique ainsi le retard de Toulouse sur les autres villes universitaires : « jusqu'ici, les aides financières indispensables n'ont pas été spécialement nombreuses »⁷. Comme nous l'avons déjà

¹ *Idem.*

² *Écho des étudiants*, février 1931, p. 2

³ *Idem.*

⁴ *Écho des étudiants*, février 1931, p. 1

⁵ C'est-à-dire sur l'emplacement de l'actuelle médiathèque José Cabanis

⁶ *Écho des étudiants*, février 1931, p. 2

⁷ *Écho des étudiants*, janvier 1931, p. 2

mentionné à plusieurs reprises, l'université n'avait que peu de moyens. Or, elle avait déjà affecté des crédits à l'agrandissement de la maison des étudiantes, qui fut réalisé en 1931. Tant que ce projet n'était pas réalisé, la cité universitaire pour les étudiants n'était pas à l'ordre du jour, comme l'indiquent ces propos: « Enfin, il a une autre raison donnée en haut lieu: l'université tient, avant d'entreprendre cette oeuvre, à terminer l'agrandissement de la maison des étudiantes, pour lequel le terrain et les crédits nécessaires sont déjà trouvés »¹. Une fois l'agrandissement terminé, on constate que les démarches à propos de la cité universitaire s'accéléchèrent, ce qui semble aller dans le sens de cette hypothèse. Cette raison financière n'est pourtant pas la seule qui ait compliqué le dossier.

2. Le choix de l'emplacement du terrain : centre-ville ou périphérie?

Dès l'origine, deux conceptions s'étaient en fait opposées. Fallait-il envisager la construction d'un immeuble au centre de la ville, à proximité des facultés. Fallait-il plutôt concevoir une cité aux abords immédiats de Toulouse, au grand air, avec terrains de jeux, piscine et jardins ? Ceux qui soutenaient la première solution faisaient remarquer que l'on pouvait très bien faire bâtir ou acheter un immeuble dans le centre et aménager jardins et terrains de jeux dans la banlieue. Cette solution avait plusieurs avantages d'un point de vue pratique : elle résolvait le problème des transports entre la cité et les facultés, le projet pouvait comporter sans inconvénients un restaurant, des salles de travail et de fêtes.

Pourtant, cette solution à laquelle les étudiants étaient favorables ne fut pas retenue. Le prix élevé des terrains situés en coeur de ville semble avoir pesé dans la décision finale. Par ailleurs, la municipalité qui, on s'en souvient, s'était engagée à céder le terrain nécessaire à l'université, ne paraissait pas s'en rappeler. Mais cet argument financier n'explique pas tout. En effet, en 1930 se présenta « une magnifique occasion »² d'acquérir un immeuble situé en plein coeur de la ville. Un des plus grands hôtels de Toulouse, comprenant 250 chambres pourvues de tout le confort et d'un vaste restaurant était mis en vente, pourtant cette opportunité ne fut pas saisie. Les raisons qui ont motivé ce choix n'étaient pas financières mais morales. Nous retrouvons ici la volonté moralisatrice qui souhaitait lutter contre les habitudes « oisives » des étudiants, pour faire d'eux des étudiants sérieux et travailleurs: « Certains membres de la commission repoussèrent l'offre, prétendant que ledit hôtel était trop près des cinémas, cafés et autres lieux de plaisir et que le site manquait de plein air, de verdure et de jardins »³. L'idée d'une cité universitaire en centre-ville, soutenue par les étudiants, était alors définitivement abandonnée. Les démarches s'orientèrent ensuite vers la périphérie de la ville et, comme nous l'avons vu, un terrain fut trouvé sur le plateau de Jolimont. Mais le choix de ce terrain ne fut pas sans conséquence, notamment sur le soutien des étudiants au projet de construction.

3. Le revirement du soutien étudiant: priorité à une maison des étudiants

L'AG des étudiants, qui faisait de la cité universitaire une de ses principales revendications, changea d'attitude lorsque sa construction se révéla impossible dans le centre de la ville. Pour comprendre ce changement, il faut savoir que pour l'AG, le projet de la Cité était étroitement lié à celui de leur maison, véritable coeur de l'association. Les

¹ *idem*

² *Écho des étudiants*, février 1931, p. 2

³ *Idem*.

représentants étudiants imaginaient un grand complexe comprenant le centre de l'AG, la Cité Universitaire, des salles de travail et des terrains de sports. Mais en faisant le choix du plateau de Jolimont comme terrain de la future cité, ce grand projet devenait irréalisable, son éloignement étant incompatible avec la vie corporative de l'association: « Mais, nous objectera-t-on, votre association trouvera tout naturellement accueil au sein de la cité universitaire. Halte-là! Nous sommes autant et plus que quiconque partisans de la création d'une cité universitaire; nous sommes les premiers à nous indigner de voir Toulouse, la ville la plus déshéritée de France, alors que Besançon et Caen, villes de 350 étudiants, possèdent des fondations de 200, 250 chambres; mais nous savons fort bien que la réalisation d'une cité est une oeuvre de longue haleine, que, d'autre part, son emplacement ne satisferait nullement les exigences de notre vie corporative. [...] Imagine-t-on l'étudiant en médecine ou l'étudiant en droit effectuant entre deux cours une promenade aller et retour de six kilomètres pour prendre un repas ou passer une heure dans un cercle? [...] Que les urbanistes envisagent l'extension de Toulouse vers Jolimont, ce sont là de belles conceptions, mais pour l'instant et pour encore de longues années, le centre de Toulouse et de l'Université restera dans un périmètre assez étroit »¹. Même s'ils réaffirmaient leur soutien à l'édification de la cité universitaire, celle-ci n'était clairement plus la priorité des membres de l'AG. La construction de leur maison, qui était pour l'association « une question de vie ou de mort »², devenait la priorité : « Ce qu'il nous faut, c'est une Maison dans les plus bref délais, [...] et une Maison située au centre, où les étudiants puissent se réunir à la sortie des cours; avoir salles de travail, bibliothèques, restaurant, salles de jeux. Ce premier problème résolu, parce que le plus urgent, le Comité de patronage aura tout loisir de s'attaquer à la création d'une cité universitaire »³.

Ainsi, d'une guerre à l'autre, les étudiants étaient-ils soucieux de la question de l'aide matérielle. En effet, ceux-ci participaient au fonctionnement du Comité de patronage, mettaient en place des services d'aide dans leur AG, participaient activement au projet de construction d'une cité universitaire. Mais toutes ces actions étaient faites, nous semble-t-il, dans un esprit corporatiste - il ne s'agissait pas d'apporter une aide à l'ensemble de la communauté étudiante mais bien à ceux qui étaient membre de l'AG et de l'Union nationale. Le congrès de Toulouse de 1929 où fut rappelée l'obligation d'adhérer à l'AG pour être admis dans une cité universitaire en est le parfait exemple. De même, la préférence des représentants étudiants pour leur maison plutôt qu'une cité universitaire révèle, elle aussi, l'importance du corporatisme du milieu étudiant durant l'entre-deux-guerres.

II - Les cités universitaire contestées (1954-début des années 1970)

La principale caractéristique de cette période est l'explosion des effectifs étudiants. Le tableau suivant permet de prendre conscience de l'ampleur de cette hausse pour l'université de Toulouse.

Cette situation fit prendre conscience de l'urgence du problème du logement étudiant. Les représentants étudiants entamèrent alors une réflexion sur la place qu'était la leur au sein de la nation et, plutôt que de partir de problèmes théoriques, ils partirent d'un problème précis: celui de leur logement.

¹ *Op. Cit.*, p. 2

² *idem*

³ *idem*

A - La MNEF et le logement « étudiant »

Le 23 septembre 1947, l'Assemblée nationale votait à l'unanimité une loi qui étendait aux étudiants le bénéfice de la Sécurité sociale. Quelques semaines plus tard, le 25 octobre, les représentants étudiants de toutes les villes universitaires se réunissaient à Paris et approuvaient les statuts de la Mutuelle nationale des « étudiants de France, créée pour gérer le régime de sécurité sociale qu'elle instituait.

1. L'intérêt de la MNEF envers le logement étudiant: le congrès de Toulouse de 1954

Les problèmes que posait l'élaboration d'une définition des structures de l'habitat étudiant étaient agités depuis le congrès de Toulouse d'avril 1954. Au cours de ce congrès, les membres de la MNEF revinrent sur l'intérêt de la mutuelle pour le logement étudiant, qui peut s'expliquer pour deux raisons .



Statue Riquet et école vétérinaire

Archives Départementales, 26 FI 31555 TP 3074, Maison Labonche Frères, entre 1900 et 1940

. La construction de logements: élément d'une politique d'action sanitaire et sociale

La MNEF s'intéressait de près à la santé des étudiants. Selon ses propres statistiques, trente étudiants sur mille avaient besoin de consultations psychiatriques et trois sur mille devaient être hospitalisés pour troubles mentaux¹. Or, de toutes les causes qui déterminaient l'apparition des maladies sociales les plus répandues dans le milieu étudiant, la crise du logement était la moins contestable. Ainsi, l'intérêt de la MNEF envers le logement se justifiait-il en partie par une politique d'action sanitaire et sociale. C'est ce qu'illustre la citation suivante : « À côté de quelques privilégiés qui obtiennent une chambre dans une cité universitaire, combien d'étudiants sont obligés de se contenter d'une chambre de bonne malsaine et non chauffée? À moins que pour être logés d'une façon à peu près convenable, ils préfèrent y sacrifier une telle partie de leurs ressources qu'ils ne sont plus en mesure de se nourrir suffisamment. En tout état de cause,

¹ La contemporaine, 4° delta 1151/1 1958 (2), 47e congrès de l'UNEF, dossier « finance », document « Le logement étudiant », p. 1

leur santé en pâtit un Jour ou l'autre »¹. Mais l'intérêt de la MNEF pour le logement étudiant peut se justifier autrement.

• **La construction de logements: un projet d'intégration sociale de l'étudiant**

Les membres de la MNEF regrettaient que, jusqu'à présent, les étudiants aient été considérés comme des individus à part, coupés du reste de la société. Comme nous le verrons plus loin, la cité universitaire était pour eux un instrument de cette mise à l'écart de l'étudiant. Pour qualifier cet isolement des étudiants, les représentants de la MNEF utilisaient un terme fort : « ségrégation ». Alors que, selon eux, tout rapprochait les étudiants des autres jeunes - conditions de vie, difficultés d'ordres affectif et psychologique, problèmes économiques, etc. -, ceux-ci étaient victimes d'une ségrégation alors qu'ils étaient de jeunes travailleurs comme les autres. Or, dans la volonté de la MNEF de lutter contre cette ségrégation, le logement avait un rôle central. Celui-ci était à la base du projet car: « c'est en mettant en contact, dans la vie de tous les jours, des étudiants et les autres jeunes, les étudiants et l'ensemble de la population que l'on arrivera à supprimer les anciens concepts, à diminuer les risques de l'isolement pour les étudiants, en tant que groupe, en tant qu'individu et que l'on pourrait aboutir à une totale intégration sociale qui serait bénéfique à ceux qui issus de certaines classes sociales, vont déjà à l'université, mais aussi à tous ceux qui, issus des autres classes sociales, hésitent à aller à l'université et qui pourtant pourraient être des étudiants tout aussi valables que ceux qui y sont déjà »².

2. L'habitat étudiant idéal d'après les conclusions de la commission habitat

Une commission de spécialistes fut réunie en 1956 par la MNEF, qui définit les lignes générales d'une conception valable du logement étudiant en tenant compte à la fois de ses besoins d'existence, d'ordre universitaire mais aussi d'ordre psychologique et social.

En premier lieu, la commission estimait que l'étudiant n'avait pas, en matière de logement, les mêmes attitudes ni les mêmes attentes que les autres catégories sociales. L'étudiant « ne cherche pas un logement où il va 's'installer', qu'il aménagera et qui sera sien pendant de très longues années. Ce qu'il veut, c'est, en exagérant un peu, un 'abri' qui réponde aux exigences minima de confort et d'hygiène »³. Mais cette première conclusion n'abordait que l'aspect matériel du logement étudiant. Aussi, en second lieu, la commission précisait que « le logement doit corriger dans toute la mesure du possible, les effets de l'isolement ou, mieux encore, le supprimer »⁴.

Ainsi, dans la vision de la MNEF, le logement étudiant devait être un cadre où régnerait un climat et des conditions favorables à l'épanouissement de l'étudiant, tout en respectant son autonomie et en facilitant son intégration sociale. Cette volonté pourrait apparaître bien contradictoire. Comment, en effet, concilier intégration sociale et autonomie individuelle? Comme nous le verrons plus loin, la MNEF a mis au point une nouvelle formule de logement étudiant censée apporter une solution efficace à ces deux exigences en apparence contradictoires. Mais auparavant, arrêtons-nous sur les critiques, aussi bien positives que négatives, que la Mutuelle exprima sur les Cités

¹ La contemporaine, 4° delta 1181/1 1951-1956, dossier « La MNEF et le problème du logement étudiant », p. 2

² *Idem*

³ La contemporaine, 4° delta 1151/1 1958/2, 47e congrès de l'UNEF, dossier « finance », document « Le logement étudiant », p. 21

⁴ *Idem*

Universitaires.

3. Avantages et inconvénients de la cité universitaire

Les positions prises par la MNEF sur le logement étudiant ont suscité des réactions jusque dans les grands quotidiens nationaux. Le journal *Le Monde*, publiait le 9 avril 1956 un article affirmant que la mutuelle étudiante s'opposait à la formule des cités universitaires: « [...] la mutuelle des étudiants a fait sienne à l'unanimité les conclusions d'une commission de médecins et de psychologues condamnant le principe des cités universitaires »¹. Pourtant, les sources nous invitent à être moins catégoriques que le journaliste. Les représentants de la MNEF se défendaient d'être contre les cités universitaires: « Il convient de préciser que nous ne condamnons pas la cité universitairece serait dangereux et nous exposerait au risque que l'État abandonne cette construction »². La mutuelle étudiante distinguait plusieurs étapes dans la vie universitaire. La première, caractérisée par l'émancipation de l'étudiant au sein de sa famille, correspondait approximativement à la période de la fin des études secondaires et du début des études supérieures. À cette période, du fait de la séparation brutale qui mettait l'étudiant dans un dénuement matériel et un abandon d'habitude parfois difficile à soutenir, la formule de la cité universitaire pouvait convenir, du fait des avantages qu'elle procurait.

Les étudiants trouvaient à la cité universitaire un toit, des conditions d'existence favorisant au maximum leur travail universitaire et des services communs facilitant leurs loisirs, leurs besoins sportif et médical. Le principal objectif des constructeurs avait été de créer des lieux de repos et de travail, sans omettre pour autant, en fonction des moyens financiers, les loisirs. Par ailleurs, les représentants étudiants de la MNEF appréciaient que la cité universitaire réalise une intégration poussée de l'étudiant dans le milieu universitaire: « En ce sens, le logement en cité constitue un progrès appréciable sur le logement individuel chez les particuliers. Il soustrait l'étudiant à l'isolement et le place dans un milieu psycho-social actif. On peut parler à ce sujet d'une intégration sociale horizontale, c'est-à-dire qui tente à situer l'individu dans un groupe social auquel il appartient »³. Mais si elle représentait une solution valable pour cette première étape de la vie universitaire, très vite, les inconvénients de la vie en cité prenaient le dessus sur les avantages.

À l'origine construites pour brasser internationalement des jeunes de tous les pays pour qu'ils se rendent compte de ce qui les unissait, les cités universitaires avaient perdu, dans la seconde moitié du XXe siècle, leur mission originelle. Le recrutement des cités était avant tout national, voire régional et portait ainsi sur des individus d'un milieu identique. Là consistait la principale critique des représentants étudiants de la MNEF, qui estimaient que si la cité universitaire favorisait l'intégration de l'étudiant dans le milieu universitaire, elle l'isolait du reste de la nation. Pire, si elle offrait les avantages de loger avec des éléments de comforts appréciables les étudiants dans les premiers temps de leurs études supérieures, elle ne les plaçait pas moins dans un cadre social très structuré. Or, ce cadre, en favorisant la création d'un esprit de clan, voire

¹ La contemporaine, 4° delta, 1181/1 1951-1956, dossier « Bulletin des administrateurs et des présidents de section », mai 1956, n° 6, « L'habitat étudiant », article paru dans *Le Monde*, 9 avril 1956, « La mutuelle étudiante contre les cités universitaires »

² La contemporaine, 4° delta, 1181/1 1951-1956, dossier « Assemblée générale de la MNEF », « Commission du logement », p. 129

³ La contemporaine, 4° delta, 1151/1 1958 (2), 47e congrès UNEF, dossier « Document congrès le logement étudiant », p. 24

d'un « esprit de classe »¹, allait directement à l'encontre de la nouvelle voie syndicale que s'étaient donnés les étudiants dans la charte de Grenoble. Ainsi, dans leur vision, la vie en cité universitaire était une vie coupée du monde réel, une vie en vase-clos : « un monde artificiel où l'effort est inutile et les problèmes à résoudre sans commune mesure avec ceux des autres groupes sociaux. [...] S'il le souhaite, l'étudiant peut tout faire dans la cité. Il va de la faculté au restaurant universitaire, de celui-ci à la cité universitaire où il retrouvera le plus souvent le stade universitaire, le ciné-club universitaire, la bibliothèque universitaire »². Ces aspects de la vie universitaire étaient très graves pour la MNEF, qui y voyait la cause des troubles psychologiques que présentaient les étudiants.

Ainsi, tout en ne négligeant pas les bons côtés de la cité universitaire qui était particulièrement adaptée pour les jeunes étudiants - difficultés matérielles amoindries, bonnes conditions de logement, camarades, ambiances estudiantines -, les représentants de la MNEF la critiquaient en cela qu'elle était un milieu très clos, ne favorisant pas l'intégration de l'étudiant plus expérimenté au reste de la nation. Quelle solution la Mutuelle proposait donc pour pallier les défauts des cités universitaires?

4. Une nouvelle formule d'habitat étudiant : la réservation de chambres dans les immeubles HLM

À la formule des cités universitaires, où les étudiants vivaient repliés sur eux-mêmes, la MNEF entendait privilégier un type d'intégration qui placerait l'étudiant « dans le milieu social tel qu'il est, avec son infinie variété et sa complexité, son interpénétration entre milieux sociaux, professionnel, générations ... »³. Nous avons expliqué plus haut que pour la MNEF l'enjeu du logement était de mettre fin à la ségrégation dont étaient victimes les étudiants. Pour y parvenir, la Mutuelle estimait que l'étudiant devait être considéré, à l'égard du problème du logement, comme « n'importe quel autre individu »⁴. Afin que l'étudiant puisse développer des contacts avec le « monde réel », c'est-à-dire celui dans lequel, devenu professionnel, il aurait à résoudre ses propres difficultés, l'organisation étudiante a privilégié la formule des réservations de chambres dans les immeubles généraux.

Pour favoriser l'intégration sociale des étudiants, tous les équipements tant sportifs que sociaux-culturels qui étaient présents dans les cités universitaires seraient développés dans cette nouvelle formule de logement. Toutefois, une différence fondamentale distinguait les conditions d'utilisation de ces équipements. Alors que dans les cités universitaires, leur accès était réservé aux seuls résidents, ceux-ci seraient désormais ouverts à tous les habitants du voisinage immédiat et du quartier, profitant ainsi au plus grand nombre. Avec les autres jeunes, les étudiants devaient donner l'impulsion à ces différents services en organisant des conférences, des discussions, des débats, des projections de films ou autres. Si les équipements prenaient une telle importance, c'était car pour les membres de la MNEF, c'était par eux que pourrait « s'élaborer une réelle intégration de toutes les classes de la société »⁵.

¹ La contemporaine, 4° delta, 1151/1 1958 (2), 47e congrès UNEF, dossier« Document congrès le logement étudiant», p. 23

² *Idem*

³ La contemporaine, 4° delta, 1151/1 1958 (2), 47e congrès UNEF, dossier« Document congrès le logement étudiant», p. 24

⁴ *Idem*.

⁵ La contemporaine, 4° delta, 1151/1 1958 (2), 47e congrès UNEF, dossier« Document congrès le logement étudiant», p.24

Ainsi c'était avant tout le problème de l'homogénéité sociale au sein des formules existantes de logement qui préoccupait les membres de la mutuelle étudiante. Pour palier cette vie en vase-clos caractéristique des cités universitaires, la MNEF mit au point une nouvelle formule de logement censée favoriser les contacts avec les autres catégories sociales. Mais quel accueil reçurent ces nouvelles idées avancées par la MNEF, tant auprès des étudiants que des pouvoirs publics?

5. La réception de cette formule dans les milieux étudiants et les Œuvres universitaires

Pour diffuser ses conclusions, la MNEF fit pression sur les différentes organisations qui, par leur importance, seraient à même d'être écoutées par l'État si elles adoptaient la direction prise par la mutuelle. Dans le milieu étudiant, la principale organisation visée par la MNEF fut l'UNEF¹, qui était redevenue la principale organisation syndicale étudiante. La seconde organisation fut les Œuvres universitaires, et notamment le CNOUS, car « si son conseil d'administration adoptait ces conclusions, en les précisant sur certains points, les pouvoirs publics ne pourraient que tenir compte de son avis »².

. L'UNEF et le logement étudiant

Durant l'entre-deux-guerres et jusqu'au milieu des années cinquante, l'UNEF avait soutenu la création de cités universitaires, qu'elle estimait être la meilleure solution face aux difficultés rencontrées par les étudiants. Pourtant, le soutien de l'organisation étudiante aux cités universitaires devait s'arrêter: « il semble que le contenu de notre revendication doive être modifié »³. Quelles étaient les raisons d'un tel revirement de situation ?

L'expérience des cités universitaires, et notamment les constructions les plus récentes comme celle d'Antony à Paris, inaugurée en 1955, faisait dire à l'UNEF qu'elles isolaient complètement l'étudiant: « L'organisation des groupes d'études, de bibliothèques spécialisées, de séance de révision à l'intérieur même des cités, le restaurant, l'organisations de manifestations culturelles ou dis tractivives , dans quelques temps les installations sportives et sanitaires ... tout cela permet de vivre en circuit-fermé, sans presque sortir. Déjà l'étudiant logé en ville doit-il faire un effort constant pour s'intégrer à la vie courante, à plus forte raison, l'étudiant logé en cité universitaire perd-il facilement le contact avec la vie concrète. Plus même! Les étudiants en cité, vivant en vase-clos dans un milieu artificiel, perdent le contact avec les autres étudiants. Ils tendent à former un groupe particulier dans l'ensemble étudiant. Et il ne paraît pas que ce soit pour une plus grande maturité, une plus grande prise de conscience des responsabilités engagées par la fonction d'étudiant. Au contraire! »⁴. Cette vision du logement en cité universitaire était très proche des conclusions de la mutuelle étudiante que nous avons vues précédemment. Aussi, n'est-ce pas une surprise si, quelques paragraphes plus loin, l'UNEF estimait: « souhaitable de modifier le contenu de notre revendication et de reprendre les thèmes présentés par la MNEF. Celle-ci demande que, dans tout immeuble en construction, soit prévu un certain pourcentage de logements destinés aux étudiants. De cette manière, les logements 'étudiants' dont la construc-

¹ L'UNEF traversa une période difficile durant la Seconde Guerre mondiale du fait de la collaboration de ses dirigeants avec le régime de Vichy.

² La contemporaine, 4° delta, 1151/1 1958 (2), 47e congrès de l'UNEF, dossier« Document congrès le logement étudiant », p. 28

³ La contemporaine, 4° delta, 1151/11958/2, 47e congrès de l'UNEF, dossier« Documents du congrès: question jeunesse », p. 1

⁴ *Idem.*

tion dépend de l'État au lieu d'être rassemblés en un lieu donné, seraient disséminés dans l'ensemble de la ville universitaire »¹. La MNEF et l'UNEF entamaient dès lors une étroite collaboration, comme le réaffirmait le congrès de Lyon : « L'efficacité maximum de notre action est conditionnée par une collaboration étroite, à tous les niveaux, entre les responsables de l'UNEF et ceux de la mutuelle »². Ainsi apparaît le basculement essentiel entre logement étudiant et logement « étudiant », actant de l'évolution de la place que l'étudiant se donnait au sein de la nation.

Dire du problème du logement étudiant qu'il n'était plus qu'un problème « étudiant », c'était affirmer que celui-ci n'était plus qu'un aspect particulier de la crise du logement qui atteignait plus spécialement les jeunes : « Certes le logement se présente d'abord à nous comme un problème étudiant, " mais, en réalité, c'est toute la jeunesse qu'il concerne »³. Défendre la jeunesse c'était alors aborder le problème du logement au plan national, notamment en coopérant avec d'autres organisations de jeunesse : « Ce fait devrait permettre qu'un grand nombre de mouvements de jeunesse élaborent ensemble des revendications communes, relatives à l'ensemble du problème. Et surtout, cela devrait permettre une action concertée et commune, dont nous nous devons d'envisager les modalités »⁴. Ainsi se trouvait délimitée une voie syndicale nouvelle : l'inter-syndicalisme. Celui-ci s'opérait dans le domaine du logement, comme l'illustre notamment la coopération entre l'UNEF et une autre organisation jeunesse le GERO-JEP⁵. Mais il ne s'y limitait pas, c'était l'ensemble des luttes syndicales menées par le syndicat étudiant qui s'inscrivait dans un contexte de rapprochement avec les autres syndicats nationaux. L'UNEF souhaitait « que soit déterminée avec les centrales ouvrières et enseignantes, une plateforme commune visant à l'augmentation générale des chapitres intéressés du budget national et définissant une politique sociale de l'habitat et des équipements, « que le monde étudiant pose ses problèmes dans leurs dimensions réelles qui sont nationales , » c'est-à-dire dans des termes de solidarité avec les travailleurs, dans l'unité et l'union donc, ce que, catégorisés, isolé dans des structures d'assistances il lui est difficile de faire immédiatement »⁶.

Ainsi, dans un contexte où le syndicalisme étudiant cherchait à se rapprocher des autres catégories sociales, et surtout de celles dites « travailleuses », le logement étudiant devenait-il un enjeu de l'intégration des étudiants à la nation. Si une entente commune fut conclue entre la MNEF et l'UNEF, qu'en fut-il avec les Œuvres universitaires?

. Les Œuvres universitaires et le logement étudiant

À partir du milieu des années soixante, la conception du logement étudiant défendue conjointement par la MNEF et l'UNEF gagnait du terrain auprès du CNOUS. Ce rapprochement, en autres raisons, fut rendu possible par le Ve Plan, où les Œuvres universitaires purent s'orienter vers une participation à des constructions HLM, suscitant

¹ La contemporaine, 4° delta, 1151/11958/2, 47e congrès de l'UNEF, dossier« Documents du congrès: question jeunesse », p. 2

² La contemporaine, 4° delta, 1183/1 1960 (2), MNEF information, janvier 1960, p. 2

³ La contemporaine, 4° delta, 1151/11958/2, 47e congrès de l'UNEF, dossier« Documents du congrès: question jeunesse », p. 3

⁴ *Idem.*

⁵ Créé le 8 août 1958, le Groupe d'étude et de rencontres des organisations de jeunesse et d'éducation populaire (GEROJEP) avait pour but de définir une véritable politique de l'habitat jeune.

⁶ La contemporaine, 4° delta, 1159 (1963), dossier« Rapport du bureau national 'condition matérielle des étudiants'», 1963, p. 4

ainsi un vif intérêt pour cette formule de logement.

Dans une lettre envoyée aux différents recteurs d'Académies, le directeur du CNOUS déclarait que si « ces dernières années l'effort, en ce qui concerne le logement des étudiants, a porté essentiellement sur la construction de résidences, il convient, en 1969 et 1970, de faire la plus large place à la réservation dans des immeubles HLM de chambres pour célibataires »¹. Le recteur de l'académie de Toulouse se disait, en réponse: « personnellement [...] très favorable à cette action car elle rentre dans le cadre de la position qui doit être désormais la notre en ce qui concerne le logement des étudiants majeurs »².

Ainsi, les cités universitaires ont essuyé une première critique venant de la MNEF, dont les conclusions furent bien accueillies à la fois par l'UNEF et par les Œuvres universitaires. Mais les cités universitaires durent essuyer une seconde critique, plus extrême celle-ci.

B - Le radicalisme étudiant et la fonction politique des cités universitaires

Les différents aspects de la cité universitaire que nous avons déjà expliqués - isolement, « ghettoïsation » - résultaient selon les étudiants d'extrême-gauche, de l'application de la politique du pouvoir au service de la bourgeoisie. Une véritable politisation du logement étudiant se mit alors en place, affirmant que les cités universitaires remplissaient une fonction au niveau idéologique.

1. Développer l' « idéologie de l'élite »

Les étudiants radicaux dénonçaient le statut d'assisté qui caractérisait les étudiants. Selon eux, ce statut résultait de la situation d'instabilité dans laquelle se trouvait l'étudiant dû au fait qu'il n'était pas inséré directement dans les productions matérielles et intellectuelles. Ce statut résultait aussi de sa situation matérielle, caractérisée par une absence de ressources financières pour vivre, d'où le recours à l'aide familiale ou aux bourses avec la dépendance qui en résultait. Or, la bourgeoisie utilisait la réalité de ce statut d'assisté « en montrant au niveau idéologique à l'étudiant qu'il est un privilégié et que en tant que tel il a des intérêts propres à défendre »³. Les étudiants radicaux appelaient cela l'« idéologie de l'élite », à savoir que les études et le travail intellectuel ne devaient être le fait que d'une minorité de « doués », et que cette activité particulière se situait au-dessus des conflits de société⁴. Les cités universitaires, en renforçant ce statut d'assisté puisqu'elles accordaient des facilités matérielles et culturelles à des étudiants en difficulté financière, participaient au développement de cette « idéologie de l'élite ».

2. Isoler les étudiants des travailleurs

L'isolement, caractéristique de la vie en cité universitaire, était à l'origine de la méconnaissance par les étudiants de la réalité de l'exploitation du produit de leur travail par la classe dite « capitaliste » et de « l'aliénation » économique, politique et idéologique des travailleurs. Selon les étudiants radicaux, en cité « l'étudiant ne perçoit pas la réali-

¹ Archives du CROUS, direction, dossier « Prévision-programmation », lettre du directeur du CNOUS aux recteurs d'académies, 6 mars 1968, p. 1

² Archives du CROUS, direction, dossier « Prévision-programmation », lettre du recteur de l'académie de Toulouse au directeur du CROUS, 29 avril 1968

³ La contemporaine, 4° delta, 1159 (1968/1), dossier « Cités U, Restau U, OEuvres », texte d'orientation pour le collectif national des Cités Universitaires, p. 16

⁴ La contemporaine, 4° delta, 1159 (1968/1), dossier « Cités U, Restau U, OEuvres », « L'UNEF arme essentielle pour la lutte », p.12

té de la lutte des classes que les travailleurs vivent quotidiennement. Isolé, il ne fait pas le lien entre son aliénation et celle du prolétariat et ne perçoit pas où est l'ennemi, il ne rejoint pas le Mouvement ouvrier et étudiant révolutionnaire »¹.

3. Façonner les étudiants issus des «classes laborieuses»

L'intérêt de la bourgeoisie envers les cités universitaires paraissait évident en cela qu'elles regroupaient une majorité d'étudiants issus des couches sociales les plus défavorisées. Selon les étudiants radicaux, il était important à la bourgeoisie de se les rallier politiquement et leur faire renier leur origine de classe. La vie en cité créait alors une véritable aliénation, tant psychologique qu'idéologique préfigurant celle « plus fondamentale qui s'institue quand l'étudiant est inséré dans la production : il n'est plus alors qu'un instrument d'exploitation manipulé par la bourgeoisie professorale et patronale et la prise de conscience de cette aliénation est bloquée par l'emprise de l'idéologie bourgeoise dont il devient lui-même un véhiculeur et un diffuseur »². Ainsi, la vie en cité aurait-elle été un moyen utilisé par la bourgeoisie pour façonner les étudiants les plus défavorisés et les utiliser ensuite pour maintenir son hégémonie sur les autres catégories sociales. Il nous faut à présent, dans une dernière partie, nous demander que sont devenues les cités universitaires face à cette double critique.

III - Le maintien des cités universitaires comme la principale solution au problème du logement étudiant (1954-1970)

La réservation de chambres dans les immeubles HLM, formule qui paraissait si séduisante tant aux représentants étudiants qu'aux services des Œuvres, avait pourtant des limites. Ces dernières résultaient soit de raisons propres à la MNEF, soit de raisons tenant aux offices HLM et à la politique générale de construction en France. Par ailleurs, la cohabitation entre étudiants et non-étudiants qui n'avaient pas les mêmes rythmes de vie interroge. Enfin, Toulouse accusait un réel retard quantitatif sur le problème du logement étudiant. Pour le résoudre, celle-ci se lança dans une politique de construction massive de cités universitaires, montrant ainsi le maintien de cette formule de logement.

A - Les limites de la formule des réservations de chambres dans les immeubles généraux

1. Les raisons proposer à la MNEF

La première limite de cette formule tient aux finances limitées de la Mutuelle étudiante. En 1958, la MNEF disposait d'un fonds de 60 millions dont 30 millions étaient déjà mobilisés par de premières opérations de prêts aux offices HLM de Rennes, Poitiers, Toulouse et Grenoble; et dont 10 autres millions allaient être utilisés pour l'ameublement de ces premières réservations³. 20 millions seulement étaient donc disponibles immédiatement pour de nouvelles opérations. Mais le fonds logement de la MNEF n'augmentait chaque année que de 10 millions⁴, Ainsi voit-on que les possibilités de la MNEF étaient limitées, d'autant plus que le remboursement des premiers prêts ne devaient devenir importants qu'une dizaine d'années plus tard.

La seconde limite est en lien avec l'importance des activités de recherches dans le

¹ La contemporaine, 4° delta, 1159 (1968/1), dossier « Cités U, Restau U, Œuvres », texte d'orientation pour le collectif national des Cités Universitaires, p. 16

² *idem*

³ La contemporaine, 4° delta, 1151/1 1958/2, dossier « Documents congrès », «Le logement étudiant », p. 8

⁴ *idem*

fonctionnement de la MNEF. Au niveau national, la recherche se faisait par l'intermédiaire de deux organismes: le CNUSM - Comité national et universitaire pour la santé mentale - et le CNUES - Comité national universitaire d'éducation sanitaire.

Les effectifs étudiants de l'université de Toulouse (1946-1973)

Dates	Effectifs
1946	8 440
1948-1949	7 438
1949-1950	8 225
1950-1951	8 186
1951-1952	7 367
1952-1953	7 554
1954-1955	7 817
1955-1956	8 051
1957-1958	10 400
1958-1959	11 000
1959-1960	10 867
1961-1962	14 405
1962-1963	17 228
1964-1965	27 000
1966-1967	33 013
1967-1968	35 168
1968-1969	36 429
1971-1972	46 000 environ
1972-1973	46 000 environ

Sources : *Rapports annuels du Conseil de l'université et PV du CA du CROUS*

Le CNUSM fonctionnait depuis 1955, et comprenait des représentants de la MGEN, de la MNEF et des spécialistes de la question mentale : psychiatres, psychologues, conseillères sociales. Cet organisme était pour la mutuelle « un instrument de travail précieux [...] c'est à la mutuelle, ensuite, de savoir utiliser ce qui lui est proposé »¹. Or, c'est des réflexions de cet organisme que sortit, en partie, la doctrine de la MNEF sur le logement étudiant. Cette importance de la recherche impliquait une orientation générale de l'activité vers l'expérimentation de formules neuves, plutôt que la réalisation massive destinée à résoudre le problème quantitatif du logement étudiant. C'est ce qui était exprimé lors d'un congrès de la mutuelle en 1960 : « Le dernier congrès a tenu à réaffirmer 'la vocation d'étude et d'expérimentation de la MNEF' dans ce domaine et, [...] un développement important de nos activités supposerait une modification totale de cette attitude »². Mais toutes les limites de la formule n'avaient pas pour origine la mutuelle étudiante.

2. Les raisons propres aux Offices HLM

Les possibilités des offices et des sociétés HLM étaient elles-mêmes limitées. La MNEF regrettait que certains offices soient « sans crédits »³. Par ailleurs, le directeur du CROUS de Toulouse estimait que les réservations des chambres dispersées dans les immeubles HLM seraient « difficiles à obtenir en raison des difficultés rencontrées par les organismes HLM pour assurer la rentabilité des opérations lancées »⁴. Ces difficultés pour rentabiliser leurs constructions conduisaient les offices à poser des conditions à la signature des conventions passées avec la MNEF. Ces conditions, souvent jugées « pas acceptables »⁵ par les représentants étudiants, concernaient les conditions financières du prêt que certains offices n'acceptaient qu'« à fonds perdus, ou sans intérêt »⁶ pour la mutuelle. Enfin, les derniers inconvénients de cette formule d'habitat tenaient à son idéal de mixité sociale.

3. L'exemple de Toulouse

La faiblesse du nombre de chambres construites sous cette formule de logement témoigne de son aspect complémentaire. L'exemple de Toulouse, ville qui fut l'une des premières en France à suivre cette solution de logement étudiant est particulièrement éclairant. Dès 1958, en collaboration avec l'office HLM, la MNEF finançait à Toulouse la construction de trente logements étudiants,

Puis vingt-cinq supplémentaires dans la cité d'Empalot en 1961⁷. Lorsque l'on compare ses chiffres aux effectifs étudiants correspondant, soit 11 000 en 1958 et 14405 en 1961, on se rend compte de l'insuffisance quantitative de l'offre de logements proposée par la MNEF. Les prévisions pour la construction de logement étudiant à Toulouse au cours du VI^e Plan montraient, plus nettement encore, cet aspect complémentaire des réservations de chambres. En effet, c'étaient 3500 chambres en cités qui étaient programmées contre 600 logements disséminés dans les HLM⁸. Tout comme la

¹ La contemporaine, 4° delta, 1183/1 1960 (2), MNEF Informations, 1960, p. 10 56 La contemporaine, 4° delta, 1183/1 1960 (2), MNEF Informations, 1961, p. 10

² La contemporaine, 4° delta, 1183/1 1960 (2), MNEF Informations, 1961, p. 16

³ La contemporaine, 4° delta, 1151/1, dossier « Documents de congrès, vie intérieure », « Le logement étudiant », p. 9

⁴ CROUS, Direction, dossier « Prévision-programmation », note au recteur de Toulouse, p. 2

⁵ La contemporaine, 4° delta, 1151/1, dossier « Documents de congrès, vie intérieure », « Le logement étudiant », p. 9

⁶ *idem*

⁷ La contemporaine, 4° delta, 1151/6/17, dossier « AG de Province », *Toulouse Université*, janvier 1961, n°35, p. 2

⁸ Archives du CROUS, direction, dossier « Prévision-programmation », lettre du directeur du CROUS de Toulouse au recteur de l'Académie, 25 mars 1969, p. 1

MNEF, les Œuvres universitaires ne souhaitaient donc pas la disparition de la formule des cités universitaires. Ces dernières étaient considérées comme particulièrement adaptées pour faciliter les premières années des jeunes étudiants dans le monde des études supérieures. Puis, une fois leur intégration achevée, ils seraient libres de passer à une nouvelle formule de logement correspondant mieux à leurs aspirations.

4. Interrogation autour de l'habitat HLM

La formule souhaitée par la MNEF intégrait, comme nous l'avons vu, l'étudiant dans un milieu populaire. Or, s'il ne s'agit pas de nier l'aspect positif que pouvait représenter cette mixité sociale, cette dernière pouvait également être source de tensions. Les étudiants désiraient se rattacher aux couches sociales qu'ils appelaient « travailleuses » alors que, comme le notait Daniel Pinson dans *Configurations et usages du logement étudiant à Nantes*, « ils se différencient à la fois par le mode de vie du moment et les perspectives futures, cette contradiction pouvant être porteuse [...] de contradictions potentielles (cohabitation plus ou moins facile, bruits nocturnes de la veillée estudiantine) »¹.

B - Toulouse et le logement étudiant: un retard à rattraper

1. Une capacité d'hébergement très insuffisante au début des années 1950

Partant d'une constatation pratique voulant que sur cent étudiants inscrits, quarante demeurent dans leur famille, vingt trouvent un logement chez les particuliers et vingt autres auprès des foyers privés, c'était donc vingt étudiants sur cent qui devaient être logés en cités universitaires². Or, en 1952-1953, l'université de Toulouse ne pouvait loger que 1,1 % de ses étudiants. En effet, à cette date, seules 86 places étaient offertes - uniquement pour les jeunes filles - sur un total de 7 817 étudiants³. Des statistiques générales retrouvées dans les archives du CROUS nous permettent de voir que Toulouse rattrapa son retard au cours des années soixante. Ce rattrapage s'effectuait dans un contexte où les efforts pour augmenter le parc des cités universitaires s'accroissaient.

Année universitaire 1966-1967

CROUS	Nombre de bénéficiaires	Nombre de chambres en Cité	Pourcentage
Aix-Marseille	18 656	5 300	28,41
Bordeaux	18 520	3 487	18,83
Lille	21 879	3 745	17,2
Lyon	26 001	3 441	13,23
Montpellier	16 128	3299	20,46
Toulouse	19 662	3 028	15,4
Total	120 846	22 300	18,45

¹ Pinson (Daniel), *Configuration et usages du logement étudiant à Nantes*, Nantes, [s. n.], 1994, p. 8

² La contemporaine, carton FRUF (1965-1970), 46e congrès de l'UNEF, Paris, du 22 au 26 avril 1957, p. 14

³ Rapport annuel du conseil de l'université de Toulouse, *op. cit.*, 1954-1955

Année universitaire 1969-1970

CROUS	Nombre de bénéficiaires	nombre de chambres en Cité	Pourcentage
Aix-Marseille	27 120	6 235	23
Bordeaux	25 813	3 975	15,4
Lille	28 104	5 525	19,66
Lyon	26 798	4 019	15
Montpellier	22 684	5 247	23
Toulouse	28 596	5 466	19,11
Total	159 115	30 467	19,15

L'analyse de ces tableaux statistiques nous permet de dire qu'avec avec 12399 bénéficiaires en 1964-1965, le CROUS de Toulouse se classait à la dernière place des principaux CROUS de province. Les 7,73 % de ses bénéficiaires pouvant être logés en cités universitaires traduisaient certes une augmentation du parc de logements, puisque seulement 1,1 % des bénéficiaires étaient susceptibles d'être logés en 1952-1953 ; mais, en comparaison des autres CROUS, Toulouse accusait toujours un réel retard. Si en 1966-1967, Toulouse en avait comblé une partie, sa moyenne de 15,4 % se trouvait encore en dessous de celle des principaux CROUS de province et leur 18,45 %. En 1969-1970, le CROUS de Toulouse était le premier de province avec 28 596 bénéficiaires. Les efforts pour augmenter le parc de logements étaient réels puisque à cette date, 19,11 % des bénéficiaires pouvaient être logés en cité universitaire, ce qui plaçait Toulouse dans la moyenne des principaux CROUS de province. Ces trois tableaux permettent donc de voir que le CROUS de Toulouse rattrapait son retard dans les années 1960. À la fin de cette décennie, l'université de Toulouse offrait, enfin, un parc de logement en cité universitaire correspondant à son rang de grande ville universitaire.

2. Répondre au problème du logement étudiant par une politique de construction de Cités universitaires (1954-1970)

Le rattrapage que nous venons d'analyser s'effectuait dans un contexte national où les efforts pour augmenter le parc des cités universitaires s'accroissaient, comme l'illustre le tableau suivant.

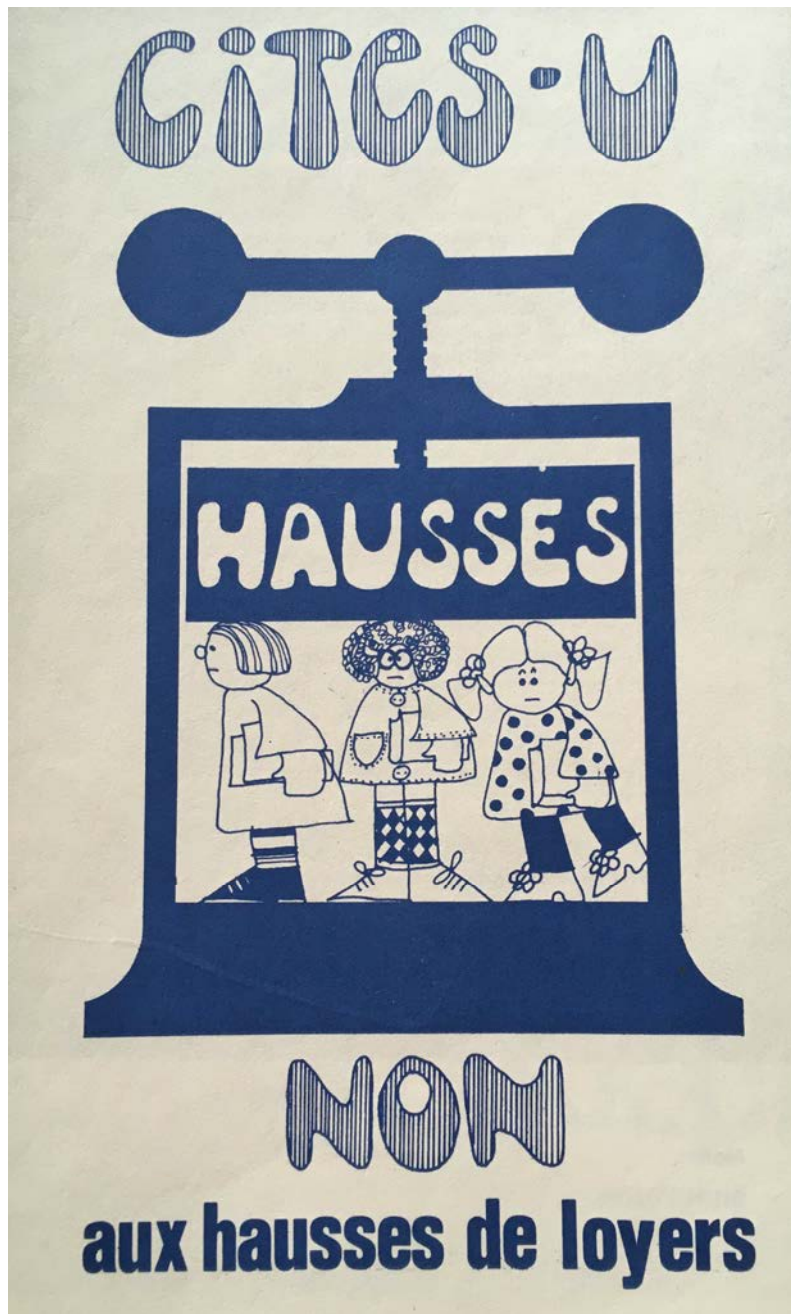
Finalement, en 1972, c'étaient 6 543 chambres qui étaient gérées par le CROUS.

L'université de Toulouse répondit donc en l'espace d'une quinzaine d'années au problème du logement étudiant par une construction massive de cités universitaires, sans toutefois le résoudre entièrement.

Efforts de l'État pour le financement et la construction de Cités Universitaires (1955-1967)

Années	Nombre d'étudiants inscrits	Chambres en C. U.	Crédits de construction
1955	150 031	13 100	22,88 millions
1960	193 802	18 300	52,90 millions
1963	262 540	25 045	145,5 millions
1964	285 820	30 800	238 millions
1967	405 740	80 922	pas de données

Sources : archives du CROUS, dossier « statistiques 1967-1968 »



Conclusion

Les rapports entre mouvements étudiants et les cités universitaires ont donc oscillé au cours du XXe siècle entre soutien - durant l'entre-deux-guerres - et contestation - après la Seconde Guerre mondiale. Ces rapports suivent l'évolution de la place que les étudiants se donnaient dans la société.

L'entre-deux-guerres correspondait à une période où les mouvements étudiants se caractérisaient par un fort corporatisme, ce qui les entraînait à soutenir la création des Cités Universitaires. Après la Seconde Guerre mondiale et la charte de Grenoble, tout corporatisme était proscrit, il fallait que l'étudiant soit intégré à la nation. Cette nouvelle voie syndicale avait pour conséquences une contestation des cités universitaires en cela qu'elles iso- laient les étudiants du reste de la société.

Pourtant, malgré les contestations qui les touchèrent avec plus ou moins de force, les cités universitaires s'imposèrent comme la principale solution choisie pour palier le problème du logement des étu- diants, tant à Toulouse qu'en France.

cités U.

édité par le B.N. de la F.R.U.F.

NUMERO 00

RENTREE 1971

Près de 100 000 résidents !... 700 000 étudiants. Nous avons pu obtenir une chambre en Cité U. Mais des dizaines de milliers d'autres étudiants qui en avaient besoin sont contraints de louer au prix fort une chambre « en ville ». Disposer d'une chambre en Cité U. ne résout pas pour autant nos problèmes : attendre une maigre bourse ou devoir travailler, payer plus cher son loyer, verser une caution, subir des mesures obligatoires d'occupation, un règlement intérieur, en certains endroits, encore draconiens ; isolement, absence ou insuffisance de vie collective, culturelle et sportive, faute d'équipement réel des Cités et Campus ; augmentation des prix des transports, des droits d'inscription en fac, de la MNEF, des tickets de R.U., atteinte à nos libertés, à celles de nos camarades étrangers...

COMMENT VIVRE ? COMMENT ETUDIER ? QUEL AVENIR DEVANT NOUS ?

Autant de problèmes réels à affronter !
UNE SEULE SOLUTION : ne pas se résigner, amplifier notre lutte contre le responsable, le gouvernement actuel et sa politique, aux côtés des autres résident et étudiants, du personnel des Cités et R.U., de nos enseignants, des travailleurs, de toutes les **VICTIMES** d'une même politique anti-sociale.

LUTTER, MAIS COMMENT ? avec la F.R.U.F. l'organisation syndicale qu'ont forgés les résidents, une Fédération qui regroupe déjà des milliers d'entre nous, la **SEULE** représentative sur le plan national, unifiant nos luttes, les situant dans le combat syndical étudiant
— **NOTRE FEDERATION** propose une réflexion argumentée des solutions, une organisation et des moyens pour les faire aboutir.

Sur tous nos problèmes, ce journal national de rentrée nous invite au débat, à l'action.

**LISEZ-LE. DISCUTEZ-EN.
DEFENDEZ VOS DROITS**

EN ADHERANT à
votre association
de la F.R.U.F.
Le Rédacteur en Chef
Jean LAFONTAN

331 92 0020 015

La santé des étudiants à la Cité universitaire internationale de Paris .

Didier Fischer et Robi Morder.

Résumé de « La santé des étudiants à la Cité universitaire internationale de Paris : entre ardente nécessité et obsolescence de circonstance », à paraître en 2020 in Kevonian Dzovinar et Guillaume Tronchet, Le Campus-monde. La Cité internationale universitaire de Paris, de 1945 aux années 2000

Le logement et la santé des étudiants sont deux préoccupations qui émergent après la Première Guerre mondiale. Les bancs universitaires sont clairsemés au début des années vingt. L'heure est alors venue de s'intéresser au devenir de ceux qui restent. La naissance de la Cité universitaire de Paris va aller de pair avec celle d'un service médical de prévention pour ses résidents. Il faut à la fois permettre aux étudiants de se loger et de se soigner. Le milieu étudiant est particulièrement exposé à la maladie, maladies vénériennes, mais surtout tuberculose. A cette question préoccupante l'organisation d'un service médical se veut une réponse. Ce dernier disparut en 1987.

Naissance et premiers pas d'un service médical à la Cité universitaire de Paris (1928-1944).

L'idée de construire une cité universitaire pour aider les étudiants de revenus modestes à se loger à Paris date du lendemain de la Première Guerre mondiale. Le recteur de l'académie de Paris, Paul Appel, soutient le projet. André Honorat (sénateur) soulève la question au Parlement en 1919. L'événement qui lance le processus de création, c'est le don de 10 millions de francs d'Emile Deutsch de la Meurthe à l'Université pour construire le « hameau jardin », cellule-mère de la cité universitaire. Des bâtiments sortent progressivement de terre. Au milieu des années trente, la première phase s'achève sur la mise en place d'un service médical. Les fonds publics s'avèreront insuffisants. Il sera donc nécessaire de faire appel aux dons privés, encore faut-il trouver les mécènes.

De fait, le projet dépasse celui de la Cité internationale elle-même : il s'agit d'une vision globale, puisque le sanatorium des étudiants était en bonne voie c'est sur d'autres œuvres que se porte l'effort : doter la Cité universitaire d'un dispensaire modèle et que les universités soient incitées à faire un effort analogue.

Une note sur l'organisation d'un service médical énonce les principes qui vont demeurer pendant toute la décennie. Ce n'est pas un lieu d'hospitalisation. Il s'agit de services dirigés par les médecins et les chirurgiens. En 1931, il s'agit de trois types de cliniques : médicales, chirurgicales et autres. Le service médical comprend un service de garde, un dispensaire de médecine générale, des laboratoires.

Le 21 boulevard Jourdan est choisi pour la construction. Il y aura en fait deux étapes avec un premier service de garde ouvert le 1^{er} avril 1931, puis un service médical provisoire après janvier 1934. L'un de ses objectifs, la cité comportant alors 2000 résidents, était de « vérifier l'état de santé des nouveaux venus ». L'accent est mis sur la prévention et une émission de la TSF Tour Eiffel est programmée pour souligner « les bienfaits de l'examen médical des sujets présumés bien portants ».

Des belles heures de la médecine préventive à sa disparition (1945-1987).

La Cité a fermé pendant la guerre et l'Occupation, les soldats remplaçant les étudiants. Toutefois une commission de la médecine préventive est créée auprès du Conseil supérieur des œuvres de l'académie de Paris, par arrêté du recteur les visites médicales deviennent obligatoires. A la libération, si beaucoup d'étudiants ne répondent pas à la convocation, l'affluence estudiantine oblige néanmoins à trouver des locaux qui puissent y répondre. La médecine préventive se développe dans les années cinquante.

La décision de construction d'un nouvel hôpital ne pourra qu'améliorer la situation et assurer une meilleure prise en charge des malades. L'opération est menée par tranches. Le chantier de l'hôpital de la cité universitaire fut mené tambour battant. En deux ans, les premiers bâtiments sortirent de terre. Le transfert de la Médecine préventive de l'Enseignement supérieur de Paris au Centre hospitalier universitaire du boulevard Jourdan fut ainsi effectif à la rentrée 1959.

L'agonie et la disparition de la médecine préventive de la Cité Universitaire (1980-1987).

Dès le début, l'équilibre financier s'avéra bien précaire. En fait, le montant de la subvention était de plus en plus déconnecté des réalités médicales. Il faut attendre le début des années 1980 pour qu'éclate une crise, grave qui s'acheva par la disparition de la Médecine préventive à la Cité Universitaire.

La médecine préventive a fermé ses portes le 12 juin 1987. Une page importante de l'histoire de la santé au sein de la Cité Universitaire se tournait. En moins d'une décennie, était balayée une aventure qui remontait aux années trente. Sans le soutien effectif du ministère de l'Education nationale, qui n'y voyait plus qu'un objet de dépenses inconsidérées, sans donations généreuses à l'horizon, la prévention médicale des étudiants succombait à l'air du temps : celui de la rigueur budgétaire ! A l'examen de nos archives, il est difficile de prétendre que le ministère était mu par une réelle volonté de réforme. Cette dernière s'avéra plutôt un prétexte pour mettre un terme, mais de la pire des manières, c'est-à-dire sans jamais le déclarer comme tel, à la médecine préventive dans le cadre de la Cité internationale universitaire de Paris. En revanche, l'Hôpital international se maintint jusqu'à nos jours avec un public étudiant

élargi et des services modernisés. Pourtant, le Conseil d'administration de la CIUP, s'abritant derrière la loi et des prétextes plus contestables, refusait toujours dans les années quatre-vingt d'y ouvrir un centre volontaire d'interruption de grossesse.

Journal de la Cité :Fonds de la Ciup aux AN



CONTRIBUTIONS

1896 : naissance des villes «universitaires» et des diplômes d'université**Pierre Moulinier**

La loi du 10 juillet 1896, constitue les facultés françaises en *universités*. Elle est précédée par la loi du 28 avril 1893, qui crée les « corps de facultés » et dote les conseils généraux de facultés, fondés en 1885, de la personnalité civile, ce qui les rend aptes à recevoir des dons, legs et subventions privées.

Depuis l'institution de l'Université impériale en 1808, le système universitaire français est régi par plusieurs principes, dont certains sont loin d'avoir disparu. Il n'y a pas alors de création d'*universités* au sens contemporain du terme, mais de *facultés* constituées par disciplines (droit, médecine, sciences, lettres, pharmacie et ... théologie). Les 16 villes qui accueillent alors ces facultés ne possèdent pas toutes l'ensemble de ces établissements, seule Paris étant dans ce cas au début du siècle. Ces facultés sont organisées verticalement, indépendamment les unes des autres, les facultés enseignant la même discipline n'étant que faiblement reliées entre elles. Le doyen est le patron de la faculté, assisté par un conseil de faculté, sous l'autorité des recteurs, eux-mêmes reliés directement au ministre, qui est assisté par le conseil supérieur de l'Instruction publique. L'Etat exerce donc une tutelle absolue sur les établissements universitaires. On est dans le système que les historiens appelleront après les réformes de la IIIe République la « République des facultés », système qui durera jusqu'à la loi Faure de 1968. L'université en tant que regroupement de facultés situées dans la même ville n'existe pas encore.

Ces facultés du XIXe siècle sont les rouages d'un système national centralisé, sans aucune autonomie. Elles ne recrutent pas leurs professeurs, ne bâtissent pas leurs locaux, ne définissent pas la nature et le débouché des diplômes qu'elles délivrent, n'établissent pas leurs programmes d'études et les modalités de contrôle des connaissances, ne choisissent pas leurs élèves (s'ils sont bacheliers !) et n'ont aucune autonomie de gestion. Elles ont peu de contact avec leurs homologues et ne peuvent peser sur les décisions municipales.

Cette situation d'irresponsabilité permet de comprendre l'importance de la loi du 10 juillet 1896, qui constitue les facultés françaises en *universités*. Précisons que cette loi est précédée par un texte également très important, la loi du 28 avril 1893, qui crée les « corps de facultés » et dote les conseils généraux de facultés, fondés en 1885, de la personnalité civile, ce qui les rend aptes à recevoir des dons, legs et subventions privées.

La loi du 10 juillet 1896 se compose de quatre articles. L'article 1^{er} dispose que « les corps de facultés institués par la loi du 28 avril 1893 prennent le nom d'universités ». Par l'article 2, le conseil général des facultés est légalement reconnu et reçoit le nom de conseil de l'université. L'article 3 transfère aux conseils des universités la connaissance des affaires contentieuses et disciplinaires relatives à l'enseignement supérieur public, jusqu'alors dévolue aux conseils académiques. Enfin l'article 4, le plus important, décide qu'à dater du 1^{er} janvier 1898, il sera « fait recette au budget de

chaque université des droits d'études, d'inscription, de bibliothèque et de travaux pratiques acquittés par les étudiants, conformément aux règlements », alors que les droits d'examens, de certificats d'aptitude et de visa, acquittés par les aspirants aux grades et titres prévus par les lois, ainsi que les droits de dispenses et d'équivalences, continueront d'être perçus au profit du Trésor. Cet article dispose enfin que les droits perçus par les universités ne pourront être affectés par elles qu'aux objets suivants : « dépenses des laboratoires, bibliothèques et collections et entretien de nouveaux bâtiments, création de nouveaux enseignements, œuvres dans l'intérêt des étudiants ».

La loi de 1896 n'est qu'un petit pas vers l'autonomie, la tutelle de l'Etat continue à être fortement présente. La liberté qui leur est accordée avec un budget accru est celle de créer leurs titres et diplômes propres (diplômes d'Université ou d'instituts techniques) et d'utiliser librement leurs fonds particuliers pour la création de cours spécifiques. Cette loi cependant ne résout pas le problème bien français de l'hégémonie de la capitale sur la province, même si elle permet de désigner désormais les villes d'accueil des universités comme « villes universitaires » et de donner à celles-ci un prestige certain. La loi de 1896 ne permet cependant pas de créer des pôles régionaux faisant concurrence à Paris, comme en possèdent les autres pays européens.

Du point de vue des étudiants, cette désignation donne de l'importance aux AGE alors encore dans l'enfance. On notera enfin la possibilité donnée aux universités de contribuer aux œuvres pour les étudiants, ce qui ne sera pas sans importance dans l'entre-deux-guerres.



1986-2016, les 30 ans du mouvement

Devaquet. Les états généraux de mars 1987

Robi Morder

En 1986, la question de la détermination des revendications «en positif» par la coordination se pose peu : la grève est limitée dans le temps, le mouvement a pris une ampleur et une place dans la conjoncture politique plus importante que le mouvement étudiant de 1976, le préalable à toute proposition nouvelle étant le retrait du projet Devaquet, le mouvement se concentre sur ce point. Toutefois, une fois le projet retiré, et c'est une chose nouvelle dans les mouvements étudiants, le problème reste posé et la coordination convoque des états généraux, déclarant qu'aucune négociation ne pourra avoir lieu avec le gouvernement avant leur tenue des états généraux. Preuve que la question des propositions préoccupe bien cette fois-ci l'ensemble des forces étudiantes d'autant qu'au lendemain du retrait, une fois le projet retiré, Monory déclare engager une vaste concertation sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

Des commissions de la grève à une plate-forme pour une nouvelle université.

Au cours même du mouvement contre la réforme Devaquet le problème de plates-formes revendicatives se pose non seulement dans chaque université avec ses «comités» ou «commissions» de réflexion, mais avec le début de liens horizontaux entre ces comités, commissions en dehors de la coordination (peut-être d'ailleurs en raison du fait qu'à la différence de 1976 la coordination n'aborde guère le problème mais se contente d'inviter à la réflexion). «Dans la plupart des facs de France, des Commissions de réflexion se sont organisées spontanément pour faire l'analyse et la critique du projet de loi Devaquet [...] pour prouver que les étudiants aussi ont des projets pour l'université de demain»¹.

Du procès-verbal de la coordination nationale du 2 décembre² il ressort qu'au Panthéon existent «d'autres propositions pour la constitution d'un autre projet», qu'une commission travaille identiquement à Assas, qu'à Bordeaux un «contre-projet» s'élabore en droit ainsi que dans deux IUT. Il en est de même à Lyon, Toulouse, Nîmes, Montpellier III où «une réflexion se poursuit avec efficacité sur l'ensemble des revendications positives». Le comité de grève de Saint-Denis déclare «le retrait du projet de loi ne suffit pas [...] nous devons aller au delà»³. Yann Cochin, animateur du Comité de grève de Saint-Denis rappelle dans une interview, *A Paris VIII, nous avons proposé de développer la réflexion dès les états généraux du 22 novembre. Puis, dans les coordinations, nous avons fait adopter des amendements pour développer la réflexion et organiser des colloques [...] Et puis, l'enchaînement rapide des événements a également freiné la réflexion [...] Avec nos propositions de réflexion, il est vrai que nous étions souvent «en décalage» dans les coordinations*⁴. Au cours du mouvement se produit le même phénomène que dans les organisations syndicales : existence de commissions, collectifs, comités où l'on discute des analyses et des propositions, tandis que la coordination demeure un lieu où se discutent essentiellement les initiatives, les formes d'organisation, s'échangent les informations mais non les idées sur le contenu même des revendications et diverses analyses et plates-formes qui au même moment

¹ *Sorbonnes Nouvelles* N° 2, 4 décembre 1986.

² David Assouline et Sylvia Zappi, *Notre Printemps en hiver*, Paris, La Découverte, pp. 80 et s.

³ Pascal Bouvard, Rémi Hess et Georges Lapassade, *L'université en transes*, Syros, 1987, p. 47.

⁴ *Nouvelles Pratiques* (journal de la Fédération de la gauche alternative.), N° 3, janvier 1987.

sont élaborées dans les commissions. Le même phénomène est visible à la base, où une dichotomie apparaît souvent entre les comités de grève et les commissions à l'échelle de l'Université, débouchant même comme à Jussieu sur un «conflit» entre le comité de grève qui veut contrôler les conclusions de la commission réflexion jugés «réformistes»¹.

Si dans la coordination de 1986 nous n'assistons pas aux débats que les coordinations précédentes, notamment celles de 1976, avaient connu autour de propositions de plates-formes, elle adopte à l'unanimité dès le 2 décembre 1986, une plate-forme nationale qui n'est ni une plate-forme purement négative, mais non plus une plate-forme «en positif» : elle concentre en quelques formules, sous forme de revendications, les valeurs d'égalité que le mouvement proclame. Cette limite est soulignée ultérieurement par la LEAS dans les débats de l'UNEF ID, intitulant un texte «de la défense des valeurs à celle d'un projet»². Cette plate-forme de la coordination nationale sera pourtant considérée comme le début d'une élaboration de propositions revendicatives et pas seulement comme des principes à défendre. «La coordination nationale appelle les étudiants qui ont tous des idées sur le fonctionnement et les missions de l'Université à élaborer des propositions en vue d'une synthèse future pour étudier les perspectives de l'Université de demain» (Point 6 de la Coordination nationale du 6 décembre 1986). C'est sur cette base que la coordination nationale appelle les étudiants à préparer les Etats Généraux au printemps 1987. David Assouline et Sylvia Zappi précisent «Pour la majorité des délégués il est hors de question de maintenir la coordination [...] alors qu'il n'y a plus de grève [...] En revanche, la mobilisation unitaire et la vigilance doivent être maintenues, et il faut lancer un appel à des états généraux au mois de mars : c'est la position que défendront les délégués de Jussieu, Nanterre, Censier, Caen et Villetaneuse»³.

Déjà, à l'Université de Saint-Denis, des «assises locales» se préparent sur «trois registres différents» : 1. Examiner le type d'exigences dont le mouvement est porteur, 2. Dégager un niveau local d'initiatives (celui de chaque université) à délimiter, 3. envisager un niveau national de propositions et de décisions». Le but n'est une réforme mais des mesures générales nécessaires⁴.

Une compétition et ses enjeux : vers une nouvelle représentation étudiante unifiée, une nouvelle « grande UNEF » ?

Mais, au-delà de la «réflexion», des préoccupations plus tactiques apparaissent. La coordination dans le même mouvement convoque les états généraux «courant mars 1987», et affirme : «aucune concertation au nom de tout le mouvement étudiant n'est possible avant les états-généraux». Libération note d'ailleurs : «L'UEC a jeté toutes ses forces dans une bataille [...] afin de maintenir une structure nationale permanente [...] maintenant que se profile le temps des négociations, les communistes craignent que l'UNEF ID [...] ne devienne le porte-parole des étudiants. [...]. Pour autant, l'UNEF ID n'aura pas les mains libres. La coordination a pris soin de lancer un appel à des états généraux de l'Université [...] la motion précise qu'aucune négociation ne serait valable avant ces états généraux»⁵. Et dès le lendemain, du «contenu revendicatif», on passe à la compétition pour la légitimité de «l'héritage».

¹ Entretien avec des étudiants de Jussieu, 1987.

² Déclaration de la tendance LEAS au Collectif national de l'UNEF ID, mars 1988.

³ David Assouline et Sylvia Zappi, *op. cit.* p. 132.

⁴ Guy Coq, «Après le mouvement de novembre 1986 : propositions pour un débat», dossier « Pour changer l'Université », N° 82 de *Raison Présente*, 2ème trimestre 1987, p. 97.

⁵ *Le Matin*, 13 et 14 décembre 1986

Aussitôt la résolution votée et la coordination dissoute, une association se crée, « Matière grise » qui donne une conférence de presse le 11 décembre pour annoncer sa naissance. « On ne veut pas que l'après 86 soit l'après 68 » (erg. Grosvak). *Matière Grise est optimiste. Persuadée de bien préparer son dossier, l'association ne doute pas d'être entendue par Mornory*¹.

Désinvestis souvent des structures de direction et d'animation du mouvement durant la grève, les militants de l'UEC et de l'UNEF-se ont participé activement aux diverses commissions de réflexion et de propositions. Il est vrai qu'ils sont dotés d'une certaine culture « propositionnelle » ayant sa cohérence qu'on ne retrouve encore pas dans l'UNEF ID de 1986, encore imprégnée dans son *habitus* purement contestataire. C'est cette ressource « propositionnelle » que l'UNEF SE va tenter d'utiliser et valoriser lors des Etats généraux de 1987².

Encore faut-il noter le caractère ambigu de la prise de position de la coordination nationale : aucune structure n'est désignée pour préparer ces états généraux. L'UNEF-id paraît réticente, Sylvie Scherer, membre du bureau de la coordination nationale et membre de l'UNEF ID à Dijon, « dérobe », sur demande du Bureau national, la dernière motion appelant aux états généraux³. David Assouline réussit, à partir des notes et brouillons, à la recomposer⁴. Une partie de ceux qui adoptent cette position le font dans l'espoir de maintenir un cadre unitaire des étudiants débouchant sur une organisation unifiée, la « grande UNEF », une autre partie se replie sur cette proposition comme « moindre mal » par rapport à leur position initiale qui était le maintien de la coordination (qui aurait ainsi concurrencé les deux UNEF, mais surtout l'UNEF-id qui sort grande gagnante aux yeux des étudiants), et enfin une partie espère que cette initiative permettra enfin de relier mouvement unitaire et réflexion. « L'objectif des états-généraux, avoir des points de repère pour savoir quelle université et quel type de formation nous voulons, dans quelle société. Mon objectif, dit Yann, c'est que nous pourrions en sortir avec des revendications précises »⁵.

Dans ce contexte cette compétition ne se limite pas aux deux UNEF, d'autres acteurs et structures interviennent, d'abord « Matière grise », puis le « Comité de liaison national » préparant les Etats généraux.

En effet, derrière les « Etats généraux » décidés par la coordination nationale de 1986, des enjeux différents se dessinaient, menaçant en tous les cas la « représentativité » acquise par l'UNEF ID. Mais dans la concurrence à l'UNEF id, il y a compétition. « Matière grise, association 1901, ne prétend pas imposer ses points de vue, ses réflexions et propositions. Au contraire, elle invite chaque université à créer en son sein ses propres commissions, dans la perspective des états généraux de mars 1987 [...]. Un colloque est organisé les 16 et 17 janvier 1987 à Paris⁶. La proclamation de l'association aussi rapidement, si elle permet de construire une légitimité alternative à celle de l'UNEF ID, inquiète toutefois les parti-

¹ *Libération* 12 décembre 1986.

² Cela évoque 1968 avec l'investissement important des militants du Parti communiste aux « commissions ».

³ Sylvie Scherer me l'avait indiqué dans le cadre de la préparation de mon mémoire de DEA, et en a témoigné à nouveau lors des journées archives et mémoires étudiantes et des rencontres AAUNE-Cité-Germe de novembre et décembre 2016.

⁴ Entretien avec David Assouline, 1988.

⁵ *L'Humanité* 13 mars 1987. Yann Cochin était un des animateurs de la grève de Paris VIII Saint-Denis, du courant des « alternatifs » et indépendant de l'UNEF ID comme de l'UNEF SE. Les « alternatifs » donnent la priorité à l'activité « propositionnelle ». Voir FGA, *Éléments pour une politique alternative à l'Université*, brochure du cercle inter-facultés de la Fédération pour une gauche alternative, novembre 1986.

⁶ *L'Humanité*, 22 février 1987.

sans des états généraux, certains membres de l'UNEF ID, tendance LEAS, d'autres non organisés. Ces derniers vont faire en sorte que les Etats généraux soient convoqués par un appel de comités de vigilance d'universités qui paraît à la veille du colloque «Matière Grise» colloque qui «s'est terminé dans la plus grande confusion, le bureau de l'association s'étant pratiquement scindé samedi soir. Motif : Matière Grise devait-elle soutenir ou non l'appel lancé par les étudiants de Saint Denis, Strasbourg et Nancy à tenir des assises préalables aux états généraux»¹. « C'est sur cet appel que n'ont pas réussi à se mettre d'accord les responsables de Matière grise. (...) A l'évidence, le choix de Saint-Denis n'est pas neutre : l'extrême gauche et l'UNEF-SE, proche des communistes, y sont les plus actifs, et la section de l'UNEF-ID est tenue par des militants du PCI (Parti communiste internationaliste) et de la Ligue communiste révolutionnaire. En arrière-plan se poursuivent donc les manoeuvres engagées depuis plusieurs semaines entre les différents courants politiques et syndicaux du milieu étudiant. »²

La représentativité des Etats généraux en question

Partisans des Etats généraux comme de l'UNEF ID avaient intérêt à l'échec de Matière Grise, comme les adversaires de l'UNEF ID ont pu tabler autant sur le projet Matière Grise que sur les Etats généraux. Chassé-croisé des positionnements éloignés du contenu revendicatif officiellement proclamé, le problème étant celui de la légitimité et de la représentativité. Le Collectif national de l'UNEF ID, le 14 mars 1987, soutient les Etats généraux, mais précise qu'ils «ne doivent en aucun cas être l'objet de manoeuvres visant à accroître les divisions du mouvement étudiant, en particulier la création d'une nouvelle organisation étudiante»³.

Un « comité de liaison national » se réunit à Paris VIII le 31 janvier 1987 avec deux cent trente délégués venus d'une cinquantaine de centres universitaires, et – après 20 heures de discussion – arrêtent la date et le lieu des Etats généraux, ce sera les 27, 28 et 29 mars à Paris-VIII et Saint-Denis, et 'un calendrier de préparation avec les 12 et 13 mars, des assises locales université par université et, enfin, d'une structure d'organisation⁴. Dans les AG, des textes sont adoptés. Les 7 et 8 mars, dans les mêmes lieux, c'est dernière réunion nationale de préparation. Trente heures de débat-marathon avec deux cents délégués de 60 centres universitaires. Le dossier technique d'organisation des états généraux avait été préparé depuis un mois par les étudiants de Paris-VIII avec les deux universités co-organisatrices (Nancy II et Strasbourg) : transports, hébergement et repas, lieux de travail et secrétariat, sécurité et animation, toute l'organisation se met en place. Du « tour des facs » il ressort que la mobilisation demeure très faible, avec des assemblées générales de trente à cent étudiants (sauf Nice en grève). Le rapport financier expose qu'au lieu des 300 000 F espérés, à cette date, il y a à peine 20 000 F en caisse⁵.

Aux Etats généraux eux-mêmes, la délégation de Nanterre soumet une «motion préalable» : «*Au vu de la faible mobilisation et de la participation très minoritaire des étudiants [...] les 33 délégués de Paris X ne sont représentatifs que d'eux-mêmes et de l'AG qui les a élus. Ils proposent aux états-généraux que ceux-ci ne s'autoproclament pas des Etats généraux du mouvement étudiant mais de réflexion sur l'université [...] Au cas où cette motion préalable serait*

¹ *Le Matin*, 19 janvier 1987.

² « Le colloque de Matière grise à la Sorbonne Laborieuses retrouvailles » *Le Monde*, 20 janvier 1987.

³ *Dossiers de l'UNEF* N° 105, mars 1987.

⁴ « La préparation des états généraux étudiants Embrouilles et magouilles ». *Le Monde*, 3 février 1987.

⁵ « La préparation des états généraux étudiants Trente heures pour un « statu quo ». *Le Monde*, 10 mars 1987.

rejetée, les délégués de Nanterre se verraient dans l'obligation de ne participer à aucun vote¹. Posée en «préalable», cette motion provoque une hostilité d'autant plus grande qu'elle émane d'une université «réputée» dominée par l'UNEF ID. Or, aucun représentant de la majorité n'est délégué, les seuls membres de l'UNEF ID élus sont ceux de la minorité mais la rumeur a bien une fonction politique. Nous avons également vu la distinction entre une sensibilité plutôt «chartiste» chez les partisans de la grande UNEF, appartenant au même courant mais accordant une priorité différente à l'une ou à l'autre question (Voir « Pour le droit à la formation et l'emploi, pour des états généraux qui fassent franchir un pas au mouvement étudiant », texte adopté comme « charte » par l'AG de Nanterre). Mais catalogue ou charte, en l'absence de constitution d'une organisation, s'est posée à la fin des états-généraux la question de l'utilisation des résolutions revendicatives adoptées : il s'agissait au départ de définir une plate-forme qui serait ensuite discutée, négociée avec les pouvoirs publics Mais pour qu'il y ait négociation, il faut qu'il y ait représentation des étudiants. *«Le CLN dissout [...] nous devons faire connaître au gouvernement les exigences, les revendications que nous avons formulées pendant ces trois jours. C'est pourquoi nous devons apporter très vite au ministère de l'Education nationale la plate-forme de nos Etats Généraux»*². Or, aucune «délégation» n'est élue devant le refus de la majorité des délégués devenus méfiants à toute «structuration artificielle» qui ne reposerait pas soit sur un véritable accord des organisations, soit sur une «unité réelle» à la base, soit une combinaison des deux éléments. Toutefois, au moment des mobilisations sur le budget de la rentrée 1987/1988, il est encore fait référence aux résolutions des Etats généraux. Ainsi, *«La coordination pense que le contenu de la commission financement des Etats Généraux fondé sur les travaux des étudiants dans leurs assises locales et effectué de façon unitaire, est toujours d'actualité, et s'engage à la diffuser largement»*³.

15 000 étudiants auront participé à la préparation des Etats généraux, soit bien plus que les adhérents actifs des trois syndicats étudiants, UNEF ID, UNEF SE et PSA. Un millier de délégués dont nombre d'animateurs de la grève sur leurs universités ou issus de la coordination nationale se retrouvent pour trois jours et quasiment trois nuits. La dernière nuit, il reste encore 600 étudiants mettant la dernière main au fur et à mesure aux textes adoptés. Tous les aspects de la réalité universitaire et de la vie étudiante ont été passés en revue en commissions et en plénière. On retrouvait, dans toutes les commissions, les thèmes les plus mobilisateurs du mouvement contre le projet Devaquet. La « commission 13 » était consacrée à l'organisation du mouvement, et la question des perspectives était sous-jacente en permanence. Un texte. Un « projet de résolution grande UNEF » est rédigé notamment à l'initiative de militants de la LEAS. *« Dès le soir de la seconde journée, [...] M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID (proche des socialistes), faisait une offre spectaculaire aux deux autres organisations étudiantes, l'UNEF-SE (proche des communistes) et PSA (autogestionnaire). Pour préserver l'unité qui avait fait merveille il y a quatre mois, il a en effet appelé à « dépasser les clivages d'organisation « pour travailler ensemble à la base et reconstruire une seule UNEF, un peu sur le modèle du syndicat étudiant des années 60. La réponse de l'autre UNEF a été immédiate : « Poser la question de la réunification comme préalable, c'est la poser en termes d'appareil « et en rupture avec le sentiment de la grande majorité des étudiants. Et la réplique des étudiants indépendants de ces deux organisations a été encore plus sèche : « Nous ne sommes pas venus ici pour assister à des jeux*

¹ Assemblée générale du 13 Mars 1987.

² «Commission 13», («perspectives»), brochure des Etats généraux.

³ L'Humanité 7 décembre 1987.

d'appareil et pour que les uns et les autres se comptent sur notre dos. L'unité ne se décrète pas, elle se réalise patiemment et concrètement dans le quotidien », a ainsi déclaré M. Yann Cochin, l'un des leaders du mouvement à Paris-VIII, l'université qui organisait les états généraux »¹.

Un programme adopté, sans organisation pour le porter : Les UNEF ramassent la mise

L'UNEF solidarité étudiante, qui pendant toute la durée des états-généraux déclarait qu'il s'agissait de revendiquer, non de créer une nouvelle structure ou une nouvelle organisation syndicale, en tire lors de son congrès de novembre 1987 les leçons suivantes : il faut une organisation pour défendre les revendications des états généraux, les états généraux n'en ont pas constitué (et pour cause...) donc il faut... renforcer et construire l'UNEF SE. Nous en revenons en réalité, malgré des discours «autogestionnaires», à la conception de la «consultation» qui amène des étudiants non-syndiqués à... élaborer les plates-formes des organisations syndicales ce qui permet à ces dernières d'en tirer une légitimité supplémentaire. *«Qu'est-ce que le travail (des) états généraux sinon une mise en pratique d'une grande démarche syndicale ? [...] Ne s'étant pas dotée d'une structure nationale et efficace (..) nous devons donner aux étudiants les moyens d'aboutir sur les revendications que nous avons élaborés ensemble [...] nous ferons la démonstration à tous les étudiants que l'UNEF est bien le syndicat dont ils ont besoin»².*

Les «Etats Généraux» de mars 1987, la majorité de l'UNEF ID n'en voulait, à l'inverse de sa minorité, ni d'abord la tenue, ni ensuite le succès. Les «coups» réciproquement tentés avaient une signification plus «implicite» qui n'allaient se révéler qu'au congrès de l'UNEF ID deux mois plus tard dans la discussion sur le rapport d'activité. En effet, devant un public composé de membres de l'UNEF SE et de non syndiqués le Président de l'UNEF ID ne pouvait s'attaquer en mars 1987 à sa minorité accusée de «tentative de contourner l'organisation syndicale», pas plus qu'il n'était facile à la minorité de dénoncer explicitement dans ce même contexte le discours sur l'unité syndicale de Philippe Darriulat comme n'étant qu'un discours contredit par la pratique, d'autant que ces deux composantes du même syndicat étaient confrontées à ce qu'ils caractérisaient en commun comme «manoeuvres» et «manipulations» de la part de l'UNEF SE et du «bureau» des Etats Généraux.

Le congrès de l'UNEF ID se tient en mai 1987, elle est la grande bénéficiaire du mouvement de novembre-décembre renforcée de 4000 adhérents nouveaux consolide sa première place. L'UNEF SE qui avait «loupé le coche» à l'automne, s'était remise en selle avec les Etats généraux du printemps sans cependant inverser la tendance. En dehors des milliers de militants issus du mouvement, toujours disponibles début 1987 ne trouvent pas de cadre adéquat. Ainsi le paysage syndical ne sortait en rien restructuré de la plus forte mobilisation étudiante depuis 1968. En 1989 – effet pervers de la « Loi Jospin » – naît une nouvelle organisation, la FAGE. Il faudra attendre la fusion « à froid » de 2001 pour voir sortir des deux UNEF une seule UNEF réunifiée.

¹ « Les états généraux étudiants « L'unité ne se décrète pas... ». *Le Monde*, 31 mars 1987.

² Texte préparatoire au 72ème congrès, UNEF SE, Saint-Etienne, novembre 1987.

A ses 70 ans le régime étudiant de Sécurité sociale mis à la retraite

Robi Morder

En annonçant pour 2018 – 70^{ème} anniversaire de sa création – la fin du régime étudiant de sécurité sociale (RESS) transféré en totalité au régime général et en réduisant la cotisation étudiante « pour redonner du pouvoir d'achat aux étudiants » le gouvernement semble faire un cadeau aux étudiants.

Peu de personnes – une partie, mais seulement une partie, du mouvement étudiant (les mutuelles étudiantes et l'UNEF) défend le RESS, à l'inverse d'autres organisations (FAGE, Solidaires étudiant-e-s), la grande masse quant à elle se tient bien éloignée de ce qui lui semble constituer au mieux une grosse machine administrative, de surcroît pas toujours efficace du point de vue des remboursements, au pire comme un système à la limite de la corruption et de détournement de fonds. « L'affaire MNEF » des années 1990 a occulté ce qu'a été la réalité du mutualisme étudiant fondé dans l'élan de la Libération, avec le souffle de la création de la Sécurité sociale, elle occulte également les réalisations ultérieures des mutuelles dans les années 2000.

En déclarant intégrer les étudiants dans le régime général de la sécurité sociale, et en réduisant la cotisation étudiante, le gouvernement reviendrait-il aux sources de la protection sociale étudiante ?

Rapide retour sur les origines d'une sécurité sociale étudiante

Dans la période de la Libération, plusieurs élans convergent. La sécurité sociale – qui devait être universelle – est finalement réduite pour son régime général aux salariés, les professions libérales et indépendantes ayant refusé d'être mêlées aux ouvriers, employés. On ne mélange pas les élites avec les prolétaires... surtout quand la force dominante est la CGT. Les professions indépendantes auront leurs propres régimes spécifiques. Cette sécurité sociale dans ses structures adopte plutôt les traditions mutualistes, avec des caisses primaires – organismes de droit privé – administrées par des conseils dont les trois quarts sont des salariés, élus par les salariés.

Les étudiants étant, juridiquement du moins, des « inactifs », ne bénéficiaient de la protection sociale que par celles des parents. Le congrès de Grenoble en 1946 qui rebâtit syndicalement une UNEF alors quadragénaire, adopte avec le texte qui sera connu comme « la charte de Grenoble » une définition de l'étudiant comme « jeune travailleur intellectuel ». A ce titre il a un devoir, celui de s'intégrer dans « l'ensemble de la jeunesse nationale et mondiale », et un « droit à une prévoyance sociale particulière ». Comment cela va-t-il se matérialiser ? Les dirigeants étudiants de l'époque vont faire preuve de pragmatisme, sans a priori technique mais attachés à ce principe d'intégration des étudiants, donc du mouvement étudiant, dans « la nation », et plus particulièrement avec les travailleurs (puisque'il est considéré comme tel). Entre 1946 et 1948, la première bataille est interne ; alors que beaucoup d'étudiants se considérant comme de futurs professionnels libéraux (droit, médecine) voudraient être affiliés aux régimes de leurs professions futures, c'est de justesse que la direction de l'UNEF ob-

tient une majorité (fragile d'abord) en faveur de l'intégration dans le régime général. C'est ainsi que le RESS n'est pas « à part », il fait partie dès le début du régime général. Mais que faire de la spécificité étudiante. Il n'y a pas de salaire étudiant (même s'il est revendiqué comme tel, ou sous le vocable « d'allocation d'études »), et donc pas de « risque vieillesse », pas d'arrêt maladie, ni de chômage à couvrir, ni d'ailleurs de cotisations à percevoir, d'où la cotisation symbolique. En revanche, il y a la maladie à soigner, notamment la tuberculose qui frappe beaucoup dans les facultés, puis viendront d'autres pathologies, et surtout il y a l'action préventive. Rappelons que sur de nombreux terrains la mutualité étudiante a été en avance, sur la santé mentale, les MST, voire à l'avant-garde sur la contraception, le droit à l'avortement.

Le choix d'un système de mutualité délégataire

On aurait pu avoir à la création de la sécurité sociale des sections locales universitaires avec des administrateurs étudiants, élus par les étudiants, sur le même principe que le reste des caisses. La loi votée le 23 septembre 1948 prévoit la gestion étudiante. Finalement au cours de ces deux années de gestation, dans les discussions se croisent quelques volontés : une sénatrice PRL (pas spécialement de gauche, loin de là) Mme Devaux, le vice-président de l'UNEF, Charles Lebert, qui se fait embaucher le temps du débat comme sténotypiste à la chambre des députés, un soutien obtenu des trois groupes parlementaires MRP, SFIO, PCF, une bienveillance du ministère de l'Éducation et l'absence du ministre des Finances, pour arriver au système transposé de celui des fonctionnaires, une mutuelle étudiante, formée d'étudiants, gèrera un centre de sécurité sociale spécifique, c'est le régime étudiant de sécurité sociale. Pour Charles Lebert *«Le législateur allait confier la gestion de la sécurité sociale étudiante qui n'existait pas encore à une mutuelle qui existait encore moins»* Un mois après le vote de la loi, l'UNEF constitue la MNEF le 25 octobre, mutuelle qui obtient l'agrément du ministère du Travail le 27 décembre. En quelques semaines les équipes militantes constituent les sections locales de la mutuelle.

Ce pari qui semblait fou marche, et innove, du moins jusqu'à la fin des années 1960. Ce qui était une conquête, prise en charge par les militants, n'est plus perçu aujourd'hui comme un acquis collectif. Les péripéties du mouvement étudiant, la pression des pouvoirs publics sanctionnant les prises de position de l'UNEF pendant la guerre d'Algérie, et bien évidemment son rôle en 1968, puis l'exigence de normes de gestion s'approchant plus de celles de l'économie marché que d'un service public, la massification d'un monde étudiant qui passe en 35 ans de 150 000 à un million d'étudiants entre 1945 et 1980, l'éclatement du « syndicat unique » étudiant, puis l'encouragement à la concurrence entre mutuelles—concurrence ne rimant pas forcément avec économies et qualité en la matière— l'affaiblissement du mouvement étudiant organisé et enfin le partage du régime étudiant en deux caisses, ont changé la donne. Il serait bienvenu de tirer le bilan de toutes ces expériences. Bien sûr, il y a quelques travaux, (notre dossier sur le site du Germe en atteste), mais pour approfondir il faudrait que les archives détenues par le liquidateur judiciaire de la MNEF soient « libérées ». Ce patrimoine national est précieux, il devrait être mis à la disposition ne serait-ce que des chercheurs, là où est leur place – dans des centres d'archives et non séquestrées – on se demande dans quel état ! –au fond d'un entrepôt.

Vers une nouvelle protection sociale pour les étudiants du 21^{ème} siècle?

Il est évident qu'un système établi pour 150 000 étudiants en 1946 ne peut fonctionner dans l'université du 21^{ème} siècle. Les solutions ne sont pourtant d'abord pas techniques, les techniques ne sont pas neutres. Le retour à une cotisation symbolique comme il en était question en 1948 serait conforme à l'esprit pionnier. Mais qu'en sera-t-il des prestations puisque depuis il y a eu le ticket modérateur, la part de plus en plus importante imposée aux mutuelles (et donc aux cotisations de leurs adhérents) pour la partie complémentaire qui augmente au détriment des actions de prévention adaptées aux jeunes étudiants.

La question ne peut plus être réduite à une opposition entre partisans du maintien ou de la suppression du régime tel qu'il est, même s'il serait plus raisonnable de décréter un moratoire pendant que des débats publics ont lieu, débats nécessaires pour un renouvellement. Il faut en effet en revenir aux fondamentaux : puisque les étudiants demeurent une population aux caractéristiques particulières (pas de cotisations retraite, peu de consommation de soins mais risques à prévenir) oui ou non il y a-t-il nécessité d'une protection sociale particulière pour les étudiants ? Ou pour les étudiants et les jeunes ? Si oui, quel système permettrait une implication des premiers concernés ? Des sections locales universitaires, des antennes ou autres structures au plus près du terrain, par exemple ? Quelle que soit l'option prise, le rétablissement du principe électif d'administrateurs élus par leurs pairs à tous les niveaux, responsables devant eux d'abord – serait un retour aux sources qui n'ont rien perdu de leur modernité.

Le reste viendra : quelle place alors pour les mutuelles, pour des organismes telles la FSEF (Fondation santé des étudiants de France), la MPU (Médecine préventive universitaire), des associations spécialisées, quelle indépendance vis-à-vis d'opérateurs du « marché de la santé », notamment des assureurs privés, qui ne manqueront pas de se manifester, quels contrôles de l'utilisation des deniers...

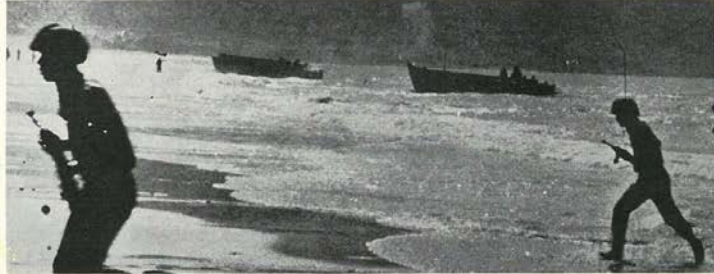
La crise du régime étudiant pourrait alors se transformer à nouveau en exemple comme le mouvement étudiant en donna tant, parfois de mauvais mais souvent de bons. Dans la « démocratie sociale » d'aujourd'hui, la désignation remplace les élections, c'est le cas à l'UNEDIC, à la Sécurité sociale, aux conseils de Prud'hommes. Cela coûte moins cher certes, mais ne garantit pas contre « les dangers professionnels du pouvoir » des désignés.

Peut-être de ce maillon faible du mutualisme qu'est le secteur étudiant – gageons que les prochaines cibles seront d'autres mutuelles et régimes spéciaux – pourra émerger un autre modèle qui soit en même temps fidèle aux principes et adapté à notre époque.

Robi Morder

riposte

SB



BERLIN
BERKELEY

APPEL
A L'ASSEMBLÉE
DE FACULTÉ

N° 1 - Novembre 1965 1 F - FÉDÉRATION DES GROUPES D'ÉTUDES DE LETTRES

TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS

« L'AG ou la démocratie étudiante dans le second XXe siècle. De l'AGE (Association générale des étudiants) à l'AG (Assemblée générale) »

Jean-Philippe Legois et Robi Morder

« L'AG ou la démocratie étudiante dans le second XXe siècle. De l'AGE (Association générale des étudiants) à l'AG (Assemblée générale) », tel était le titre complet de cette journée d'étude tenue le 14 décembre 2013 à Paris (9, rue Malher) et co-organisée par le GERME, la Cité des mémoires étudiantes et le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris 1 / CNRS) dans le cadre du programme de recherche PICRI (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) « Démocratie et citoyennetés étudiantes après 1968 » soutenu par la région Ile-de-France. Cette journée s'inscrivait également dans le travail commun du GERME et de la Cité pour préparer la 4^e exposition itinérante de cette dernière, « 140 ans d'AGE (Associations générales des étudiants) ». Il s'agissait ici de repartir de la genèse du mouvement étudiant « à vocation représentative » pour mieux saisir ce moment de bascule qu'a pu signifier, aussi à ce niveau, les années 1968.

En amont, des interventions de Pierre Moulinier et d'Alain Monchablon ont pu resituer les premiers pas de cette forme originale d'association étudiante, l'AGE, née à Nancy entre 1876 et 1878 (même si ce fut d'abord sous l'appellation de « Cercle des étudiants »). En aval, les mobilisations larges avec AG et coordinations n'ont pas pu être abordées chacune dans leur diversité : 1973, 1976, 1986, 1994 (CIP), 1995, 2006 (CPE), la LRU (2007 et 2009). Deux configurations particulières ont permis de faire débattre, pour le mouvement de 1995, Azwaw Djebara, alors étudiant en master d'histoire à Paris 1¹, et, pour le mouvement anti-CPE (Contrat première embauche), Sophie Binet² et Marianne Mugnier, alors toutes deux responsables nationales de l'UNEF, l'une pour la tendance majoritaire, l'autre pour la Tendance tous ensemble (TTE).

Ce qui vous est proposé dans ce dossier, ce sont principalement des témoignages d'ancien-nes responsables étudiant-es, avec quelques éclairages à partir d'archives et notamment d'archives d'AGE, et ce pour 3 périodes : guerre d'Algérie, années 1960 et mai-juin 1968³.

Pourquoi publier des témoignages ? Julie Le Mazier, dans sa thèse⁴, à la recherche des origines de l'AG étudiante, en « quête d'une « première fois » » semble plus que

¹ Il a été également vice-président de l'UNEF de 2010 à 2013 et membre du CESE (Conseil économique, social et environnemental) de 2013 à 2015.

² Aujourd'hui responsable confédérale de la CGT.

³ Les témoignages et débats sont rapportés à partir de la retranscription brute des enregistrements.

⁴ Julie Le Mazier, « Pas de mouvement sans AG » : *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010) Contribution à l'étude des répertoires contestataires*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. d'Isabelle SOMMIER, 2015, pp. 103 et 132.

sceptique : « Deux enseignements méthodologiques peuvent être tirés de ces mémoires différenciées. Premièrement, les témoignages *a posteriori*, écrits ou recueillis par entretiens, fournissent des indices très limités sur la chronologie de l'usage des AG. Faute de pouvoir construire des échantillons d'enquêtés moins impliqués dans ces luttes mémorielles, à la façon dont ont procédé Érik Neveu et Julie Pagis par exemple¹, nous nous sommes tournés vers les archives pour espérer objectiver des tournants dans le recours à telle ou telle forme d'organisation. »

Si nous publions ces témoignages, ce n'est effectivement pas pour fournir des indices chronologiques, ni pour céder à une quelconque mode du témoignage et/ou des archives orales, à défaut d'« histoire orale » qui a tant de mal à s'enraciner, tout au moins en France. Ces témoignages nous semblent apporter des éléments intéressants, non seulement parce qu'ils sont le fruit d'un travail de mémoire, de confrontation avec d'autres mémoires, avec des points de vue d'archivistes et de chercheur-es, mais aussi parce qu'ils sont parfois une « revisite » du propre témoignage de telle actrice ou tel acteur². En effet, « L'histoire proche est hypothéquée, elle, d'une forte charge émotionnelle et se sépare difficilement de tout un imaginaire »³ comme le rappelle l'historien Mohammed Harbi dans ses recherches sur l'Algérie, expliquant que si la documentation accessible « ne donnait qu'une image travestie des problèmes, l'apport novateur a été, en fait, fournis par des interviews et des archives inédites », les « interviews ayant servi de jalons à l'investigation »⁴.

Ainsi, ces témoignages nous donnent des éléments sur plusieurs points intéressant notre programme de recherche sur la démocratie et les citoyennetés étudiantes.

Sur l'évolution des statuts des AGE dans la première période de massification des effectifs étudiants dans les années 1950-60⁵. Trois modèles sont apparus : unitaire, fédératif et mixte. Le modèle unitaire (bureau d'AGE élu par l'ensemble des adhérents) correspond à de petites unités avec forte sociabilité. Le modèle fédératif permet d'impliquer plus par les amicales, les associations corporatives, dites corpos. Le modèle fédératif parisien est particulier, non seulement parce que Paris est la capitale, mais c'est une ville universitaire avec des AGE par faculté : en 1945⁶, le congrès de Dax de l'UNEF (1945) a décidé de déroger à la règle "une ville, une AGE" au bénéfice de 5 « blocs » (médical, littéraire, juridique, scientifique, grandes écoles), ce qui donne l'AGEMP (Association générale des étudiants en médecine de Paris) pour

¹ Érik Neveu, « Trajectoires de "soixante-huitards ordinaires" », in Dominique Dammame, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal, dir., *Mai-juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2008, 445 pages. , p. 308 ; Julie Pagis, *Les Incidences biographiques du militantisme en mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange-Guépin)*, Thèse pour le Doctorat en Sociologie, École des hautes études en sciences sociales, sous la dir. de Gérard Mauger, 2009 ; *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*, Paris, Presses de la FNSP, 2014, 339 pages.

² Un certain nombre d'entre elles-ont pu faire l'objet d'une collecte de témoignage oral dans le cadre de la campagne permanente de la Cité des mémoires étudiantes. D'autres, déjà collectés, complètent également ces témoignages retranscrits. Pour en savoir plus : www.cme-u.info.

³ Mohammed Harbi, *L'Algérie et son destin, croyants ou citoyens*, Paris, Arcantère, 1992, p. 26.

⁴ Idem, p. 18.

⁵ Morder Robi. *L'Unef : un exemple d'investissement syndical de la forme associative*. In: Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°69, 2003. Regard sur les associations. pp. 5-18

⁶ Rappelons que l'AGE de Paris est dissoute en 1934 pour des raisons financières. Tenue par les étudiants d'Action française, elle a été radiée de l'Union nationale en 1929, suite à des élections « mouvementées », avec affrontements physiques et blessés. Ce n'est qu'en 1937 qu'est créée la FEP (Fédération des étudiants de Paris) et il faut attendre le congrès de Nice (1938) de l'UNEF pour qu'on signale "avoir le plaisir" de l'accueillir.

les étudiant-es de médecine, la FGEL (Fédération des groupes d'études de lettres) pour les lettres et sciences humaines, la Corpo de droit pour le droit, puis les sciences économiques¹, l'ACES (Association corporative des étudiants en sciences) en sciences...

Sur la question de la démocratie étudiante, du point de vue du sens pratique : la démocratie étudiante pourquoi faire ? Comme moyen de faire vivre une association ? Comme moyen de faire vivre une institution ? La question de la représentation et de la représentativité est au cœur du passage de l'AGE à l'AG : on passe de la représentativité de type syndicale, c'est-à-dire essentialiste², à la représentativité des assemblées générales dans le cadre de mouvements /mobilisations *versus* la représentativité électorale. Et n'oublions pas la question de la représentation vis-à-vis de l'extérieur, la représentation de l'identité, via notamment les médias.

Il y a des continuités dans ce qui est ici présenté : rôle des petits groupes, rôle des GTU³, rôle du 22 Mars, rôle de la bande de copains qui anime une lutte à un moment donné,... Il y a là, la question du lieu de sociabilité et de socialisation. Et cela en fonction des disciplines, en fonction des lieux, du territoire. Quels sont alors les changements ? Ils sont autour des années 1960 d'ordre quantitatif et qualitatif. La massification n'est pas qu'une démocratisation (quand elle est démocratisation), surtout en lien avec la transformation du rôle de l'université en amont et en aval de cette massification qui fait qu'on passe d'un accord entre « les étudiants » (représentés par les AGE et l'UNEF) et les politiques sur le rôle de l'université – les étudiants, poussant à élargir plus et plus vite, sans contester les fonctions de l'université (il faut augmenter le nombre d'étudiants pour produire en gros les mêmes éléments) – à une contestation du rôle même de l'université, et c'est quelque chose qui intervient au moment même où le cadre de représentation syndicale, le syndicat unique, commence à éclater en 1961, en 1968 et après.

Il y a alors un changement des questions : l'assemblée générale existe avant, dans les facultés comme dans le mouvement ouvrier, mais c'est le rôle même de ces assemblées générales qui se transforme. Qu'est-ce qu'on demande aux non-syndiqués, aux non-responsables ? Est-ce de venir simplement s'informer (AG d'information transmettant les décisions prises, on va inviter les étudiants à venir à des manifestations déjà prévues, annoncées) ? Sont-ce des assemblées générales consultatives (à la base on demande un avis, une ratification, mais à l'échelle nationale l'organisation syndicale fait la synthèse) ? On passe à un autre système, avec les années 68. C'est un système qui nous vient des lycéens, même si l'expérience de la coordination des comités d'action n'est pas à oublier, parce que, chez les lycéens, il n'y avait pas de syndicalisme lycéen (ou très peu, sans tradition si l'on compare aux étudiants et à la tradition de l'UNEF et avec un changement des équipes militantes encore plus rapide). Ce sont les groupes politiques qui dominent directement et, au moment de l'affaire Guiot, il y a un mouvement de masse très vaste qui ne dispose pas de représentation syndicale considérée comme légitime, qui ne peut être représenté non plus par les groupes politiques : c'est à ce moment-là qu'est « inventée » la coordination (voire notamment

¹ D'où la création de l'AGEDESEP (Association générale des étudiants en droit et sciences économiques de Paris) lorsque la Corpo de droit choisit de participer à la création de la FNEF en 1931.

² Pierre Rosanvallon, *La question syndicale. Histoire et avenir d'une forme sociale*. Paris, Calmann-Levy, 1998.

³ Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, 2018.

le rôle du secteur lycéen de la Ligue communiste¹ qui s'appuie sur une référence traditionnelle, la « démocratie soviétique », au sens de démocratie des conseils, et / ou le rôle de la mouvance libertaire et/ou autogestionnaire s'appuyant sur l'héritage de la Commune de Paris, de la révolte de Kronstadt ou de la guerre d'Espagne). Cela va s'intégrer au fur et à mesure au répertoire traditionnel du mouvement étudiant, avec des approches différentes que ce soit du côté d'organisations politiques, syndicales, diverses et variées. Approches plus ou moins prudentes et surtout une utilisation de la forme coordination dans un cadre concurrentiel, puisque c'est à tel ou tel moment donné qu'une ou l'autre des organisations étudiantes met en avant ce cadre². En fait on est bien dans le cadre général de mutations sociales avec une crise des modes de délégation de pouvoir, de la représentation.

Enfin, ajoutons des réflexions sur la question de la transition entre les moments de conjonctures de mobilisation et les périodes routinières qui vont au-delà de ce qui est abordé dans ce dossier. Ce sont effectivement des transitions difficiles³. On pourrait dire que, pendant les mobilisations, ce sont les coordinations et, ensuite, ce sont les organisations. Cela peut être théoriquement vrai, mais, dans la pratique, il y a après les mobilisations des groupes de personnes qui veulent continuer à agir, un nombre important d'étudiants qui n'adhèrent pas – ou du moins tout de suite – à des organisations mais qui désirent prolonger un engagement militant. Cela donne parfois des organisations qui se créent : coordination permanente des CET, créée par la CGT dès 1975 dans le prolongement de la grève de 1973⁴, et ce n'est pas un hasard si la CGT utilise le terme de coordination ; la coordination des infirmières en 1988-1989⁵ dans un milieu peu syndiqué et très féminin dont une partie va demeurer après la mobilisation et va devenir ultérieurement un syndicat de salariés. On a ainsi des exemples ou des structures de mobilisation qui vont soit réintégrer le paysage préexistant, soit le modifier. Qu'est-ce que SUD-étudiant / Solidaires étudiant-es après 1995, sinon, d'une certaine manière, une organisation syndicale supplémentaire issue d'un mouvement ?

¹ Didier Leschi et Robi Morder, *Quand les lycéens prenaient la parole. Les années 68*, Paris, Syllepse, 2018 ; Didier Leschi, « Les coordinations, filles des années 68 », *Clio*, 3/1996 ; Jean-Daniel Levy, *Les coordinations, émergence et développement. Etude à partir des mobilisations de la jeunesse scolarisée* DEA de sociologie politique (Dir. Isabelle Sommier), Université Paris 1, 1997.

² Robi Morder, Les répertoires d'action collective des mouvements étudiants, *Cahiers du Germe*, spécial n° 4, 2003.

³ Voir notamment le chapitre « consacré au couple « mobilisation/démobilisation » in Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2^e édition, 2015,

⁴ Didier Leschi et Robi Morder, *op.cit.*

⁵ Jean-Michel Denis, *Les coordinations : recherche désespérée d'une citoyenneté*, Paris, Syllepse, 1996.

Les AGE pendant la guerre d'Algérie : le cas de Toulouse

Jacques Delpy

Parler des corpos et de l'AGE de Toulouse, pour moi qui l'étudie depuis un moment, et je l'ai vécu, cela consiste à dire « que faisons nous de nos 20 ans ». C'est quelquefois douloureux.

A Toulouse dans ces années-là (un peu avant entre 1953 et 1956), c'est à peu près le dixième de la population actuelle étudiante. Il y en avait à l'époque 10/12000, il y en a 120 000 aujourd'hui. Les points forts de l'activité étudiante étaient en médecine, pharmacie et quelques grandes écoles qui étaient déjà liées à l'industrie aéronautique et chimique, comme l'ENSEEIH (École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications) ; et il y avait quelques autres écoles dont l'école de notariat.

A propos des corpos, une corpo, cela veut dire qu'il y a des élections et que ces élections font l'objet d'une véritable bataille électorale, avec des listes. Moi, par exemple, je suis dans la liste de défense des intérêts étudiants – ce sont des listes que l'on pourrait trouver dans les débats municipaux actuels – et analysons-en ce qu'on appellera après la représentativité : elle comporte deux étudiants qui sont en doctorat, trois étudiants en troisième année, quatre étudiants en deuxième année - ils sont plus nombreux – et cinq étudiants en première année, dont deux en capacité de droit et un en notariat. Autrement dit la liste qui est présentée est représentative du corps étudiant de la Faculté de droit de Toulouse, et la liste adverse, c'est la même chose. Cela va expliquer ce qu'ensuite on va appeler les « listes d'union ». Il est clair qu'à partir du moment où on a une liste aussi complète, surtout quand on prend des personnes en première année, on ne connaît pas encore leur « coloration » ; on sait qu'ils sont actifs. Il y a un programme de la liste. On retrouve des éléments déjà évoqués, par exemple évidemment la participation active au Noël de l'enfance délinquante, nous n'oublions pas nos étudiants en Sanatorium, et puis il y a des demandes corporatives, je cite : « les cours de certains professeurs n'étant pas imprimés nous interviendrons auprès d'eux pour les faire photocopier [...] développement du prêt de cours, une bibliothèque... ». Autrement dit il y a un programme et la liste adverse a aussi un programme. Il y a ensuite la bataille électorale, avec des invectives de premier ordre dans lequel chacun accuse l'autre d'être de mauvaise foi, d'autant plus que la liste sur laquelle je suis, par exemple, combat la corpo sortante, et la corpo sortante comme on peut l'imaginer n'a « fait que peu de choses ». En relisant ces vieux papiers, on voit qu'on est à la limite de l'insulte mais ceci se fait entre gens bien élevés quand même. C'était un scrutin de liste : c'est la liste qui gagne qui a tous les postes. Quelquefois, vous remarquez que sur la liste sur laquelle j'étais avec Bilot, nous avions prévu d'avoir au moins deux grands gabarits qui jouaient dans les équipes de rugby à XIII et je me souviens qu'à l'époque, quand une jeune femme voulait poser une question, il y avait un grand gaillard qui la soulevait, « Melle veut poser une question », elle posait sa question et il l'aidait à se rasseoir pour qu'elle puisse entendre la réponse. Cela nous assurait aussi un certain service d'ordre car il y avait des distributions de tracts, une campagne et quelquefois il y avait quelques « mouvements ». Ainsi, ces étudiants n'étaient pas choisis au hasard sur les listes, si on étudie les deux listes comme auraient pu le faire les Renseignements Généraux (qui sont une très bonne source) on découvre même que j'ai fait une liste avec des gens qui étaient de bords politiques totalement différents. Les RG tenaient bien à jour : « là, il y a un RPF, là un socialo », ces personnes-là étaient déjà connues, avaient eu des actions. C'était une véritable période vivante dans la corpo. Quand ensuite il y avait représentation à l'AG il est évident que les personnes qui avaient été élues, c'était mon cas, avaient une légitimité. Nous ne parlions pas en notre nom, mais au nom de l'ensemble de la fac de droit, de la corpo de droit. Vis à vis des autres, de médecine ou d'ailleurs, un poids tout à fait important.

Les anciens étaient de très grands anciens. En remontant, il y a le vieux président de l'UNEF, Pierre Trouvat (1946-49), il y a ceux qui ont participé à la création de la MNEF et ensuite, en remontant, il y a Georges Vedel et pour les périodes plus anciennes il y a une personne qui est encore vivante, Evelyne Baylet, il y avait aussi Nadal. Autrement dit les « grands anciens » de Toulouse étaient devenus des notables, de vrais notables avec une place intellectuelle, une place reconnue et ils honoraient la ville. Les nouveaux, on était des jeunes, on avait certes beaucoup

de respect pour eux, simplement il y avait eu aussi à la fin de la guerre à Toulouse une épuration. Ça a marqué les esprits, alors que, dans des villes comme Dijon, il n'y avait pas eu d'épuration.

A propos d'une AG, d'une corpo, c'était tout de même, en dépit des batailles très dures qui s'y livraient, c'était un lieu de convivialité, un lieu d'amitié, c'était le début du moment où commençaient à arriver à Toulouse des personnes provenant des départements voisins, ce n'était plus simplement les fils de l'intelligentsia toulousaine qui étaient là. Et évidemment cette convivialité on la trouve de 36 façons. Par exemple, même en 1955, on éditait un journal pour la grande fête étudiante de la mi-carême. Je ne m'en souviens pas très bien, mais c'était une fête qui était en quelque sorte honorée par les étudiants, qui permettait de faire des chahuts, de gros chahuts, pas de petits ; il y avait quelquefois de gros incidents dans la ville de Toulouse. Sur ce document, qui se veut canularique, il y a une présentation faite par un soi-disant inspecteur Amedée Piedou, qui rend compte à l'inspecteur Minfine des activités d'un certain nombre d'individus dont quelques images sont ici. Vous vous rendez-compte du dangereux personnage que j'étais, puisque je suis en troisième position, présenté non pas comme Delpy, mais comme Dylepe ; je viens évidemment après le président honoraire qui était Chabot et le président de l'époque qui était Bleuler. On considérerait maintenant que c'est injurieux. « Le cerveau interne de la bande, grand organisateur du réseau intérieur de ramassage, Vidal, passage à tabac des étudiants, ne se promène que (...) vêtu et lourdement armé et surnommé par certains Leco, filio, dodo ». C'était largement diffusé. On ne peut saisir cela que si l'on comprend qu'à l'époque il y a un élément de convivialité qui repose sur, cela peut paraître vieux jeu, la combinaison de deux facteurs : 1/ On nous apprend à ne pas accepter le délit d'opinion, autrement dit dans tous les cours, peut-être dans toutes les facultés, pas de délit d'opinion. Vous pouvez être monarchiste, ceci ou cela, vous avez le droit. Donc on ne peut pas reprocher à quelqu'un d'autre d'avoir son opinion. On peut se bagarrer, même quelque fois cela arrive et ce pouvait être assez musclé. C'est pour cela que j'avais appris à faire du judo. 2/ Une grande convivialité qui se traduit, par exemple, par le fait qu'on m'a confié des missions culturelles. Cela a continué même quand j'étais ensuite à l'UNEF. Cela a consisté à ce que je viens de dire : le combat du droit, cela permettait tout de même aux étudiants de rencontrer des filles à dote, et on pouvait rencontrer des jeunes filles très convenables, qui savaient quand même danser pour quelques-unes. Il y avait des bals, on a eu Catherine Sauvage, d'énormes orchestres qu'on a fait venir à Toulouse et je me suis lié comme ça avec un producteur bien connu ensuite, Jacques Canetti. J'ai fait venir à Toulouse Jacques Brel, et on a fait une grosse opération qui nous a rapporté beaucoup d'argent quand on a fait venir Lionel Hampton et on a eu deux fois 3 ou 4000 personnes, on n'avait jamais vu autant de billets vendus. J'avais reçu Danielle Delorme, mais j'ai constaté qu'elle avait eu moins de succès que Michel Simon. J'ai aussi participé, je l'avoue, à quelques chahuts des films de Tino Rossi. Les étudiants étaient dans la ville de Toulouse des facteurs d'émulation intellectuelle par rapport à la routine bourgeoisie et donc on avait quand même un bon public qui nous soutenait. Nous avons été le soutien du Grenier de Toulouse. Autrement dit nous étions une minorité agissante, à l'époque les étudiants n'étaient guère nombreux. Je n'insiste pas plus sur cet aspect mais, derrière cela, et cela devient beaucoup plus grave, sont apparus, ce que j'appellerai ici comme une sorte de lutte de classes à l'intérieur du mouvement étudiant.

Il faut que je dise les choses. En vérité, à la fac de droit, en médecine et à d'autres endroits, et à l'école de notariat quelles batailles se livraient ? Il y avait d'une part des étudiants issus des milieux toulousains, ville qui a toujours eu beaucoup d'avocats, de notaires, de juristes et donc leurs enfants étaient là et légitimement s'approprièrent à préparer la succession et ils s'instruisaient. D'ailleurs ils étaient très gentils, pas de problème. Et puis sont arrivés une bande de personnes que l'on appelait les bouseux, c'est-à-dire nous, arrivant du Lot – c'était mon cas -, de l'Aveyron, et d'autres départements et qui prétendions faire des études juridiques ou de médecine. Il est clair que les listes dont j'ai parlé, sociologiquement, on le voit très nettement, représentent deux couches, deux populations. Il y a ceux qui sont des Toulousains ou des Montalbanais et qui sont issus de la bonne bourgeoisie, et ceux qui sont totalement inconnus, ou alors connus parce qu'ils jouent au rugby... Il va y avoir là une véritable lutte qui va apparaître et c'est à mon avis là que commence le début de la minorité, du moins à Toulouse. En effet, au départ on est minoritaires. Ce qui se passe est un phénomène assez curieux, c'est que

rapidement nous avons une grande partie du corps enseignant éclairé qui se met en notre faveur. Les juristes commencent à admettre que le droit peut peut-être conduire à d'autres débouchés que ceux d'avocat, notaires, etc. On commence à parler de chefs du personnel. Apparaît alors l'Institut d'études politiques où il est de bon goût d'être inscrit. Par conséquent le développement des études juridiques, médicales et autres, fait partie d'une sorte de jonction entre ce qu'il faut appeler sociologiquement la minorité et une bonne partie du corps enseignant et, au-delà de ce corps, des agents de l'université qui, au fond, sont quand même un peu méprisés par les Toulousains.

Je ne sais pas si je vais au-delà de mon sujet, mais pour moi c'est clair, il y a une jonction qui se fait entre certains milieux catholiques et certains milieux socialistes. Sur cette base sociale, les étudiants grands bourgeois, ils allaient au bridge, quand ils avaient un peu d'argent ils jouaient un peu au poker, ils avaient leurs introductions ici ou là et, les autres, nous nous retrouvions autour de ce qui nous fédérait – cela peut vous surprendre – c'était Franco, l'antifranquisme. A Toulouse, il y avait une vaste colonie espagnole, les locaux des étudiants socialistes étaient voisins des locaux du PSOE, rue du Taur, et j'ai appris, à 20/21 ans, comme d'autres, à nous préoccuper de Franco. J'ai par exemple chahuté une salle de Sciences-po sur Salazar. Nous avions ainsi un point fixe politique, et l'on rencontrait facilement des catholiques, des juifs, des protestants qui, sur ce sujet, partageaient totalement le même combat, alors que pour beaucoup de Toulousains il y avait une politique d'accueil charitable, il était bon d'inviter parfois à sa table certaines personnes, mais sans prise de conscience politique. Du coup, les étudiants socialistes de Toulouse représentaient une force. On avait un journal, nous le distribuions, il était vendu à 300 exemplaires à chaque parution, et évidemment nous n'étions pas à l'époque rocardiens, même si le phénomène Rocard était déjà apparu à Paris. Nous étions pour Mauroy. Pourquoi ? Parce qu'il représentait le côté populiste du Nord. La distinction qu'il avait à l'époque avec Rocard était la suivante : Rocard a tout de suite défendu la spécificité des luttes étudiantes, Mauroy posait au contraire en principe que nous devons être inscrits aux Jeunesses socialistes. Et moi j'avais comme tâche d'aller tous les quinze jours faire un exposé aux JS, dans les banlieues de Toulouse, pour expliquer ce qu'était un budget, etc. Au niveau international, nous allions à Paris ou à Lyon en congrès, nous parlions de Franco. Mais, à Paris, ils parlaient de Bandoeng, ils parlaient de Tito.

Sur cette base toulousaine, la minorité a progressé, et ensuite il ne suffisait pas d'avoir des opinions, il fallait travailler. Que faisait un vice-président à l'AG ? A l'époque je suis VP intérieur, celui qui s'occupe vraiment de la chair étudiante, dans ce groupe j'ai un représentant de la corpo des sciences, un de pharmacie, un des lettres, un des grandes écoles, une des infirmières, dentaire, les lycées. Quel est mon travail pour l'année ? A l'AG de Toulouse on formait des militants. Alors voilà mon programme pour l'année : *secrétaire de la commission, Camledo : problèmes à étudier dans l'année : position du personnel auxiliaire, Pomian* [on se positionne nous tout de suite sur le personnel auxiliaire qui existait dans les facultés ou ailleurs] ; *Ministère de la jeunesse, Delpy ; les syndicats ouvriers et le syndicalisme étudiant, Melle Lestrade ; le budget 1955 de l'Education nationale, Gallego ; le présalaire, Escande ; la réforme de l'enseignement, Journé ; statistique sur les Bourses, Melle Alazard : les organisations de jeunesse et le syndicalisme étudiant, Naude ; le logement étudiant, Baulès ; le secrétariat de la commission est assuré par Gallego*. Voilà le programme d'une année, et c'était un vrai programme de travail. Quand on était désigné pour traiter d'un sujet on formait un groupe, dans lequel il y avait des personnes de différentes connotations syndicales et politiques, et vous présentiez le rapport à l'intérieur de l'AG et dans le CA de l'AG. Au CA il y avait une grande partie consacrée à des sujets professionnels, techniques et donc c'était une très grande et belle école de formation. Je considère que je me suis formé comme ça. Cela veut dire aussi quand vous étiez élu, comme l'avait été Billot au bureau de l'UNEF, et bien c'était valorisant pour l'AG de Toulouse d'avoir quelqu'un. En réalité, nous étions obligés de participer à la vie de l'AG, c'est souvent ce qui m'interroge un peu quand je vois les étudiants actuels. Billot, par exemple, il était trésorier de l'UNEF et je peux vous dire qu'à 6 h 30 du matin c'est souvent lui qui faisait marcher la ronéo à Toulouse. Nous avons un véritable travail effectif, il fallait que l'on soit vu, il fallait que les étudiants nous voient. Quand il y a eu le matraquage de Billot évidemment il y a des actions de « vengeance », cela voulait dire que vous aviez beau être à

Paris, bon d'accord, il fallait prendre le train en 2° classe pour revenir à Toulouse pour le week-end et autre travailler. Cela c'est la chair. Le syndicalisme étudiant avait changé à l'époque.

Il y avait toujours le côté ludique, je pourrais vous en raconter beaucoup plus ; il y avait quelques jeunes femmes qui étaient des sacrées paillardes. Elles avaient un talent que n'avaient pas les mecs.

Nous avons été tout de suite contre le bizutage. Pourquoi ? Il nous venait de l'ancienne tradition qu'Alain Monchablon et d'autres ont raconté, cette sorte de cérémonie où l'on vous fait chevalier. Ça prenait tout de suite une allure sociale. Si je me mets à vous raconter comment les fils de bourgeois peuvent se comporter vis-à-vis de ceux qu'on appelle « les bouseux », puisque ça porte sur la façon de s'exprimer, le ton, le langage employé. Nous, nous avons tout de suite été très hostiles à cela et c'est peut-être un peu pour ça qu'on dit que j'ai donné un « coup de main » pour disperser des attroupements et rassemblements de bizutage.

Concernant la minorité au sens organisé, c'est d'abord la jonction de courants de pensée très largement influencés par l'Action catholique dans ses divers aspects. Attention, il y avait de tout. Il y avait aussi les communistes, mais, à Toulouse, ils n'étaient pas si influents que ça, Toulouse était une ville social-démocrate avec le Maire Raymond Badiou, les radicaux, *La dépêche du Midi*. Au fond, quels sont les points sur lesquels on a fait porter notre effort pour constituer un mouvement minoritaire ? Le premier des efforts, cela a été de mettre en cause la notion de laïcité. Autrement dit ce qui opposait, ce qui permettait à la majorité de rester majoritaire, c'est que, notamment à Toulouse, il suffisait d'être laïc, éventuellement futur maçon, pour être de gauche. La laïcité était le fondement à la catégorie de gauche. Or, ceci n'a pas résisté dès lors que sont apparus des phénomènes de décolonisation. Cela a conduit à la cohabitation dans des réunions de personnes qui s'opposaient, qu'on appelait avant les « talas » (qui « t'allaient » à la messe), et les autres. Cette réflexion sur la laïcité a fait l'objet de groupes de travail, d'échanges avec des étudiants parisiens, Rocard, Burgelin et beaucoup d'autres. Et nous sommes arrivés à cette idée qu'il fallait redéfinir la notion de laïcité et qu'il fallait nécessairement qu'on arrête les batailles stupides. Ceci était bien décrit dans le livre de François Borella et Michel de la Fournière quand ils écrivent : « le fait le plus notable est que le problème laïc depuis qu'il a déchiré l'école depuis 50 ans n'est plus au regard des jeunes le problème majeur. Il est éclipsé par la démocratisation de l'enseignement », etc. Ainsi on est arrivé à la conclusion que la laïcité était un épouvantail qui nous divisait et que cela ne valait plus la peine. C'est une affaire qui a duré trois ou quatre ans pour se mettre d'accord sur ce point. Dès lors, apparaissent d'autres débats, comme celui de la démocratisation de l'enseignement. Il y a ceux qui considèrent que le gonflement des effectifs qui commence à se produire est positif, et ceux qui considèrent que ce gonflement est catastrophique, qu'il va entraîner la détérioration de l'enseignement... Il va y avoir des groupes qui vont étudier cette démocratisation, cela fait l'objet de soirées d'études. Le lieu où l'on se réunit à Toulouse est un bistrot, le Tortoni, et le cercle dans lequel on discute s'appelle le cercle Raymond Naves. Raymond Naves était professeur de l'Ecole normale supérieure, résistant à Toulouse, capturé en 1944 par les Allemands, mort en déportation, il vient de rentrer dans le *Maitron*. On se réunit donc dans un cercle qui a une connotation toulousaine, (on ne l'appelle pas le cercle socialiste, mais bien le cercle Raymond Naves), mais là on peut discuter de la démocratisation de l'enseignement. Je passe sur les dossierS des nationalisations dont on parle beaucoup, c'est l'époque où l'on fait venir Jules Moch et bien d'autres. Sur tous ces sujets, des personnes se rencontrent, finissent par tomber d'accord et c'est cela qui va devenir la minorité toulousaine et c'est dans ces conditions, et j'en suis un produit, qu'il y a une lettre de Burgelin qui écrit au président de l'AGE de Toulouse indiquant « nous souhaitons que Jacques Delpy vienne au bureau de l'UNEF ». Cela montre qu'il y avait à ce moment-là une combinaison d'actions et tout cela résultait en fait d'une existence réelle des corpos. Et quand vous êtes élus à l'UNEF, vous ne pouviez pas exister à Paris sans avoir une base concrète. Il fallait que les gens sachent ce que vous faisiez à Toulouse.

Si on rentre dans la guerre d'Algérie cela devient plus difficile. Il faut distinguer l'arrière plan : Toulouse était très anticommuniste. Je persiste à penser que nous étions nous sûrs de ce qu'était le système stalinien, notre chant c'était Camus. Nous étions sur un fond un peu anarcho-

syndicaliste. Arrivent les phénomènes coloniaux. Nous avons été très attentifs d'abord sur les phénomènes indochinois, c'est peu dit. Il y a eu des discussions dans le cercle, des actions. Ensuite il y avait des aspects sur lesquels il y avait accord avec la SFIO, ce qu'on appelait la loi Gaston Deferre, l'idée de donner de l'autonomie aux futurs états africains. Il n'y a pas eu beaucoup de discussions sur le Maroc, ni de bagarres sur la Tunisie. Sur l'Algérie, là, la première grande bataille qui a été menée par l'UNEF cela a été celle sur les sursis, sous la présidence Freyssinet. Nous étudiants sommes considérés par les autres secteurs de la population comme voulant défendre des intérêts particuliers, on habille tout cela d'argumentaires, comme on est des travailleurs intellectuels il ne faut pas interrompre le travail de ceux qui vont être les élites de la nation. Au niveau local on a du mal à faire passer la défense des sursis. On y arrive parce qu'on est implantés. Pour ce qui est des actions, l'AGE de Toulouse s'inscrit tout de suite dans la bataille de la minorité, et évidemment j'ai souvenir d'être rentré à Toulouse et de m'être fait sérieusement chahuter, parce que vous pouviez – comme on disait sous la IIIe République, être de gauche à Paris, mais quand vous reveniez au niveau local il fallait être radical très prudent. Vous aviez des étudiants qui venaient de Montpellier, c'était la grande AGE avec Mousseron et d'autres opposée à Toulouse sur le plan politique, et ils avaient un bistrot à Toulouse, le Bon café, qui n'était pas loin du nôtre. Il y a eu de véritables batailles, la démission du président de l'AGE. Cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Le passage de l'AG à la mino s'est fait dans la douleur, alors que c'était peut-être plus facile dans d'autres villes. N'oubliez pas qu'il y avait à Toulouse Bourgès-Mounoury, *La dépêche*. On importait à Toulouse la pensée nationale...

QUESTIONS

Jean-Philippe Legois : Connectons la guerre d'Algérie et le sujet de la journée : Jacques Delpy a parlé d'un moment important, les sursis. J'ai l'impression que ce moment est important dans le sens où l'on pourrait dire que le mouvement étudiant devient un véritable « mouvement de masse » comme on le dira plus tard. C'est la première fois qu'il y a un souci de travailler tant au BN que dans les bureaux d'AGE pour une mobilisation étudiante, en réfléchissant au statut étudiant, non perçu comme privilégié. Il y a des manifestations de rue, instauration d'un rapport de forces pas évident à construire, avec une victoire au bout face à De Gaulle. Avant la bataille des sursis, en 1959, on a encore des débats avec les minorités agissantes qui se posent la question de comment mobiliser, expliquer, faire... Même s'il y a des batailles dans les AGE, il me semble qu'avant 1959 les AG des AGE quand il y a les votes, tous les étudiants adhérents ne viennent pas voter ; il y a toujours une minorité de gens qui s'intéressent, qui votent, comme dans toute association, mais après 1959 on est dans une phase d'une implication d'une majorité du milieu étudiant. L'UNEF syndique un étudiant sur deux alors. Avant 1959, est-on toujours dans des minorités qui s'opposent ?

Robi Morder : Il faut recentrer les débats déjà eu ici même en 2012 et avec les anciens sur l'Algérie. Mohammed Harbi confirme le paternalisme vis-à-vis des Algériens qui n'existe pas avec les Marocains ou Tunisiens, même sur les conseils donnés (vous devriez faire ci, faire ca). Il faut également revenir sur les statuts des AGE dans la période de massification (cf. mon article dans *Matériaux* n° 69). Trois modèles dans les « Sources » : unitaire, fédératif et mixte. Modèle unitaire (ensemble adhérents) correspond à petites unités avec forte sociabilité. Modèle fédératif permet d'impliquer plus par les amicales, corpos. Différences peut-être entre Toulouse et Dijon : à Dijon, la mino porte le changement de statuts, mais adopté par majo qui pense conserver la majo avec les nouveaux statuts en se débarrassant des anciens ? Hypothèse. On a ensuite, quand il y a changement, la FGED qui met la double affiliation possible. C'est intéressant car à ce moment-là la FGED conserve l'espoir non de reconquérir la majo dans l'AGED, mais d'attirer du monde dans la FGED. Mais c'est tout de même l'AGED qui est reconnue d'utilité publique, gère la cafétéria. Il y a eu deux structures (cf S Scherer AGED et UNEF ID). La vieille structure reste entre les mains du bureau. Quant à l'année 1959/60, elle marque bien une rupture : de la légitimité démocratique à celle de l'action de masse ; avec les sursis, on passe à un autre type de légitimité.

Pierre Moulinier : A l'époque je préparais l'école des chartes. Question sur l'UGE : quels sont les rapports avec les Ecoles ? Deuxième question sur les « Talas » (moi-même j'étais à l'équipe

nationale universitaire de la JEC) : en tous cas pour Paris, on ne peut pas faire d'amalgame entre la paroisse universitaire – le centre Richelieu à Paris – et la JEC universitaire en crise à l'époque ; je fais partie de la nouvelle équipe après la crise de 1957. Comment ça se passe dans vos deux villes ?

Roger Barralis : L'intervention de Robi nous ramène au thème et au schéma initial de l'AG de Dijon. Le terme fédératif a toute son importance, car, pour l'essentiel, c'est le modèle de la plupart des AG. Chacun de ces niveaux était un niveau de pouvoir et de moyens. Il était important dans les batailles d'ordre politique de conserver l'un et l'autre niveau. Souvent, dans ces statuts, la structure AGE était basée sur des statuts eux-mêmes basés sur les anciens rapports de forces, souvent favorables au droit à l'origine plus importante, puisque la massification a surtout eu lieu en lettres en sciences. Résultat : à l'époque de la bataille mino/majo, le fait que les lettres et sciences soient plutôt à gauche, et pharma, médecine, droit à droite/ majo, ne voulait pas dire automatiquement que la majorité de l'AG allait basculer à la mino. La bataille s'est souvent traduite par une bataille statutaire. On a vu ce qu'il en est advenu à Dijon, mais on a plusieurs situations possibles. Dans le midi, la structure statutaire ancienne a résisté : à Aix-en-Provence, Montpellier, les corpos de droit ont réussi à conserver l'AG, reconnue d'utilité publique. Cela a donné, entre 1961 et 1963, quand la rupture FNEF est constatée, une décision de l'UNEF d'arrêter la bataille pour réformer les statuts dans ces AGE : donc on va reconnaître d'autres structures : les nouvelles UGE laissant tomber les anciennes AGE et, à Paris, les corpos majo sont restées jusqu'en 1968 sur les positions de ceux qui sont déjà partis.

Jacques Delpy : Sur la question statutaire, j'ai mené, plus tard, quand j'étais à l'UNEDIC, une réforme statutaire. Ce que je peux dire c'est que la bataille de la minorité a été gagnée sur la stricte application des statuts de l'UNEF. Un exemple, des avocats avaient mené une bataille juridique très forte à la fac de droit de Paris, il y avait eu des procédures engagées. Je rappelle qu'à la corpo de droit de Paris on pouvait voter même si l'on n'était plus étudiant, autrement dit il y avait des anciens de l'AG – qui d'ailleurs payaient une bonne cotisation – qui permettait d'asseoir une bonne majorité. Au congrès de Strasbourg, Jean-Louis Jay et moi avons fait invalider une bonne partie des mandats d'un certain nombre d'AG, notamment de celle de Tunis, parce que les procurations qu'ils fournissaient n'étaient pas conformes. On voyait parfois arriver des paiements de cotisations en pleine séance. L'invalidation de ces irrégularités dans bien des cas avaient permis d'obtenir des majorités. Mais cela a été un élément pour François Borella, grand juriste lui aussi : une partie de la bataille de la minorité s'est gagnée sur l'application des statuts, parce que les majos avaient une conception je dirais un peu laxiste.

Sur l'UGE, qui était une organisation autonome, la seule bataille dont je garde souvenir avec Neuschwander, etc. c'était plutôt la situation des classes préparatoires. On était bien avec l'UGE mais les archives je crois qu'elles n'étaient pas mélangées avec celles de l'UNEF.

Mon expérience se limite à fin 1957, début 1958 puisqu'après je pars au service militaire en Afrique et je retrouve la guerre d'Algérie à mon retour en 1962. A ce moment-là j'ai un métier, c'est un autre sujet. Sur la JEC ce que je peux dire c'est qu'à Toulouse il est clair qu'il y avait la tactique des « laïcards », qui était de faire un global, tout dans le même paquet. La minorité il y avait un indicateur, c'est l'époque où l'on connaît *Témoignage chrétien*, l'évolution de la CFTC – qui va devenir CFDT. La minorité n'a jamais fait la confusion. Les autres, les étudiants socialistes, c'est un autre chapitre. Ce sont des fortes personnalités et l'on voit qu'il y a plusieurs phases dans la bataille. On est très surpris que la SFIO laisse se développer un courant « gauchiste » très fort, tout à fait cousin de celui de la JEC, et une phase ensuite qui devient très dure avec la bataille que mènent les étudiants socialistes contre la Cité Malesherbes ; avec un volet qui est peu connu, c'est qu'il y a dans les ES une majorité qui colle à la mino de l'UNEF, et une minorité des ES qui est légitimiste vis-à-vis de Guy Mollet. La bataille a été en réalité beaucoup plus complexe. Sur ce sujet cela a rejailli sur l'UNEF, mais au niveau local assez peu. L'AG de Toulouse a plusieurs fois protesté contre le traitement des bourses qui n'était pas le même pour les étudiants algériens et les autres. Toulouse était plutôt en opposition à l'AG de Montpellier. Derrière cela, il y avait l'idée qu'il fallait sauvegarder l'unité du mouvement syndical. Cela apparaît dans les congrès de l'UNEF. Ce qui frappe à la lecture des archives des congrès de l'UNEF c'est qu'il y a les grandes déclarations des minos, des majos et à la fin la

motion qui est votée est très nuancée. On voit que, quelque soit le président de l'UNEF, il souhaite que l'UNEF soit représentative. Il y a à Toulouse cette même attitude. On agit sur du concret, quand il y a des exactions de la police, quand il y a différence de traitement sur les bourses, mais une bonne partie du mouvement étudiant n'est pas politisée. C'est une grande minorité agissante qui a fait évoluer l'UNEF, la base a suivi, soutenu, a surtout détesté l'autre camp.

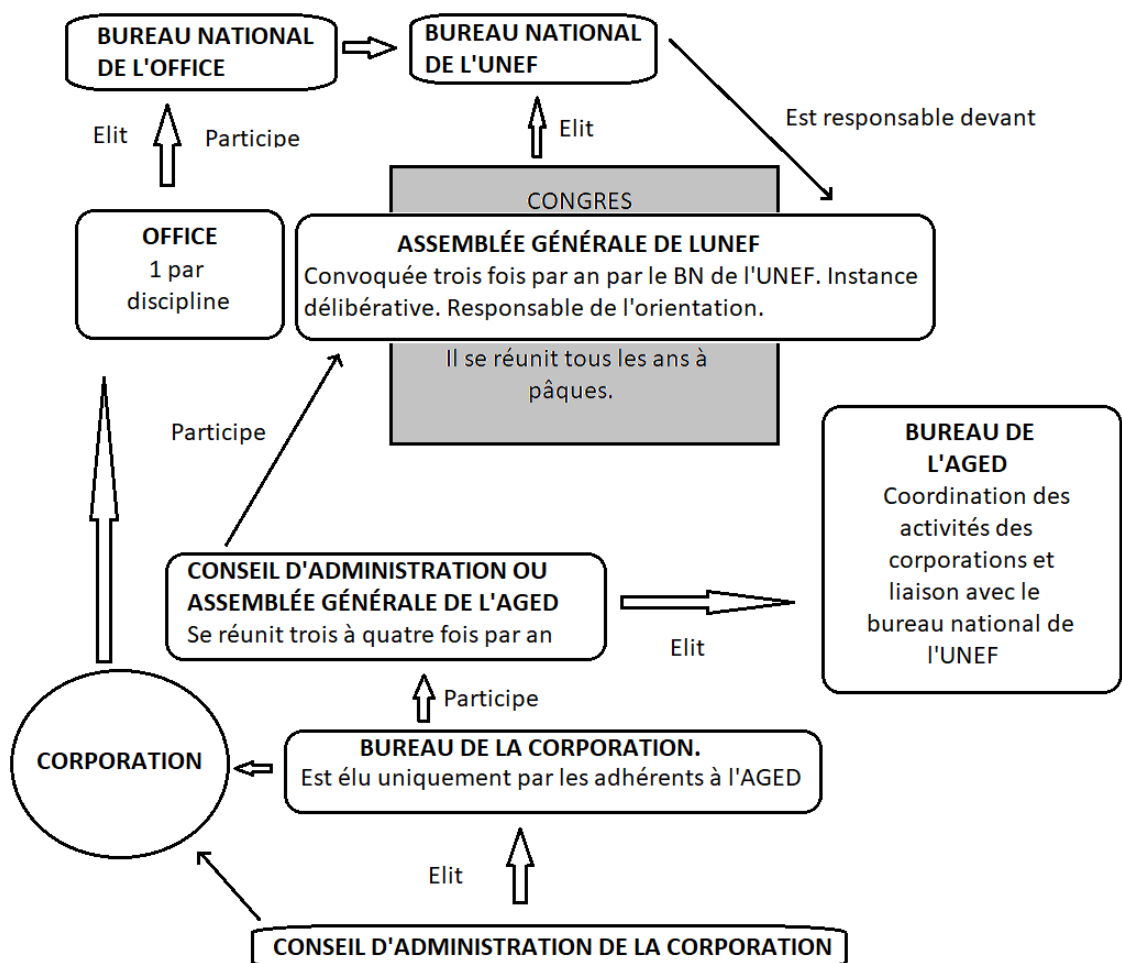
Le cas de l'AGE de Dijon

Christophe Mesgny

Alain Monchablon a rappelé le rôle et la fonction de l'AGE. Ayant fait un mémoire sur l'Association générale des étudiants de Dijon (AGED) pendant la guerre d'Algérie¹, parlons de la structure de l'AGE. Étant donné qu'il a parlé du corps de l'AGE, je vais tenter de déterrer ce corps et de le disséquer.

Commençons par donner quelques éléments de contexte. Dijon est une université de taille moyenne mais dans un période forte croissance. En 1956, il y a environ 2 000 étudiants ; deux ans plus tard, ils passent à 3 000, puis 4 000 en 1961. Ainsi l'on voit une évolution progressive. Elle est composée de trois facultés (sciences, lettres et droit) et quatre écoles (pharmacie, médecine, bactériologie et infirmières).

Structuration de l'AGED et ses relations avec l'UNEF



¹Christophe Mesgny, *L'AGED-UNEF pendant la guerre d'Algérie*, mémoire de master 1, Dijon, 2010 (dir. Serge Wolikow)

A partir de cet organigramme issu du mémoire de Marianne Mugnier¹, voyons la structuration de ce mouvement étudiant local : à la base, on a les corporations, dans chaque filière on a les adhérents, les corpos qui ont leurs propres conseils d'administration (CA) ; au dessus du CA, il y a le bureau. Dans chaque filière et dans chaque école, une corporation. Chaque corporation est adhérente à l'AGE : elle est donc représentée au CA de l'AGED. Enfin, l'AGE de Dijon est affiliée à l'UNEF.

Voyons, maintenant, ce qui se passe en 1956 quand « la mino » prend le pouvoir dans l'UNEF. A Dijon, dans plusieurs corpos, notamment sciences et lettres, la mino est déjà majoritaire, mais le CA de l'AGE reste toujours majo, puisque la corporation la plus importante à Dijon, comme à Toulouse, c'est la corpo de droit. Du coup la minorité locale va entreprendre un grand travail de modification des statuts. Le problème qui s'y oppose c'est qu'au CA de l'AGED les élus sont nommés par les anciens élus du CA ; c'est ce qui m'a été dit par un témoin, le président de la corpo de lettres de l'époque, Pierre Palot. Le travail statutaire de la minorité (en sous-main) va viser à faire en sorte que les membres du CA de l'AGED ne soient plus nommés par les anciens du CA mais qu'ils soient désignés directement par les représentants des corpos. Malgré tout, après la modification des statuts en 1957, cela ne va pas forcément marcher tout de suite puisque la minorité syndicale ne sera majoritaire qu'en décembre 1958.

A la fin de la guerre d'Algérie et dans les années 1960, en novembre 1961, se crée la Fédération générale des étudiants de Dijon (FGED), concurrente de l'AGED. Elle est créée grâce à trois corporations majos, les écoles de bactériologie, de pharmacie et de médecine. Pour les autres, les militants de la FGED vont militer encore dans les corpos adhérentes à l'AGED : on a encore un combat en interne très acharné au niveau des corporations puisque le but des militants de la FGED c'est de devenir majoritaire dans ces corporations pour se les approprier en les affiliant à la FGED. Une situation « bizarre » perdure, puisqu'on a des militants FGED adhérents aux corpos de l'AGED jusqu'en 1962 où, encore une fois, les statuts des corporations sont modifiés afin que seuls les adhérents à l'AGED puissent être dans les corpos de l'AGED : on supprime ainsi cet imbroglio de double affiliation.

La minorité devenue majorité se posait surtout la question de comment organiser la bataille contre la guerre : on ne va pas défendre uniquement le point de vue internationaliste, l'enjeu c'est d'entraîner tout le monde. Pour que la majo vienne sur ce terrain, on va utiliser l'angle corporatif en disant voilà on défend un droit étudiant, et du coup cela permet à tout le monde de s'engager sur cette question-là. Une fois qu'avec le combat sur les sursis on a massifié le mouvement qu'on a « preconscientisé », vont apparaître les comités antifascistes, et notamment le front universitaire antifasciste qui va mener une bataille constante ; et c'est l'AGED qui va prendre en mains ces comités.

La question sur la phase juridique, et pourquoi la FGED veut récupérer les corpos plutôt que l'AGED, c'est finalement un abandon. A la base ce qu'elle voulait c'est récupérer l'AGED, mais assez rapidement ils se rendent compte que cela va être très compliqué et ils vont alors faire le choix de faire une organisation, non spécifiquement concurrente mais remplaçant l'AGED. On constate qu'ils font un « copier-coller » de l'AGED en faisant les mêmes choses. Au bout de deux ans, quand ils constatent l'impossibilité de récupérer l'AGED, la FGED crée ses propres corporations dans les différentes filières et facultés. Les corpos ainsi créées ne marchent pas, elles vont couler au bout de deux/trois ans, il faudra une deuxième tentative pour que ces corpos FGED revivent ensuite.

Il existe bien une UGE sur Dijon, qui fonctionne indépendamment : dans les archives de l'AGED-UNEF², on voit que les archives de l'UGE sont intactes. L'UGE est présente, mais un peu à part.

¹Marianne Mugnier, *Le mouvement étudiant à Dijon en mai-juin 1968*, mémoire de master 1, Dijon, 2004 (dir. Jean Vigerux.).

²Christophe Mesgny, *Le fonds d'archives de l'AGED-UNEF : un exemple de coopération pour la conservation et la valorisation des archives étudiantes*, mémoire de master 2, Dijon, 2011.

Concernant la féminisation de l'AGE, elle est constatée dans la corporation des lettres où dès 1961 les femmes sont majoritaires à la fac des lettres et, du coup, se pose la question de moderniser et de démocratiser le folklore étudiant : continue-t-on cette tradition de chants paillards ? Comment intégrer les femmes dans les questions de bizutage ? Ce qui a été adopté sur Dijon (cela ressemble à ce qui s'est fait au niveau des corporations actuelles), c'est de remplacer les bizutages par des réunions, des soirées d'intégration.

Christophe Mesgny, vice-président « Dijon » de la Cité des mémoires étudiante

L'AGE de la Sorbonne-lettres (FGEL) dans les années 1960

Prisca Bachelet

[Secrétaire générale, puis présidente du Groupe des étudiants en philosophie (GEP) de la Fédération des groupes d'études de lettres (FGEL), elle a été également secrétaire générale de cette AGE particulière. Prisca Bachelet devient, en avril 1965, vice-présidente formation et recherche au bureau national de l'UNEF.]

A chaque fois, les revendications gestionnaires sont aussi des revendications d'autonomie. Participer à un conseil qui gérait les œuvres, c'était gérer les œuvres, mais pas gérer pour gérer. On avait beau avoir 18/19 ans, on avait droit à la parole et être étudiant, ce n'est pas être élève. On s'adressait aux étudiants en tant que jeunesse dominée. L'allocation d'études, c'est la démocratisation : on essayait de trouver un levier pour l'accès aux études supérieures. Les problèmes de logement, c'est de la gestion et des questions revendicatives.

Il y a également les problèmes des étudiants en tant que membres de la société, notamment leur devenir. C'est là qu'on trouve les problèmes de critique de l'université, car celle-ci ne fait pas de place à l'autonomie des étudiants dans la façon de mener les études, avec les « mandarins » qui distribuent leur savoir, le manque d'outils pour travailler, ... Il faudrait plus de TD ; et comment peut-on acquérir ce savoir ? Quel rôle de l'intellectuel dans la société ? Du coup, tout se construit comme cela, mais ce n'est pas un retour à la gestion d'avant, mais c'est comment trouver des solutions progressistes (puis on passera à radical, puis révolutionnaire pour certains) aux problèmes qui se posent à la jeunesse étudiante et à la jeunesse globale.

On a la fameuse opposition entre l'orientation universitaire et les « structuristes ». L'orientation de ces derniers, portée principalement par l'AGE de Rennes¹ et le cartel des ENS, si je ne me trompe, se concentrait sur la critique de l'université, la réforme de l'enseignement, mais dans une espèce de système que nous considérons comme trop clos. La FGEL était à l'inverse à la recherche de l'intersyndicalisme, de luttes communes de l'ensemble de la société. Ce devait être prioritaire face aux problèmes strictement universitaires, ce qui n'empêchait pas -c'est pour cela que ce n'était pas si opposé que cela- une critique interne du fonctionnement de l'université, d'où, par exemple, les GTU.

Les GTU, ce n'est pas un outil de démocratisation syndicale, c'est un outil face à la structure universitaire telle qu'elle fonctionne afin que les gens travaillent ensemble, pour préparer les examens. Par exemple, en philo, on avait fait la démarche de demander à des philosophes qu'on connaissait de venir animer bénévolement ces groupes de travail. On avait des agrégatifs, des profs de philo sympathisants comme François Châtelet, Lucien Sebag, Henri Lefebvre, qui se trouvaient tous de gauche. Là, c'est par rapport à l'université.

Par ailleurs on se posait effectivement le problème de la participation aux décisions, on ne se posait pas la question du principe, cela allait de soi pour nous, mais on constatait que dans la réalité cela ne l'était pas. D'où des délégués d'amphi, mais cela ne remettait pas en cause le fonctionnement d'assemblée générale du groupe disciplinaire qui élit un bureau (on n'élisait pas un CA, le bureau était élu par l'AG) qui représentait les philosophes au CA de la FGEL, lequel CA élisait en son sein le bureau de la FGEL. Il y avait donc les AG annuelles pour élire le bureau et deux ou trois fois par an, ou en cas de problème particulier, il y avait aussi des

¹Autour de Jean-Marc Salmon notamment.

réunions générales. On a fait les délégués d'amphi pour être au plus près des étudiants : on se disait « dans les grands amphis on peut à peine discuter », on est passé tout de même d'un moment où l'on demandait l'autorisation aux profs pour prendre la parole à ensuite prendre la parole directement. C'était souvent des annonces de mobilisation, manifestation et ensuite des moments où les étudiants discutaient plus entre eux. C'est comme cela que ça fonctionnait, en tout cas jusqu'en 1965, quand j'ai quitté l'université.

Et puis il y avait quelque chose de très fort qui a fonctionné pendant la guerre d'Algérie, mais aussi ensuite après, c'était cet évènement informel, tous les midis à la Sorbonne : la FGEL descendait, le bureau de la FGEL descendait et les gens y prenaient la parole, échangeaient des informations.

[La tentative d'occupation de la Sorbonne, en] février 1964, c'est vrai que cela a été un coup d'arrêt, car, sur les problèmes étudiants, on pensait avoir mené des formes de lutte plus radicales. L'idée de faire une grève avec occupation des locaux de nuit, c'était nouveau. On a reculé parce que le bureau de l'UNEF s'était désolidarisé publiquement de l'initiative. Donc lâchés par le bureau national, avec la mobilisation policière qui se faisait, le soir, assez tard, on a décidé qu'on n'occuperait pas et cela a été très mal vécu par tout le monde. Léo Levy, dans son livre « A la vie »¹, dit que c'est ce qui la détache des luttes étudiantes, de voir qu'on n'a pas pu passer cette espèce de pas vers plus de radicalité. A partir de là, en 1964/65, tout devient assez difficile. La démocratisation s'accompagne d'une montée de la politisation, de la politique en dehors. Pendant la guerre d'Algérie il y a l'UEC, il y a des cercles du PSU, mais, grosso modo, c'est quand même l'UNEF qui est le lieu fédérateur. Cela devient des discussions de politique générale, toutes choses qui n'étaient pas dans le vocabulaire immédiat du départ. Et c'est donc la montée du CLER, la tendance « lambertiste », des « kriviniens » [avec la Jeunesse communiste révolutionnaire, issue, pour la Sorbonne, du secteur lettres de l'UEC], etc. Ils sont fondus, avec les autres organisations, dans le syndicat et l'UEC : grosso modo, c'est là qu'il va y avoir une explosion générale des discussions très politiciennes d'extrême-gauche.

Serge Bosc

Au départ j'étais en géographie. A l'époque, les étudiants qui faisaient la licence de géographie faisaient en même temps la licence d'histoire : 2 certificats de géographie, 2 certificats d'histoire. On était quand même sur deux territoires, si je peux dire, deux disciplines. Deux territoires, car les géographes étaient dans un institut de géographie qui était hors de la Sorbonne, rue Saint Jacques.

Je vais parler d'abord de mon ressenti, ce que je percevais à l'époque. J'ai tout de suite été dans un réseau multipolarisé. Il y avait l'UNEF, la FGEL, mais j'étais aussi à l'UEC Sorbonne, c'était tout près le local de l'UEC, square Painlevé. J'avais des amis qui étaient « cathos de gauche », je savais qu'il y avait tel ou tel étudiant, tel ou tel camarade qui était aux ESU, moi-même je participais à un tout petit groupe de protestants qui étaient contre la présence de Dieu (avec un grand D)... Je fréquentais ces différents lieux. La question, c'est : est-ce que tous les adhérents étaient militants ? Non. Il y avait – réponse nuancée –, chez les adhérents non-militants, ceux qui étaient d'accord en gros avec les options anti-guerre d'Algérie, puis gauche syndicale, il y avait quelquefois des minorités « apolitiques », mais très rares à la FGEL d'après mes souvenirs. Les militants, il y en avait qui militaient à la FGEL dans leur groupe d'études, et il y avait des militants politiques qui bornaient un peu leur travail à la FGEL par des prises de position, des interventions régulières. Ils venaient dans les AG pour taper du poing, sur des problèmes qui ne relevaient pas forcément de l'université.

Un deuxième ressenti, c'est l'explosion des effectifs. On le sentait, elle s'était matérialisée par des amphis, des salles surpeuplées. Parfois, on n'arrivait pas à entrer. Il y a eu, à plusieurs reprises, des interventions de militant-es de la FGEL disant « on arrête le cours, on demande une autre salle, on demande le dédoublement de la salle », etc. C'est en relation avec ce que j'appellerais le thème bourdieusien des héritiers. Cela correspondait-il à une réalité massive ? Je dirai oui et non. Oui, car, dans l'université des années 1950 et 1960, la plupart sont des héritiers,

¹Paris, Verdier, 2013, 176 p.

non pas les héritiers de la bourgeoisie possédante, du grand capital économique mais plutôt les petites bourgeoisies intellectuelles qui avaient un capital culturel important. Non, car il y avait aussi des étudiants qui venaient d'autres milieux sociaux, et je le ressentais en particulier en géographie. D'ailleurs les statistiques fournies par Bourdieu validaient l'idée que c'est en géographie qu'il y avait le plus d'étudiants d'origine populaire.

J'en reviens au CA, j'aurai plutôt dit des AG. On revient sur le problème FGEL/groupes politiques. Normalement, dans le CA ou l'AG de la FGEL, il y a les représentants des groupes d'études. Mais, dans mes souvenirs, il y avait très souvent des interventions directement politiques comme celles de Claude Chisseray pour le CLER.¹

En géographie, il y avait des bagarres continues entre étudiants de l'UEC, c'est-à-dire entre ceux qui adhéraient à la ligne du parti communiste, et ceux qui y étaient opposés. C'est pour cela que, quand ils ont découvert que j'étais président du groupe de géographie et que j'étais dans l'UEC opposé à la ligne du PC, ils m'ont viré – ils m'ont mis en minorité dans le groupe de géographie. Je ne pense pas que c'était ma gestion qui était en cause, mais parce qu'ils avaient découvert mes options. Le directeur des études de géographie était membre du PCF.

Sur la critique de l'université, j'ai eu la chance d'avoir des travaux dirigés vraiment participatifs en géographie comme en sociologie, avec Jean-Claude Passeron : il faisait un peu de cours, puis un exercice, il essayait de faire une comparaison entre le trottoir gauche et le trottoir droit du boulot. Il y avait de petites choses, j'ai un souvenir très cuisant d'un cours magistral dans le grand amphithéâtre, à l'arrivée des profs, il fallait se lever. Avec un petit groupe d'étudiants, on avait décidé de ne pas se lever, on est resté assis. Le prof pique une crise : « je vous demande de vous lever, sinon je ne commence pas le cours » ; puis, un cinquième ou un quart s'est levé, les autres sont restés assis, et le prof a cédé.

Concernant l'éclatement de la FGEL en 1966/67/68, oui et non. (...) Les groupes politiques prenaient presque le dessus sur la FGEL et les groupes d'études. Malgré tout, on a fait des tracts un peu provocateurs, par exemple le tract « pourquoi des professeurs ? ». Le MAU (Mouvement d'action universitaire), c'était un groupe qui s'était autoproclamé groupe. C'était Lalonde, peut-être Bleibtreu². On était très attentifs à ce qui se passait à Nanterre et on était, pour certains d'entre nous du moins, influencés par certains textes des situationnistes de Strasbourg. Donc il y avait effectivement un effilochement de la structure FGEL.

Débat

Roger Barralis. Quelques remarques : 1/ Gestion/voie universitaire. On peut résumer : la FGEL s'est faite le porte parole au niveau de l'UNEF nationale d'une voie universitaire avec abandon du « fardeau » de la gestion. C'était défendu, explicité, au point que cela a provoqué d'ailleurs progressivement des difficultés avec un certain nombre d'AGE de province qualifiées pour l'occasion d'« AGE gestionnaires », alors qu'elles avaient été parfaitement dans la voie universitaire à partir de 1963, mais elles étaient devenues, aux yeux des « avancés » de la FGEL, des AGE gestionnaires avec une moue péjorative, ce qui avait produit au congrès de Grenoble de 1966 une révolte desdites AGE gestionnaires qui ont voulu remettre à leur place les diverses coteries parisiennes issues du noyau FGEL.

2/ La FGEL était un peu démagogique et irréaliste : la phrase, Péninou ne la reprend plus à son compte ; elle ne correspondait surtout pas à la réalité. Ce qui s'appliquerait volontiers à la FGEL à cette période, c'est plutôt « faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais ». Si l'on regarde la réalité, la FGEL est multiforme. Il y a des groupes qui ont effectivement abandonné leurs fonctions gestionnaires et il y a des groupes qui l'ont conservé jusqu'au bout, jusqu'en 1968, le principal étant le GEH, groupe des étudiants d'histoire, qui regroupait encore plusieurs centaines d'adhérents parce qu'il avait sa base gestionnaire, à l'inverse d'autres groupes d'études de la FGEL qui avaient perdu leur base de masse à cette époque. L'Institut de géographie avait encore une certaine base de masse, il était à l'époque dirigé par un étudiant du PSU.

¹Après échange avec Prisca Bachelet, si les formes étaient respectées (représentant-es du groupe de philo), Serge Bosc précise « qu'ils n'intervenaient pas en tant que représentants de leur groupe d'études ».

²Réponse à l'interpellation de Prisca Bachelet : « le MAU c'était un enfant de Peninou ».

3/ Vous avez tout à fait raison. Il est évident que, dans la période finale 1966-68, la montée au premier plan des groupes politiques a fait que la FGEL est devenue le lieu d'empoigne de différents groupes politiques. C'était plus particulièrement marqué pour les groupes d'études qui avaient perdu leur caractère de masse et où il pouvait y avoir des opérations de noyautage, ce n'était pas le cas pour d'autres comme le GEH qui était à direction commune JCR/PSU. Il est clair que la montée des groupes politiques avait vidé l'organisation syndicale de son caractère proprement syndicale.

4/ Au niveau central du CA de la FGEL, juste avant 68 il y a eu une tentative de réunion d'un CA de la FGEL qui a totalement échoué. En fait, en mars-avril 1968, il n'y avait plus de direction de la FGEL. Epilogue : un an plus tard, le BN de l'UNEF en train de préparer la concrétisation des nouvelles structures de l'UNEF votées à Marseille a tenté de résoudre la question de la FGEL. Nous avons mis en demeure les ultimes pseudo-représentants ou ne se voulant même plus représentants de la centralité de la FGEL de s'auto-dissoudre. Cela s'est dissout tout seul. Nous avons, à la place, instauré des comités d'action UNEF par discipline. La FGEL avait bel et bien fini de sombrer avant mai 68.

Alain Monchablon. Témoignage confirmant, illustrant ce qu'à dit Roger. Je confirme le maintien des photocopies avec tout ce que cela impliquait de lourdeurs : il fallait prendre des notes, les restituer et les rédiger, il fallait les soumettre à la lecture du prof, il fallait les photocopier, les distribuer ou les vendre. C'était un marqueur du côté des profs : ceux qui nous cédaient leurs cours gratuitement et ceux qui refusaient. Ce système des polys avait une vertu, c'est-à-dire que les jeunes qui étaient souvent en première année et qui se portaient volontaires souvent pour prendre des notes, petit à petit apprenaient le fonctionnement du groupe d'histoire, de l'UNEF, etc. et, pour parler en termes classiques, « montaient » dans le GEH au fur et à mesure, ce qui transformait un adhérent en militant, voire un militant en responsable.

Le GEH disposait d'une salle en bon état à la Sorbonne. Il y avait les actes du Comité de salut public de 1793 et 1794 qui ont disparu, mais c'était après mon passage, sans doute en mai 68 ou peu après.

Le GEH devait avoir, à vue de nez, quelques centaines d'adhérents, peut-être 400 ou 500, dont 150/180 qui votaient au cours d'élections qui étaient moyennement discutées, le seul ennemi visible étaient les « lambertistes » contre lesquels se formait une sorte d'union sacrée pour éviter la pulvérisation de l'outil syndical. Cela donnait au groupe d'histoire une attitude de soutien critique au bureau fédéral, sans enthousiasme, mais comme moindre mal.

Le fonctionnement des CA de la FGEL : j'en ai un souvenir ému, c'est très simple cela se faisait dans l'amphi annexe de la Sorbonne et, comme à 0h50, on avait à peine abordé le deuxième des sept points à l'ordre du jour et qu'on était sûrs de rater le dernier métro, on pouvait donc continuer jusqu'au premier métro à 5 heures du matin.

Claire Bonvalot-Panijel . Moi aussi, j'ai été étudiante en philo, un peu plus tard que Prisca. Je pense que les GTU n'ont pas duré très longtemps : je n'en ai suivi aucun. Il y avait des groupes de TP. Le cours de Jankélévitch était archi-bondé. En ce qui concerne 1964 et la poursuite d'activités des groupes ensuite, en philo, rien ne s'est arrêté précisément en 1964, car il y a eu une espèce de sursaut pour essayer de contrer les effets qu'on considérait comme néfastes à l'époque du plan Fouchet sur l'organisation de la philo et, à la suite de cela, nous avons créé une petite revue qui s'appelait « les cahiers de philosophie » dans laquelle on avait sollicité les interventions sous forme d'articles ou d'entretiens de grands philosophes ou essayistes reconnus : Marc Robert, Lacan (finalement il a donné son article aux « Cahiers pour l'analyse »). Ces *Cahiers de philo* ont duré au moins deux ans et il y a eu une dispersion dans divers activistes plus engagés, plus radicaux après 1966. Je ne sais pas ce qu'est devenu le groupe ; il a continué, je crois, jusqu'en 68.

Robi Morder. Avant 68, la référence que vous avez en tête de ce qu'est l'UNEF, son histoire, est-ce que c'est la guerre d'Algérie ? La charte de Grenoble ? Sachant qu'à chaque génération, sa représentation particulière. Pour vous, à ce moment-là, c'est quoi le passé dans lequel vous vous inscrivez chacun-e ?

Prisca Bachelet. La charte de Grenoble c'était dans tous les textes, dans nos têtes, dans la mienne, ce n'était pas forcément du discours syndical à proprement parler, mais la guerre

d'Algérie c'était plus qu'une référence, on était dedans. Quand j'arrive en 1959, on est dedans. Ce qui compte beaucoup, c'est si c'est avant le 27 octobre 1960 ou après... Après les accords d'Evian ? C'est comme le FUA, dont on parlait tout à l'heure : c'est issu de la guerre d'Algérie, mais ce n'est pas par rapport à la guerre d'Algérie à proprement parler, parce que c'est trois mois avant les accords d'Evian. Tout le monde sait que la guerre se termine, mais c'est par rapport à l'OAS et aux attentats, c'est pour cela que c'est un front antifasciste. Ce n'est plus le comité anticolonialiste, c'est le front antifasciste car le fascisme est en Algérie et en France.

Serge Bosc. Moi, c'est la fin de la guerre d'Algérie. On allait protéger, monter la garde, chez Beauvoir, Sartre, untel et unetelle.

Mireille Blanc. Je suis arrivée en 1963 à la Sorbonne, à la fin de la guerre d'Algérie. J'avais été lycéenne à Lyon, je suis arrivée à Paris pour des raisons familiales toute seule comme une grande. La première chose que j'ai faite, c'est de m'inscrire à la Sorbonne. Cela avait été compliqué d'avoir une autorisation, parce que, mine de rien, la sectorisation existait déjà. Il a fallu que je m'inscrive à l'Ecole des langues orientales dans une langue qui n'était pas enseignée à la faculté des lettres de Lyon. J'avais le choix entre le Bantou, le Soaeli ou le malgache. Comme j'étais d'origine protestante, je connaissais plus de Malgaches et l'histoire des colonisateurs. J'ai donc fait un an de Malgache en même temps que ma propédeutique à la Sorbonne.

J'ai ma carte d'étudiante, je me revois rentrer dans la cour de la Sorbonne, il y avait des tables différentes, je suis allée du côté de la table propédeutique, il y avait Rousseau qui tenait la permanence : j'ai dit « voilà, j'arrive et j'ai envie de militer ». Ils m'ont prise pour une cinglée et, dans la semaine qui a suivi, j'étais embarquée dans une histoire. Je n'ai pas eu besoin des photocopies. Je suis allée à l'UNEF à cause de la guerre d'Algérie. Au lycée, j'avais déjà été proche des militants pour l'indépendance ; du coup, pour moi, l'UNEF c'était le symbole. Il y avait aussi, à Lyon, des groupes antifascistes dans les lycées et facultés : je pense que, pour pas mal de personnes, même s'ils sont arrivés très jeunes dans l'université, on était quand même un peu impliqués par la guerre d'Algérie et ses suites. On était évidemment de gauche. On ne peut pas séparer toute l'histoire jusqu'à 1968 : de 1962 à 1968, on est dans cet héritage là.

La gauche radicale et les structures syndicales, on ne savait pas comment brasser les idées, la société. Je rejoins ce que disait Prisca quand tu parlais de la jeunesse dominée. C'est vrai que tu arrive, tu as 18 ans, tu ne peux pas voter, tu ne peux rien faire. Tu ne peux pas voter aux présidentielles de 1965 parce que tu ne sera majeure que trois mois après, etc. Tu n'est rien, pas grand-chose. En même temps tu as des problèmes de chambre, de nourriture – j'étais d'un milieu prolo, toute seule à Paris, ce n'était pas évident non plus, et du coup tu as cette sensation d'essayer de débroussailler quelque chose d'autre au niveau de la société. Le besoin d'émancipation est net. Il y a aussi les problèmes de contraception, d'avortement, on en a bavé. On n'en parlait pas dans la cour de la Sorbonne, ni à l'UNEF, et il fallait qu'on se débrouille toutes seules, et tellement élevées dans la pudeur qu'on ne savait rien les uns des autres. J'ignorais, à part Prisca – on était devenues copines –, si Péninou était fils de machin ou de truc. Sortis de la cour de la Sorbonne et sortis des bistrotts, on retournait dans nos chambres de bonne. Comme j'arrivais de province, il y avait des copains de province, des étrangers : comme on n'avait pas de famille chez qui rentrer le soir, on traînait jusqu'à minuit/1 heure, puis on rentrait à pied. La misère en milieu étudiant, c'était une réalité. Oui, la guerre d'Algérie a été déterminante pour ceux qui ont commencé à s'engager après la guerre d'Algérie.

Prisca Bachelet. On sait, dans les lycées, que l'UNEF a avoir quelque chose avec la paix en Algérie. Les différences entre les groupes, c'est vrai. Quand on critiquait les AGE gestionnaires, c'est plutôt le choix entre – ce sera le débat ensuite à la CFDT – syndicat de services ou syndicat de contestation. On n'était pas contre gérer dans les faits, mais on aurait appelé ça plutôt « pratiques de solidarité » ; éventuellement faire un peu d'argent pour payer les affiches, etc. Ce qu'on disait, c'est que ces AGE ne voulaient pas (ou nous semblait ne pas vouloir), dans les congrès de 1964, 1965, des positions offensives sur l'évolution de l'université, l'allocation d'études, le problème du milieu étudiant, l'intersyndicalisme... Nous n'avions pas les mêmes expériences de vie, les mêmes conditions (être étudiant à Paris ou en province). La dominante masculine n'apparaissait pas de la même façon, on ne vit pas les rapports de la même façon : quand j'étais au bureau de l'UNEF et que j'allais dans les AGE de province, j'avais les yeux qui

s'agrandissaient tous les jours. Ce n'était pas la même chose.

Le cas de la Sorbonne-lettres des années 1960.

Jean-Philippe Legois

La Sorbonne ne regroupe plus que des enseignements de lettres et sciences humaines à partir de 1962¹. Les effectifs étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris (Sorbonne-lettres) passe de 24419 étudiant-es, en 1961-62 (pour un total national toutes disciplines de 244814 étudiant-es)², à 37010, en 1966-67 (pour un total de 458409 étudiant-es)³.

La Fédération des groupes d'études de lettres (FGEL), l'UNEF de la Sorbonne-lettres, est basée sur des groupes d'études dans chaque discipline. Quand la FGEL fonctionnait « comme elle devait fonctionner », si tant est que, dans le mouvement étudiant, quelque chose ait fonctionné comme il devait fonctionner, ces groupes d'études sont plus proches de chaque département ou structure d'enseignement ; comparativement aux associations corporatives par faculté dans les AGE des autres villes.

Mais, dans cette période des années 1960, au vu des effectifs énoncés, on est déjà dans une université de masse, même si on utilisera ce terme après. Sur le terrain, cela fait un nombre d'étudiant-es important à toucher pour les syndicats. Les Groupes d'études par discipline sont d'autant plus nécessaires, mais ne suffisent plus. Parmi les GE « qui comptent » : la philosophie, avec le GEP (où était Prisca Bachelet) ; l'histoire, avec le GEH (où était Alain Monchablon) ; la géographie, avec l'UGEG - Union générale des étudiants de géographie (où était Serge Bosc) ; la sociologie, avec le GESUP - Groupe d'études de sociologie de l'Université de Paris ; la psychologie, avec le GEPUP - Groupe d'études de psychologie de l'Université de Paris ; sans oublier les lettres et les langues. Cela faisait donc des CA de plus de trente personnes⁴.

En cette phase de massification des effectifs et de réorientation syndicale, les dirigeants de la FGEL, dès la fin de la guerre d'Algérie, se donnent pour objectif la « participation démocratique des étudiants à l'organisation syndicale »⁵ : un des mots d'ordre de « la fédé » devient « faire de tout adhérent un militant, de tout militant un responsable »⁶.

« Faire de tout adhérent un militant » ? Mais quel est le rapport des adhérents à cette structure étudiante, à leur AGE ? Quel est leur rapport au militantisme ? Est-ce juste une adhésion pour avoir des services ? Nous sommes encore à une époque où les AGE gèrent des services, notamment les photocopiés des cours. Est-ce que cela va au-delà ?

« Faire de tout militant un responsable » ? C'est la question de la « débureaucratization » chère à cette nouvelle équipe « gauche syndicale » de la FGEL, c'est aussi la question de la représentativité. Est-ce que, quand un bureau de groupe d'études ou la présidence du groupe va dire quelque chose au CA, sont-ils-elles vraiment porteur-es d'un mandat ou est-ce juste des discussions préalables entre deux/trois au coin d'une table de café ? Ce n'est sans doute pas pareil selon les périodes, les groupes d'études, les options politiques des groupes d'études. D'autre part, on sort de la guerre d'Algérie, donc pour le cas de la Sorbonne – comme beaucoup

¹Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, 2018, pp. 17.

²*Idem*, pp. 18-19.

³Université de Paris, *Livret de l'étudiant, 1967-1968*, Paris, PUF, p.41. A ces chiffres parisiens (Censier compris), il faudrait ajouter les 8616 étudiant-es recensés par le rectorat pour la faculté de Nanterre. Concernant les chiffres nationaux, voir Jean-Claude Passeron, *1950-1980 : l'université mise à la question : changement de décor ou changement de cap ?* In Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 397.

⁴A la question de l'éventuelle représentation (des GE au CA) proportionnelle aux effectifs des différentes disciplines, Prisca Bachelet ne se souvient pas de telles règles : « on venait (...) quand on était président de GE avec d'autres du bureau du groupe selon les problèmes qui devaient être traités. »

⁵Antoine Griset, « Place de la réforme des statuts dans l'action générale de la FGEL », p. 1 (AN/UNEF, 19870110/65/7)

⁶Cité par Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF (1956-68)*, Paris, PUF, 1983, p. 151. Voir aussi l'article de Danielle Jullien sur le 54^e congrès de l'UNEF (Bordeaux, 13-19 avril 1965) in *Bulletin du GEHA*, p. 7 (AN/UNEF, 19870110/68/5).

d'autres –, cela a été une période de mobilisation importante, pas mal d'étudiants se sont impliqués dans ces manifestations¹ -on pourrait parler également des sortes d'assemblées générales dans la cour de la Sorbonne. Or, une fois qu'il n'y a plus la question de la guerre d'Algérie, se pose partout la question générale d'une reconversion militante sur d'autres thématiques, peut-être vers des thèmes moins mobilisateurs, des questions qui peuvent apparaître plus terre à terre que la lutte contre la guerre d'Algérie comme la réforme de l'enseignement. On peut donc avoir des militant-es qui vont plutôt vouloir être responsables dans des groupes politiques plutôt que dans une structure qui veut représenter les étudiants, comme la FGEL et l'UNEF en général ; d'autant plus que l'UEC est alors critique vis-à-vis du PCF et de l'URSS. Dans les archives, dans certains témoignages (cf. le site conservatoire de la Cité des mémoires étudiantes), c'est la période où vous avez un certain nombre d'essais de responsabilisation des militant-es : l'Action universitaire de base, les Groupes syndicaux de base (GSB)², les délégués d'amphi, les délégués de TD, etc et, sur le plan pédagogique, les Groupes de travail universitaire (GTU)³. La FGEL recherche des modes de représentation et d'organisation un peu différents.

Au-delà de la question du réel impact sur le milieu étudiant de tout cela, se pose aussi la question de la volonté et de la conscience des dirigeants de la FGEL de l'époque. Afin de préparer cette journée, j'avais rencontré Michel Rostain et Jean-Louis Péninou⁴ pour préparer cette journée : ce qui est intéressant de voir, c'est que le point de vue des acteurs ne correspond pas toujours à ce qu'on peut croire lire dans les archives ou à ce qu'on lit dans certains ouvrages sur cette période. Voici donc les réactions de Michel Rostain et de Jean-Louis Péninou quand je leur ai remémoré cette phrase – leitmotiv et la liquidation de centre de polycopie (dès novembre 1962 par le bureau présidé par Antoine Griset et dont s'était occupé Denis Joxe) : si M. Rostain ne se souvenait pas de la phrase, leur réaction commune était « on a dit ça comme ça », « faut pas prendre ça au sérieux », « une phrase qui ne voulait rien dire ». Quand on repose la question autrement, ils ne pensent pas avoir totalement rompu avec les services et la culture gestionnaire. Ils revendiquent même l'idée d'avoir maintenu un fonctionnement fédéral et éviter l'implantation de la FNEF à la Sorbonne-lettres.

Les enjeux de cette réorientation anti-bureaucratique, tout en maintenant la sociabilité gestionnaire, dépasse la simple Sorbonne, puisque, rappelons-le, la FGEL a alors un rôle important au sein de l'UNEF, puisqu'elle va être une des composantes fortes de ce qu'on va appeler la « gauche syndicale » et il y aura plusieurs congrès nationaux de l'UNEF (1963-65) qui vont aussi être le reflet de ces débats-là entre « structuristes » et « universitaires »⁵.

Le mouvement de mai-juin 1968

Jacques Sauvageot

[Concernant les AGE et AG], il peut y avoir deux approches différentes. Il y en a une qu'on appellerait aujourd'hui de territorialisation, étant entendu qu'au départ qu'aucun militant n'adhère à une AGE, [mais] adhère à l'UNEF dans la plupart des cas et [c'est] parce qu'on adhère à l'UNEF qu'on adhère à une Corpo. En province – mettons de côté Paris, la Sorbonne

¹Le 27 octobre 2010, au cinéma La Clef (Paris 5^e), avec l'aide de la Cité et de quelques camarades, Prisca Bachelet et Denis Joxe, décédé depuis, y avaient organisé les « 50 ans de leurs 20 ans » pour marquer l'importance de cette manifestation contre la guerre d'Algérie dans le quartier latin,

²A la question d'Alain Monchablon sur cette « formule enfin trouvée qui permet d'associer organisation et spontanéité, petit groupe et action, démocratie » et à la mention de ce sigle dans une partie des archives de la FGEL (présentes dans le fonds UNEF aux Archives nationales), répondit quelqu'un dans la salle : « Les archives de la FGEL !? Mais il n'y avait que deux personnes qui écrivaient les textes, c'était Péninou et Rostain et parfois Kravetz. »

³Prisca Bachelet a précisé : « C'était l'idée qu'au lieu de travailler seul, dans la concurrence, il était plus intelligent de travailler ensemble. »

⁴Au « train bleu » à la gare de Lyon.

⁵En plus de l'*Histoire de l'UNEF* d'Alain Monchablon, déjà citée, rappelons la thèse de Daniel Baggioni, *Le discours syndical étudiant. Etudes sociologiques sur les congrès de l'UNEF de la fin de la guerre d'Algérie à Mai 68*, thèse de 3^e cycle, Paris 10 – Nanterre, 1976. Voir aussi Jean-Philippe Legois, *Paroles étudiantes aux prises avec le mouvement* in Caroline Apostolopoulos, Geneviève Dreyfus-Armand, Irène Paillard, *Les années 68, un monde en mouvement. Nouveaux regards sur une histoire plurielle (1962-81)*, Paris, Syllepse, 2008, pp. 190-206.

pouvant être l'équivalent d'une ville –, on adhère à l'UNEF et l'adhésion à l'UNEF entraîne adhésion à la corpo. [Comme cela a déjà été dit], à la corpo, système associatif, ce sont les adhérents qui élisent le CA puis ensuite le bureau alors que l'AG est un système d'élection directe, les corpos se réunissent et élisent les responsables de la structure AG.

L'AGE fédère les corpos au niveau d'une ville : la question qu'on poserait aujourd'hui, c'est celle de la territorialisation et il est intéressant de se demander quelles sont les tâches particulières de l'AGE. Il n'y a pas de rapport entre [ce qu'on pourrait appeler] la question de la démocratie syndicale du mouvement et la question de l'AGE. Avec cette ambiguïté : les AGE élisent au congrès de l'UNEF le bureau de l'UNEF. C'est donc la question de la place de la structure dans la démocratie. Après tout, le problème de l'AGE, c'est le problème de la structure du type Union locale ou départementale de n'importe quel syndicat. Selon les moments et l'orientation, la structure locale peut avoir un rôle simple de coordination, ou un rôle d'impulsion, étant entendu qu'après le travail c'est au niveau de l'entreprise que cela se fait. [...]

On peut se dire qu'il y a une autre approche, qui est celle de la démocratie, on va dire de la démocratie syndicale, plus généralement la question du rapport entre le mouvement de masse et l'organisation. Très vieille question, et question encore complètement actuelle. Elle a été posée à ce moment là, mais elle avait déjà été posée avant, la différence c'est peut-être qu'à ce moment là on a cherché plus à essayer de théoriser et de trouver une réponse. Mais c'est une question qui se pose toujours, en permanence. La difficulté que l'on a c'est que, dans l'UNEF, cela fait référence à la mythologie d'un mouvement étudiant unifié, d'un mouvement syndical étudiant qui aurait été unifié. [Quand] le mouvement avait été unifié sans problème, sans avoir quoique ce soit de syndical, ce n'était pas trop problématique. A partir du moment où il s'est mis à avoir une référence autre que de type « corporatiste », « clubiste », au sens de ce qui avait pu exister au 19^{ème} siècle, cela devenait assez compliqué.

Au moment où j'y étais, on avait cette référence à cette idée de la possibilité qu'il y aurait d'un mouvement syndical étudiant quelque part capable d'unifier tout le monde ; étant entendu tout de même – je voulais le dire en introduction – que je suis un peu disqualifié parce que si on parle des AGE et des structures de base, moi 68 je ne suis pas dans une AGE, je ne suis pas dans une structure de base, je suis au bureau de l'UNEF à Paris. En plus c'est un moment très particulier, il faut donc se méfier – cela va être notre difficulté – de vouloir théoriser quelque chose qui ne pouvait exister et qui ne se fondait que sur un moment qui était un moment particulier. En dehors de cette période de mouvement qu'est-ce qui se passe ? Quel est le type de structure qui peut exister ? Cela posait la question du syndicalisme à un moment où la réalité était en train de devenir pluraliste avant d'être multi-pluraliste, parce que la FNEF existe depuis 1961. J'arrive à l'UNEF en 1961, mais on ne peut pas dire que la FNEF [soit] ressentie comme très présente, très active dans ces années là. Par contre, les divisions qu'il y avait entre les différents courants politiques étaient, elles, réelles, existaient, se sont développées par la suite : dans un premier temps, les années qui ont précédé 68, un peu en stérilisant l'UNEF, faisant que l'UNEF avait de plus en plus de mal à fonctionner pour des raisons internes ; et après 68, parce que, de fait, l'UNEF a éclaté, dans un premier temps entre les deux UNEF, puis avec une multiplicité d'organisations. Nous, quand on cherche à gamberger autour de cette question, c'est le moment où il y a tout de même l'idée qu'il pourrait y avoir quelque chose, sinon d'unique, du moins qui puisse rassembler l'essentiel de ce qui bouge. Cela a été préparé par des choses particulières : les GTU regroupaient tous ceux qui voulaient, sur la base d'un travail dans l'université, avec une petite politique malgré tout qui était de dire que les étudiants prennent quelque part en charge leur enseignement. Cela n'a pas duré très longtemps, c'était compliqué à mettre en œuvre, le mouvement est arrivé là-dessus. [...]

Ce qu'on propose à ce moment-là intervient dans une situation très particulière où se pose la question des AG. Je tombe sur un extrait du rapport présenté par le BN à l'AG de l'UNEF de janvier 1968, dans lequel le BN se plaint de l'incapacité qu'il a à avoir le contact avec la plupart des AGE de province et des corpos. A la limite celles qui nous soutiennent nous donnent plus ou moins un minimum de renseignements, sur les autres même pas. Cela datait déjà d'avant, puisque c'était un des éléments sur lequel le bureau Terrel s'est appuyé pour fonder sa démission. L'incapacité à avoir des rapports avec les structures de base de l'UNEF, puisqu'à ce

moment-là la structure de base de l'UNEF, c'est l'AGE. Un bureau qui ne réussit pas à avoir le contact ni avec les AGE, ni avec les corpos... L'UNEF, en janvier 68, met en place une campagne revendicative (réforme Fouchet, etc). Pour autant que je me souvienne – mais on se trompe souvent...-, dans les thèmes il y avait l'action dans les cités universitaires et dans les IUT. Il se trouve que l'action dans les cités universitaires avec la FRUF, dans les IUT avec je ne sais pas trop qui (je ne me souviens pas s'il y avait une structure autonome), mais quelque part cela marche. D'où notre idée [de trouver] les moyens d'avoir un meilleur contact avec les choses qui marchent, car on a l'impression qu'il y a quelque chose qui peut marcher... C'est là qu'arrive mai 68 et il est évident, compte tenu des positions qu'avait eu l'UNEF qui critiquait l'ensemble du système institutionnel, qu'elle était sensible à toutes ces critiques. Pour des raisons à la fois internes et politiques, l'UNEF était prête à admettre, supporter un discours qui remettait en question ses propres modes de fonctionnement. On y était aidés par des mouvements qui étaient extérieurs, et cela correspondait aussi à quelque chose qui trouvait complètement sa place dans le discours qui pouvait être tenu. C'est cela qui est à l'origine de la nouvelle charte de l'UNEF, dans un premier temps présentée comme proposée à la discussion de tous les militants ayant participé aux luttes de mai, qu'ils soient organisés à l'intérieur de l'UNEF ou dans d'autres organisations : comités d'action, de grève, comité du 25 avril, on travaillait beaucoup avec les CAL lycéens, qui n'étaient pas d'un type habituel.

Quel est le fondement de la charte de l'UNEF ? C'est non seulement une prise en compte de toute cette situation, mais [un essai] de répondre à la question de la transformation de ce que pouvait être le mouvement étudiant d'après la guerre d'Algérie, et d'une façon générale de ce qu'était le mouvement étudiant, parce que – dit la charte de l'UNEF, point 2 : « l'UNEF n'a pas agi en mai 68 comme un syndicat étudiant » ; point 3 : « elle n'est pas non plus un cartel d'organisations » ; point 5 (ou 6) : elle ne veut pas être un « pseudo syndicat étudiant » mais un « mouvement politique de masse », c'est-à-dire quelque chose qui joue un rôle à la fois revendicatif et contestataire. L'idée qu'il y a à ce moment-là, c'est d'essayer de se dire qu'on va mettre en place un nouveau type de structure, qui n'est pas d'un type traditionnel, et au-delà de ça, qui n'est pas un type de structure qui peut se caractériser comme purement et simplement un syndicat.

Les références qu'il pouvait y avoir, quand je suis arrivé en 1961, il y avait la charte de Grenoble. Pour nous, la référence principale, c'était la guerre d'Algérie avec les actions de 1959, le moment où l'UNEF avait fonctionné apparemment de façon unifiée et réussi à faire, autour des mots d'ordre contre la guerre d'Algérie, l'unité du mouvement ouvrier syndical et politique : voilà l'UNEF qui n'était pas simplement un mouvement syndical, mais d'un type particulier. C'était cela notre référence. Concernant la charte de Grenoble, on en prenait la définition de l'étudiant comme « jeune travailleur intellectuel », en fait jeune travailleur (intellectuel cela allait de soi puisqu'on était dans le domaine de l'enseignement). On n'allait pas tellement voir derrière ce qu'il y avait. Il y avait quelques références comme ça ultra classiques : le plan Langevin Wallon (personne ne l'avait jamais trop lu). Concernant ce qu'on lisait à ce moment-là, je me rappelle d'enquêtes, mais ces ouvrages, quasiment personne ne les avait jamais lus. On faisait référence à des idées qu'était censé porter tel ou tel ouvrage. C'était l'idée du mouvement politique de masse, c'est-à-dire quelque chose qui n'était pas simplement un syndicat et qui cherchait à mieux être adapté : c'est là effectivement, dans le point 9, où l'on parle de la suppression de la structure sclérosée des corpos et de l'AGE, et de la création de structures de base démocratiques, pour l'intervention sur les facultés, les lieux de travail ou d'habitation pour les cités universitaires. Ce qui est proposée dans le manifeste que publie l'UNEF à la rentrée de septembre 1968 [...], c'est de mettre sur pied des comités UNEF sur les bases qui ont été les bases élaborées par les assises de Grenoble.

Là-dessus intervient le congrès de l'UNEF en décembre 1968 qui ne définira pas les choses plus précisément et ce sera, en mai 1969, à l'AG des 3 et 4 mai, que seront adoptés les nouveaux statuts. Si on prend ces statuts, ce qui est important par rapport à ce que je disais auparavant, c'est qu'on voit bien que la structure de base, ce n'est plus l'AGE. Article 3 : l'UNEF se compose d'associations adhérentes dites comités d'action UNEF, comités de base UNEF, comités de lutte UNEF ou groupes d'études UNEF, ce n'est donc plus l'AGE. Etant entendu que ces comités ont des statuts qui doivent être conformes à des statuts types définis par l'UNEF, la

structure de base est agréée par l'UNEF. L'UNEF, dans l'article 5, définit ce qu'est l'instance suprême de l'UNEF : c'est le congrès. Le congrès est composé de représentants de comités d'action ou de base. L'autre instance, c'est le collectif national qui veille à l'exécution par le bureau des orientations, collectif qui se réunit toutes les 6 semaines, sur convocation du BN, et qui est composé, dit l'article 6, de deux représentants des AGE. Alors, réapparaît l'idée de l'AGE en tant que coordonnant au niveau d'une ville l'action des groupes de base. Les projets de statuts types des comités sont assez simples : il y a une assemblée générale, il y a un bureau, étant entendu que le bureau est révocable par toute assemblée générale, théoriquement ces structures se réunissent avant chacune des instances qui sont importantes et notamment avant chacun des congrès de l'UNEF. Vous avez d'ailleurs ces statuts des 3 et 4 mai 1969 qui sont assez courts en ce qui concerne l'UNEF et les comités de base : par contre, ils sont assez longs pour ce qui concerne les AGE, parce qu'effectivement c'était un peu compliqué de trouver la place des AGE. On est en 1969, on s'aperçoit que la situation n'est plus exactement la même et que se pose la question de savoir comment on peut essayer de stabiliser les choses. C'est à ce moment là que se retrouvent « restaurées » un peu un système d'AGE. Bien sûr la structure de base reste le comité d'action UNEF, mais cette structure de base doit se regrouper avec d'autres structures au niveau de la ville et au niveau du territoire.

Tout cela se met en place en 1970 et l'UNEF éclate en 1971 : on se retrouve avec plusieurs UNEF. Que se passe-t-il après dans l'histoire du mouvement étudiant ? Cette affaire n'est pas réglée. Vous avez toujours aujourd'hui, dans n'importe quelle université, à n'importe quel moment où il se passe quelque chose d'important, vous avez une assemblée générale qui est là et vous avez les différentes structures syndicales. Entre ces moments particuliers de mobilisation, que se passe-t-il ? Ce qui serait intéressant, c'est d'essayer de regarder, sur cette période plus contemporaine de l'après 1970, ce qu'il en est resté, ce qui a changé. [...] Quels rapports avec les structures de base ? C'est une question ouverte. Et cette question, comme je le disais dès le départ, est loin de ne concerner que le mouvement étudiant et peut concerner l'ensemble de ce qu'on appelle le mouvement syndical.

Jean-Pierre Duteuil

Je ne sais pas si ce que je vais dire rentre dans le cadre, mais je vais le dire. Je voulais intervenir essentiellement sur mai 68 à Nanterre, en fait les « années Nanterre » comme élément de rupture assez forte pour ce qui concerne le sens qu'on donne aux assemblées générales. Rupture ne veut pas dire blanc ou noir. Une AG, dans un milieu quel qu'il soit, ce sont des gens qui se réunissent et, donc, cela représente un certain milieu. On ne peut pas dissocier la forme, le contenu, la présence de gens dans une assemblée générale sans aborder la structure sociale dans laquelle elle se situe et, là, c'est là qu'il y a une grande différence. Quelles que soient les différences qui existent dans l'UNEF, FGEL ou pas FGEL, etc., tout ce qui a été dit ici, on considère que l'intérêt du syndicat c'est d'unifier le milieu étudiant. Ca, c'est la base. Unifier le milieu étudiant, c'est un futur travailleur intellectuel et, pour unifier le milieu étudiant, il y a plusieurs méthodes. Elles ont été citées : il y a l'allocation d'études qui doit être une allocation d'études pour tous, c'est-à-dire ne pas faire rentrer les différences d'origine sociale ; il y a des services pour tous, des photocopies, on va les sortir, on va les faire ; et puis il y a l'homogénéisation des pratiques par des petits groupes comme les GTU, cela consiste aussi à faire donner un peu de pouvoir aux 4e années pour aider les 3e, les 3e pour aider les 2e, etc. Il y a un brassage qui est censé s'opérer et il s'agit pour l'UNEF de donner au milieu étudiant une consistance, je dirais, quasi de classe qui soit potentiellement porteuse de sens, et pas de sens seulement pour le milieu étudiant, mais aussi dans la société, comme elle a pu l'être, à un moment donné, pendant la guerre d'Algérie. Or, ce qui va se passer à Nanterre, c'est une critique de tout ça. C'est-à-dire une rupture.

Décembre 1965, donc à la période charnière dont on parlait dans une brochure qui avait été diffusée par les étudiants anarchistes, il est dit : « l'étudiant ne peut être et peut être un jeune travailleur intellectuel, il ne le reste pas et doit devenir, ou bien un jeune travailleur intellectuel intégré au circuit actif, ou bien alors un cadre. Ils sont alors solidaires, soit de la classe dominante, soit virtuellement solidaires des autres travailleurs ». Sa position est donc déterminée en fonction aussi de son vouloir, de son devenir, non seulement de ce qu'il était à

l'origine mais de ce qu'il va faire. Et donc, avec ça, on est directement en prise avec la critique du contenu de l'enseignement et pas seulement d'une pédagogie du type « comment faire passer mieux l'enseignement ». Si c'est un enseignement de m..., il n'y a pas besoin qu'il passe. C'est une première chose.

Au début 1967, c'est un peu plus large, il y a une tendance qui s'appelle tendance révolutionnaire fédéraliste, à Nanterre, et qui explique aussi qu'on ne peut espérer former un syndicat minoritaire. On reste encore sur le terme syndicat mais on n'a pas du tout l'envie de faire un syndicat de masse, un syndicat qui représente tous les étudiants. Quelqu'un a fait allusion tout à l'heure à la grande grève qui a eu lieu à Nanterre en novembre 1967, qui était quelque chose d'assez étonnant à tous points de vue, parce qu'elle était encore sur des bases qu'on appelait encore corporatiste, on revendiquait un certain nombre de choses, et en même temps, miracle, il y a la fac qui a été bloquée pendant quinze jours. C'était massif. En même temps à l'intérieur de ce mouvement qui redécouvrait les formes traditionnelles de lutte syndicale, il y avait cet autre mouvement que je viens d'évoquer qui critiquait fortement le contenu et qui participait cette grève, en animant vraiment la fac avec toute une série d'actions mais qui en même temps la décrivait comme une grève bureaucratique. Ce que nous, comme militants, on a découvert à l'époque, c'était qu'il y avait des assemblées générales, des motions qui étaient votées pour démultiplier et, pour éviter les AG trop démagogiques, il y avait des assemblées par département et il y avait des décisions qui étaient prises. Mais aucune de ces décisions n'était appliquée. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'au-dessus de tout cela il y avait un bureau de coordination plus ou moins connu mais dont on ne savait pas comment les gens y allaient, et puis il y avait les rapports occultes, affectifs, de domination et qu'en fait c'était là que ça se passait le pouvoir. Et donc, cette grève, qui a été très importante dans le devenir de ce qui allait se passer ensuite à Nanterre, a été un moment charnière parce que là se sont cumulées, cotoyées, opposées, deux formes du mouvement : le mouvement qui allait venir après et le mouvement précédent. Ceux qui critiquaient dans la grève de 1967 la non-démocratie introduisaient à l'intérieur de ce mouvement déjà des éléments avec des nouveaux thèmes, l'action directe. Le fait qu'on n'ait pas besoin d'attendre d'être nombreux pour faire quelque chose. Et là, l'idée de la critique de l'homogénéité du milieu étudiant s'est largement élargie.

J'ai déjà parlé de la critique du contenu de l'enseignement, il y avait aussi une critique du rapport de domination hommes/femmes et de la sexualité compte-tenu qu'à Nanterre il y avait un centre de planning familial, ce qui était relativement étonnant sur un campus. Curieusement, dans le milieu militant, il y avait, je pense, plus de femmes. Beaucoup de choses se discutaient à tous les niveaux et étaient introduites dans la grève comme des éléments que j'appellerais des éléments politiques. Et puis, progressivement, il y a eu d'autres éléments importants qui ont montré que cette conception de la critique du syndicat de masse ou de l'homogénéité du milieu étudiant renaissent. Il y a eu un texte qui s'appelait « Pourquoi des sociologues » qui a eu un peu d'impact à l'époque et qui n'a pas été rédigé que par des anarchistes, bien qu'il y en ait eu deux, et qui dit : « il faut dissiper l'illusion des mots d'ordre stalino-tourainiens sur un mouvement étudiant de masse aux intérêts convergents. Par leur origine sociale comme par leur acceptation de différents appareils autoritaires (Etat, entreprise, firme publicitaire) la majorité des étudiants sont déjà des conservateurs ». Cela rompait évidemment avec tout ce que l'on pouvait dire, et cela a eu un impact relatif y compris sur le devenir des gens. Quand j'ai fait mon livre sur le Mouvement du 22 mars, j'avais interrogé 80 personnes sur les 122 qui avaient occupé la tour administrative, il y en avait extrêmement très peu parmi ceux-là qui occupaient ces postes là. Le grade le plus élevé, c'était instituteur. Donc ce n'était pas complètement une passade de jeunesse.

Je voudrais signaler que la décision d'occuper la tour administrative c'est une décision qui a été prise en assemblée générale. L'arrestation de personnes, c'était inacceptable ; il y avait 400 personnes en AG en fin d'après-midi qui décident du principe de l'occupation de la tour, il y en a 140 qui y vont trois heures après. Donc, c'est une décision que j'appelle décision démocratique et qui a été énormément discutée par les tenants du syndicat de masse qui disaient « vous ne représentez rien », évidemment par les gens de droite. Il y avait 12000 étudiants à Nanterre, mais, sur les 12000, il ne faut pas croire que le mouvement étudiant y était majoritaire. Le Mouvement du 22 mars n'a jamais rassemblé plus de 1000 à 1500 étudiants en

assemblée générale et c'est effectivement 400, 500, 600 activistes. Il n'y avait pas d'adhérents mais des impliqués. Dans le Bulletin du 22 mars (cela regroupe beaucoup plus de monde qu'un petit groupuscule), il est écrit ce qui a été décidé après l'occupation à la suite de la journée où se sont réunies des commissions sur différents thèmes : il en est sorti une très grande assemblée générale qui, après discussion, a voté un texte qui disait « le mouvement de Nanterre est nettement politisé par opposition à la grève de novembre d'esprit corporatiste il a mis en avant des thèmes non syndicaux tel que « non à la répression policière », « université critique », « droit à l'expression du politique », etc. Du même coup, il s'est révélé minoritaire [C'était drôle parce que tous ceux qui étaient pour un syndicat majoritaire arrivaient tout juste à rassembler dans les assemblées de l'AGE 100 à 150 personnes alors que les théoriciens de l'action minoritaire arrivaient à en rassembler 1000 ou 1500, c'était un paradoxe qui mériterait d'être étudié] plusieurs orateurs ont dénoncé l'illusion du mot d'ordre de défense des intérêts de tous les étudiants... » C'est-à-dire que cette idée là a fait son chemin en 4 / 5 ans et elle s'est traduite dans les faits : elle a donné à l'assemblée générale une tonalité un peu différente, à savoir que les assemblées générales ne peuvent regrouper et représenter que celles et ceux qui sont d'accord avec les positions politiques de base. Là, il y avait des positions politiques de base qui étaient l'anti-impérialisme, la critique de l'enseignement, l'anticapitalisme, j'en passe... Ne venaient à l'assemblée générale que les personnes qui étaient d'accord avec ces options. Ensuite on pouvait aller plus loin, rajouter d'autres choses. Sur le fond, c'était d'une certaine manière plus démocratique car on savait d'où l'on partait.

Je termine sur l'histoire du politique. Il était évident, en tout cas à Nanterre, que le politique l'emporte sur le syndical au niveau du nombre. L'UEC attirait plus de monde que l'UNEF, je précise que je n'étais pas à l'UEC. Le groupe anarchiste, on monte à 40/50 personnes, la JCR aussi. C'est-à-dire que c'est un milieu politique dont une partie dit qu'il va faire du syndicalisme et recruter des étudiants en partant de là, une conception de l'éducation des masses par une sorte de pédagogie, et une autre conception qui consiste à dire que c'est en faisant des choses avec les gens concrètement que la politisation se fait conjointement. C'est une conception qui a pris de l'ampleur dans les années qui ont suivi dans les différents mouvements.

La composition sociale à Nanterre, un peu différente, explique aussi cette prééminence du politique parce que, comme cela a été dit, c'est une génération marquée par la guerre d'Algérie : quand on était au lycée, et quand on arrive à Nanterre, c'était la première année, avant il n'y avait pas de faculté, donc pas de FGEL, donc pas d'UNEF, donc pas de bureaucrates, donc pas d'emmerdeurs (je ne dis pas ça méchamment) et en plus on a une cité universitaire, on a un milieu avec beaucoup de provinciaux, une faculté un peu atypique. Il y avait beaucoup de gens qui venaient de Nanterre, moi je venais d'un lycée de Nanterre, il y avait des étrangers. Dans le groupe anarchiste, il y avait beaucoup d'Espagnols. Il y avait beaucoup d'étudiants d'origine modeste et donc ce clivage de classe on le sentait plus concrètement. Les plus modestes, c'étaient ceux qui restaient à la fac, on se connaissait et il n'y avait donc pas l'antagonisme qu'il y avait dans les groupes politiques. Certes on pouvait s'engueuler sur tout, mais affectivement cela passait. Nous étions suffisamment petits pour faire que chaque groupe politique n'ait pas la capacité de mener une vie sociale autonome. Affectivement, amoureuxment parfois, il y avait une micro-société dont on savait, on voyait bien, ce qui est confirmé postérieurement, que ce qui était le fondement de cela c'était le politique et pas le syndical. Il y a eu la guerre des 6 jours, le bidonville à côté, etc. Ca a été une modification complète du rapport aux assemblées générales à mon avis.

DEBAT

Jean-Philippe Legois. On n'a pas beaucoup parlé de ce que j'appelle le moment 68 en tant que tel, c'est-à-dire le mouvement de mai-juin. JP Duteuil parle d'une pratique avant mai 68 à Nanterre, J. Sauvageot parle d'un essai de systématisation dans la volonté de renouveler l'UNEF après 68 ; à partir de juillet et des assises de Grenoble. Mais, concernant le moment mai-juin 68, il y a effectivement cette pratique réelle des assemblées générales ; même si cela n'apparaît pas dans les tracts, on a toute une série de motions, de textes adoptés en assemblée générale, ce qui indique que le terme existait bien -c'était bien marqué motion adoptée par l'assemblée générale de... Il y a même des textes qui se veulent plus fouillés qu'une motion

avec des propositions de commissions diverses se réunissant sur telle ou telle question. Du 6 mai jusqu'au 14 juin, au moins, il y a eu toute une série de réunions en même temps qu'il y avait des manifs pour réinventer soit la révolution mondiale, soit l'enseignement de l'espagnol en troisième année de licence, ou les deux mais, en tout cas, on a une pratique réelle. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est : y a-t-il une jonction entre le Mouvement du 22 mars et ce qui reste de la gauche syndicale (autour du MAU et des Comités d'action) ? A un moment (vers la mi-mai), il y a un appel pour organiser des comités d'action. Dans cet appel, on voit très bien qu'il y a un héritage autour de ce qui a été évoqué ici, Karl Rogers, par exemple (dans l'appel, des consignes du type : attention à ne pas être trop nombreux, il faut des petits groupes), peut-être des restes de psycho-sociologie. D'autre part, on voit bien qu'il y a des références à ce qui s'est pratiqué à Nanterre, voire des références historiques comme la Commune de Paris – une référence importante et récurrente. Peut-être n'y a-t-il pas grand-chose à en dire ?

Quand on regarde cela, des années plus tard, autant la pratique de l'assemblée générale est patente pour mai-juin 68, autant, dans le répertoire d'action étudiant ultérieur, il y a aussi la mise en place de coordinations avec des AG ou des comités élisant des délégués se réunissant en coordination. Du coup on peut avoir une sorte de représentativité nationale alternative par rapport aux appareils déjà constitués et ce système on le voit pour les comités d'action en région parisienne, mais en mai-juin 68, mais je n'ai pas trouvé de traces de coordination nationale. C'est seulement avec l'affaire Guiot et encore plus la loi Debré que l'on voit un système de coordination se mettre en place. Auriez-vous d'autres traces à nous signaler ?

Roger Barralis. Juste une remarque. Je suis toujours suffoqué de constater l'absence d'arrière-plan historique ou de prise en considération de l'arrière-plan historique qui ressortent tout simplement de l'histoire et des archives. Trois choses.

Sur la question de la pratique des AGE et des AG avec tout le monde, avant mai 68 ou avant Nanterre. Cela a existé, y compris en milieu étudiant. Des mouvements de masse importants avec des assemblées générales il y en a eu. Je pourrai prendre un exemple déjà cité dans un colloque du Germe, c'est la question des cités universitaires. Avant Nanterre, il y a eu la grande grève de 1965 à Antony, dirigée et menée par une femme, entreprise lancée avec des militants syndicalistes qui a réuni l'ensemble des résidents ; il y a d'autres exemples. Je suis rentré à l'université en octobre 1963 à Aix-en-Provence et la première action que j'ai connue est une action de masse, certes à démarrage « corporatiste » correspondant à ce qui a été dit par Serge Bosc (amphis bondés...) et une grande manifestation de masse dans laquelle les militants syndicaux étaient par définition partie prenante, certains d'entre eux étant en impulsion, mais qui était une manifestation d'assemblée générale en action. Ce qui est arrivé en mai 68, il faut le confronter à quelque chose. A cette époque, c'est le début de la médiatisation. C'est évidemment loin de tout ce que nous connaissons depuis 10 ou 20 ans, mais c'est le début. Il ne faut pas omettre cet aspect là : en mai 68, la presse a joué un rôle fondamental et cela n'a jamais cessé depuis.

Le problème de l'articulation entre le syndicalisme – qui est permanent – et les actions de masse, c'est une constante. La grande question permanente c'est celle de l'articulation. Je donnerai deux exemples.

En mai-juin 1968, comme JP Legois l'a noté, se mettent en place ces assemblées générales. A la rentrée 68 on continue à parler de comités d'action mais, en l'espace de deux mois, septembre et octobre 1968, ils perdent leur caractère de masse et se réduisent très vite, en fait, aux groupuscules qui les animent plus un certain nombre de militants ralliés au cours des mois précédents. Le résultat, c'est le congrès de Marseille de décembre 1968 de l'UNEF où la Ligue communiste tente de faire un putsch sur la base de la transformation de l'UNEF en coordination des comités d'action (plus de bureau national, etc). Le résultat est un échec : deux mois après, les militant-es de la Ligue rompent avec les militant-es spontanéistes, c'est l'affaire de Vincennes qui tourne mal et à l'issue de laquelle il y a une profonde division entre les militants de la Ligue et les militants spontanéistes. Je reviens sur mai 68 : pour le démarrage de l'action, l'UNEF en province a joué un rôle fondamental ; les AGE de l'UNEF, les militants de l'UNEF, l'ont fait immédiatement dans le cadre des assemblées générales avec tous les étudiants, cela faisait partie de la culture.

A Paris, la question était différente puisque l'on a bien vu dans les débats aujourd'hui et, à plusieurs reprises, l'outil UNEF avait largement disparu des facs en tant qu'outil structurant, et

notamment de l'endroit emblématique qu'est la Sorbonne. Il faut prendre en compte tous ces éléments pour comprendre qu'en mai 68 on ne parle pas de coordination nationale des comités d'action, puisqu'en fait c'est l'UNEF qui sert de point de coordination. Si l'UNEF n'avait pas été à ce moment-là une UNEF dirigée par les étudiants du PSU, alors même que le PSU avait des dirigeants dans toutes les organisations confédérales, y compris à la CGT, il n'y aurait pas eu la mobilisation telle qu'elle a eu lieu ensuite. Je passe, car ce n'est pas le sujet.

On dit aujourd'hui « il n'y a pas eu de coordination nationale des comités d'action en mai-juin 1968 ». Si après, il y en a eu, c'est aussi qu'il n'y avait plus de mouvement UNEF, syndical national existant, et donc le vide devait être rempli.

Je terminerai avec une citation de « l'Humanité rouge », en 1969 : « L'UNEF ne doit pas être une sorte de Mouvement du 22 mars qui monte et descend avec le mouvement de masse, qui se fond avec celui-ci ». Les étudiants, le mouvement étudiant, ont besoin de formes d'organisation. Il faut bien qu'il y en ait.

Jean-Pierre Duteuil. Il y a eu une tentative, des tentatives, de coordination nationale, mais pas de la manière habituelle avec délégations. Les gens circulaient, il y avait beaucoup de voyages. Je renvoie à la collection des bulletins du 22 mars qui rendaient compte chaque jour de ce qui se passait en province. Par contre, il y a eu des tentatives parisiennes et les divisions des comités d'action, évoquées pour les deux ou trois ans qui ont suivi, ont eu lieu dès juin 1968 – j'en parle dans le livre sur 68 – ce sont les divergences qu'il y avait avec Krivine. Chacun essayait de construire son propre parti sur la base des comités d'action et le 22 mars, à cette époque-là, avait lancé les comités d'action révolutionnaires qui n'ont pas non plus très bien marché, je le reconnais.

Bien sûr, les AG n'étaient pas une nouveauté, ce qui était une nouveauté c'était de dire « on ne représente que nous-mêmes ». C'était cela la vraie divergence. Ce que je veux dire, c'est qu'il y avait des assemblées générales pendant le mouvement de mai-juin, il y avait tous les jours une AG du Mouvement du 22 mars qui obéissait aux mêmes lois : ne venaient que ceux qui se reconnaissaient dans le mouvement du 22 mars. Après, il y a eu des sous-assemblées générales de grévistes au moment de la reprise, fin juin, en particulier dans les postes, dans différentes entreprises.

Jacques Sauvageot. Je plaiderais plutôt sur la continuité sur le fond. Sur la coordination des comités d'action, je trouve que ce serait très intéressant de voir ce qui s'est passé par rapport aux coordinations uniques des mouvements récents ces dernières années ou là où on a été véritablement en présence de coordinations de tous les comités. La question qui se pose toujours c'est : il faut qu'il y ait, d'une part, un certain type de discours et, d'autre part, par rapport à ces discours-là, il s'agit de savoir comment concrètement les choses peuvent se régler. Je trouve très intéressant quand on défend le principe de l'assemblée générale minoritaire ayant vocation, parce que minoritaire, à plus refléter ce que pourrait être un intérêt général. On vit forcément dans des contradictions, la question c'est de savoir comment on les résoud et comment on les gère. Franchement, êtes-vous tous aujourd'hui persuadés que les comités d'action sans bureau, etc. sont la forme la plus démocratique qui existe ? Sont-ils mêmes la forme la moins bureaucratique ? C'est-à-dire qu'à partir du moment où la bureaucratie n'apparaît même pas, c'est sûr qu'elle ne peut pas être remise en cause. D'un autre côté, on ne va pas non plus dire « les CA, c'est la bureaucratie cachée ». C'est à la fois les deux. Comment on gère, d'un côté, les différents principes qu'il peut y avoir et, de l'autre, comment on fait les choix.

riposte

Mensuel de la Fédération
des groupes d'études de lettres.

Supplément à UNEF-Information

C. P. P. P. n° 28 968.

Secrétariat : 17, rue
de la Sorbonne, Paris-5^e
Tél. 033.65.55
C. C. P. Paris 12 617-04.

Prix du numéro : 1 F.

Gérant : Michel Rostain.

Responsable de la publication :
Jean-Louis Peninou.

Titre : Bonicel.

editorial

par le bureau de la F.G.E.L.

Les moyens d'information des étudiants ne manquent pas. La presse quotidienne et hebdomadaire, les mensuels politiques étudiants sont largement lus. Il manquait cependant un journal qui soit plus spécifiquement celui des étudiants de la Sorbonne, celui de la Fédération des groupes d'études de lettres, un journal qui les représente et les défende. *Riposte* entend combler ce vide. Mais son rôle ne doit pas se limiter à cela.

L'application du plan Fouchet, la ségrégation qu'il introduit entre « bons » et « mauvais » étudiants, entre masse et élite, la suppression de la propédeutique, les conditions matérielles et intellectuelles déplorable de nos études, tels sont les signes sous lesquels s'ouvre la présente année universitaire. En informer précisément les étudiants, resituer les mesures du plan Fouchet dans leur cadre politique général, montrer qu'elles ne concernent pas seulement les étudiants, mais tous les jeunes, enrichir notre expérience de celle de nos camarades étrangers, telles seront nos tâches à court terme.

A toutes ces questions, il n'est de réponse efficace que collective et démocratiquement décidée. Or, il n'est pas de participation, il n'est pas de démocratie syndicale, d'action véritablement décisive sans une information précise et permanente de tous.

Le pouvoir en place le sait bien qui la mutilé pour la transformer en un vaste système de propagande et d'abâtissement

de masse. Nous ne disposons pas de ces formidables moyens, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour faire entendre la voix des étudiants. C'est grâce à eux que nous continuerons. Mais nous croyons à une information rigoureuse qui ne soit pas dogmatique, à une information engagée qui ne soit pas sectaire. Il serait, en effet, vain de revendiquer un enseignement intelligent, qui mobilise les capacités intellectuelles des étudiants, les considère comme des êtres adultes, et fasse appel à leur sens critique, si nous ne mettons pas en pratique ces exigences dans notre activité syndicale. Car l'action revendicative n'est pas l'affaire d'un seul jour, ni d'un seul amphi. Pas plus qu'elle n'est l'affaire d'un petit noyau de militants parlant et agissant au nom de tous. Aujourd'hui, il importe d'abord que nous agissions contre la mise en place du plan Fouchet.

C'est en ce sens qu'une grande partie de ce premier numéro est consacrée à exposer nos revendications. Elles devront être discutées et devront servir de base aux solutions qui, dès maintenant doivent être envisagées. Pour cela, il faudra se battre. Car l'idée n'est pas encore admise que les étudiants ont un droit sur leurs études. Dans cette lutte, *Riposte* n'est qu'un jalon.

Encore imparfait dans sa formule, voici ce premier numéro. C'est à vous qu'il appartient dans le travail commun que nous allons mener, de le rendre plus fidèle encore à nos exigences.



Manifestation
à San Francisco.
Guerilleros vietnamiens
en embuscade.

BERKELEY

A l'heure actuelle, le Mouvement étudiant américain est dans son pays à la pointe du combat. Alors qu'en 1960, il était encore affaibli et démantelé, se relevant seulement des coups que lui avait portés le Mao-carthysme, il mène maintenant simultanément des luttes sur l'intégration, contre la guerre au Vietnam. Que s'est-il passé dans les universités américaines ?

Les 15 et 16 octobre, ont eu lieu des journées de protestation internationale contre l'intervention militaire américaine. L'appel, qui est à l'origine de cette journée émane du Vietnam day committee de Berkeley. Depuis quelque temps, en effet, Berkeley est le centre nerveux de la gauche américaine. Berkeley est un campus strictement étudiant à 35 kilomètres de San Francisco. Le mercredi 30 septembre 1964, la première bataille commençait à l'Université de Berkeley. L'interdiction de toute propagande politique à l'intérieur du campus, ou de toute activité similaire était à l'origine de cette lutte d'envergure. Comme à Berlin-Ouest, le mouvement prenait son extension à partir de la défense des droits politiques des étudiants, de leurs droits dans la société et donc aussi dans une université qui les leur refusait.

L'atmosphère politique générale, les récents incidents de Harlem, l'extension du mouvement intégrationniste sont des facteurs importants pour comprendre la situation à Berkeley et le déroulement des événements. Deux grands mouvements intégrationnistes se partageaient l'influence politique à l'intérieur du campus : le C.O.R.E., vieux mouvement pour l'égalité raciale et le S.N.C.C., fondé en 1960, qui est à l'origine de l'organisation politique des communautés noires du Sud, a impulsé la création des Freedom Schools, et est à l'origine du premier parti noir.

L'OCCUPATION DES LOCAUX.

Depuis plusieurs années, l'activité politique des étudiants de Berkeley

allait en augmentant. Des incidents locaux avaient déjà marqué cette lutte, opposant les étudiants à une importante fraction de la Californie goldwateriste et du néo-Mac-carthyste. Au cours du printemps 1964, les étudiants avaient activement participé à la campagne pour les droits civiques des noirs. En retour, le Gouvernement de l'Etat de Californie avait fait pression sur l'Administration pour qu'elle « discipline ses étudiants ». Les étudiants résistèrent. Le lendemain de l'interdiction, une première arrestation eut lieu. La voiture cellulaire fut bloquée et gardée par environ 500 étudiants la nuit et 3 000 le jour. L'affaire dépassait le cadre de l'université. Des manifestations de soutien eurent lieu dans de nombreuses universités américaines. L'offensive reprit. Déjà, le journal du Free Student Movement, organisation qui, durant toute l'action, s'était affirmée comme le porte-parole des étudiants, en arrivait à élargir le cadre de la lutte et à mettre en cause la structure du pouvoir. En ce sens, son évolution était comparable à celle de nombreux mouvements intégrationnistes.

Le 2 décembre, à 12 heures, commença la grande occupation des locaux. Sprout Hall reçut le nom d'Université libre de Californie : le travail continua dans le bâtiment. Des cours furent organisés par les étudiants. La riposte ne se fit pas attendre. 800 arrestations furent opérées. Elles durèrent trois heures. Le recteur Clark Kerr capitula. Lors d'une réunion, un doyen déclara aux étudiants « Vous avez le pouvoir, je vous demande de l'exercer avec sagesse ».

L'ASSEMBLEE DES NON-REPRESENTES.

La résonance nationale des événements de Berkeley popularisa le mouvement. Le tournant pris par la guerre au Vietnam, l'intense activité des mouvements pacifistes, l'évidence du formalisme des lois sur l'intégration élargirent le cadre de l'action, jusqu'à une contestation plus politique. La politique extérieure des U.S.A., dont la nature fut clairement mise à

jour pour bon nombre d'Américains, par l'intervention à Saint-Domingue, devint peu à peu un thème d'action indissociable des autres. « Nous, sous-signés, sommes des jeunes Américains mobilisables. Nous nous opposons à l'intervention des Etats-Unis dans la guerre au Sud-Vietnam... La guerre au Vietnam n'est pas notre guerre et nous n'y serons mêlés d'aucune façon. »

...Déclare le dernier appel du mouvement du 2 mai.

Dès avril 1965, une marche sur Washington groupe 30 000 étudiants. A Berkeley, le 21 mai, un Vietnam day rassemble près de 35 000 personnes pendant trente-cinq heures de débats. Le 14 juin, un manifeste d'intellectuels est publié.

Durant l'été, un convoi de soldats partant pour le Vietnam est arrêté à Berkeley.

Les organisations intégrationnistes et pacifistes prennent pour la première fois contact et concluent à la nécessité de coordonner nationalement leurs efforts. La lutte devient délibérément politique. Réunie à Washington, l'Assembly of Unrepresented People est à l'origine de la création du « National Committee to end the Vietnam war ». Un appel est lancé pour une journée internationale. La grande influence du S.D.S. (Student for a democratic society) et du mouvement du 2 mai, dénote en fait une radicalisation de tout le mouvement.

Il est, par exemple, significatif que le S.D.S. vienne récemment d'abroger une mesure interne interdisant aux communistes de voter dans l'organisation.

Quelles que soient les limites de ces mouvements, la lutte qu'ils mènent à l'heure actuelle aux Etats-Unis est capitale. Elle sera difficile, tant est importante l'emprise de certains mythes soigneusement entretenus, et dont Johnson lui-même donne un exemple lorsqu'il dit :

« Notre objectif est l'indépendance du Sud-Vietnam et la liberté contre toute attaque. Nous ne voulons rien pour nous-mêmes. Mais seulement la possibilité pour le peuple vietnamien de gouverner son pays à sa guise. »

TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS

1956: le congrès de Rambouillet de la Fédération nationale des étudiants socialistes.

Dans les crises des mouvements de jeunesse concomitantes aux luttes pour la décolonisation, et notamment de la guerre d'Algérie, l'on a souvent traité bien sûr de l'UNEF, des organisations confessionnelles, notamment chrétiennes, ou des mouvements politiques tels ceux liés au Parti communiste¹. L'on s'est moins attaché à ce qui s'est joué dans les jeunesses socialistes. Jacques Delpy, ancien de l'UNEF et de la Fédération nationale des étudiantes socialistes², qui s'est attelé à la publication d'une étude sur la FNES dans cette période, nous a autorisé à en publier un extrait et il nous a également transmis un document de la FNES sur le syndicalisme étudiant.

Le Mouvement des jeunesses socialistes avait été dissous après les événements qui avaient suivi les émeutes de 1947 ; lors de sa reconstitution sont séparés les Jeunesses socialistes et les Etudiants socialistes, regroupés en une Fédération nationale des étudiants socialistes (FNES). On peut adhérer à la FNES sans adhérer à la SFIO.

Les éléments ci-après concernent les prises de position des Etudiants socialistes relatives à l'Algérie en 1956. Ils s'insèrent dans une recherche plus large en cours dont l'objet sera de montrer quelle fut l'action de la FNES, d'une part au niveau des associations générales d'étudiants, d'autre part dans la constitution de ce que l'on appela la minorité de l'UNEF, enfin la place qu'elle prit dans les batailles de la décolonisation dans les années 1953-1958³.

– *l'opération franco-britannique menée en Egypte*, aux côtés des Israéliens pour contrer la nationalisation du canal de Suez par Nasser fut l'occasion de l'envoi par Pierre Eelsen d'une lettre au journal *Le Monde* pour protester contre les poursuites engagées contre ce journal et lui apporter le soutien des étudiants socialistes ; une nouvelle interview de Pierre Eelsen dans la revue *Réalités* où interrogé sur le sens de la journée du 6 février 1956 il déclara « le Président Mollet a cédé à l'affolement de la population algérienne »⁴ lui valut une convocation, début décembre de Guy Mollet.

Tout ceci conduisit Pierre Eelsen à démissionner et à passer le témoin à P.Biarnès puis rapidement à Jacques Bugnicourt.

-La motion adoptée au congrès de Rambouillet, diffusée dans le bulletin intérieur de la FNES de mars-avril 1956 durcit la position :

« Après avoir constaté avec amertume l'absence d'action des gouvernements précédents et constaté que la situation actuelle résulte du retard et du sabotage de toute politique de progrès en Algérie, ils souhaitent que soient prises envers les agitateurs et les féodaux les mesures les plus fermes, soit, après enquête, le rapatriement forcé des responsables français du fascisme en Algérie et la mise sous séquestre de leurs biens, de faire venir en France les condamnés à mort musulmans en instance d'exécution, pour qu'ils soient jugés avec l'impartialité garantie par la loi, le développement d'une action telle que les grands féodaux ne puissent continuer à façonner l'opinion des européens, ils proposent un cessez le feu, et, simultanément : le choix d'une date aussi rapprochée que possible pour des élections générales d'une assemblée algérienne dont les

¹ Voir; Robert Chapuis, *Les chrétiens et le socialisme*, Paris, Calmann Levy, 1976 ; Robi Morder, « Années 1960 : crise des jeunesses, mutations de la jeunesse » *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004

² Né en 1933 à Brive-la-Gaillarde, il s'installe à Toulouse après son baccalauréat et commence des études de droit. Rapidement, il adhère à la SFIO, et aux étudiants socialistes. Il adhère ensuite à l'UNEF, dont il devient le secrétaire général lors du congrès de Nice en 1955, puis vice-président information dans ce qu'on a appelé le « bureau d'union » majo/mino, ou le bureau de transition. Docteur de l'Institut d'études politiques de Toulouse, et obtient ensuite un second doctorat à la fac de Dakar, en sciences économiques avant de préparer l'ENA entre 1961 et 1962. Il entre ensuite à l'UNEDIC, et y restera jusqu'en l'an 2000. Ecouter son témoignage recueilli le 25 octobre 2012 par Marina Marchal et Eithan Orkibi , résumé analytique réalisé par Charlotte Zamith.(site cme-u.fr).

³ L'auteur a utilisé ses propres archives mais tient à remercier les services de l'OURS (Office universitaire de recherche socialiste) qui ont ouvert, avec patience, son fonds historique

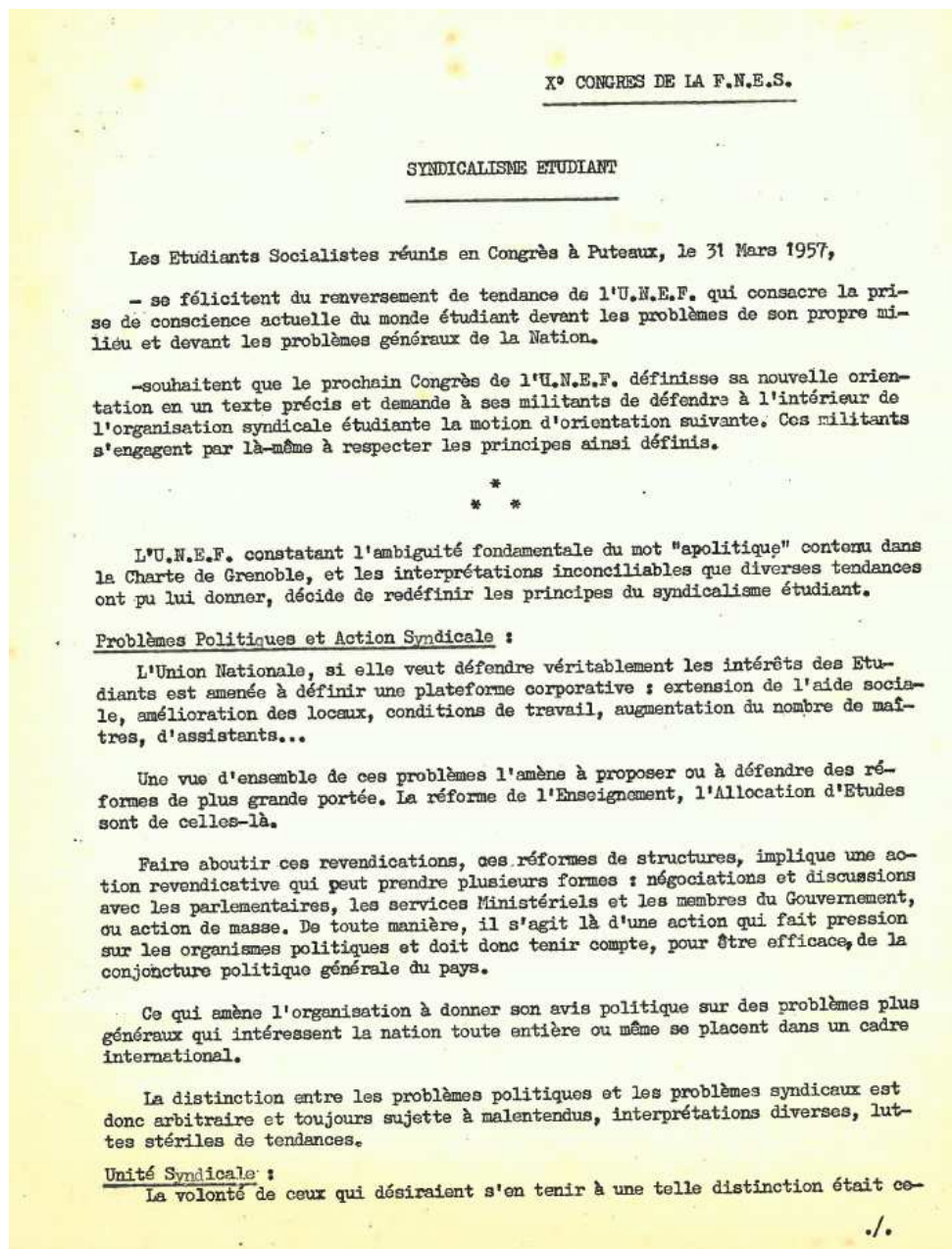
⁴ Il s'agit de la « journée des tomates » où Guy Mollet renonce, sous la pression de la rue algéroise (français d'Algérie) à remplacer Jacques Soustelle, hostile à toute discussion avec le FLN, par le général Catroux.

membres seront habilités à proposer des négociateurs au gouvernement français, élections librement organisées sous la surveillance souveraine de tous les partis politiques français et algériens[...].

-Trois autres motions mettent en cause les tortures commises au nom de la France en Algérie, s'appuient sur la démission d'un officier supérieur, le suicide de l'avocat Maître Boumendjel et s'indignent que de tels excès puissent être commis sous la responsabilité d'un Président du conseil et d'un ministre résident socialistes et, à ce titre, mettant en cause l'honneur du Parti

Par la suite, le 10^{ème} Congrès de la FNES, tenu à Puteaux, adoptera le 31 mars 1957 une motion plus critique encore entraînant une série de décisions du bureau du parti qui aboutira la mise en place d'un BN provisoire des ES, et de sanctions. En 1958 à Montluçon se tiendra un congrès de mise au pas des étudiants socialistes ; les ES historiques, en grande majorité, vont quitter les séances.

Jacques Delpy



-2-

pendant louable : l'unité syndicale qu'ils escomptaient préserver ainsi en n'abordant pas les problèmes trop brûlants est une nécessité que nous reconnaissons.

L'Unité du syndicalisme étudiant, mis à l'ordre du jour par les incidents des Offices de médecine et de dentaire, et d'un autre point de vue, par la progression de l'idée de fusion organique entre l'U.N.E.F. et l'U.G.E. est le seul gage d'efficacité de notre mouvement.

Démocratie - Indépendance :

La seule garantie de cette unité est la détermination par les syndiqués eux-mêmes, après une information objective et une discussion démocratique, de la plate-forme d'action de l'organisation syndicale.

Ce qui implique l'indépendance totale vis-à-vis des Partis, sectes philosophiques ou religieuses, mouvements de jeunesse, gouvernements. Nous condamnons par exemple le cumul entre les responsabilités de direction dans un parti politique ou dans une administration et dans l'Union Nationale.

Principes :

Les grands principes de l'action de l'U.N.E.F. sont :

- l'Unité Syndicale.
- la défense corporative des intérêts des Etudiants.
- la lutte pour un enseignement qui donne le droit à tout citoyen d'accéder à la culture.
- la laïcité de l'Ecole et de l'Etat.
- la défense des libertés démocratiques, individuelles et collectives et donc la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- la lutte pour le règlement pacifique et négocié des problèmes internationaux.

Moyens d'Action :

L'U.N.E.F., pour la mise en application de ces principes :

- uniformisera ses structures locales dans le sens d'une décentralisation (qui rend toujours difficile un travail fractionnel) et d'une recherche constante de la démocratie.
- portera ses efforts sur l'information objective des militants et des syndiqués en général : journaux avec Tribune Libre, conférences, brochures sur des problèmes particuliers....
- cherchera à former le plus grand nombre de cadres solides.
- participera aussi largement que possible à la gestion des Universités en n'oubliant pas cependant l'usure rapide des dirigeants syndicaux qui en sont chargés et donc la nécessité de ne confier des postes de co-gestion qu'à des cadres dont la formation syndicale est déjà solide.

*
* *

Le Congrès avait décidé de voter cette motion par correspondance. Les groupes n'ayant pas fait parvenir leurs votes, nous la publions à titre de document de travail.

OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS ETUDIANTS

Les élections des représentants étudiants au CNESER et au CNOUS fait apparaître ces dernières années une double tendance : d'une part une progression de la FAGE qui confirme en 2019 sa première place acquise en 2017, et une restructuration du champ de la représentation puisque d'une part diminuent, voire disparaissent – au niveau de ces deux institutions nationales – les organisations PDE et UNI, d'autre part la percée institutionnelle d'une nébuleuse (liste « game of Cneser ») non cristallisée en organisation. Le tout se fait sur fond de faible participation électorale des étudiants, ce qui n'est pas une nouveauté. Le champ syndical étudiant semble réduit à une bipolarisation FAGE/UNEF, cette dernière ayant été de surcroît affaiblie par la scission FSE (Fédération syndicale étudiante) qui a emporté deux des trois élus au CNOUS de l'UNEF. Si Solidaires étudiant-es n'a pu présenter de liste, bien qu'ayant obtenu des élus dans trois CROUS, ce syndicat n'en a pas moins une réelle présence sur le terrain. La FAGE, qui n'avait pas mobilisé contre la loi travail en 2016 a continué à se distinguer en ne s'opposant pas à Parcours Sup comme réforme générale.

Ainsi, on pourrait voir qu'il y a une sorte de nébuleuse plus contestataire, se proclamant de « lutte » mais dispersée entre UNEF, Solidaires, FSE, des groupes locaux en concurrence bien que parfois conjoncturellement ou localement alliée. De surcroît, on a pu constater des prises de position convergentes sur le refus de l'augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers non européens, puisque ce sont des fédérations caractérisées de très corporatives, membres autrefois de PDE, qui ont conduit les recours juridiques devant le Conseil constitutionnel.

Rien n'étant jamais définitivement acquis dans un monde étudiant en perpétuel renouvellement, il faudra suivre avec intérêt les débats stratégiques qui traversent la plupart des organisations – en tous cas pour la FAGE, la FSE, l'UNEF et Solidaires – sur ce que signifie une action syndicale, un syndicalisme étudiant, et être attentifs à ce qui se passe dans le milieu étudiant qui, s'il participe peu aux élections universitaires, peut toujours faire irruption dans la vie politique que ce soit sur des questions universitaires ou plus générales, comme sur le climat. Enfin, la disparition de la sécurité sociale étudiante, et la réduction des espaces mutualistes, si elles consacrent, avec Parcours sup, avec l'autonomie accrue des universités, la fin de l'environnement institutionnel qui était celui des militantismes étudiants, invite à de nouvelles réflexions sur la citoyenneté étudiante dans l'université de demain, la place des étudiants dans la pédagogie, l'autonomie étudiante.

En tout état de cause, il faut prendre garde aux caricatures simplistes qui permettent de faire des « une » de journaux ou des « affaires médiatiques » qui font l'économie de l'enquête de terrain, de la connaissance des textes et des débats qui sont par ailleurs facilement accessibles. Voici les résultats en termes de représentants étudiant au CNOUS et au CNESER, suivi par une analyse de Tristan Haute sur le cycle Crous/Cnous 2016/2017 et sur le « cas lillois ».

R.M.

Résultats électoraux

CROUS 2019 (VARIATION AVEC 2017)

	Elus CROUS variation voix élus variation				
FAGE	85	-5	85	5	0
UNEF	55	-11	55	3	0
UNI	15	+3	16	0	0
Le choix indépendant	0	0	9	0	0

CNESER 2019

FAGE 636 voix (47%) 6 sièges (+1)

UNEF :274 (20%) 2 sièges (-2)

L'Alternative « Game of CNESER » (liste présentée par des syndicats ou collectifs étudiants locaux, comme « l'Armée de Dumbledore à Rennes,) : 222 voix (16%) 2 sièges (+2)

UNI : 124 voix (9%) 1 siège (=)

Association Nationale des Elus Etudiants « le Choix Indépendant » : 0 sièges (-1)

C'était une liste qui était soutenue par PDE

Rappel 2017 :

FAGE 554 voix (38,5%)

UNEF 496 voix (34,5%)

Parole étudiante (soutenue par PDE) 217 voix (15,1%)

UNI 115 voix (8%)

Solidaires Etudiant-e-s 55 voix (3,8%)

Eléments après les élections aux Crous et Cnous 2016/2017.

Le 31 janvier 2017, la FAGE reportait, avec 5 élu.e.s sur 8(+1) les élections au Conseil d'Administration du CNOUS (Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires), reléguant l'UNEF, avec 3 sièges(-1), au second plan. Il s'agit d'un scrutin indirect auquel étaient convié.e.s les 196 élu.e.s des CROUS (Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires) dont la désignation a été organisée en novembre 2016. La FAGE avait alors obtenu 76 élu.e.s (+6), l'UNEF 66 (-11) et l'UNI (droite) 12 élu.e.s (-2). Au CNOUS, la FAGE obtient 91 voix, obtenant les suffrages d'élu.e.s de listes corporatives non affiliées exclusivement à la FAGE. A l'inverse, l'UNEF ne gagne qu'une petite voix outre celles de ses élu.e.s (ce qui témoigne de son manque d'attractivité).

Mais, si l'on raisonne en nombre de voix, le constat est bien plus tragique pour les organisations étudiantes.

Une participation très faible

D'abord, la participation électorale recule à nouveau, passant de 8,5 à 7,5%. Si ce résultat paraît très faible, il rejoint les taux de participation historiques des années 2000

2002	5,53%	2008	7,56%	2014	8,5%
2004	8,11%	2010	7,8%	2016	7,5%
2006	6,27%	2012	9%		

Si cette baisse de la participation ne se répercute pas sur le résultat en sièges ou en % des suffrages exprimés, elle se répercute nettement sur le nombre de voix obtenues par chaque liste.

Nous avons consigné les résultats en voix des élections CROUS 2014 et 2016. Ceux-ci se sont révélés particulièrement difficiles à collecter : les données sont manquantes totalement pour 8 CROUS et partiellement pour 6 autres (sur 28). Sur les résultats dont nous disposons (80% du corps électoral), on note bien la poussée de la FAGE et des listes qu'elle soutient (de 42% en 2014 à 48,5% en 2016) et la chute de l'UNEF (de 33,5% en 2014 à 29,5% en 2016). En parallèle, les listes de PDE reculent (de 7 à 4%) et les listes de l'UNI augmentent légèrement, tout comme les listes syndicales dites « combattives » (dont celles de Solidaires).

Une UNEF très affaiblie

Ainsi, si le résultat de l'UNEF paraît faible au regard des comparaisons historiques, il l'est d'autant plus si on raisonne en termes de nombre de voix obtenus. En effet, étant donné la faible participation, les variations du taux de participation sont non négligeables.

Sur les 14 CROUS où nous pouvons comparer le nombre de voix entre 2014 et 2016, l'UNEF perd des suffrages dans 11 CROUS et n'en gagne que dans 3 (Lyon, Reims et Nantes). Pire, dans 9 cas sur 11, cette perte est supérieure, en proportion, à la baisse de la participation. Dans certains cas, l'UNEF perd près d'un tiers de ses voix de 2014 comme à Montpellier, Rennes, Lille, Créteil, Toulouse ou jusqu'à près de deux tiers à Grenoble (avec une participation chutant de près de 40%). Enfin l'UNEF ne profite absolument pas de la disparition dans 4 CROUS de listes syndicales de Solidaires entre 2014 et 2016. Le recul national de 4 points et 11 sièges (sur 77, soit -15%) masque un effondrement très préoccupant sur le terrain. Une analyse plus détaillée des résultats par bureaux de vote permettrait de déterminer les dynamiques au sein des établissements et sur le long terme mais on peut ici poser l'hypothèse d'un affaiblissement de la capacité de mobilisation électorale de l'UNEF.

Une « percée » de la FAGE à nuancer

La FAGE n'enregistre, quant à elle, pas une poussée massive en nombre de voix. Certes, elle résiste mieux à la baisse de l'abstention, gagne des électeurs et profite de l'effondrement de l'UNEF, mais notons que dans 6 CROUS sur 14, elle perd des voix. La « poussée » de la FAGE est donc à nuancer : il semble que cette organisation mobilise plus facilement son électorat que d'autres, ce qui s'explique par un « vote en groupe » qui traduit l'implantation de la FAGE dans certaines filières (disciplines médicales) et dans certains établissements via son réseau associatif.

L'UNI, Solidaires et la Loi Travail

Quant à l'UNI, elle régresse dans 8 CROUS sur 14, parfois de façon conséquente comme à Lille, Paris ou Grenoble, sa résistance à l'abstention semble très fluctuante. Difficile donc d'en conclure à un effet « primaire de droite » (les élections ont eu lieu au même moment) ou à un effet « Loi Travail ».

Enfin, s'agissant des listes syndicales se revendiquant comme plus combattives que l'UNEF (Solidaires dans 6 CROUS, UET et EST à Toulouse, LICORNE à Grenoble...), elles améliorent leurs résultats dans tous les cas quand elles se représentent (7 cas sur 10). Si on pourrait rapidement conclure que cette hausse est un facteur nuisible pour l'UNEF, l'UNEF régressant dans presque tous les CROUS où ces listes augmentent, ce n'est pas toujours le cas et l'UNEF enregistre des baisses très importantes dans des CROUS où elle

n'est pas concurrencée par ce type de listes. Mais il est aussi difficile de voir dans ces légères hausses un effet « Loi Travail », même si cet effet peut exister à des échelles plus petites (on raisonne ici à échelle régionale).

Comme le montre cette rapide analyse, il convient de ne pas surinterpréter des résultats électoraux, surtout quand ils sont donnés en % des suffrages exprimés ou en sièges. Ainsi, la « percée » de la FAGE ne se matérialise pas par un afflux massif de nouveaux électeurs/trices dans les urnes. C'est bien un recul de l'UNEF mais aussi de PDE (Promotion et Défense des Étudiants, autre organisation corporative) qui visibilise cette « percée » de la FAGE. Loin d'un « effet Loi Travail » que croient voir certain.e.s, on assiste plutôt à un effet « abstention » qui visibilise à la fois la capacité de mobilisation électorale de la FAGE et les difficultés pour l'UNEF de mobiliser largement sur le plan électoral.

Tristan Haute

Élections étudiantes : le cas lillois à la loupe

Analyser les résultats des élections étudiantes permet souvent de mieux appréhender une partie des évolutions du paysage syndical étudiant. Mais, comme nous l'avions souligné dans la note précédente, il est souvent plus éclairant d'étudier les résultats à une échelle très fine. Nous avons ainsi choisi d'analyser les résultats des élections étudiantes par bureaux de vote sur un petit territoire. Nous avons pu compiler les données pour les élections au CROUS 2012, 2014 et 2016 en se limitant aux établissements d'enseignement supérieur de la métropole lilloise soit 49 bureaux de vote.

En effet, loin de considérer le vote comme une expression individuelle d'une adhésion (ou non) à des programmes ou revendications syndicales ou comme un prolongement d'une orientation « politique » individuelle, nous préférons voir dans le vote un reflet (certes partiel) de l'implantation et de la capacité de mobilisation des organisations étudiantes. Or, cette implantation et cette capacité de mobilisation sont très souvent liées à la filière d'études¹: ainsi la FAGE, désormais première organisation étudiante, est partiellement structurée en fonction des filières. Comme l'ont montré divers travaux, les étudiants votent en groupe, avec leurs camarades de classe et/ou leurs associations².

A Lille l'offre électorale est relativement stable : aux 3 scrutins se présentent une liste soutenue par l'UNEF, une liste soutenue par l'UNI, une liste soutenue par SUD et deux listes soutenues par des associations de la FAGE et de PDE. Néanmoins une liste soutenue par EMF était présente en 2012 et les « frontières » entre les deux listes corporatives sont variables selon les scrutins.

A l'échelle lilloise, la participation ne cesse de décroître entre 2012 et 2016 mais elle chute surtout entre 2014 et 2016 où il y a eu près de 1000 votants de moins soit 15% de votants en moins. De même, alors qu'on notait une relative stabilité au niveau des résultats des organisations étudiantes entre 2012 et 2014, 2016 marque un bouleversement réel. L'UNEF, qui était en tête jusqu'en 2014, passe de 34% à 20%. De même, l'UNI chute de 5

¹ Tristan Haute (à paraître), « Étudier les comportements électoraux des étudiants aux élections universitaires en France : un « vote de filière » ? » in Jean-Philippe Legois, Marina Marchal, Robi Morder., *Démocratie et citoyenneté étudiantes depuis 1968*, Syllepse.

² Florence Kunian, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, Rapport du CIDEM, 2005.

points (de 12,7% à 7,7%). A l'inverse, les listes associatives progressent. En réunissant sous la même bannière les associations de filière les plus influentes de la métropole (médecine, La Catho, écoles d'ingénieurs), la liste InterAsso est majoritaire avec 52,6% des voix. Les 2 listes corporatives obtiennent 65% contre seulement 47% en 2014. En parallèle, SUD connaît une légère hausse (de 6 à 7%) qui masque en fait une stabilité quasi-parfaite en nombre de voix.

On pourrait s'arrêter à cette lecture minimaliste des données : une participation en baisse (tout comme au niveau national) et un basculement électoral avec une baisse de l'UNEF et une percée de la FAGE.

Mais si on examine les dynamiques dans les trois universités lilloises ainsi qu'à la Catho (FUPL) et dans les écoles extra-universitaires privées ou publiques (IEP, Centrale, ENSAIT, ENSAPL, ESJ...), on observe que les dynamiques sont très variables selon les lieux d'études et selon les filières. Dès lors, les bouleversements relevés plus haut s'éclairent quand on saisit les configurations propres à chaque filière et leurs interactions.

La Catho (FUPL) est fortement mobilisée pour les élections CROUS : en 2016, 1 votant sur 4 vient de la Catho dans notre panel de bureaux de vote (bien plus que son poids réel). Et le nombre de votants, contrairement au niveau lillois, a légèrement augmenté entre 2014 et 2016. De plus InterAsso (soutenue par la FEUCL, fédération associative de la Catho) y domine très nettement avec 76%. Cette domination est encore accrue par rapport aux résultats qu'obtenaient les listes soutenues par la FEUCL en 2012 et 2014 (respectivement 62 et 64%). Seule l'UNI obtient un score « honorable », autour de 15%. Mais ce résultat est 10 points inférieur à celui enregistré en 2012 et en 2014. De même, l'UNEF, qui parvenait à obtenir près de 10% des voix en 2012, n'atteint pas 5% en 2016. D'une certaine manière, les résultats à la Catho montrent la forte capacité de mobilisation des associations de filière qui permet de maintenir à la fois une participation élevée et une domination sans partage des listes associatives. Ces résultats reflètent aussi une moindre capacité de mobilisation de l'UNI, pourtant implantée à la Catho, et une moindre capacité de « projection » de l'UNEF qui n'avait semble-t-il pas mobilisé de militants sur ce campus le jour du vote.

Si on s'intéresse aux écoles extra-universitaires, on voit que la participation a fortement baissé entre 2014 et 2016 (près de 60% de votants en moins). Cette baisse permet à SUD de doubler son résultat en pourcentage tout en restant stable en nombre de voix. Grâce à ses implantations à l'IEP et à Centrale Lille (qui représentent 2/3 des votants de cette catégorie), SUD arrive en tête (32,5%), juste devant l'UNEF (31,5%) qui ne connaît qu'une baisse de 10 points mais son nombre de voix est divisé par 3. Les autres organisations régressent très fortement, en pourcentages et encore davantage en voix. Si les électeurs des écoles extra-universitaires ont un poids faible au total, les résultats reflètent ici des capacités de mobilisation locales spécifiques à certains lieux d'études et notamment celles de SUD à l'IEP et à Centrale.

Mais près de 70% des électeurs proviennent des trois universités publiques. Si ces 3 universités prévoient de fusionner au 1er janvier 2018, on peut légitimement dire que les dynamiques électorales sont très différentes.

Sur Lille 1, le nombre de votants chute de 45% entre 2014 et 2016. L'UNEF maintient une domination relative avec 41% des voix. Mais son nombre de voix est divisé par 2. L'UNI voit son résultat divisé par 3. Seuls SUD et les listes associatives augmentent légèrement, mais tout en perdant des voix. Les différences disciplinaires sont délicates à observer sur ce campus « ouvert » où beaucoup d'étudiants fréquentent plusieurs bâtiments d'enseignement. Mais on voit bien que l'école d'ingénieurs (Polytech) est un bastion

d'InterAsso alors que SUD concentre ses résultats sur le centre du campus.

A Lille 2, le nombre de votants augmente de près de 20%, essentiellement dans les bureaux du campus de Médecine. Étant donnée leur implantation, les listes associatives bénéficient de cette hausse de la participation dans les filières de santé. Leur résultat est très élevé (83% en 2016 contre 69% en 2014). L'UNEF voit son nombre de voix et son score divisé par 2, passant de 19,5 à 9,5%. Seul SUD améliore son résultat, de 2,2 à 6,4%, passant ainsi devant l'UNI, grâce à une implantation nouvelle sur le campus de droit où SUD obtient 24%. Car, en effet, on observe des différences entre les filières de santé (où InterAsso est hégémonique), les STAPS (où la liste de la FAGE réalise un score tout aussi hégémonique) et le campus de droit où 4 listes se partagent l'électorat en parts relativement égales.

Enfin, le nombre de votants à Lille 3 a baissé de 20% entre 2012 et 2016. Alors que l'UNEF était hégémonique (65% en 2012, 59% en 2014), elle est reléguée à la 2ème place en 2016. Elle réalisait autant de voix en 2012 sur Lille 3 qu'elle n'en obtient sur l'ensemble des établissements lillois en 2016. A l'inverse, les listes associatives parviennent à gagner des voix. Au-delà de l'hypothèse d'une moindre capacité de mobilisation de l'UNEF, on peut aussi expliquer ce « bouleversement » par le renouvellement du corps électoral : ainsi, si le nombre de votants baisse, il y a plus de votants sur le campus de Roubaix (+75%), un campus où InterAsso est fortement présente grâce à l'association de LEA.

Loin d'analyser le recul de telle ou telle organisation comme une conséquence mécanique de l'abstention ou comme une désaffection des étudiants pour celle-ci, cette petite analyse révèle à quel point les dynamiques propres à chaque campus et à chaque filière sont importantes.

Ainsi, si les listes associatives affirment leur domination suite aux résultats des élections CROUS sur l'espace lillois, c'est parce qu'elles parviennent à la fois à maintenir un taux de participation élevé dans la plupart de leurs bastions (Médecine, La Catho), à y rester hégémonique, et à progresser ailleurs, avec plus ou moins de succès et alors que la participation diminue.

Si l'UNEF recule, c'est parce qu'elle est la première victime de la baisse de la participation. Sa capacité de mobilisation n'est plus aussi importante comme en témoigne son recul dans les écoles extra-universitaires. Elle conserve certes des résultats importants en pourcentages dans certaines zones (une partie du campus de Lille 1, une partie du campus de Lille 3) mais elle n'est plus majoritaire et, surtout, ce sont dans ces zones que la participation régresse le plus.

Un troisième profil est celui de SUD : alors que ses voix se concentrent dans des filières et campus où la participation chute fortement, ce nombre de voix reste stable. Comme si, par son implantation, SUD entretenait un électorat moins important mais plus fidèle qui lui permet, comme InterAsso finalement, de « résister » à la hausse de l'abstention.

Tristan Haute

LECTURES

Ludvine Bantigny, 1968, de grands soirs en petits matins, Paris, Seuil, l'Univers Historique, 2018, 450 p.

Depuis quelque temps, les services météo indiquent, outre les relevés de température, leur ressenti. C'est en quelque sorte le ressenti de 1968 que s'attache à retrouver l'étude de Ludvine Bantigny. On n'y trouvera donc pas de récit des « événements », ni d'essai d'explication ou d'interprétation explicite de ces deux mois (deux mois, car l'auteure s'agace de la fréquente limitation des évocations au seul mois de mai). D'où l'usage systématique du présent pour renforcer la proximité de l'auteure avec l'événement. D'ailleurs il y a peu de recours aux témoignages a posteriori. On n'y trouvera donc pas davantage d'évocation des personnalités (à l'exception de Cohn Bendit, on verra pourquoi) ni des appareils politiques et syndicaux, à l'exception d'un chapitre consacré à l'attitude du PCF face aux « gauchistes », dont on se demande pourquoi il n'aborde pas dans ce même mouvement les divergences profondes entre la CGT et la CFDT (Il est vrai qu'on les retrouve dans l'épilogue). L'ensemble et c'est ce qui donne son côté novateur, se fonde sur le dépouillement de masses d'archives officielles dans plusieurs départements, y compris par exemple la Creuse et la Meuse, mais aussi d'un très vaste corpus de tracts contemporains, collecté dans tout le pays et conservé à la BNF et à la BDIC. Le souci de l'auteure est de montrer ainsi que partout, même loin des grands centres, « quelque chose arrive » et que Mai-Juin forme un ensemble pour l'essentiel homogène voire indifférencié, ce qui est sans doute sa thèse essentielle.

Les deux premières parties du livre sont consacrées aux « protagonistes », néologisme qui désigne les multiples acteurs de ces deux mois : ouvriers et étudiants, dont on souligne la proximité et la volonté précoce et durable de jonction. Et « de l'autre côté » les protagonistes adverses que sont la police, le pouvoir et les courants sociaux et politiques opposés au mouvement. Sur la police, à l'encontre d'une légende irénique postérieure, l'auteure relève longuement les multiples témoignages des violences policières. De même elle souligne la quantité d'expulsions arbitraires d'étrangers opérées par la police. Du pouvoir, elle signale la hantise à l'égard de Cohn Bendit, qu'elle fait rechercher par la gendarmerie jusque dans un village de la Creuse. Dans le chapitre consacré aux opposants à la contestation, on trouve entre autres l'étudiant nanterrois affilié à la FNEF Patrick Buisson. Une autre forme de protagonisme affiché est l'importance de la dimension internationaliste qui parcourt le mouvement, comme de la mémoire des luttes anticolonialistes et de la circulation internationale des idées.

Les deux autres parties sont consacrées respectivement aux émotions et aux réflexions du mouvement dans sa composante gréviste et manifestante.

Au rang des émotions figurent les multiples témoignages sur l'expression des affects : joie, colère, haine traversent les groupes. La parole et le rire se libèrent en même temps que s'inventent des poèmes et que s'improvisent les chants et représentations théâtrales. La dérision créatrice se manifeste partout, bien au-delà des formules situationnistes tant citées. Exception : ici se place un chapitre « Féminin-Masculin » qui ne peut que constater, au sein même du mouvement, la permanence des stéréotypes sexistes, la seule exception notable venant d'étudiantes de Sciences Po ! Par ailleurs un autre rapport au temps se découvre, loin du présentisme prêté ultérieurement au mouvement : c'est un temps d'urgence, intense et plein, loin des monotonies répétitives de la vie ordinaire. Un temps enfin nourri des réminiscences des épisodes révolutionnaires du passé, mais aussi tourné vers un avenir nouveau.

Vient ensuite la présentation des multiples projets, élaborés dans les usines et facultés occupées, comme dans les comités d'action, à la recherche de nouvelles façons de vivre et travailler. C'est l'heure du dévoilement des conventions ordinaires, dans tous les domaines d'activité. Toutes les institutions sont mises en question, de l'ordre des architectes à celui des médecins en passant par les divers degrés de l'enseignement, et surtout par l'Eglise catholique, objet de longs développements. Pourtant, s'agissant de l'université, l'auteure énumère les

critiques venues des divers centres d'enseignement supérieur plus qu'elle ne présente les propositions effectives de transformation qui ont été discutées alors. Suit un long chapitre sur l'alternative autonomie/autogestion, celle-ci étant valorisée malgré les critiques produites sur le moment.

L'épilogue proposé est amer : dans un mois de juin marqué par le durcissement de la répression policière, et bientôt par les élections législatives triomphales pour la droite, la reprise du travail se fait en ordre dispersé et dans l'amertume. Les gains salariaux auraient été annulés par les hausses de prix, par la récupération imposée des journées de grève, par l'accentuation des cadences de travail. C'est oublier ou minorer la hausse de 37% du SMIG, la section syndicale d'entreprise, entre autres. D'où le sous-titre du livre, « de grands soirs en petits matins », et l'espoir affiché d'un retour du politique au sens profond d'une démocratie du quotidien.

Alain Monchablon

Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir.), *Etudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, 366 p.

Ce livre collectif constitue une remarquable avancée historiographique, car peu de travaux avaient été réalisés auparavant sur les mouvements étudiants africains¹. L'ouvrage est le fruit d'un travail collectif entamé par Françoise Blum avec un séminaire organisé dès 2008 sur les mouvements politiques et sociaux en Afrique dans les années 1968, puis un colloque en 2015.

Michelle Zancarini-Fournel, qui écrit l'avant-propos, le dédie à la mémoire d'Omar Diop, jeune étudiant sénégalais d'extrême-gauche, élève de l'ENS de Saint-Cloud, et mort en mai 1973 dans les geôles de Senghor sur l'île de Gorée. Il est à lui seul un symbole de ces mouvements étudiants africains.

Dans l'introduction, les auteurs notent qu'une particularité de ces mouvements est le faible écart d'âge entre élèves, étudiants et enseignants ; en Afrique à cette époque, la frontière est floue entre ces trois catégories. Ils soulignent aussi qu'une des premières revendications des étudiants africains a porté sur la qualité de l'enseignement reçu : l'Union générale des étudiants d'Afrique de l'Ouest (AGEAO) créée en 1956 a dénoncé « des enseignants au rabais qui maintiennent les diplômés colonisés dans une position subalterne » (p. 23).

Céline Pauthier étudie les enjeux du « complot des enseignants » de 1961 en Guinée : il s'agit de « la première crise politique ouverte dans l'histoire de la toute jeune République de Guinée » (p. 31). Sous Sékou Touré, il y a eu plusieurs dénonciations de soi-disant complots, afin de justifier une répression intérieure. En 1961, un mouvement de contestation lancé par les syndicats, les étudiants et les élèves, a été sévèrement réprimé par le gouvernement guinéen, et taxé de « complot des enseignants ». Plusieurs leaders du mouvement ont été emprisonnés et sont restés en prison plusieurs années.

Didier Monciaud étudie le « 68 égyptien », vague de protestations des étudiants, inaugurant un grand mouvement de révoltes, qui a duré jusqu'au milieu des années 1970. Ce mouvement, qui a commencé par une révolte étudiante au Caire en février 68 puis s'est étendu à la province à l'automne, « représente une véritable brèche dans la vie politique, sociale et culturelle du pays ». (p. 77). Nasser lance une contre-offensive en intervenant lui-même lors d'une session extraordinaire du congrès national du parti unique en décembre 68, parlant de « sabotages des agents de la contre-révolution » (p. 95), et donnant l'ordre d'emprisonnements d'étudiants, qui dureront plusieurs mois, voire plus.

Malika Rahal étudie les années 1965-71 en Algérie, période de contestations étudiantes, à cette époque où Boumediène prend le pouvoir par un coup d'Etat (1965). Elle étudie les mobilisations étudiantes au sein de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA),

¹ Ils avaient été abordés déjà dans : Françoise Blum, *Révolutions africaines : Congo, Sénégal, Madagascar*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

organisation qui proteste publiquement dès juin 1965 contre le coup d'Etat. C'est une période de « bouillonnement » militant, « avec la multiplication de mouvements de grève » et une « répression qui aboutit finalement à la dissolution de l'UNEA en 1971 » (p. 100).

Pauline Bernard analyse l'action des « militants étudiants engagés dans la guérilla de l'armée nationale de résistance pendant la guerre civile de 1981-1986 en Ouganda » (p. 111). C'est l'époque d'une guerre civile dans le pays, puisqu'après des élections contestées, des militants de l'Uganda Popular Movement (UPM) et du Democratic Party (DP) prennent les armes contre le gouvernement et prennent le maquis. Un certain nombre de militants étudiants rejoignent le maquis et se lancent dans la lutte armée. Finalement, en 1986, après cinq années de guérilla, l'Ouganda voit la prise du pouvoir par la National Resistance Army.

Morgan Corriou étudie l'engagement des étudiants en Tunisie, à travers la Fédération tunisienne des ciné-clubs (FTCC) entre 1975 et 1979, période qui constitue « l'âge d'or des ciné-clubs tunisiens » (p. 137). Le FTCC a été créé en 1950 par un jeune professeur d'histoire venu de métropole, André Raymond. La fréquentation du ciné-club par les jeunes Tunisiens a constitué « un lieu d'expérimentation et d'apprentissage de la démocratie » et « une bulle d'oxygène en contexte autoritaire » (p. 151).

Aimé Hounzandji fait porter son étude sur « le Mai dahoméen », c'est-à-dire dans l'actuel Bénin. En 1968, de nombreux étudiants dahoméens (environ 400) se trouvaient à l'université de Dakar, or Senghor l'a faite fermer suite à la révolte étudiante, ainsi les étudiants dahoméens, rentrés chez eux, ont à leur tour organisé une révolte en 1969 au Dahomey. Ainsi, « mai 1969 au Dahomey est la suite conséquente de mai 1968 à l'université de Dakar » (p. 172).

Tatiana Smirnova analyse les mobilisations des lycéens et étudiants du Niger entre 1957 et 1974, 1974 étant l'année d'un coup d'état militaire, et « alors que l'université de Niamey venait d'ouvrir ses portes en septembre 1973 » (p. 173). Durant la période étudiée, le pouvoir nigérien a réprimé le mouvement Sawaba, mouvement indépendantiste et plus largement mouvement social et politique fondé au milieu des années 1950 et interdit, persécuté, par le pouvoir.

Irène Rabenoro se penche sur les aspirations à une « école nouvelle » en mai 1972 à Madagascar ; c'est le « Mai malgache », douze ans après l'indépendance (p. 193). Elle a étudié de manière approfondie un corpus de 43 tracts, dont elle analyse la constitution et les conditions de fabrication, ainsi que les objectifs : « détruire une école trop sélective et reproductrice d'inégalités » (p. 199). Ce mouvement suscite une alliance entre étudiants, travailleurs et indigents de l'île, et met la langue française en accusation, envisageant une éducation en malgache.

Ophélie Rillon étudie la participation des filles dans le mouvement étudiant au Mali dans les années 1977-1980, à l'aide des archives diplomatiques de Nantes, et d'entretiens avec des femmes maliennes ayant participé à ce mouvement à l'époque. Elle met en évidence que, « au contraire des grèves de 1977 où les filles étaient peu visibles, le mouvement de 1979-80 apparaît comme une lutte mixte : des lycéennes avaient gravi les échelons de l'organisation estudiantine » (p. 221). La date de 1977 correspond à l'enterrement de Modibo Keita, « probablement assassiné en prison quelques mois après le déclenchement des premières grèves étudiantes » (p. 223).

Pierre Guidi met un lumière un événement peu connu : « entre mouvement étudiant et révolte paysanne : la campagne d'éradication des voleurs dans le sud de l'Ethiopie » en 1970 (p. 249). Tout a commencé par un vol commis sur un paysan, et cela s'est étendu en un mouvement violent réunissant près de 200 personnes et mené par des élèves et des paysans. Ce mouvement a eu des contacts avec le mouvement étudiant qui a éclor à l'université d'Addis-Abéba, et qui s'est radicalisé dans les années 1960, adoptant des tendances marxistes-léninistes et tiers-mondistes. L'université est alors le « centre névralgique » de la contestation, qui irrigue

jusque dans les campagnes, grâce à l'Ethiopian University Service, service civil d'un an effectué par les étudiants dans les régions rurales du pays (p. 259).

Françoise Blum étudie l'impact des indépendances africaines sur la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), créée en 1950, et qui comptait en 1962 autour de 2500 adhérents. Ses congrès du début des années 1960 rassemblent jusqu'à 800 participants. L'auteure analyse, par une représentation graphique, les lieux de la FEANF, à Paris et en banlieue parisienne, comme la résidence Poniatowski dans le 12^e arrondissement, « repaire n°1 de la FEANF et de l'extrémisme africain » (p. 272). Ces lieux donnent aux militants le « sentiment d'avoir des territoires à soi », sentiment accru par les occupations d'ambassades africaines à partir de 1967 et jusqu'au début des années 1970. « Il s'agit bien là d'occupations d'un morceau du territoire national, en opposition aux actes liberticides de « gouvernements fantoches », « valets de l'impérialisme » » (p. 272).

Constantin Katsakioris, auteur d'une thèse sur la formation des étudiants africains et arabes en URSS pendant la guerre froide, étudie dans son article les mobilisations des étudiants africains en URSS de 1960 à 1974. De 1960 à 1970, le nombre des étudiants africains subsahariens en URSS est passé d'environ 150 à environ 4500, donc a augmenté en flèche. De plus, en 1970, il y a plus de 500 étudiants égyptiens en URSS, c'est le groupe le plus homogène ; et près de 500 étudiants soudanais. Les étudiants africains envoyés en URSS l'étaient soit par le canal officiel (ministères, parti unique), soit par les partis marxistes d'opposition, les syndicats ou organisations de gauche. En URSS, ces étudiants se rassemblent dans des amicales organisées par pays d'origine, qui se regroupent elles-mêmes au sein de la Fédération des étudiants africains en Union soviétique (FASSS) ou de l'Union des organisations d'étudiants des pays arabes en Union soviétique (SOSAS). Les étudiants guinéens en URSS se mobilisent en 1961 contre Sékou Touré, et « la crise culmina en décembre quand Sékou Touré expulsa l'ambassadeur soviétique, en l'accusant d'ingérence dans un complot contre son régime ». Les étudiants guinéens qui s'étaient mobilisés en URSS contre Sékou Touré sont ramenés en Guinée, et passent « trois mois de « rééducation », d'interrogatoires, de prison et de travail forcé » (p. 304) L'auteur étudie aussi les amicales ghanéenne, algérienne et soudanaise.

En conclusion, Pascal Bianchini dresse un bilan des « trois âges du mouvement étudiant en Afrique francophone » (p. 318) : l'âge anticolonialiste, des années 1950 au début des années 1960 ; l'âge anti-impérialiste (avec l'apogée de la FEANF vers 1960), et « l'âge des luttes contre l'ajustement structurel et le monopartisme » (p. 324), des années 1970 aux années 1980.

Au total, ce livre est extrêmement intéressant, il défriche et analyse en profondeur un champ nouveau, en proposant des études de cas variées sur plusieurs pays d'Afrique. Cet ouvrage stimulant peut inviter à poursuivre l'analyse en étudiant les cas d'autres pays comme le Burkina Faso, le Nigéria, la République démocratique du Congo, qui pourraient être tout aussi passionnants à étudier dans une optique d'histoire connectée, panafricaine, des luttes sociales estudiantines.

Chloé Maurel

Gwenaëlle Bordet-Kerharo, *La résidence universitaire Jean Zay d'Antony de 1945 à 2003, mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR d'histoire de l'art et d'archéologie, juin 2003, sous la direction de M. Gérard Monnier, 2 volumes.*

Ce remarquable travail d'histoire et d'histoire de l'art, très rigoureux et approfondi, présente toute l'histoire de cette résidence universitaire, qui a été la plus vaste de France et une des plus grandes d'Europe, de sa conception au sortir de la guerre jusqu'à nos jours.

Pour réaliser ce travail, la jeune chercheuse a consulté des archives issues de plusieurs fonds : archives nationales (archives du ministère de l'Education nationale, et du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme), archives du ministère de l'Équipement, archives du

CNOUS, du CLOUS, archives départementales des Hauts-de-Seine, archives de la mairie d'Antony, archives de la BDIC (aujourd'hui La Contemporaine), et de l'Institut français d'architecture. Elle a également effectué 9 entretiens oraux avec différentes personnes, notamment des anciens résidents et des anciens employés ou responsables de la Résidence universitaire d'Antony (RUA). En particulier, parmi ces anciens résidents qu'elle a interviewés figure sa propre mère, dont le parcours est intéressant : étudiante à l'université de Dakar au moment de mai 68, comme le président Léopold Sedar Senghor a fait fermer cette université face aux manifestations et protestations étudiantes, elle est allée à Paris pour poursuivre ses études, où elle a été prioritaire pour obtenir une place en résidence universitaire.

Dans sa première partie, l'auteure présente la mise en place de ce programme pilote de logements étudiants. Cela s'inscrit dans le contexte de la crise du logement, et de la précarité dans le milieu étudiant, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au début des années 1950, à Paris, sur les 52 000 étudiants inscrits, 20 000 ont besoin de trouver une chambre. C'est en 1945 que l'architecte Eugène Baudouin (1898-1983) est chargé par le ministère de l'Éducation nationale de trouver des solutions aux problèmes de logement des étudiants. L'opération est placée sous le contrôle du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Mais c'est déjà sous le Front populaire qu'on peut trouver les origines du projet : en 1936, Jean Zay, jeune ministre de l'Éducation nationale, avait créé le Comité supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants, et avait ébauché le projet de résidence universitaire à Antony.

Quels ont été les modèles pour la Résidence universitaire d'Antony (RUA) ? G. Bordet-Kerharo montre que c'est le modèle britannique, avec les campus d'Oxford et Cambridge, qui a inspiré le projet ; c'est l'idée de revenir à la tradition des collèges médiévaux.

Le projet de la RUA est dès le début une opération pilote, un projet exceptionnel. Pourtant, la RUA ne fera pas figure de modèle, mais restera un cas unique, une expérience isolée en France, rapidement considérée comme un contre-modèle. Pourquoi ? se demande l'auteure dans sa problématique.

Pour le comprendre, l'auteure resitue tout d'abord ce projet dans le contexte des années 1950 : en 1950 à Paris, il y a 140 000 étudiants, et il est urgent de leur trouver des logements. Cette année-là se tient le premier Congrès international de l'habitat étudiant, à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP), boulevard Jourdan. Ce congrès de très grande ampleur réunit les représentants des grandes universités du monde. La CIUP, elle, née au lendemain de la Première Guerre mondiale autour des mots d'ordre de confort, air, sport, et paix entre nations, accueille vers 1950 3000 étudiants. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), créé en 1955, mène dès sa création une politique volontariste de construction de logements étudiants dans les différentes villes de France : Poitiers, Marseille, Alger, Grenoble, Rennes.

Eugène Baudouin, architecte des bâtiments publics et des palais nationaux, a obtenu le Grand Prix de Rome en 1928. Avant de bâtir la RUA, il a déjà réalisé plusieurs grands ensembles, comme la cité du Champ des Oiseaux à Bagneux, cité confortable destinée à loger 2500 personnes, en 1930, et la cité de la Muette à Drancy, de 1931 à 1934. Il a donc une solide expérience dans la construction de logements collectifs. La RUA, qu'il conçoit au début des années 1950, se veut « un « juste milieu » entre académisme et modernité » (p. 34).

En 1952, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme inscrit la RUA dans son « secteur industrialisé » nouvellement créé. Après les premiers projets de résidence universitaire à Antony ébauchés en 1948-49, et dictés par l'urgence de loger 5000 étudiants en attente de logement, en 1950 on apporte des modifications au projet, pour plus de confort : les chambres feront 12 mètres carrés, auront un lavabo individuel, avec une salle de bains et un balcon communs à deux chambres. En 1953 le projet est redéfini, pour aboutir au projet final en 1954.

Le projet est celui d'un ensemble de grande qualité : il est prévu que l'ensemble comporte un service social, un service médical, trois crèches, deux écoles maternelles, un restaurant uni-

versitaire capable de servir 5000 repas par jour, une cafétéria, un bureau de tabac, deux gymnases, 6 courts de tennis, un bureau de poste, des salles techniques ou spécialisées (une salle de télévision, une discothèque, une salle de spectacle, un labo photo), une bibliothèque de 400 places, un théâtre, 80 salles de réunion et d'étude, des commerces, un coiffeur, une église. Entre 1950 et 1954, la presse rend compte du projet, en soulignant sa modernité et la surabondance d'équipements prévus.

Finalement, la RUA accueillera 3000 étudiants, et non les 5000 envisagés initialement. On crée aussi des postes d'encadrement et de surveillance : fonctionnaires, professeurs, intendants, concierges.

La deuxième partie du mémoire est consacrée à la construction de la RUA. Le chantier est entamé en 1954. En novembre 1955, les premières chambres sont ouvertes aux étudiants. La RUA innove par plusieurs aspects : elle loge, outre des étudiants célibataires, 500 ménages étudiants, avec des enfants en bas âge. De plus, elle est mixte, ce qui est une nouveauté : en 1950, il n'existait aucune résidence universitaire mixte en France, à part la CIUP. En outre, elle accueille quelques étudiants handicapés, grâce à 11 chambres spécialement aménagées au rez-de-chaussée, ainsi que des ascenseurs et des rampes d'accès. « Ces aménagements sont exceptionnels et particulièrement novateurs en 1955 » (p. 48). Il y a aussi une innovation pédagogique : la création de groupes d'études, pour permettre aux étudiants de réviser, avec l'aide de professeurs-conseillers.

Pourquoi le gouvernement a-t-il implanté cette résidence à Antony ? se demande l'auteure. Ce site présentait plusieurs avantages : situé à 10 kilomètres du Quartier latin, dans une ville comptant alors 40 % d'ouvriers et 30 % d'employés, il est bien relié à Paris par la ligne de Sceaux ; de plus, le terrain, très en pente, était peu cher à l'achat, et situé près du parc de Sceaux, donc dans un cadre verdoyant. Cela permet d'en faire « un Quartier latin extramuros » (p. 54). Ce sera le premier grand ensemble construit à Antony. Baudouin aura comme principes la recherche de l'ensoleillement et la mise en valeur d'espaces verts : on prévoit l'aménagement d'espaces de plein air, des bassins de natation, des terrains de volley, de basket, de tennis.

Baudouin a recours aux préfabriqués, et décide de « privilégier l'horizontalité des formes » (p. 67), c'est-à-dire de construire des barres plutôt que des tours. Il cherche à « limiter l'effet de monotonie du bâti » (p. 68). A l'intérieur, il a prévu une « galerie générale de circulation », sorte de « colonne vertébrale » de la cité, « artère » longue de 12 kilomètres, reliant tous les services (p. 72).

Le mobilier, dessiné notamment par Charlotte Perriand, Jean Prouvé et Marcel Gascoïn, est prestigieux. On y trouve ainsi un fauteuil créé par le sculpteur Bertoia au début des années 1950.

Dans sa troisième partie, G. Bordet-Kerharo étudie le destin de la RUA « confrontée à la durée », son évolution de 1955 à 2003 (p. 78). Après les premières chambres mises à disposition des étudiants en novembre 1955, toutes les chambres sont attribuées à la rentrée d'octobre 1956. Au moment de son inauguration, la RUA suscite des éloges dans la presse spécialisée en architecture. Mais finalement, certains équipements, comme la piscine, ne seront pas réalisés. Les commerces prévus (coiffeur, pharmacie, librairie, papeterie) ne voient finalement pas le jour. Seuls un tabac, une petite épicerie et un bureau de poste sont implantés. De même, la galerie prévue initialement pour relier le bâtiment A aux quais de la station de train n'est finalement pas réalisée, faute de crédits. Et, toujours faute de crédits, il faut renoncer au théâtre, à l'amphithéâtre et à l'auditorium.

L'organisation de la RUA nécessite du personnel : chaque pavillon est géré à plein temps par un sous-intendant logé à la résidence. Les sous-intendants et les femmes de ménage sont sous les ordres d'un intendant général. De plus, un ou deux professeurs-conseillers logent dans chaque pavillon.

La vie sociale est importante entre les résidents : l'Association des étudiants de la résidence universitaire d'Antony (AERUA) est créée en 1957. A partir de 1959, elle publie un mensuel, *Ruades*, qui est bien lu par les résidents. Le ciné-club, très actif, donne à la résidence une image prestigieuse, un statut de standing.

Dans les premières années, les étudiants sont frappés par la modernité et le confort de la résidence. La vie y est « très conviviale » (p. 83). Mais c'est en quelque sorte « une ville dans la ville », une vie en vase clos, qui ne tarde pas à inquiéter la ville d'Antony (p. 84).

Les années 1960 sont agitées à la RUA. Les étudiants contestent le règlement intérieur, jugé trop strict, et entament en 1964-65 une grève des loyers, pour protester contre la hausse des tarifs, et contre l'expulsion des étudiants au bout de trois ans de résidence. C'est « l'Automne rouge » d'Antony, en 1965. La réponse du pouvoir sera la fermeté, l'augmentation du contrôle sur les étudiants ; on passe « d'une cité "ouverte" à une cité fermée » (p. 88), avec l'augmentation de loges de concierges et des clôtures. Les étudiants dénoncent ces « murs de la honte » (p. 89). Par contre, en mai 68, la RUA reste calme, les résidents vont manifester à Paris.

La RUA est un lieu d'intenses engagements politiques : le PCF y est majoritaire, y organisant plusieurs cellules.

Du fait de cette forte coloration politique et de cette agitation militante de la RUA, les autorités, voyant cela d'un mauvais œil, mènent « une politique de laissez-aller à l'égard de la résidence » (p. 92). La presse répand des rumeurs négatives, qui contribuent à la mauvaise réputation de la RUA.

Deux enquêtes sont réalisées dans les années 1960 auprès des résidents : l'enquête *Antony, enquête dynamique : problèmes de connaissance permanente du milieu* (1962-63) et *Habitat et vie étudiante*, enquête réalisée à la demande de la MNEF (1962). Cette dernière conclut que ce type de logement convient à la majorité des étudiants : 61,2 % des personnes interrogées en sont satisfaites.

Mais les années 1970-85 sont « les années noires » de la RUA (p. 99). La résidence connaît une « gestion matérielle déplorable ». L'État laisse se dégrader le bâti, la cité est en déficit, et connaît la vétusté. En 1974, le bâtiment B, en mauvais état, est fermé. La RUA connaît aussi un problème de résidents « clandestins », qui vers 1974 seraient environ 200.

Si, de 1986 à 1995, la RUA connaît une « reprise en main » par le pouvoir (p. 104), avec le plan Jospin à partir de 1988 (ministre de l'Education nationale, et ancien résident lui-même de la RUA, Lionel Jospin débloque des crédits exceptionnels pour sa réhabilitation), la municipalité de droite de la ville d'Antony, dirigée à partir de 1983 par Patrick Devedjian, laisse la RUA se dégrader et mène une « politique très agressive envers la RUA », vue comme un « ghetto », un « poids », un « kyste » (p. 109). En 1985-86, le bâtiment B est détruit. La RUA s'achemine vers la destruction.

Outre le volume 1 (texte) très agréablement rédigé, le volume 2 (annexes) est riche et varié, présentant des plans de la résidence, des photos du mobilier, des publicités pour la résidence, et des articles de presse. L'auteur a en effet consulté de nombreux articles de presse s'étendant sur toute la période. Au total, ce mémoire est d'un grand apport, aussi bien sur le plan de l'histoire sociale, culturelle, urbaine, et de l'histoire de l'art et de l'architecture.

Chloé Maurel

Romain Delès. *Quand on n'a « que » le diplôme... Les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle*. Paris, PUF, 2018. 252 pages, dont bibliographie et annexes.

L'ouvrage de Romain Delès, maître de conférences en sociologie à l'Université de Bordeaux et chercheur au Centre Emile Durkheim, est issu d'une thèse soutenue en 2015¹ dirigée par

¹ « Quand on n'a "que" BAC + 3... : les étudiants et l'insertion professionnelle », septembre 2015, Bordeaux.

François Dubet, qui préface d'ailleurs la présente publication.

Avec la loi LRU (Loi relative aux libertés et à la responsabilité des universités) de 2007 l'université s'est vue assigner, en plus de l'enseignement et de la recherche, une troisième mission, celle de l'insertion professionnelle, impératif auquel sont confrontés les jeunes diplômés une fois sortis de leurs études. Comment identifier les différentes formes associées à ce parcours ? C'est ce qu'a entrepris l'auteur au cours d'une enquête de deux ans sur l'expérience de la recherche du premier emploi au sein de l'implantation à Bordeaux de l'AFIJ (Association pour faciliter l'insertion des jeunes), organisme créée par des syndicats et mutuelles étudiants, (FAGE, UNEF, MNEF) après l'échec du projet CIP (Contrat d'insertion professionnelle) du gouvernement Balladur en 1994. L'enquête a consisté sur une observation directe dans les locaux des ateliers et d'entretiens – souvent objet de deux rencontres – avec une soixantaine de jeunes. Les objectifs et la méthode sont exposées finement dans l'introduction.

Les trois chapitres qui constituent le cœur de l'ouvrage recouvrent chacun les trois types de groupes étudiants qui se dessinent au chercheur en fonction de leur perception de la situation de transition et de l'état de leur insertion qui peut être « prévisible », « entravée » et « refusée ».

« **L'insertion prévisible** » concerne essentiellement les jeunes passant par des formations courtes professionnalisantes du type IUT, STS, avec des parcours scolaires plus modestes qui n'envisagent pas d'autre voie que celle d'un rendement professionnel rapide. Sans obtenir des diplômes socialement prestigieux, ils valorisent le côté pratique, en opposition à l'abstraction de leurs collègues de filières universitaires plus générales. Ils ne ressentent pas de rupture entre la fin des études et leur recherche d'emploi, la continuité entre leurs études, comportant des stages, des relations avec des entreprises, et leur futur emploi ayant été prévisible et constituant l'objet même de leur scolarité supérieure. Cette quasi-absence de rupture est d'ailleurs favorisée que dans les formations les stages continuent après l'obtention du diplôme. Les enquêtés, aux prétentions scolaires plus modestes, semblent à « leur place » et ont une vision plutôt positive de leur parcours, étant précisé que la population enquêtée est celle des diplômés, et donc exclut les « décrocheurs ».

« **L'insertion entravée** » frappe des jeunes plutôt diplômés des formations générales et longues, notamment les littéraires, qui doivent faire face au hiatus entre la détention de titres prestigieux (licence, master) et une insertion problématique. Le choc entre les études poursuivies, valorisant des connaissances générales, théoriques, ne préparant pas – à la différence des IUT ou STS – à l'épreuve sociale et la réalité des perspectives possibles apparaissant dans la recherche d'emploi, est en quelque sorte un délai de « deuil des illusions ». Contraints de rentrer dans les habits du chercheur d'emploi, ils doivent se « déscolariser » comme si les acquis scolaires (le savoir) jouaient contre l'insertion où l'on accorde plus d'importance au savoir être. Ces jeunes peuvent nourrir un sentiment d'injustice – d'autant plus élevé que le diplômé l'est aussi – et un ressentiment vis-à-vis d'un système d'enseignement qui ne les a pas préparés à cette épreuve dans laquelle ils n'ont ni les avantages du statut précédent avec ses tarifs étudiants par exemple, ni ceux du salarié, avec parfois un retour chez les parents, n'ayant ni les moyens d'accéder à un emploi, ni de le refuser. Si en grande partie ils adhèrent à l'injonction d'insertion, ils peuvent basculer si les difficultés persistent dans la troisième catégorie.

« **L'insertion refusée** ». Il s'agit ici d'étudiants, également issus de formations littéraires et sciences humaines, valorisant l'épanouissement intellectuel de leurs cursus et de la vie étudiante qu'ils ne sont guère pressés d'abandonner quitte à naviguer de CDD en CDD ; Opposés aux stratégies dites impersonnelles et bureaucratiques de l'insertion, ils manifestent un refus du « compromis réaliste ». Leur acceptation des « petits boulots » apparaît paradoxale, elle permet de maintenir, sans plus en avoir le statut, une vie étudiante faite d'emplois précaires, à temps partiel, alimentaires les autorisant à consacrer du temps à leurs activités

intellectuelles. Il convient de noter toutefois que pour certains secteurs, ceux de la culture, du socio-éducatif, les caractéristiques des emplois sont ceux de la précarité (intermittents du spectacle, vacations) contrairement à d'autres secteurs d'activité industriels, de services ou commerciaux. Néanmoins, pour ces étudiants jouant du « plaisir du non-engagement » (dans le travail, dans un couple) d'un mode de vie expérimental, si le temps de non-emploi se prolonge, ils vont ressembler à ceux de la catégorie précédente de « l'insertion entravée ».

Pour conclure, si les univers sont différents, voire antagonistes, entre le savoir abstrait désintéressé de la culture scolaire et la recherche d'emploi tout converge en France vers le même résultat, la prégnance de l'assignation professionnelle dans le système de relation formation/emploi. Or, la comparaison avec des expériences étrangères montre que le modèle français d'une « chronologie rigide » formation/insertion/emploi de cloisonnement des temps n'est pas le seul. En Grande Bretagne par les prêts bancaires, ou en Suède par l'intervention de l'Etat via les bourses permet au niveau matériel de sortir l'étudiant de la dépendance familiale alors qu'en France le rôle des proches, notamment de la famille, est primordial.

Pour les trois types d'étudiants, ce qui est en jeu c'est l'importance plus ou moins marquantes de l'identité étudiante. Entre ceux (insertion prévisible) qui possèdent une identité de substitution, celle de travailleur, qui d'ailleurs préservent une sociabilité post-diplôme en guise de réseau informel mais efficace et les autres à qui s'impose après le diplôme une nécessité de se « déscolariser » la perception n'est pas la même. Pour les uns, le changement de statut « va de soi », les autres perdent un statut sans acquérir un autre ce qui constitue un choc psychologique.

Robi Morder

Paru dans *Agora débats/jeunesse* n° 82, 2019.

Monique de Saint-Martin, Grazia Scarfo Ghellab et Kamal Mellakh (dir.), Etudier à l'Est. Expériences de diplômés africains, Paris, Karthala, 2015, 298 p.

Cet ouvrage collectif est l'un des fruits du programme d'études et de recherches « Elites africaines formées dans les pays de l'ex-bloc soviétique. Histoires, biographies, expériences », ELITAF, lancé en 2011 à la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH). Ce programme a associé « chercheurs africains, russes, européens, étudiants, anciens étudiants africains formés en URSS/Russie et dans les pays de l'Est » (p. 9).

Le phénomène des étudiants africains dans les pays du bloc de l'Est s'est développé dès les indépendances, donc à partir de 1960 essentiellement, pour des pays comme le Mali ou la Guinée-Conakry, et plus tardivement pour d'autres pays comme le Bénin, le Congo-Brazzaville, l'Ethiopie. Le phénomène a été non négligeable quantitativement, puisqu'en 1989, il y avait 30 000 étudiants africains en URSS.

Le processus a été amorcé en 1957 avec l'organisation à Moscou du 6^e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, qui a réuni 34 000 personnes, dont 600 Africains, et surtout avec la création en 1960 à Moscou de l'Université de l'Amitié des Peuples, qui a dès 1961 pris le nom de Patrice Lumumba, en l'honneur du leader congolais assassiné cette année-là. On peut même trouver des racines plus anciennes au phénomène d'accueil d'étudiants des pays colonisés, avec la création en 1921 de l'Université communiste pour les travailleurs d'Orient, qui avait accueilli plusieurs étudiants africains.

Les 17 articles du livre étudient chacun un aspect particulier du phénomène. Dans son article sur « le travail idéologique auprès des étudiants africains dans les établissements d'enseignement supérieur soviétiques » durant la première moitié des années 1960 (p. 37), Sergey Mazov pointe que dès le 20 janvier 1960, le Comité central du PCUS a adopté un arrêté secret sur « le développement des liens culturels et sociaux avec les peuples noirs d'Afrique et le renforcement de l'influence de l'Union soviétique sur ces peuples » (p. 38), et que l'un des principaux moyens identifiés par l'URSS pour y contribuer était d'oeuvrer à

instruire la jeunesse africaine. Il montre comment l'URSS s'efforçait d'inculquer aux étudiants africains la culture et l'idéologie soviétiques, en leur faisant à chacun partager leur chambre en cité universitaire avec un étudiant soviétique exemplaire, en leur faisant étudier systématiquement les disciplines socio-économiques (notamment le matérialisme historique) ainsi que le russe. Malgré tout, certains incidents racistes ainsi que les mauvaises conditions de vie ont provoqué un désenchantement chez certains, rentrés au pays en étant devenus anticomunistes.

Dans son article sur « l'apprentissage de la langue russe par les étudiants africains » (p. 65), Natalia Krylova montre que l'URSS promouvait l'apprentissage du russe par le biais de l'installation de Maisons de la science et de la culture soviétiques, et de Centres culturels soviétiques, ouverts dans de nombreux pays africains à partir de 1960 (et aujourd'hui pour la plupart disparus).

Constantin Katsakioris, lui, étudie « les premiers étudiants africains en URSS et leurs désillusions » de 1960 à 1965 (p. 79) : il fournit plusieurs témoignages d'étudiants africains qui montrent leur enthousiasme pour l'URSS ; ainsi, en 1961, l'étudiant ghanéen Kobina Acquah écrit en parlant de l'URSS : « je vous aime plus que toute autre nation dans le monde pour votre suprématie scientifique et technologique et pour votre assistance et soutien inébranlable envers nous, les pauvres Africains, pour qu'on libère notre continent des chaînes des Impérialistes et des Colonialistes » (p. 81). Les étudiants africains étaient séduits par la possibilité d'étudier en URSS. Mais dès les années 1960, la presse occidentale et africaine s'est plu à publier des témoignages « désenchantés » d'étudiants africains en URSS ; ces articles ont suscité des réponses d'autres étudiants ou de journalistes africains, soutenus par des responsables soviétiques, répliquant et faisant l'éloge de l'URSS et de son accueil d'étudiants étrangers.

Cet article, comme plusieurs articles du volume, font état des réactions racistes de la population soviétique, et d'incidents ayant conduit au tabassage et en certains cas à la mort d'étudiants africains. L'article de C. Katsakioris évoque plusieurs de ces incidents, comme la mort en décembre 1963 de l'étudiant ghanéen Edmund Assare-Addo, étudiant à l'Institut de médecine de Kalinine, où il se préparait à se marier avec une jeune Soviétique. Suite à sa mort, les étudiants africains de Moscou ont organisé une manifestation sur la place Rouge, avec des pancartes, et scandant des slogans contre le racisme en URSS. Cet événement a été rapporté dans les médias internationaux et a terni l'image de l'URSS comme grand pays d'accueil d'étudiants du Tiers monde. L'année suivante en 1964, est paru un roman, *Moscou n'est pas ma Mecque*, par l'étudiant guyanais Jan Carew, qui, fondé sur des témoignages d'étudiants recueillis par l'auteur, insiste sur les aspects négatifs et le désenchantement des étudiants africains venus à Moscou. Pour C. Katsakioris, cela montre une nette évolution négative de l'image de l'URSS dans l'imaginaire des Africains, entre l'atmosphère enthousiaste du Festival de 1957 et les nombreuses réactions désenchantées au cours des années 1960.

Plusieurs articles du livre se fondent sur des entretiens réalisés avec d'anciens étudiants africains étant partis étudier dans le bloc soviétique. Dans son article sur « deux Réunionnais à Moscou » (p. 145), Lucette Labache retrace le parcours de deux étudiants de l'île de la Réunion, Xavier R. et Hélène P., proches du Parti communiste réunionnais (PCR), qui sont partis étudier à Moscou vers 1968 dans le cadre d'une véritable « filière de formation vers les pays de l'Est » (p. 147). Xavier garde de bons souvenirs de ces années, s'étant intégré dans la société soviétique, en allant par exemple l'été travailler à mi-temps dans un kolkhoze. Revenu au pays, il deviendra un cadre communiste.

Tatiana Smirnova, elle, analyse « les désillusions politiques des étudiants maliens en Russie dans les années 1990 », sujet portant donc sur la Russie post-soviétique, période de grave crise économique pour la Russie. Elle étudie le parcours de 3 (sur les 23) étudiants maliens arrivés en URSS l'automne 1991. Cette arrivée est liée au contexte de troubles et de coup d'État

politique au Mali en 1991. Désillusionnés par rapport aux événements de la « révolution » malienne, ces étudiants connaissent des conditions difficiles dans la Russie en crise soumise aux politiques de rigueur par le FMI, et s'orientent vers des petits boulots. Par contre, les 17 anciens étudiants interrogés par Grazia Scarfo Ghellab, des ingénieurs marocains formés en URSS, estiment que ce séjour a constitué « les meilleures années de notre vie » (p. 187). « La vie en URSS a été fortement appréciée par les interviewés » (p. 195), qui se rappellent toutes les attentions que les encadrants soviétiques ont eues pour eux, leur apportant par exemple, dès leur sortie de l'avion, des manteaux chauds. Les interviewés gardent une bonne image de leurs professeurs soviétiques : « les Soviétiques ne sont pas comme les Français. Ils sont hospitaliers, modestes, ils vous encouragent. On était bien ». (p. 196) « J'ai passé des très bonnes années là-bas. Les enseignants se distinguaient par leur grande compétence (...). Et puis le côté culturel était vraiment un plus de l'URSS » (p. 197). Plusieurs témoignent même qu'il n'y avait pas de pression politique sur eux : « Sur le plan politique, pas de pression, pas d'obligations. Bien sûr, ils vous enseignent Marx, l'économie politique, mais c'est très léger (...). Ils étaient très souples avec nous sur tout ça » (p. 198).

Dans leur article sur une étudiante africaine en URSS, Régine Tchicaya-Oboa et Patrice Yengo (ce dernier étant lui-même un ancien étudiant formé dans le bloc de l'Est) ont interviewé plusieurs anciennes étudiantes étant parties se former en URSS ; elles témoignent que leurs familles n'étaient pas ravies à l'idée de les voir partir là-bas, cette affectation en URSS était souvent un second choix, à défaut d'avoir obtenu une bourse pour un pays occidental.

Ce livre est intéressant car il y avait auparavant eu très peu de travaux historiques sur le parcours de jeunes Africains formés dans les pays de l'Est. Pour approfondir ce champ de recherches, et pour croiser les sources, il pourrait être envisagé d'étudier les archives de l'enseignement supérieur de l'ex-URSS, de l'ex-RDA, etc., et des pays d'Afrique concernés, ainsi que poursuivre les interviews avec d'anciens étudiants africains, et comparer leur devenir en tant qu'adultes avec celui de leurs autres compatriotes, sur le plan professionnel, politique, intellectuel.

Chloé Maurel

Romain Robinet, *La révolution mexicaine, une histoire étudiante*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 295p

Romain Robinet, maître de conférences à l'université d'Angers, place cette chronique des vingt premières années du mouvement étudiant mexicain (1910-1939) non seulement sous le signe de l'histoire révolutionnaire du mouvement étudiant, mais aussi sous le signe de l'histoire étudiante de la Révolution mexicaine. Comme pour d'autres pays et/ou d'autres périodes, l'auteur veut saisir l'impact du fait étudiant et démontrer qu'un changement de société ne peut être réduit à la référence universitaire qui, elle-même, ne se résume pas à l'autonomie (dont la participation étudiante au gouvernement universitaire) : il plaide pour un « continuum des possibles, la réforme de l'université s'inscrivant dans celle de la Cité ». Cela est d'autant plus important que, depuis 1918 et la mobilisation à l'université nationale de Cordoba (Argentine), la « réforme universitaire » s'impose comme paradigme révolutionnaire du mouvement étudiant, surtout en Amérique latine. Après avoir dégagé deux grandes périodes dans cette histoire mexicaine (1916-1929, 1929-1939), l'auteur la replace dans ses dimensions internationales.

Mais avant tout, en guise de prologue, cette histoire débute avec le premier congrès national étudiant, qui se tient en 1910, à Mexico, quelques mois après l'ouverture d'une « Maison de l'étudiant » – à l'instar de celle inaugurée à Paris la même année –, alors même que le Mexique célèbre le centenaire de sa nation. Ces célébrations sont l'occasion d'inaugurer (sans bâtiment) l'Université nationale du Mexique (devenue Université nationale autonome du Mexique, UNAM, en 1929) qui tient une place importante dans cette histoire.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la période 1916-1929, qui voit la « génération de 1915 » accompagner la mise en place du pouvoir « constitutionnaliste » de Venustiano Carranza à partir d'octobre 1915.

C'est en 1916, après plusieurs années de « troubles » révolutionnaires et l'avènement de la « Révolution constitutionnaliste », que la « classe étudiante » se dote d'une véritable organisation nationale étudiante à vocation représentative avec, le dimanche 7 mai 1916, la constitution du bureau directeur du Congrès local étudiant du district fédéral (CLEDF). Il s'agit ainsi de préparer le second congrès national étudiant (après celui de 1910), qui ne put cependant se tenir qu'en 1921 – le temps d'organiser la Fédération des étudiants du District fédéral (juillet 1918) et les autres congrès locaux étudiants des États des provinces. L'événement eut lieu à Puebla, en octobre (il fixa à cette occasion le Jour de l'étudiant mexicain au 10 octobre), alors que Mexico accueillait le Congrès international étudiant en septembre.

À partir du congrès de janvier 1926, la Fédération se réunit tous les ans. Très vite, elle se transforme, en janvier 1928, en Confédération nationale des étudiants. Elle précise ses positions pour l'autonomie de l'université et ce qu'on appelle la « Réforme universitaire » depuis la génération de 1915.

La deuxième partie de l'ouvrage traite de la période 1929-1939 et de la seconde génération de ce mouvement étudiant, celle de la « Révolution universitaire de mai 1929 ».

Une grève étudiante commence contre la modification du cursus ou des examens dans une école ou une faculté : le gouvernement fait fermer la faculté de droit le 7 mai et, à l'appel de la CNE, la grève s'étend à tout le pays. Les brutalités policières du 23 mai (une dizaine de blessés, une trentaine d'arrestations) entraînent la création d'un Comité central de grève regroupant vingt-deux écoles et une intensification de la lutte. Par la loi du 9 juillet, l'État accorde l'autonomie, mais seulement aux « étudiants universitaires », c'est-à-dire en excluant les élèves des écoles techniques et normales ; le 11 juillet, la grève est arrêtée au terme de 68 jours de mobilisation.

La CNE s'engage par la suite, à l'été 1932, lors de son 9^e congrès, dans le soutien à l'"éducation intégrale socialiste", ce qui va permettre à l'Union nationale des étudiants catholiques (UNEC, créée en 1931) d'en prendre la direction le 13 octobre 1933.

Dans sa troisième partie, consacrée aux dimensions internationales de ce mouvement étudiant, l'auteur montre la bataille que mènent les deux tendances dominantes, laïque et catholique, pour représenter les étudiants mexicains sur le plan international. C'est une partie d'autant plus intéressante que l'auteur montre comment une « histoire connectée » se joue entre deux « espaces-temps », qui se développent dans l'entre-deux-guerres, l'espace euro-atlantique, avec notamment la création de la Société des nations (SDN), et l'espace ibéro-américain qui se construit contre le "Colosse du Nord" états-unien.

Avant même 1921, des étudiants mexicains « ambassadeurs », avec le soutien du gouvernement, vont à la rencontre d'autres unions nationales étudiantes (Pérou, Chili, Argentine, Uruguay et Brésil). Fin 1921, se tient le congrès international étudiant de Mexico, alors qu'en avril, un représentant mexicain prend la parole au 3^e congrès de la Confédération internationale des étudiants (CIE) à Prague.

Le premier président de la CNE, Luis Meixueiro Bonola, vient plaider pour l'admission d'une première Union nationale d'Amérique latine (en 1929, la Bolivie) lors du 10^e congrès de la CIE (août 1928). À la Cité universitaire internationale de Paris, le 25 août 1928, un accord est signé pour un 1^{er} congrès à Mexico des « organisations aconfessionnelles et apolitiques » latino-américaines. Au 12^e congrès de Bruxelles (août 1930), une nouvelle bataille est menée pour permettre l'émergence de cet autre espace ibéro-américain : c'est bien la nouvelle Union fédérale des étudiants hispaniques (UFEH), créée en avril, qui est admise à la CIE pour représenter l'Espagne, avec notamment le vote du délégué mexicain (Pacheco) qui informe la CIE du 1^{er} congrès ibéro-américain.

Le 17 décembre 1930, Mexico accueille le 1^{er} congrès ibéro-américain des étudiants, toujours « par le haut », c'est-à-dire avec le soutien du gouvernement ; la Confédération ibéro-américaine des étudiants (CIADE) est créée en janvier 1931.

Parallèlement, en décembre 1931, l'UNEC organise à son tour un congrès international qui aboutit à la fondation de la Confédération ibéro-américaine des étudiants catholiques (CIDEDEC) à Rome, du 10 au 29 décembre 1933. La CIADE organise bien un second congrès en mai 1933 au Costa Rica, mais elle voit son siège (et ses archives) brûler à Mexico en octobre 1933. La solidarité avec la République espagnole ressoudé la gauche étudiante cardéniste, laïque et socialiste, voire communiste : une Confédération des étudiants anti-impérialistes d'Amérique (CEADA) est créée à Guadalajara du 20 au 25 août 1936, tandis que du côté du CIDEDEC, le congrès de Lima, en mai 1939, symbolise le soutien des étudiants catholiques au général Franco et à l'« hispanité ».

La Seconde Guerre mondiale marque la « fin d'un monde », avec la mise en place par l'État comme par l'Église d'organisations de jeunesse pour remplacer les organisations étudiantes, la Confédération des jeunes Mexicains (CJM) assurant dorénavant la représentation internationale des étudiants mexicains. Les étudiants ont pris toute leur part au processus révolutionnaire pendant plus de vingt ans, mais celui-ci s'estompe. Ainsi, en 1945, c'est la fin du « co-gouvernement » paritaire de l'UNAM, et, avec lui, de la république universitaire, même si c'est un ancien étudiant de cette université, Miguel Aleman, qui devient président et prend la tête d'un « gouvernement des universitaires » (issus de la « génération de 1929 »).

Ainsi, Romain Robinet a-t-il bien montré la place originale, parfois déterminante, du premier mouvement étudiant dans l'histoire de la Révolution mexicaine.

Jean-Philippe Legois

Paru dans *Histoire@politique* n° 38, mai-août 2019.

A signaler également

Jean-René Aymes ; Ève-Marie Fell, Jean-Louis Guereña, *L'Université en Espagne et en Amérique Latine du Moyen Âge à nos jours. I : Structures et acteurs*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2017.

Carolina Pinto Baleisan, Cécile Van de Velde, *Migrations étudiantes sud-américaines*, Paris, OVE /La documentation française, 2017.

Abdoulaye Bathily ; [préface de Momar Coumba Diop] ; [postface de Alioune Sall dit Paloma], *Mai 1968 à Dakar ou la révolte universitaire et la démocratie : le Sénégal cinquante ans après*, 2e éd. revue et augmentée, Dakar : l'Harmattan Sénégal ? 2018.

Catherine Bédoué, Julien Berthaud, Georges Solaux, Jean-François Giret, *Salariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie*, Paris, OVE /La documentation française, 2019.

Georges Bischoff et Patrick Werly (dir), *L'université en mouvement : Europe occidentale et centrale*, Florence Bourillon, Nathalie Gorochov, Boris Noguès (dir.), *L'université et la ville : les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIIIe au XXIe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2018.

Martine Cardin et Anne Klein, *Consommer l'information. De la gestion à la médiation documentaire. Québec*, Presses de l'Université Laval, 2018, 181 pages. Avec une contribution de JP Legois : « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, co-acteurs de la construction de mémoires collectives : l'exemple de la Cité des mémoires étudiantes. »

Vincenzo Cicchelli *L'autonomie des jeunes*, Paris, OVE /La documentation française, 2019.

Lila Chouli, *Le contre-pouvoir étudiant au Burkina Faso : L'ANEB face à l'usage de la violence d'Etat et à la disciplinarisation du campus de Ouagadougou (1990-2011)*, Pantin : Fondation Gabriel Péri, 2018

Alexandre Delin, *Les étudiants gallois à l'université d'Oxford : 1282-1485*, Paris : Classiques Garnier, 2019.

Jean Desmazes, Jean-Pierre Helfer, Jean-Fabrice Lebraty, Jacques Orsoni (dir.), *Entrepreneur à l'université : mélanges en l'honneur de Michel Kalika*, Caen, Éditions EMS, Management & Société, 2019.

Catherine Dumoulin, Lise Gremion, Marta Teixeira, Suzie Tardif et Laurent Fahrni (dir.) *Les inégalités scolaires : actes de la 2e édition de l'Université d'été francophone sur les inégalités scolaires*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2019.

Juliette Dor, Claire Gavray, Marie-Elisabeth Henneau et Martine Jaminon (dir.), *Où sont les femmes? la féminisation à l'Université de Liège* : Liège, Presses Universitaires de Liège, 2017.

"En 1881, une femme s'assied pour la première fois sur les bancs de l'université de Liège, non sans susciter de violents débats entre défenseurs et opposants à la cause. En 2017, l'université compte une majorité d'étudiantes et de plus en plus de diplômées y occupent des postes importants comme dans les autres sphères professionnelles, économiques, sociales ou politiques. Que de chemin parcouru! Et pourtant, que de résistances subsistent, résistances à l'exaucement d'une réelle mixité verticale et horizontale, résistances à la compréhension des enjeux sous-jacents... Cet ouvrage est l'histoire de ce chemin ardu et de celles qui l'ont parcouru... Depuis la création du FER ULg, en 2001, les compétences interdisciplinaires des quatre éditrices leur ont permis de mener à bien plusieurs projets. Cet ouvrage en prolonge d'autres qui avaient notamment été ébauchés lors d'une exposition en 2009".

Leila Frouillou, *Ségrégations universitaires en Île-de-France, Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*, Paris, OVE /La documentation française, 2017.

Héctor Jiménez Guzmán, *El 68 y sus rutas de interpretación : una historia sobre las historias del movimiento estudiantil Mexicano*, Ciudad de México : Fondo de Cultura Económica, 2018

Jean Lamarre, *Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international : la dynamique Québec--Canada--États-Unis--France*, Québec, Septentrion, 2017

Marion Le Corre-Carrasco, Philippe Merlo-Morat, *L'enseignement de la culture religieuse par l'Université laïque et républicaine. 1*, Lyon : GRIMH ; Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2018.

Actes du 7ème Colloque international "Le créateur et sa critique" organisé par l'Université de Lyon 2 et l'Université Jean Monnet de Saint Etienne, du 18 mai au 19 mai 2017

"Comment enseigner la culture religieuse à l'école, au collège, au lycée et à l'université ? Nos élèves et nos étudiants (mais sont-ils les seuls ?) ne sont plus armés pour pouvoir décoder, interpréter et expliquer à leur tour les références religieuses qui, pourtant, nous entourent au quotidien et font ou devraient faire partie de notre bagage culturel, de notre culture générale... commune. La question n'est plus de se demander pourquoi ou comment nous en sommes arrivés là mais comment faire pour que nos étudiants et avant eux, nos élèves depuis la maternelle jusqu'en Terminale, soient les mieux armés pour comprendre tous les messages religieux qui peuvent leur être adressés afin de devenir des citoyens actifs à part entière, autonomes, et non passifs... Pour répondre à ces enjeux, ce livre propose cinq cadres : cadre philosophique et épistémologique ; cadre institutionnel ; cadre juridique ; cadre religieux ; expressions artistiques."

François Lequiller, (ressuscité et préfacé par), *La face cachée de mai 68 déclenché à Nanterre : journal authentique de Jean Lequiller adjoint aux doyens de l'Université*,

Almeneches et Éditions des vérités, 2018.

Angélica Muller, (coord.), *1968 en movimento : história e memória*, Rio de Janeiro, FGV Editora 2018.

Anne Muxel, *Politiquement jeune*, Fondation Jean-Jaurès/ Ed. l'aube, 2018.

OVE. *Regards croisés sur les expériences étudiantes*, Paris, OVE /La documentation française, 2019. Contributions de : Aden Gaide, Antoine Bonleu, Arnaud Régnier-Loilier, Benjamin Le Hénaff, Boris Chaumette, Catherine Agulhon, Claire Beswick, Eléonore Vrillon, Élise Tenret, Feres Belghith, Géraldine Farges, Gérard Boudesseul, Jean-François Giret, Jean-Luc Primon, Laurence Kern, Laurent Lima, Lucia Romo, Marie-Clémence Le Pape, Marie-Odile Krebs, Martial Meziani, Nadia Nakhili, Odile Ferry, Olivier Galland, Philippe Cordazzo, Philippe Lemistre, Saeed Paivandi, Simon Macaire, Tristan Poullaouec, Valérie Erlich, Xavier Collet, Yaëlle Amsellem-Mainguy, Yannick Morvan.

Gilles Pinte, *Les 100 premiers jours à l'université : éléments pour comprendre la réussite et l'échec à l'université*, Louvain-la-Neuve : EME Éditions, 2018.

Saeed Paivandi et Nathalie Younès ; préface de Marc Romainville, *A l'épreuve d'enseigner à l'Université : enquête en France*, Bruxelles, Peter Lang, 2019.

Antoine Prost, *Histoire des réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil, 2019.

Bruno Poucet et David Valence (dir.), *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2016.

Philippe Poullaouec-Gonidec, Marlène Ghorayeb, Laurence Costes (dir.), *L'université et la ville : Évry, stratégies pour un modèle de partage*, [Workshop Ateliers terrain UNESCO, Évry 2017] ; [organisé en collaboration avec l'Université d'Évry-Val d'Essonne et la Ville d'Évry], Paris : Dominique Carré et La Découverte, 2019.

Raphaël Spina, *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017.

Voir notamment le chapitre 10, « Trois départs particuliers : étudiants, paysans et travailleurs Todt (été 1943) ». « Début mai, 24 000 étudiants en zone nord et 7 000 en zone sud bénéficient d'un sursis pour achever leur année universitaire. Même si l'expiration du sursis est alors avancée du 1er septembre au 1er juillet, ils disposent de plus de temps que les autres groupes sociaux pour mobiliser leurs relations, inonder les autorités de demandes de sursis, et réfléchir en conscience à la légitimité ou non de l'insoumission. [...] Dès mars-avril 1943, le débat sur le STO enfle au sein des facultés. Pour la première fois depuis le 11 novembre 1940, les étudiants se mobilisent en tant que tels. [...] Dans les amphithéâtres de Lyon, la contestation est organisée par le Comité inter-fac, créé par les étudiants résistants chrétiens Gilbert Dru, Jean-Marie Domenach, Georges Lesèvre et Denise Jouve, et rejoint par des communistes tels Jean Bouvier et Guy Besse...

Sophia Stavrou, *L'université au diapason du marché : une sociologie du changement "curriculaire" dans les universités françaises*, Louvain-La-Neuve : Academia L'Harmattan.

Danielle Tartakowsky, *Construire l'université au XXIe siècle : récits d'une présidence Paris 8, 2012*, Paris, Éditions du Détour, 2017

Lorenzo Zamponi, *Social movements, memory and media : narrative in action in the Italian and Spanish student movements*, Cham, Switzerland : Palgrave Macmillan

Dans les revues.

AGORA DEBATS JEUNESSE. N°72 (2016). Thierry Michot, Julien Fuchs, Florian Lebreton

« Études supérieures, sport et alcool. De quelques constats à propos des effets de la filière suivie ». N°73 (2016) Un dossier coordonné par Geoffrey Pleyers et Brieg Capitaine « Jeunes alteractivistes : d'autres manières de faire de la politique ? ». A Noter aussi, Antonin Dubois « Les maisons des organisations étu-

diantes en France et en Allemagne. Un lieu de sociabilité masculine et d'encadrement (1871-1914) ». N° 74 (2016) Un dossier coordonné par Marie Dumollard et Léa Lima, « Le droit des jeunes ». N° 77 (2017). A voir plusieurs articles : Claire Bonnard et Jean-François Giret, « La création d'entreprise chez les étudiants : un projet aux motivations multiples ? ». Julie Le Mazier, « Les formations à la prise de parole en public. Un indicateur du façonnage or-

ganisationnel dans deux syndicats étudiants ». N° 78 (2018). Un dossier : « Les nouvelles formes de l'activisme radical chez les jeunes Chiliens ». N° 79 (2018). Un article : Aden Gaide, « Être mère et étudiante en France. Se confronter à une norme de jeunesse dans l'enseignement supérieur ». Un dossier coordonné par Sandra Gaviria et David Mélo : « Jeunes sans diplôme : rapports au travail et à l'emploi. Perspectives internationales », María Eugenia Longo, « Rapports des jeunes au travail, pratiques d'emploi et diplômes. L'amalgame de parcours différenciés », Henri Eckert, « Diplômés/non-diplômés en France : une critique de la distinction au regard de la dévalorisation des diplômes », Fabrice Plomb, « Le rapport au travail face à la diversité des mondes économiques des jeunes. Insertion financière et professionnelle des jeunes sans formation en Suisse ». N° 80 (2018). Un dossier coordonné par Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux « Engagement des jeunes dans des causes radicales ». N° 82 (2019). Un dossier coordonné par Laurent Besse, Christel Coton. « Armée/jeunesse : vocations, engagement et « deuxième chance ». A noter : Sophie Bérout, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon, Jeunes et engagements au travail. Une génération asyndicale ? », Typhaine Rahault, « Des représentations lycéennes de la relégation scolaire ».

ANNALES DE BRETAGNE ET DES PAYS DE L'OUEST. 2017/2 (n° 124-2), Hugo Melchior. « Les étudiants rennais à l'épreuve de l'occupation allemande ».

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES. N° 216/217 (2017). Charles Soulié, « La pédagogie charismatique de Gilles Deleuze à Vincennes ».

N° 220 (2017). Marianne Blanchard, Sophie Orange et Arnaud Pierrel, « La noblesse scientifique. Jugements scolaires et naturalisation des aspirations en classes préparatoires aux grandes écoles ».

N° 228 (2019). Joseph Hivert, « Une cause perdue. Une sociologie du désenchantement politique et des coûts de l'engagement militant ». Adrien Delespierre. « L'usage du monde. Hiérarchie nationale et stratégies d'internationalisation des grandes écoles d'ingénieurs ».

LE CARNET PSY N° 217 (2018). Frédéric Atger, Jérôme Ballif, Felix Kushnir, Marc Lévy et Sylvie Pons-Nicolas, « L'accueil au BAPU Pascal : de la consultation médico-sociale à la rencontre psychanalytique »,

EDUCATION ET SOCIÉTÉS N° 39 (2017). Romain Delès, « Le projet professionnel des étudiants : outil de professionnalisation ou injonction ? »

FORMATION EMPLOI N°138 (2017). Numéro consacré à « La professionnalisation dans l'enseignement supérieur : formes et effets variés ».

Jean-Frédéric Vergnies, « Quand la professionnalisation ne se joue (pas) que dans les amphithéâtres », Cécile Crespy et Philippe Lemistre, « Professionnalisation dans l'enseignement supérieur : des attendus institutionnels à leur mise en œuvre », Josef Kavka, « Comment la professionnalisation à l'université s'articule aux initiatives européennes et internationales. Une comparaison France/République tchèque », Ruggero Iori, « Entre universitarisation et « professionnalisation » : la formation des assistant-e-s de service social, en France et en Italie », Catherine Béduwé et Virginie Mora, « De la professionnalité des étudiants à leur employabilité, n'y a-t-il qu'un pas ? », Nathalie Beaupère, Xavier Collet et Sabina Issehnane, « L'alternance à l'université, quel effet propre sur l'insertion ? », Arnaud Pierrel, « La mosaïque de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur : structuration et croissance de l'offre de places », Isabelle Borrás et Nathalie Bosse, « Les universités françaises à l'heure de la formation tout au long de la vie : une ultime chance d'ouverture aux adultes ? », Pierre Doray et Christelle Manifet, « La professionnalisation des universités par la formation continue des adultes : une comparaison Québec-France », Stéphanie Tralongo, « Fabriquer / devenir un enseignant du supérieur professionnalisant. Le tutorat en IUT ».

GENESES N° 107 (2017). Jérôme Bas, « Des paralysés étudiants aux handicapés méchants. La contribution des mouvements contestataires à l'unité de la catégorie de handicap ».

HISTOIRE@POLITIQUE N° 37 (2019), « Les oppositions aux réformes éducatives de l'après-Mai 1968 », numéro coordonné par Yves Verneuil.

Yves Verneuil, « Dans le sens inverse de l'histoire ? Les résistances aux réformes éducatives de l'après-Mai 1968 », Jean-François Condette, « Mai 1968 en perspective » Ruptures et continuités, accélérations et résistances à la réforme dans le champ éducatif (1968-1975) », Arnaud Desvignes, « Les enjeux de la participation dans le monde universitaire de la loi Faure à l'abrogation de la loi Sauvage (1968-1981) », Charles Mercier, « Les « réac-

tionnaires » à Nanterre aux lendemains de Mai 68 », Philippe Buton, « Les gauchistes et la question de la participation dans les universités », Bernard Lachaise, « Les députés contre la « chienlit » dans l'Éducation nationale (1969-1973) », François Audigier, « Les comités de défense de la République (CDR) et l'Éducation en 1968-1969. Entre combat contre la subversion marxiste et volonté réformiste », Yann Forestier, « La presse de l'après-68 face à l'évolution de l'école : du malaise à la consécration d'une lecture idéologique », Yves Verneuil, « Des gardiens de l'ordre établi dans l'enseignement secondaire ? Le SNALC, la CNGA et la Société des agrégés face aux conséquences de Mai 1968 », Patricia Legris, « Blocages sur la commission Braudel (1968-1969). L'histoire scolaire au cœur des enjeux des sciences de l'homme », Antoine Prost, Yves Verneuil, « Mai 68 : une rupture pédagogique ? », Entretien avec Antoine Prost.

INFORMATIONS SOCIALES N° 195 (2017). Dossier « Jeunesse(s), les voies de l'autonomie ». Voir notamment : Isabelle Danic et Béatrice Valdes, « Processus d'autonomie des jeunes : le cas des étudiants de Rennes », Karine Le Rudulier, « Premiers retours sur le statut d'étudiants auto-entrepreneurs », Valérie Becquet, « Le service civique : un choix d'engagement inscrit dans les parcours juvéniles ».

MATERIAUX POUR L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS N° 127-128 (2018). « Mobilisations étudiantes dans le monde : les années 68 », coordination par Ioanna Kasapi, Robi Morder et Caroline Rolland-Diamond. Robi Morder, « Transformations des mondes et mouvements étudiants », Caroline Rolland-Diamond, « Être étudiant et conservateur dans les années 1968 en Californie », Jean-Philippe Warren, « Dialoguer, c'est se faire fourrer », la mort du syndicalisme étudiant québécois », Giulia Strippoli, « Portugal : un mouvement étudiant dans un contexte de dictature », Matthieu Gillibert, « Cité en lutte » ! Transferts culturels et réappropriations des révoltes à la Cité internationale », Kostis Kornetis, « Comment les années 1968 ont traversé la Fondation Hellénique », Angélica Müller, « Subversion et désordre » : les années 68 de la Maison du Brésil vues par les militaires brésiliens », Nino Lima, « L'occupation de la Maison de

l'Argentine à la Cité internationale », Françoise Blum, « Mai » en Afrique », Natalia Smolianskaïa, « La réception de 1917 et 1968 chez les jeunes Russes aujourd'hui », Ioanna Kasapi, « Les mouvements étudiants des années 68 dans le monde... Vers un atlas de ressources ? », Franck Veyron, « 1968, « cinquante ans plus tard... », Gérard Petitjean, « Ce que la Cimade a fait pendant les événements », Thomas Morel, « La Ligue des droits de l'Homme en mai 68 », Geneviève Dreyfus-Armand, « Les « années 68 », de la BDIC à la contemporaine. Collecte documentaire, contribution à la recherche et diffusion des connaissances ».

OVE INFOS. N° 34 (2017), Feres Belghith, Jean-François Giret, Élise Tenret, « Panorama 2016 conditions de vie des étudiants ». **N° 35** (2017), Odile Ferry, Élise Tenret, « A la tête de l'étudiant-e ? Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur ». **N° 36** (2017), Arnaud Régner-Loilier, « Etudier et avoir des enfants. Contexte de survenue des grossesses et conséquences sur les études ». **N° 37** (2018), Bastien Bernela, Liliane Bonnal, « Les mobilités résidentielles étudiantes ». **N° 38** (2018) Myriam Baron, Sophie Blanchard, Matthieu Delage, Leila Frouillou, « A la recherche des mobilités ». **N° 39** (2019). Feres Belghith, Huiton Carvalho, Odile Ferry, Élise Tenret, « L'orientation étudiante à l'heure de Parcoursup ».

REVUE DE L'IRE N° 99 (2019). Article de Sophie Bérout, Camille Dupuy, Marcus Kahmann et Karel Yon, « La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des « jeunes travailleurs »

POLITIQUES DE COMMUNICATION N° 10 (2018). Article de Nathalie Hugot-Piron, « Les « jeunes diplômés » : le pouvoir d'une catégorisation syndicale »,

REVUE FRANCAISE DE SCIENCE POLITIQUE 2019/4. Thierry Rossier et Olivier Fillieule, « Devenir(s) militants. Proposition de méthode pour une exploration des conséquences biographiques de l'engagement des soixante-huitards français.e.s ». **2016/2**. Olivier Fillieule, Pascal Viot et Gilles Descloux, « Vers un modèle européen de gestion policière des foules protestataires ? »

Les étudiants parisiens et le Front Populaire

Vingtième siècle, revue d'histoire, n° 133, 2017/1, un article d'Alain Monchablon « Les années Front populaire des étudiants de Paris ». Ci-dessous un résumé rédigé pour le site du Germe.

Il est reconnu que de longue date l'Action française avait fait « main basse sur le Quartier latin », selon la formule de Jean François Sirinelli. La situation à la veille du Front Populaire était dans la continuité des décennies antérieures. Il est vrai que les étudiants d'il y a quatre-vingts ans ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui : au nombre de 32500 en 1936, toutes facultés confondues, ils étaient majoritairement étudiants en droit et en médecine et très majoritairement d'origine bourgeoise. La domination de l'extrême droite s'exerçait par l'importance numérique de la fédération des étudiants d'Action française, par le contrôle de l'Association générale des étudiants de Paris jusqu'à sa déconfiture en 1934, par l'organisation de manifestations de rue devenues quasiment quotidiennes dans le mois qui précéda le 6 février 1934, comme par la capacité à empêcher les cours d'universitaires qui déplaçaient. Au cours de l'année 1935, l'extrême droite étudiante, soit l'AF et les Phalanges universitaires des Jeunesses Patriotes, avait été capable de mener une grève xénophobe en médecine, mais étendue au-delà, qui avait abouti à une législation restrictive à l'encontre des étudiants étrangers ; elle avait ensuite réussi à empêcher le professeur Jèze, coupable d'avoir assuré la défense juridique de l'Ethiopie agressée par Mussolini, d'assurer son cours à la Faculté de droit. Elle avait pu compter dans ces initiatives sur la bienveillance de l'UNEF, dont les dirigeants, tous provinciaux, n'étaient pas insensibles aux thématiques nationalistes et xénophobes.

La victoire électorale du Front Populaire en 1936 pouvait sembler porteuse de changement à l'intérieur du microcosme étudiant parisien. L'élection municipale de 1935 qui avait vu dans le 5^e arrondissement de Paris la victoire inattendue d'un universitaire de gauche (Paul Rivet) face à une figure du 6 février 1934 avait eu une signification symbolique : Chez les étudiants aussi, le Front Populaire était en marche. Pour la première fois depuis longtemps les étudiants de gauche pouvaient diffuser leurs journaux et leurs tracts au Quartier latin sans trop de risques physiques. La dissolution des ligues en 1936, au lendemain de la loi interdisant les groupes de combat, amena ensuite un calme relatif dans les rues du Quartier latin. Les mouvements de gauche purent également acquérir des locaux pour leurs réunions, alors que c'était jusque-là le cas seulement pour les organisations d'extrême droite. Ils reçurent l'appui, discret mais ferme, du ministre de l'Education nationale Jean Zay comme d'un certain nombre d'universitaires. Enfin une recomposition s'opérait au sein de la gauche étudiante, dans le cadre général du Rassemblement populaire. Les étudiants socialistes avaient levé l'interdit sur l'Union Fédérale des étudiants que dominaient les communistes. Ces derniers à leur tour renonçaient au sectarisme d'antan, allant même jusqu'à proposer la fusion des organisations d'étudiants communistes et socialistes, sans succès. Ils choisirent alors de modifier fondamentalement le caractère de l'Union fédérale, en faisant une organisation corporative rendant aux étudiants des services matériels, et en gommant largement son orientation politique.

Pourtant ces nouveaux éléments ne suffirent pas à modifier en profondeur la physionomie du Quartier latin. L'extrême droite étudiante, désormais privée de ses organisations, dissoutes, conservait sa presse, les locaux, et sa capacité de mobilisation : à deux reprises, en 1937 et 1938, la cérémonie de rentrée de l'Université fut gravement perturbée par les étudiants d'Action française qui avaient envahi le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Et surtout les élections des délégués étudiants, qui depuis 1922 avaient lieu tous les deux ans et servaient de baromètre politique du monde étudiant, furent une déception pour la gauche : malgré son unité apparente, celle-ci fut battue dans toutes les facultés, y compris pour la première fois depuis longtemps en Lettres, au profit d'un regroupement de l'extrême droite. Les mouvements étudiants de gauche périclitaient bel et bien. Un nouveau mouvement, celui des Volontaires nationaux du colonel de La Roque, répudiant la violence de rue et prônant le social, semblait avoir le vent en poupe et attendait les élections étudiantes de 1939.

Les autrices et auteurs

Alice Bouviala. Master de sciences politiques à l'Université Paris Nanterre, a été stagiaire à la Cité des mémoires étudiantes.

Mattieu Gillabert. Docteur Ph. D. d'Histoire. Université de Fribourg.

Tristan Haute. Doctorant en science politique au CERAPS (Université de Lille / CNRS).

Ioanna Kasapi. Historienne et archivist. Co-présidente de la Cité des mémoires étudiantes.

Jean-Philippe Legois. Historien et archiviste. Co-président de la Cité des mémoires étudiantes.

Chloé Maurel. Agrégée et docteure en Histoire, chercheuse associée à l'IHMC, au CHCSC, au SIRICE, ainsi qu'à l'IRIS.

Christophe Mesgny Archiviste. Vice-président Dijon de la Cité des mémoires étudiantes.

Alain Monchablon. Agrégé, historien. Vice-président du Germe.

Robi Morder. Juriste et politiste. Enseigne à l'UVSQ. Président du Germe.

Pierre Moulinier. Archiviste paléographe. Membre du comité d'histoire du ministère de la Culture.

Gérard Perié. Enseignant d'histoire géographique au collège La Catalanié de

Brassac (Tarn), membre du groupe Corpus : Studium (FRAMESPA, université Jean-Jaurès, Toulouse).

Paolo Stuppia. Docteur en Sciences Politiques.

Les témoins

Prisca Bachelet. Etudiante en philosophie à la Sorbonne, secrétaire générale du GEP. VP formation et recherche BN de l'UNEF. Participe au mouvement du 22 mars en 1968.

Serge Bosc. Militant dans les années 1968 la FGEL-UNEF en Sorbonne, en géographie puis en sociologie. A co-écrit avec Nicole Abboud-Maupeou, *L'ouverture du ghetto étudiant*.

Jacques Delpy. Secrétaire en 1953 de la section de Toulouse des Étudiants socialistes, VP UNEF (1956-1958), puis conseiller juridique du syndicat étudiant.

Jean-Pierre Duteuil. Nanterre 1968, membre de la LEA (Liaison des étudiants anarchistes) et du Mouvement du 22 mars. Auteur de *Nanterre 1965-66-67-68 : Vers le mouvement du 22 mars*

Jacques Sauvageot. Vice-président puis président de l'UNEF en 1968, 1969 et 1970. Membre du PSU

Les cahiers du GERME

Edité par l'association GERME. 38, rue Petion 75011 PARIS www.germe-inform.fr

ISSN 1277-247X, Imprimerie spéciale

Directeur de Publication : Robi MORDER

Comité de rédaction :

David COLON, Didier FISCHER, Cécile HOCHARD, Jean Philippe LEGOIS, Ioanna KASAPI, Alain MONCHABLON, Robi MORDER, Pierre MOULINIER, Emmanuel PORTE, Caroline ROLLAND DIAMOND, Romain VILA.
